

République du Sénégal



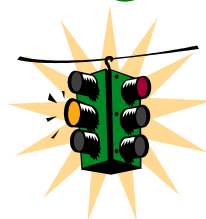
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE – DAKAR

SITUATION ÉCONOMIQUE



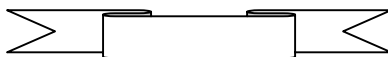
et SOCIALE

2 0 0 4



REGION DE DAKAR

SERVICE REGIONAL DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE DE DAKAR



Chef de Service

Ama Ndaw KAMBE

Adjoint

Mamadou NGOM

Secrétaire

Madame Awa CISSOKHO SOUMARE

Chauffeur

Pape Macoumba THIOUNE

AGENTS D'APPUI

Agent de saisie :

Madame Fatou DIARISSO DIOUF

Vaguemestre :

Madi CAMARA

Gardien :

Ibrahima DIARRA

TABLE DES MATIERES

<i>PRESENTATION</i>	6
<i>A / AGRICULTURE</i>	8
A.1 LES CULTURES PLUVIALES	8
A.2 CAMPAGNE HORTICOLE	10
<i>B / ELEVAGE</i>	18
B.1 LES DIFFERENTES FILIERES ET LEURS CONTRAINTES	18
<i>C / PECHE</i>	20
C.1 – FACTEURS DE PRODUCTION	20
C.2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION	21
<i>D / EAUX et FORETS</i>	26
D.1 - Situation du Domaine Classé	26
D.2. Situation du Domaine Protégé	27
D.3. Diagnostic	28
D.4. Statistiques des Forêts	28
D.5. Sylviculture et Reboisement	29
D.6. Chasse et Protection de la Faune	40
D.7. Protection Forestière	42
D.8. Production Forestière	43
<i>E / ENVIRONNEMENT</i>	67
E.1 BILAN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL	67
E.2 COLLECTE DES ORDURES	68
<i>F / INDUSTRIES</i>	71
F.1 REPARTITION SPATIALE	71
F.2 LES TENDANCES DU SECTEUR	72
<i>G / ENERGIE</i>	74
G.1 ELECTRICITE	74
G.2 LES AUTRES SOURCES D'ENERGIE	75
<i>H / HYDRAULIQUE</i>	78
H.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE REELLE DE LA REGION	79
H.2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN EAU	79
H.3 EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES	80
H.4 SITUATION DU RESEAU	80

H.5 CONSOMMATION D'EAU SUIVANT LES TYPES D'HABITAT _____	81
H.6 HYDRAULIQUE AGRICOLE _____	82
<i>I / BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</i> _____	83
I.1 LE PARC DE LOGEMENTS _____	83
I.2 PRODUCTION DE CIMENT _____	84
<i>J / ARTISANAT</i> _____	86
J.1 ACCES AUX CREDITS _____	87
<i>K / COMMERCE</i> _____	89
K.1 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX _____	89
K.2 ATOUTS DU SECTEUR _____	92
K.3 CONTRAINTES DU SECTEUR _____	92
<i>L / TOURISME</i> _____	93
L.1 L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA REGION EN 2004 _____	93
L.2 LES PERFORMANCES _____	95
<i>M / SECTEUR INFORMEL</i> _____	97
M.1 PERFORMANCES _____	97
M.2 INSERTION _____	98
M.3 PERSPECTIVES _____	99
<i>N / TRANSPORTS</i> _____	114
N.1 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN _____	114
N.2 CONTRAINTES DU TRANSPORT _____	119
<i>O / TELECOMMUNICATIONS</i> _____	121
O.1 LE TELEPHONE ET LE RESEAU INTERNET _____	121
O.2 CONTRAINTES DES TELECOMMUNICATIONS _____	122
<i>Q / INSTITUTIONS FINANCIERES ET ASSURANCES</i> _____	123
Q.1 BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS _____	123
Q.2 – ASSURANCES _____	127
<i>R / INDICE HARMONISE des PRIX à la CONSOMMATION</i> _____	134
R.1 – EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION EN 2004 _____	134
R.2 – ANALYSE PAR FONCTION DE CONSOMMATION _____	135
<i>S / DEMOGRAPHIE</i> _____	160
S.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT _____	160
S.2 URBANISATION _____	160
S.3 – NUPTIALITE _____	160
S.4 FECONDITE _____	161
S.5 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT _____	163

S.6 MORTALITE MATERNELLE, INFANTILE ET JUVENILE	163
S.7 STRUCTURE PAR AGE	164
S.8 COMPOSITION ETHNIQUE	164
S.9 DYNAMIQUE MIGRATOIRE	164
<i>T / EMPLOI</i>	168
<i>U / ASSISTANCE</i>	179
U.1 INTERVENTION	179
U.3 ACCIDENT	181
U.4 ASSAINISSEMENT	182
<i>V / JUSTICE</i>	184
V.1 Les Infrastructures	184
V.2 Les Effectifs	184
<i>W / EDUCATION</i>	185
W.1 EDUCATION PRESCOLAIRE ET PETITE ENFANCE	185
W.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	186
W.3 ENSEIGNEMENT ARABE ELEMENTAIRE	188
W.4 RESULTATS DU CFEE	189
W.5 ENSEIGNEMENT MOYEN	190
W.6 RESULTATS DU BFEM SESSION 2004	191
W.7 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL ET TECHNIQUE	191
W.8 FORMATION PROFESSIONNELLE	193
W.9 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	193
<i>X / SANTE</i>	196
INTRODUCTION	197
X.1 ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE	197
X.2 PARTICIPATION FINANCIERE DES POPULATIONS DE DAKAR	197
X.3 LE SYSTEME DE SANTE	197
X.4 ETAT DE SANTE DE LA POPULATION	199
X.5 VIH / SIDA à Dakar	233
<i>Y / JEUNESSE</i>	236
Y.1 PROMOTION SOCIALE	236
Y.2 PROMOTION ECONOMIQUE	236
<i>Z / SPORT</i>	238
Z.1 ACTIVITES DE FORMATION	238
Z.2 GESTION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE	238

PRESENTATION

La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap Vert et s'étend sur une superficie de 550 km², soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10 et 17° 32 longitude Ouest et les 14°53 et 14°35 latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud. Dakar, ancienne capitale de l'AOF, avait connu un rayonnement politique et économique international resplendissant.

Sur le plan administratif, la région est subdivisée en 4 départements :

- Dakar,
- Pikine,
- Guédiawaye,
- Rufisque).

Quatre (4) villes :

- Dakar,
- Pikine,
- Guédiawaye,
- Rufisque.

Trois (3) communes :

- Bargny,
- Diamniadio,
- Sébikotane.

Quarante trois (43) communes d'arrondissement.

Et deux (2) communautés rurales Sangalkam et Yenne, avec une cinquantaine de villages.

Liste des quarante trois communes d'arrondissements de la région de Dakar.

Département	<u>DAKAR</u>	<u>PIKINE</u>	<u>GUEDIAWAYE</u>	<u>RUFISQUE</u>
Arrondissement	<u>Almadies</u>	<u>Niayes</u>	<u>Guédiawaye</u>	<u>Rufisque</u>
Commune d'arrdt.	1 Mermoz – Sacré Cœur	1 Keur Massar	1 Golf	1 Rufisque Est
	2 Ngor	2 Malika	2 Médina Gounass	2 Rufisque Ouest
	3 Ouakam	3 Yeumbeul Nord	3 Ndiarème Limamoula	3 Rufisque Nord
	4 Yoff	4 Yeumbeul Sud	4 Sam Notaire	
	<u>Grand Dakar</u>	<u>Pikine Dagoudane</u>	5 Wakhinane Nimzatt	
	5 Biscuiterie	5 Dalifort		
	6 Dieuppeul – Derklé	6 Djida Thiaroye Kao		
	7 Grand Dakar	7 Guinaw rail Nord		
	8 Hann Bel air	8 Guinaw rail Sud		
	9 H L M	9 Pikine Est		
	10 Liberté	10 Pikine Nord		
	<u>Parcelles Assainies</u>	11 Pikine Ouest		
	11 Cambérène	<u>Thiaroye</u>		
	12 Grand Yoff	12 Diamaguène S. Mbao		
	13 Parcelles Assainies	13 Grand Mbao		
	14 Patte d'Oie	14 Thiaroye Gare		
	<u>Dakar Plateau – Gorée</u>	15 Thiaroye / Mer		

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

15 Fann – Point E – Amitié 16 Diamaguen Diack Sao
16G. Tapée – Fass – Colobane
17 Médina
18 Dakar Plateau
19 Gorée

Capital politique et économique du Sénégal, Dakar est le siège de nombreuses organisations internationales et abrite l'ensemble des structures directionnelles du pays.

La forte concentration économique et démographique en fait un important centre d'affaires. Dakar est également un important creuset culturel et humain. Elle est la principale ouverture vers l'extérieur grâce à un port et un aéroport de stature internationale.

La région présente :

LES OPPORTUNITES

- **Premier centre de décision nationale ;**
- **Existence d'un potentiel intellectuel et technique élevé ;**
- **Concentration de la majeure partie des ressources financières, économiques et des services ;**
- **Position stratégique au plan des communications internationales (port, aéroport, télécommunications) ;**
- **Existences d'infrastructures performantes de rang international ;**
- **Importants équipements hospitaliers, universitaires et socio - culturels ;**
- **Principal marché de consommation et de main d'œuvre qualifiée ;**
- **Environnement industriel favorable plus l'existence d'unités de transformation dans l'essentiel des branches du secteur (plus de 90 % des sociétés industrielles) ;**
- **Potentiel maraîcher, horticole et avicole important ;**
- **Climat agréable et potentialités touristiques importantes (tourisme balnéaire et d'affaires).**

LES CONTRAINTES

- **Taux de croissance de la population très élevé sur un espace réduit ;**
- **Déficit en matière de logement, d'infrastructures et d'équipements collectifs ;**
- **Extension urbaine au détriment des terres agricoles et forestières ;**
- **Structure urbaine déséquilibrée ;**
- **Surexploitation et salinisation des nappes ;**
- **Graves problèmes d'environnement et de cadre de vie (assainissement, eaux usées, ordures ménagères, habitat anarchique, pollution marine, pollutions diverses) ;**
- **Avancée de la mer ;**
- **Dégradation des Niayes (ensablement, baisse des nappes phréatiques) ;**
- **Problème d'approvisionnement en eau et en énergie domestique ;**
- **Défaut de maîtrise foncière et grand retard dans la planification urbaine (spéculation foncière, jardins du dimanche, occupation du D.P.M) ;**
- **Problèmes aigus de transport et de circulation ;**

- Activités socio-économiques mal réparties dans l'espace régional ;
- Problèmes d'emplois ;
- Forte immigration dans un espace réduit.

A / AGRICULTURE

A.1 LES CULTURES PLUVIALES

A.1.1 – PLUVIOMETRIE

La région de Dakar est subdivisée en deux (2) zones climatiques :

- Les départements de Dakar, Guédiawaye et Pikine ont le même isohète.
- Le département de Rufisque a la particularité d'abriter une zone agro climatique plus humide.

Dans la zone Dakar / Guédiawaye / Pikine, la campagne hivernale a été marquée par l'arrivée précoce des pluies en 2003 – 2004. En effet, les premières pluies ont été enregistrées à la fin de la 3^{ème}. Décade de juin 2003 ; elles se sont poursuivies jusqu'à la 3^{ème}. Décade d'octobre.

Tous les postes pluviométriques ont enregistré une situation excédentaire par rapport à l'année 2002.

Par contre, le département de Rufisque a accusé une pluviométrie déficitaire par rapport à la normale qui est de 450 mm. La première pluie utile qui a permis de démarrer les semis n'a été enregistrée que le 11 juillet 2003.

Tableau Comparatif de la Pluviométrie

Mois	JUN				JUILLET				AOÛT			
	2003		2002		2003		2002		2003		2002	
Années	Mm	Jours	mm	jours	Mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours
Postes												
Yoff	77,0	2	8,0	1	82,3	7	3,6	2	125,4	15	134,6	11
Hann	45,0	2	9,0	2	82,3	7	0	0	102,6	7	131,4	8
Thiaroye	35,4	1	9,5	2	77,0	5	0	0	119,6	8	96,5	9
Mbao	19,5	1	16,0	1	94,7	4	0	0	139,6	8	98,4	6
CDH	36,8	1	17,2	2	103,9	3	0	0	124,1	6	73,7	5
Sébikotane	17,4	1	21,6	2	116,1	6	5,7	2	91,3	9	146,4	11
Bambilor	16,8	1	21,0	2	108,0	7	13,5	1	131,0	7	124,8	8

Source : DRDR_Dakar

Mois	SEPTEMBRE				OCTOBRE				CUMUL			
	2003		2002		2003		2002		2003		2002	
Années	Mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours	mm	jours
Postes												
Yoff	81,6	14	122,5	11	40,8	4	26,4	3	406,4	42	295,1	28
Hann	79,5	11	81,0	6	39,5	2	25,5	3	348,6	29	216,5	16
Thiaroye	38,3	7	95,6	8	39,0	2	23,0	3	313,3	24	224,6	22
Mbao	36,7	6	107,3	8	31,0	2	28,5	3	321,5	21	250,2	18

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

CDH	46,7	6	125,1	6	34,2	2	21,3	3	345,7	18	237,7	16
Sébikotane	43,8	6	88,6	5	72,7	6	38,7	3	341,3	31	301,0	23
Bambilor	45,5	6	104,8	7	42,3	4	34,8	2	343,6	25	289,9	21

Source : DRDR_Dakar

A.1.2 – SITUATION PHYTOSANITAIRE

Dans la zone de Dakar / Guédiawaye / Pikine, malgré le développement du tapis herbacé, aucune attaque sérieuse d'insectes ravageurs n'a été signalée. Il n'a été observé que quelques faibles attaques de sauterelles liées aux conditions et de chaleur de septembre mais sans incidence sur les cultures. Alors que dans le département de Rufisque, la situation phytosanitaire a été calme en début d'hivernage avec une recrudescence de populations de sauterelles observées en fin de saison de pluie occasionnant des dégâts sur les cultures. Il faut signaler que le KR2 étant épuisé, la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) n'a pu livrer que très peu de produits phytosanitaires et d'équipement de protection.

- *Poudre pour poudrage : 2 tonnes*
- *Formulation pour UL : 600 L destinés à l'unité de traitement de la DPV*
- *Equipement de protection : 5 masques, 5 gants, 5 lunettes et 5 bottes.*

Néanmoins, des protections ont pu être menées dans les zones sensibles sous surveillance (Keur Ndiaye LO, Kounoune, Zone Saaf, Gorom et Wayembame) sur une superficie de 1 060 ha. Ces tournées de prospections ont permis d'identifier les sites de pontes des espèces à diapause imaginale.

Malgré l'insuffisance des produits phytosanitaires, les comités de lutte villageois ont eu à intervenir sur 112, 5 ha avec l'utilisation de poudre sumithion 30 %. L'unité de protection de la DPV a pu effectuer des traitements pour 600 ha sur une superficie totale infestée de 825 ha. Les infestations de sauterelles ont été particulièrement importantes avec des densités allant de 15 individus au m².

A.1.3 – SITUATION ALIMENTAIRE

La production céréalière estimée à près de 578 tonnes ne peut satisfaire les besoins en consommation des populations rurales. En effet, cette production couvrira seulement un mois de consommation.

Les stocks des paysans étant nuls et les aides vivrières inexistantes dans la région ; il sera observé un déficit de 3 500 tonnes de céréales en milieu rural.

Tableau Récapitulatif des cultures céréalières – campagne agricole 2003 / 2004

DEPARTEMENTS		Maïs	Mil	Sorgho	Niébé	Manioc	Pastèque	Gombo	Bissap	Arachide
RUFISQUE	Surface(ha)	510	22	245	154	101	326	--	--	--
	Product.(T)	450	13	98	67	505	4 238	--	--	--
PIKINE	Surface(ha)	15	--	--	60	--	20	129	75	10
	Product.(T)	15	--	--	54	--	40	129	75	8
REGION	Surface(ha)	525	22	245	214	101	346	129	75	10

Product.(T)	465	13	98	121	505	4 278	129	75	8
-------------	-----	----	----	-----	-----	-------	-----	----	---

A.2 CAMPAGNE HORTICOLE

De par sa position géographique privilégiée (presqu'île) bénéficiant d'un climat doux et abritant une bonne partie de la zone des Niayes (terres fertiles), la région s'offre une place de choix dans le domaine des cultures maraîchères, fruitières et florales.

Dans leur écrasante majorité, les producteurs s'adonnent au maraîchage et à l'arboriculture. Malheureusement la zone de Dakar / Pikine / Guédiawaye est en train de subir une forte pression démographique. Les terres réservées aux cultures cèdent impunément leurs places aux lieux d'habitations.

Le vaste domaine que constitue le CDH pourrait contribuer au développement de l'horticulture. Il est une nécessité que ces terres soient octroyées à des GIE pour faire une vaste zone d'exploitation de production horticole.

On distingue deux (2) zones d'intervention propre à l'horticulture dans la région de Dakar :

A.2.1 – DAKAR / GUEDIAWAYE / PIKINE

Dans cette zone la culture horticole porte sur 225 ha pour toutes cultures confondues, dont les principales qui y sont pratiquées sont : la laitue, la tomate, l'oignon, le chou, l'aubergine, la carotte, le jaxatu et la menthe.

Ce n'est qu'en fin octobre que les premiers semis ont démarré pour la laitue, la tomate, l'oignon et le jaxatu eu égard à la chaleur excessive et à l'arrêt tardif des pluies. Le parasitisme reste dominé par des attaques de chenilles d'*Héliothis armigera* sur la tomate, d'acariens sur la pomme de terre et le haricot, du *Plutella xylostella* sur les choux. La présence quasi endémique de la mouche blanche sur les solanacées (tomate, aubergine et jaxatu) a réduit considérablement et la quantité et la qualité des récoltes.

L'activité maraîchère constitue une réelle source de revenu dans cette zone. Face à la poussée fulgurante de l'urbanisation, il demeure impératif de passer à l'intensification des cultures pour en fait rentabiliser l'effort physique mais aussi et surtout mettre à profit les facteurs de production trop coûteux. Il importe d'informer les producteurs sur les circuits de financements adaptés à leurs conditions et besoins.

A.2.2 – RUFISQUE

Dans le département de Rufisque, la culture maraîchère est pratiquée à deux niveaux :

A.2.2.1 Maraîchage traditionnel

Les principales spéculations cultivées que sont le chou, l'aubergine, le jaxatu, la tomate et la carotte ont donné de bonnes récoltes même si par endroits des dommages ont été constatés sur les choux, les tomates et le gombo. Le *Bémisa* et le *Plutelle xylostella* ont constitué les principaux ennemis rencontrés.

Il y a lieu de noter que la profusion de certains légumes arrivés en même temps sur le marché a constitué un problème dans la vente (prix bas et mévente).

A.2.2.2 Cultures d'exportation

Le haricot et la tomate cerise encadrés par la SEPA et l'ONAPES sont entièrement commercialisés et exportés vers les pays Européens. Certaines contraintes majeurs auxquelles les organismes sont confrontés se résument comme suit :

- Le rehaussement du coût de l'eau ;
- Le coût élevé des intrants (semences et produits phytosanitaires) ;
- Le transport (rupture dans le fret).

Le suivi régulier et l'encadrement dont les producteurs ont bénéficié auprès des organismes ont concouru à une production de qualité répondant aux exigences de l'Union Européenne.

A.2.3 – SUIVI DES MARCHES

L'offre des produits agricoles et leur comportement au niveau des différents marchés de la région constituent une préoccupation pour les autorités. Au niveau de la région dix (10) marchés ont été suivis, à savoir :

1. Département de Dakar :
 - Sandiniéry
 - Sandaga
 - Castor
 - Tilène
2. Département de Guédiawaye :
 - Marché Boubess
 - Marché Ndiarème
 - Marché Sahn
3. Département de Pikine :
 - Syndicat
 - Marché Zinc
 - Marché Pende
4. Département de Rufisque :
 - Marché central

Le travail consistait à situer la production locale et les importations pour une meilleure analyses de la saisonnalité de la production et la différence de prix entre produits locaux et importés.

Les légumes qui coûtaient chers pendant l'hivernage ont vu leurs prix chuter avec l'arrivée des premières productions maraîchères (laitue, tomate, aubergine et chou).

Cette tendance à la baisse sur le prix des légumes observée au mois de décembre s'est maintenu durant toute la période favorable à la production, jusqu'en avril.

Quant aux fruits importés au cours de l'année selon leur origine, la hausse n'est pas très sensible et reste pratiquement stable.

A.2.4 – SUIVI DE LA FLORICULTURE

La floriculture est pratiquée surtout le long de l'autoroute à hauteur de la cité « FAYCAL » La production, du reste importante est écoulée au niveau local. Cette activité mérite d'être mieux organisée car elle constitue une source de revenu non négligeable.

A.2.5 – SUIVI DE QUELQUES PROGRAMMES ET PROJETS

A.2.5.1 Programme maïs

Dans le cadre de la diversification des cultures, le programme maïs a intéressé :

- 67 producteurs individuels, pour 110 ha ;
- le comité régional, pour 30 ha ;
- la communauté rurale de Sangalkam, pour 200 ha.

Soit un total de 340 ha. Tous les intrants ont été mis en place.

Il faut signaler que les semences et les engrais ont été reçus tardivement. Les premiers semis de maïs hybrides n'ont débuté que dans la 2^{ème}. Décade d'août. Certains producteurs ne possédant pas de tracteur pour la préparation du sol ont finalement renoncé à la culture. La variété locale n'a été semée que vers fin juillet et début août.

La longue pause pluviométrique a influencé négativement sur le comportement des cultures, le maïs étant une culture très sensible au stress hydrique d'août et de septembre n'a pu boucler son cycle végétatif.

Ainsi, certains périmètres bénéficiaires du réseau SDE ont apporté une irrigation d'appoint pour permettre aux hybrides de boucler leur cycle. La récolte a été presque compromise ; les prévisions de récolte étaient estimées à six (6) tonnes. La faible pluviométrie du département de Rufisque ne milite pas en faveur de la culture du maïs à moins qu'on trouve une variété à cycle très court.

A.2.5.2 Programme sésame.

Le programme sésame n'a pas été réalisé à cause de la mise en place tardive des semences.

A.2.5.3 Programme d'assistance aux maraîchers.

Dans le cadre de la mission de prévention des crises alimentaires, l'Etat a mis en place avec l'appui de la FAO, un programme de compensation pour pallier une chute éventuelle de la production qui serait consécutive à une pluviométrie déficitaire. Ce programme installé dans le département de Rufisque, repose sur la mise en place d'intrants, distribués gratuitement aux organisateurs de producteurs, il y a eu 700 producteurs touchés par ce programme.

1. Semences :

- Aubergine 10 kg
- Tomate 10 kg
- Chou 20 kg
- Gombo 73 kg

2. Engrais :

- 9 – 23 – 30 20,7 tonnes

- Urée 3,7 tonnes

A.2.5.4 Programme de modernisation et d'intensification agricole.

En application du protocole d'accord signé avec le PMIA, la DRDR s'est assignée une mission de suivi des activités des promoteurs et bénéficiaires de financements du PMIA. Ce programme est domicilié dans le département de Rufisque.

Les tâches de supervisions ont pour but :

- D'identifier les activités exercées par les promoteurs ;
- D'identifier les difficultés rencontrées dans l'exécution des activités ;
- De formuler des conseils.

Aucun problème technique majeur n'a été signalé. Les promoteurs exécutent normalement leurs activités.

A.2.5.5 Programme de promotion des petites et moyennes entreprises horticoles.

Ce projet a pour but de suivre les producteurs pilotes en collaboration avec le service départemental du Développement Rural de Rufisque. Les visites de terrain se traduisent par des informations et des échanges d'idées portant généralement sur :

- L'introduction de nouvelles variétés maraîchères en collaboration avec les sociétés distributrices de semences ;
- Le test de variétés tolérantes aux maladies en collaboration avec les variétés locales ;
- La vulgarisation de techniques culturales.

Le projet appuie des producteurs par l'octroi de crédit en rapport avec des mutuelles d'épargne et de crédit.

A.2.5.6 Programme asperge.

Logé dans le département de Rufisque, ce projet a connu un regain d'activités en 2003 avec une légère hausse des emblavures estimées à 15 hectares.

La première phase du programme a pris fin en avril 2003. dans l'attente de la 2^{ème}. Phase du programme, la mission chinoise a entamée une relance de la filière par l'augmentation des emblavures et l'adhésion de nouveaux producteurs.

A.2.5.7 Programme micro jardin.

Initié par la Direction de l'horticulture, le programme micro jardin a été mis en place en 2001. Il a intéressé tous les départements que compte la région. Ce programme dont le but est d'appuyer les producteurs en leur fournissant gratuitement les produits pour la promotion des légumes a été très bien apprécié. Malheureusement il n'a pas duré longtemps car il s'est achevé en décembre 2003.

Beaucoup de producteurs ne disposant plus d'aliments ont été contraints de geler leurs activités. L'opération a démarré grâce à l'appui de la Direction de l'Horticulture qui a mis à la disposition des groupements une importante quantité de fertilisants et du matériel de confection des bacs.

Tous les producteurs sont unanimes à reconnaître que les légumes sont de très bonne qualité et très prisés. L'autoconsommation a été très importante. Les légumes à feuilles ont connu les meilleures ventes.

L'activité micro jardin étant le principal moyen pour le développement de l'horticulture dans la zone Dakar / Guédiawaye / Pikine, eu égard à la quasi – inexistence des terres de culture, il est nécessaire, pour son extension, de :

- Sensibiliser les élus locaux pour un appui aux programmes ;
- Mettre à contribution certaines ONG qui luttent contre la pauvreté ;
- Sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessité d'une bonne organisation dans la gestion des produits agricoles ;
- Faire la promotion des produits du micro jardin avec l'appui des médias.

Résultats définitifs des récoltes de la région de Dakar : campagne agricole 2003 – 2004

LOCALITES	MIL			SORGHO			MAÏS			TOTAL CEREALES		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T
RUFISQUE	22	600	13	254	385	98	510	900	459	786	--	570
DAKAR (1)	22	600	13	254	385	98	510	900	459	786	--	570
RESULTATS 2002/2003 (2)	165	50	8	--	--	--	80	360	29	245	--	37
ECART (1) & (2) en %	- 87	1 100	60	--	--	--	538	150	1 494	221	--	1 438

LOCALITES	ARACHIDE HUILERIE			NIEBE			MANIOC			SESAME		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T
RUFISQUE	145	357	52	154	432	67	101	5 000	505	32	500	16
DAKAR (1)	145	357	52	154	432	67	101	5 000	505	32	500	16
RESULTATS 2002/2003 (2)	82	325	27	270	145	39	61	2 500	153	--	--	--
ECART (1) & (2) en %	77	10	94	- 43	198	70	66	100	231	--	--	--

LOCALITES	PASTEQUE			BISSAP			GOMBO		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T
RUFISQUE	326	13 000	4 238	147	451	66	24	850	20
DAKAR (1)	326	13 000	4 238	147	451	66	24	850	20
RESULTATS 2002/2003 (2)	93	8 000	744	472	400	189	50	850	43
ECART (1) & (2) en %	251	63	470	- 69	13	- 65	- 52	0	- 52

SOURCE : DSDIA / DAPS

Résultats définitifs des récoltes de la région de Dakar : campagne agricole 2004 – 2005

LOCALITES	MIL			SORGHO			MAÏS			TOTAL CEREALES		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T
RUFISQUE	37	250	9	198	300	59	250	2 000	500	485	--	569
DAKAR (1)	37	250	9	198	300	59	250	2 000	500	485	--	569
RESULTATS 2003 / 2004 (2)	22	600	13	254	385	98	510	900	459	786	--	570
ECART (1) & (2) en %	68	- 58	- 30	- 28	- 22	- 40	- 51	122	9	- 38	--	0

LOCALITES	ARACHIDE HUILERIE			NIEBE			MANIOC			SESAME		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T
RUFISQUE	84	200	17	410	150	62	178	6 000	1 068	25	500	16
DAKAR (1)	84	200	17	410	150	62	178	6 000	1 068	25	500	16
RESULTATS 2003 / 2004 (2)	145	357	52	154	432	67	101	5 000	505	32	500	16
ECART (1) & (2) en %	- 42	- 44	- 68	166	- 65	- 8	76	20	111	- 22	0	0

LOCALITES	PASTEQUE			BISSAP			GOMBO		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T	ha	Kg/ha	T
RUFISQUE	80	4 000	320	212	400	85	58	5 000	290
DAKAR (1)	80	4 000	320	212	400	85	58	5 000	290
RESULTATS 2003 / 2004 (2)	326	13 000	4 238	147	451	66	24	850	20
ECART (1) & (2) en %	- 75	- 69	- 92	44	- 11	28	142	488	1 322

SOURCE : DSDIA / DAPS

Résultats définitifs des récoltes horticoles de la région de Dakar en 2003 – 2004

DEPARTEMENTS	CHOU		Aubergine		JAXATU		TOMATE		CAROTTE		PIMENT		OIGNON		HARICOT		MELON	
	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T	SUP Ha	PROD T
RUFISQUE	200	3 600	40	600	40	400	60	1 200	60	900	30	360	40	800	35	500	18	350
DAK/GUE/PIK	46	1 380	0	0	0	0	35	875	0	0	0	0	23	460	0	0	0	0
TOT.REGION	246	4 980	40	600	40	400	95	2 075	50	900	30	360	63	1 260	35	500	18	350

SOURCE : DRDR

Résultats définitifs des exportations horticoles (en kilogrammes) de la région de Dakar en 2003 – 2004

	Haricot Vert Filet	Haricot Vert Body	Tomate	Melon	TOTAL
REGION DE DAKAR	372 109	124 612	122 193	33 070	625 020

SOURCE : DRDR

B / ELEVAGE

La région de Dakar présente un profil écologique particulier. La forte poussée démographique n'a pas permis un développement soutenu de l'élevage, à cause de la conjonction de nombreuses contraintes.

Compte tenu de la spécificité de la région, deux systèmes de production se côtoient dans les zones de Keur Massar, Yène et Sangalkam, et un système dans ces mêmes zones dont l'encadrement est particulièrement assuré par les vétérinaires privés, qui est en expansion et joue un rôle important dans l'approvisionnement de la capitale.

Le cheptel de la région est composé de 15.000 bovins, 114.000 ovins-caprins, 800 porcins; 2.200.000 volailles et 6.000 équins.

Les abattoirs de Dakar de type industriel peuvent traiter jusqu'à 300 bovins, 600 petits ruminants et 100 porcins par rotation.

L'élevage extensif tend à disparaître, du fait de la rareté des pâturages, conséquence d'une urbanisation accélérée. Ainsi, la semi intensification, voire l'intensification des productions animales nécessitent la mise à la disposition du bétail, de quantités suffisantes de sous – produits agricoles et agro – industriels, à des prix acceptables.

B.1 LES DIFFERENTES FILIERES ET LEURS CONTRAINTES

B.1.1 FILIERE AVICULTURE

Son essor a été considérable au cours de la décennie précédente et le développement décisif a été réellement constaté à partir de 1999, année de désengagement de l'Etat, des activités de production du Centre National d'Aviculture de Mbaou dont la privatisation a donné naissance à l'actuel Complexe Avicole de Mbaou. Les effectifs sont estimés à environ sept (7) millions de sujets en 2000.

Les unités modernes assurent l'essentiel de la production avicole de Dakar (au moins de 40 % de la production nationale de volailles soit une production annuelle d'environ 6 000 tonnes). La filière avicole connaît maintes contraintes parmi lesquelles :

- l'alimentation ;
- le coût prohibitif des intrants sanitaires ;
- la formation des aviculteurs ;
- l'absence d'une réglementation permettant le contrôle de qualité des aliments et celui des poussins ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'équipements de production et de transformation, au crédit ;
- les circuits de commercialisation insuffisamment organisés.

B.1.2 FILIERE LAIT

La production laitière reste faible, stagnante et fortement auto consommée. On retiendra quatre principales contraintes :

- un faible potentiel génétique (1 à 3 litres par jour)
- un prélèvement élevé par les veaux (estimé à 50 % de la production)
- une forte autoconsommation (35 à 60 % et jusqu'à 80 % de la quantité)
- une production saisonnière (offre plus élevée en hivernage et durant les mois qui suivent).

B.1.3 FILIERE EQUINE

Les élevages de chevaux de race sont enregistrés dans la zone des niayes avec des races améliorés, importés et de haute valeur génétique.

La Traction hippomobile est importante dans les départements de Rufisque, Pikine, Guédiawaye et dans une moindre mesure dans le département de Dakar. Force est de constater que la traction hippomobile est inadaptée en milieu urbain. Cependant elle sert aussi pour le transport de marchandises et d'ordures ménagères. Seul 5 % des chevaux sont considérés comme des chevaux de course.

B.1.4 AUTRES FILIERES

Il s'agit de l'apiculture, de la cuniculture et de la filière porcine qui ne sont pas bien développées dans la région de Dakar. Le développement de la filière porcine est limité par la forte proportion de musulmans dans la région.

C / PECHE

La pêche reste le premier secteur de l'économie nationale. Le seul secteur de la pêche artisanale a créé environ 50.000 emplois directs et plus de 150.000 emplois indirects dans la région.

Les mises à terre sont passées de 22.974 tonnes / an à 33.584 tonnes par an durant la période 1995-1998, soit une valeur commerciale estimée à 13 milliards de FCFA. Quand à la pêche industrielle, elle débarque environ 88.000 tonnes / an.

Le secteur connaît quelques difficultés du fait :

- d'un espace maritime devenu trop étroit à cause de l'accroissement de l'armement;
 - l'absence de politique de contingentement de la ressources (repos biologiques);
 - les changements climatiques qui affectent de plus en plus le milieu marin;
 - les rejets des eaux usées et des déchets industriels et ménagers (canaux d'évacuation, Port de Dakar, SERAS, SOTIBA etc...);
 - les problèmes liés au renouvellement des embarcations pour la pêche artisanale
- le faible niveau d'équipement des pirogues en matériel de sécurité (gilets de sauvetage, moyens de navigation et de communication, extincteurs...).

C.1 – FACTEURS DE PRODUCTION

C.1.1 – Facteur humain

La pêche maritime procure chaque année des emplois directs et indirects évalués à plus de 600 000 emplois dont les 2/3 dans la production et la transformation artisanale et plus de 80 % évoluant au niveau de la pêche artisanale.

C.1.2 – Equipements et mode d'exploitation de la pêche

Les équipements de pêche ont connu une évolution tant pour la pêche artisanale que pour la pêche industrielle.

- Pour la pêche artisanale, le parc piroguiers national de 2 038 pirogues en 1996 et 2 187 en 1997, il est passé à 2 271 pirogues en 2001 et 2 922 pirogues en 2002 (dernier recensement). Les cordiers ne sont plus en activité depuis 1991.
- Pour la pêche industrielle les équipements sont essentiellement constitués de navires chalutiers, de Thoniers et de Sardiniers. Le mode d'organisation reste les GIE. Cependant 66 sociétés agréées par l'union européenne opèrent dans le secteur.

Répartition des équipements par type d'exploitation de la pêche maritime

ANNEE	Chalutiers		Thoniers		Sardiniers	GIE	
	Sénégalais	Etrangers	Sénégalais	Etrangers	Sénégalais	Nbre	membre
1994	-	-	-	-	-	-	-
1995	-	-	-	-	-	-	-
1996	-	-	-	-	4	468	14 951
1997	0	0	11	2	4	481	15 146
1998	61	169	38	3	4	495	15 356
1999	65	165	31	5	4	509	15 566
2000	40	177	23	6	4	535	15 956
2001	40	199	24	2	4	542	16 061
2002	0	166	0	2	4	576	16 571
2003	-	113			4	588	16 841
2004	-	127					

NB : les statistiques des années 1994, 1995, 1996 ne sont pas disponibles

C.2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Les ressources halieutiques présentes sur la façade maritime du Sénégal et exploitables par les flottilles artisanales et industrielles sont diversifiées.

La pêche artisanale se développe parallèlement au niveau des villages traditionnels de Dakar (Ngor, Ouakam, Yoff, Hann, Thiaroye) et de la petite côte (Rufisque, Bargny, Yène). Les captures moyennes débarquées durant les dix dernières années pour la pêche artisanale n'ont pas connu de variation significative et tournent autour de 31 700 tonnes pour une valeur commerciale estimée à 14,1 milliards.

Pour la pêche industrielle, la situation se présente comme suit :

- Chalutiers : 201 navires en moyenne pour une production annuelle de 48 457 tonnes correspondant à une valeur commerciale estimée à 37,22 milliards.
- Thoniers : 20 thoniers en moyenne pour une production annuelle de 25 334 tonnes correspondant à une valeur commerciale estimée à 13,333 milliards.
- Sardiniers : 4 sardiniers en moyenne pour une production annuelle de 4 724 tonnes correspondant à une valeur commerciale estimée à 365 338 000 F CFA.

La pêche est devenue, depuis quelques années, l'un des secteurs les plus performants de l'économie régionale et nationale. Plus de 100 000 tonnes de poisson en moyenne sont débarquées chaque année dont près de 80 % destinés à la production industrielle. La production est essentiellement tournée vers l'exportation.

La contribution du sous secteur de la pêche dans l'alimentation des populations dakaroises est de plus en plus importante, avec une couverture de plus de 75 % des besoins en protéines animales à des prix relativement bas. La consommation per capita se situe environ 43 kg au niveau de la région de Dakar contre une moyenne de 26 kg pour l'ensemble

du pays. A Dakar, le rapport entre le prix des petits pélagiques côtiers (sardinelles, chinchards, etc...) et celui de la viande varie de 1 à 10.

La transformation artisanale a favorisé l'émergence de plusieurs groupements de femmes appuyés par des projets de développement.

La préservation des ressources halieutiques et la santé des consommateurs sont menacées à cause d'une part de certaines méthodes de pêches prohibées utilisées (Pêche à l'explosif, capture des espèces immatures) et d'autre part du système de transformation des produits (fumure de poisson).

La loi portant code de la pêche tente de lutter contre toutes ces formes préjudiciables à la pérennisation de la ressource avec le concours de projet de surveillance côtière (PSPS).

Composition des Captures dans la région de Dakar (en tonnes)

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004	%
POISSONS	28 406	33 225	33 267	36 812	NR	
MOLLUSQUES	850	698	1 694	3 475	NR	
CRUSTACES	7	8	14	85	NR	
ENSEMBLE	29 263	33 931	34 975	40 372	38 670	100

Source : Service Régional des Pêches

Répartition de la Production (en 1 000 tonnes) dans la région de Dakar

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004	%
Marchés locaux	11 218	14 280	8 385	8 822	8 186	21,1 %
Maréyage	7 028	5 180	13 495	14 731	15 890	41,1 %
Transformation Artisanale	4 199	1 942	3 107	5 703	7 100	18,4 %
Trans. industrielle / Export	6 818	12 529	9 988	11 114	7 494	19,4 %
TOTAL	29 262	33 929	34 975	40 372	38 670	100

VCE (en 1000 F CFA)	10 413 400	12 732 362	16 571 830	17 932 730	23 730 464	
----------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--

Source : Service Régional des Pêches

Production (en 1 000 tonnes) par Départements dans la région de Dakar

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004	%
Dakar	15 298	21 048	26 854	27 534	24 120	62,4 %
Pikine / Guédiawaye	460	485	470	1 124	1 157	3 %
Rufisque	13 504	12 396	7 651	11 714	13 393	34,6 %
Ensemble	29 262	33 929	34 975	40 372	38 670	100

Source : Service Régional des Pêches

Production de la pêche artisanale à Dakar

ANNEES	Mise en terre		Mareyage (1 000T)	Consommation locale (1 000T)	Transformé (1 000T)
	Tonnes	1000 FCFA			
1996	31 440	10 105 104	9 156	16 188	6 096
1997	32 440	10 105 104	10 540	8 540	5 684
1998	30 326	21 238 110	14 929	5 781	1 863
1999	29 687	9 907 739	8 147	12 118	1 738
2000	29 269	12 732 362	7 028	11 217	4 199
2001	33 929	16 571 830	5 180	14 280	1 942
2002	34 976	17 932 730	13 495	8 385	3 107
2003	40 372	23 730 464	14 731	8 823	2 497
2004	38 670	23 403 048	15 890	8 186	3 180

Source : Service Régional de la Pêche

Composition des débarquements de la pêche artisanale (tonnes) à Dakar

ANNEE	Poissons	Mollusques	Crustacés
1996	30 199	1 202	39
1997	46 819	1 806	25
1998	28 591	1 725	10
1999	22 558	7 109	20
2000	28 406	850	07
2001	33 225	698	08
2002	33 267	1 694	14
2003	36 810	3 475	85
2004	NR	NR	NR

Source : Service Régional de la Pêche

Evolution de la production de la pêche industrielle

Chalutiers basés à Dakar

ANNEE	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Sénégalais	225	220	260	228	220	155	142	201
Tonnes	52 611	63 160	47 445	56 333	37 944	43 689	43 014	48 457
VCE (million f cfa)	23 000	47 000	50 000	52 000	37 000	37 000	39 000	37 222

NB : Il s'agit de chalutiers sénégalais en activité dans la zone Economique Exclusive (ZEE).

VCE : Valeur Commerciale Estimée

Thoniers basés à Dakar

ANNEE	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Navires	1	13	41	36	29	26	30	20
Tonnes	28 392	27 616	28 899	20 623	12 816	18 289	17 872	25 334
VCE (million)	24 000	11 000	19 000	8 000	16 000	11 000	10 000	13 333

Sardiniers basés à Dakar

ANNEE	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Navires	6	4	4	4	5	4	4	4
Tonnes	7 785	9 523	7 428	4 368	1 377	1 688	1 472	4 724
VCE en 1000 f	50 000	107 435	783 608	470 000	160 000	201 000	120 000	365 368

RESULTATS GENERAUX PAR MOIS – 2004 / REGION DE DAKAR

	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	TOT 2004
Mises à terre (KG)													
Dakar	2 985 000	1 880 250	1 666 950	1 778 950	1 982 500	2 717 450	2 129 550	1 690 850	1 587 100	1 418 260	1 470 220	2 812 940	24 120 020
Pikine/Guédiawaye	79 520	67 693	86 071	99 950	95 500	128 340	116 850	110 900	118 250	76 400	99 250	77 800	1 156 524
Rufisque	1 203 710	1 222 050	1 010 490	777 100	1 508 680	1 583 080	1 472 250	812 820	855 350	1 019 055	750 450	1 178 350	13 393 385
Total Région	4 268 230	3 169 993	2 763 511	2 656 000	3 586 680	4 428 870	3 718 650	2 614 570	2 560 700	2 513 715	2 319 920	4 069 090	38 669 929
Valeur Commerciale Estimée													
Valeur Commerciale Estimée	2 356 413 350	1 827 428 500	1 647 407 800	1 675 027 500	1 696 431 500	2 132 277 500	2 453 915 000	1 931 145 000	1 681 685 000	1 246 393 000	1 548 680 250	3 206 244 000	23 403 048 400
Consom. Locale	892 300	688 335	448 400	729 900	1 017 400	904 760	811 550	538 950	402 200	477 210	639 880	634 630	8 185 515
Mareyage	1 858 880	1 172 350	1 109 650	1 123 400	1 198 630	1 869 810	1 393 750	944 020	946 650	1 034 355	884 200	2 353 900	15 889 595
Res. Trans. Indus.	859 250	583 108	587 300	557 300	492 700	654 600	708 000	721 500	737 400	538 300	489 890	564 610	7 493 958
Res. Trans. Artisa.	657 800	726 200	618 161	245 400	877 950	999 700	805 350	410 100	474 450	463 850	305 950	515 950	7 100 861
Transformation Artisanale													
Dakar	24 950	17 250	9 350	9 650	35 100	43 250	35 150	9 050	7 100	6 660	9 430	24 530	231 470
Pikine / Guédiawaye	48 995	61 755	64 530	50 400	59 180	68 480	59 250	134 750	133 600	53 555	52 750	62 700	849 945
Rufisque	189 850	219 550	187 930	59 250	244 750	275 750	291 650	115 400	139 450	142 250	88 150	144 150	2 098 130
Total Région	263 795	298 555	261 810	119 300	339 030	387 480	386 050	259 200	280 150	202 465	150 330	231 380	3 179 545
Valeur Commerciale Estimée													
Valeur Commerciale Estimée	80 970 756	94 399 000	95 240 000	75 220 000	120 593 500	164 630 000	137 347 500	77 665 750	82 224 000	81 025 000	72 847 500	108 787 200	1 190 950 206
Consom. Locale	46 090	61 020	106 545	30 500	137 330	163 400	149 600	82 050	83 200	64 295	42 330	95 300	1 061 660
Expédition Régions	157 205	139 655	96 535	59 000	76 320	100 980	158 800	135 000	42 950	76 900	79 900	90 900	1 214 145
Expédition extérieur	60 500	97 880	58 730	29 800	125 380	123 100	77 650	42 150	154 000	61 270	28 100	45 180	903 740
Carburant consommé													
Carburant consommé	1 030 694	1 540 411	940 629	885 119	934 279	1 069 178	845 575	786 005	772 000	793 703	743 000	814 100	11 154 693
Valeur commerciale	292 717 096	456 685 540	282 042 555	289 433 913	311 737 371	383 834 902	303 561 425	278 245 770	266 340 000	280 970 862	263 022 000	288 191 400	3 696 782 834
Armement actif													
Pirogue Locale	2 394	2 556	2 570	3 050	3 181	2 544	2 148	2 020	2 119	2 598	2 698	2 732	
Pirogue saisonnière	313	550	182	328	256	972	919	317	881	845	920	1 020	
TOTAL	2 707	3 106	2 752	3 378	3 437	3 516	3 067	2 337	3 000	3 443	3 618	3 752	

Source : Service Régional de la Pêche de Dakar

TRANSFORMATION ARTISANALE : REGION DE DAKAR

Volume frais : 755 535 kg

Volume sec : 263 795 kg

Valeur Commerciale Estimée (VCE) : 74 770 750 Frs CFA

Produits	Guedj		Kétiakh		Tambadiang		Métorah		Yet-Touffa		Salé séché		Ailerons	
	Quantité		Quantité		Quantité		Quantité		Quantité		Quantité		Quantité	
	Traitée	Finie	Traitée	Finie	Traitée	Finie	Traitée	Finie	Traitée	Finie	Traitée	Finie	Traitée	Finie
DAKAR	4 950	1 850	45 900	15 300	6 000	2 000	15 000	5 000	150	50	2 250	750		
V.C.E.		1 460 000		2 825 000		3 600 000		10 000 000		20000		750 000		
PIKINE / GUE	89933	40 470	13213	4 660	5911	2 660			2678	1205				
V.C.E.		20 235 000		1 482 000		665 000				602 500				
RUFISQUE	4 650	1 550	334 650	111 550	219 300	73100			1 950	650	9 000	3 000		
V.C.E.		1 495 000		11 121 250		15 770 000				545 000		4 200 000		
TOTAL	99 533	43 870	393 763	131 510	231 211	77 760	15 000	5 000	4778	1 905	11 250	3 750	0	

D / EAUX et FORETS

Les formations végétales rencontrées dans la région de Dakar comprennent des espaces verts urbains, des forêts urbaines et périurbaines, des vergers et divers arbres remarquables maintenus dans les villes et villages qui sont caractéristiques des paysages périurbains et ruraux.

Les espaces verts sont composés de jardins privés, de jardins botaniques, de pépinières et de plantations d'ombrage et d'alignement.

Les forêts urbaines et périurbaines sont constituées par les forêts classées urbaines et les forêts des collectivités, les réserves forestières, les parcs, les périmètres de reboisement et les Niayes etc... Les arbres urbains et périurbains, isolés ou continus, comprennent des arbres remarquables souvent maintenus en raison de leur architecture particulière et leurs fonctions historiques ou culturelles.

Ces peuplements, naturels ou artificiels, peuvent aussi être classés suivant des critères répondant à leurs fonctions, à leur emplacement, aux types d'exploitation dont elles sont soumises.

Dans la région de Dakar le domaine forestier est composé de deux zones distinctes : une zone protégée et une zone classée.

D.1 - Situation du Domaine Classé

L'état des forêts classées se caractérise par une dégradation parfois avancée due aux effets conjugués des actions anthropiques et de l'instabilité du climat. Parmi ces causes nous pouvons notamment citer :

- La forte pression démographique liée à l'urbanisation effrénée.
- Les défrichements dus à la recherche de terres fertiles, facilités par la disparition des bornes et des panneaux de signalisation.
- L'exploitation des carrières et mines.
- Les coupes fréquentes causées par l'extension, l'entretien et la modernisation des réseaux électriques, téléphoniques, des canalisations.

Les forêts classées sont au nombre de huit (08) ainsi réparties .

1 Forêt classée des corniches.

D'une superficie de 100 ha, elle part de la baie de Koussoum au Cap Manuel et du Cap Manuel à l'Anse Bernard jusqu'à la jetée de Gorée. Elle est agressée par les constructions et équipements divers. Elle est couverte par un peuplement naturel et un peuplement artificiel composés essentiellement de Prosopis, d'Eucalyptus et de filao. Elle demeure inconnue de la grande majorité de la population et l'état sanitaire des peuplements est très peu satisfaisant.

2 Parc Forestier de Hann.

D'une superficie de 60 ha, elle est composée de peuplements vieillissant. Beaucoup d'espèces constituant son carré botanique ont aujourd'hui disparu. Elle abrite la Direction des Eaux et Forêts, le Parc Forestier et Zoologique, l'Inspection régionale des Eaux et Forêts de Dakar et le Poney Club.

Présentement, le Parc Forestier et Zoologique est en plein réhabilitation grâce aux actions conjuguées du gouvernement et des partenaires. Cette réhabilitation comprenant entre autres :

- la réfection des différents locaux sis dans le Parc (bâtiments administratifs, logements des fonctionnaires)

- l'amélioration de la composante floristique du carré botanique
- l'équipement des airs de jeux

3 Forêt Classée de Mbao.

D'une superficie de 771 ha, elle est principalement couverte par des plantations d'anacardiens, d'Eucalyptus et de Filao. Elle subit des agressions de toutes sortes ; coupes frauduleuses, dépôt d'ordures et de gravats, empiétements divers. Elle fait l'objet d'un projet d'aménagement intégré à l'étude. La construction d'un mur de protection en ciment est entrain de suivre son cours.

4 Forêt Classée de Sébikotane.

Elle couvre une superficie de 520 ha et constitue la limite Sud de la région de Thiès. Elle est principalement peuplée de *Cassia siamea* mais on y trouve également des espèces telles que *Eucalyptus*, *Caïlcédrat*, *Neem*, *Acacia seyal* et *Acacia ataxantha*. C'est une forêt très dégradée.

5 Forêt Classée de Denis Youssouf.

Elle couvre une superficie de 268 ha dont les 200 ha avaient fait l'objet de contrats de culture qui sont par la suite résiliés pour non respect des clauses prédéfinies. Elle renferme des plantations d'*Eucalyptus*, de *Filao* et de *Terminalia mantali*.

6 La Réserve Botanique de Noflaye.

Elle couvre 16,9 ha et constitue un sanctuaire botanique recelant plusieurs espèces forestières dont des guinéennes et subguinéennes que l'on rencontre dans le Sud du pays. Elle fait l'objet d'un contrat avec le village des tortues portant sur 05 ha. Entièrement clôturée avec du grillage de type "Ferlo"

7 Périmètre de reboisement (fixation des dunes).

Il s'étend de Guédiawaye à Kayar et couvre une superficie de 2 181 ha dont 681 ha sur les dunes de Malicka et 1500 ha sur les dunes du Lac Retba où Lac Rose. L'espèce plantée est principalement composée de *Filao*. C'est une forêt menacée par les coupes clandestines et le vieillissement de ses peuplements. Une étude est entrain d'être menée par le PAEP pour concevoir un plan d'aménagement.

D.2. Situation du Domaine Protégé

Il est constitué de forêts naturelles situées dans les zones de terroir, dans les zones urbaines, les jachères, les parcs à espèces remarquables, etc....

Les forêts naturelles comprennent entre autres les boisements des mamelles, des villages traditionnels de Ngor et Yoff, de la SONES près de Hann, de Grand Yoff, de Bargny et des communautés rurales de Yenne et Sangalkam.

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR - 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

Les parcs à Baobab de la zone de Bargny – Diamniadio marquent fort bien le paysage et constituent des indicateurs de Sols calcaires où la culture du Sorgho est bien adaptée.

Les jachères situées pour la plupart dans les zones rurales sont réservées aux cultures mais servent aussi de parcours au bétail.

Les forêts naturelles et les jachères de même que les Niayes sont menacées par les populations locales pour leurs utilisations allant de l'habitation, à l'exploitation irraisonnée à des fins agricoles, pastorales, touristiques, etc...

Les boisements naturels des mamelles sont fortement dégradés ouvrant ainsi la voie à une forte érosion. La forêt de Ngor n'échappe pas au déboisement et aux empiètements tandis que celle de Yoff (île de Yoff) est en voie d'être classée patrimoine communautaire en vue de sa sauvegarde.

D.3. Diagnostic

La dégradation du couvert forestier de la région est liée à beaucoup de facteurs parmi lesquels on peut noter :

- Les empiètements pour la construction de nouvelles cités suite à l'accroissement de la population de la région ;
- Les prélèvements anarchiques de sable qui engendrent des déchaussements et la chute des arbres et/ou arbustes
- Les défrichements importants de parcelles pour l'installation et l'extension des champs de culture ;
- Les coupes clandestines et la divagation des animaux
- L'insuffisance de la surveillance liée au déficit de personnel
- La faiblesse des précipitations
- Le vieillissement des peuplements
- La remontée de la langue salée
- Les disparitions des bornes et des panneaux de signalisation. Compte tenu de la réduction des superficies classées due à ces facteurs, une restructuration du domaine classé s'avère nécessaire pour avoir des données plus fiables sur le domaine forestier.

D.4. Statistiques des Forêts

• DEPARTEMENT DE DAKAR

Massif	Arrêté de classement	Superficie (ha)	localisation
Corniche Dakar	2614 du 27-07-43	100	Dakar corniche
Parc Forestier	3042 du 29.08.47	80	Hann Dakar
TOTAL		180	

• DEPARTEMENTS DE PIKINE ET GUEDEAWAYE

MASSIF	ARRETE DE CLASSEMENT	SUPERFICIE (ha)	LOCALISATION
Fixation dunes	0568 du 01 – 01 – 50	681	Malicka
Périmètre de reboisement	0972 du 07 – 06 – 40	771	Mbao
TOTAL		1452	

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

- **DEPARTEMENT DE RUFISQUE**

MASSIF	ARRETE DE CLASSEMENT	SUPERFICIE (ha)	LOCALISATION
Forêts de Sébikotane	0370 du 01-02-50	520	Frontière entre Thiès - Dakar
Fixation des dunes	4085 du 31-05-55	1500	Retba - lac Rose
Forêt Deny Youssouph	1287 du 02-04-46	268,5	Deny Youssouph
Réserve Botanique	4085 du 01-03-57	16,9	Noflaye
TOTAL		2305,4	

- **REGION DE DAKAR**

MASSIFS	ARRETE CLASSEMENT	SUPERFICIE (ha)	LOCALISATION
Corniche Dakar	2614 du 27-07-43	100	Dakar corniche
Parc Forestier	3042 du 29.08.47	80	Hann Dakar
Fixation dunes	0568 du 01 – 01 – 50	681	Malicka
Périmètre de reboisement	0972 du 07 – 06 – 40	771	Mbao
Forêts de Sébikotane	0370 du 01-02-50	520	Frontière entre Thiès et Dakar
Fixation des dunes	4085 du 31-05-55	1500	Retba - Lac Rose
Forêt Deny Youssouph	1287 du 02-04-46	268,5	Deny Youssouph
Réserve Botanique	4085 du 01-03-57	16,9	Noflaye
TOTAL		3937,4	

D.5. Sylviculture et Reboisement

Il convient de rappeler qu'au Sénégal, l'option politique de l'Etat en ce qui concerne la gestion des composantes environnementales privilégie le reboisement comme acte majeur dans le cadre de la stratégie de lutte contre la désertification et la pauvreté.

Ainsi, à Dakar l'IREF s'est attelée au cours de la CNR 2004 en étroite collaboration avec ses différents démembrés et partenaires à la réalisation de plusieurs opérations de reboisement qui se sont traduites par la création de multiples plantations d'axes routiers, de bois de villages, de bois d'écoles, de haies vives, de bois communautaires, de brise- vents, etc.

Nous tenons à préciser que dans ce vaste programme de reboisement visant essentiellement à intégrer et à renforcer la composante forestière dans les zones urbaines, les terroirs ruraux et espaces pastoraux, nous avons de manière soutenue privilégié l'approche de proximité dans le souci majeur d'asseoir une dynamique partenariale effective facteur déterminant de réussite pour de telles opérations. C'est fidèle à cette option jugée porteuse que nous avons pour la CNR 2004 poursuivi les opérations de «Dakar ville verte», ce programme de large envergure marqué par de vastes plantations d'axes routiers à travers les grandes avenues et artères de Dakar.

Il convient de préciser, s'agissant de l'objectif assigné à la région, les prévisions de production de plants et de réalisations physiques ci-dessous citées.

- Prévisions de production de plants :

La production régionale fixée à **7 126 000**, est répartie ainsi qu'il suit :

- Régie : **4 900 000** plants dont une production de **2 137 500** pour la régie de Mbao, **2 587 500** plants pour la pépinière de Hann et **175 000** plants à la pépinière des Parcs Forestier et Zoologique de Hann.
- Autres pépinières: (Individuelle, Privées, Comm / villageoises etc ...) : **2 226 000**.

- Réalisations physiques

Consécutivement aux objectifs précités, les réalisations qui suivent ont été fixées et sont déclinées suivant les composantes ci-dessous :

- Plantations massives : **220** ha dont **30** ha en régie
Plantations linéaires (haies vives, brise-vent, axes routiers, délimitation) :
118 km dont **15** km en régie.

1 / Information et sensibilisation

Les rencontres et les tournées ont constitué entre autres les stratégies ayant permis aux différents chefs de secteurs de la région de rappeler aux collectivités locales les missions phares du service et de redynamiser les mouvements de jeunesse pour une participation effective et de qualité de ces différents groupements.

En effet, 128 tournées, 13 réunions et 24 sessions de formation programmées pour l'année 2004 ont connu un taux d'exécution de 107% .Il convient de préciser que la quasi totalité de celles-ci va essentiellement dans le sens de l'exécution adéquate et efficace de la CNR 2004 dans la région de Dakar. Force est également de noter que cette dynamique d'échanges, de concertation et de dialogue soutenu a largement favorisé l'exécution de la CNR 2004 par ses effets et impacts déterminants.

2 / Exécution du Programme de Production de Plants

2.1 / Moyens de Production

Dans les pépinières en régie (Hann, Mbao, PFZH), les moyens de production ont été déterminants même si on admet que son renouvellement permettrait d'améliorer les résultats de la présente campagne Nationale de Reboisement.

2.2 / Production de Plants en Pépinière

Sur la production prévisionnelle annuelle de 7 126 000 plants, 7 477 581 plants ont été produits dont une participation réelle de 430 355 plants des partenaires comprenant entre autres l'Union Nationale des Coopératives d' Exploitants Forestiers du Sénégal (UNCEFS), les groupements de promotion féminine et d'autres acteurs individuels.

L'on note également dans les départements de la région la présence de pépinières privées, scolaires et villageoises / communautaires et aussi des individuels dont la production avoisine approximativement 2 995 682 plants.

TABLEAU RECAPITULATIF

ESPECES	Régie	Individuelle	Privée	Scolaire	Villa/Comm	Total
FORESTIERES						
Eucalyptus	907984	0	0	1561	529	853449
Prosopis	272665	0	0	709	1472	274846
Parkinsonia	36614	0	0	0	0	36614
Acacia mellifera	58760	0	0	0	0	58760
Albizia lebeck	200	0	0	0	0	200
Khaya senegalensis	22898	0	0	0	0	22898
Peltophorum ferru	123935	0	51	0	0	123986
Gmelina arborea	87422	1664	304	0	0	79390
Casuarina	938652	0	0	230	0	938882
Azadirachta indica	1000	0	0	0	0	1000
Moringa oleifera	18067	0	0	0	0	18067
Cassia siamea	5144	0	0	0	0	5144
Leucaena leuco	48807	0	0	0	119	48926
Meulaleuca	43750	0	0	0	0	43750
Samanea saman	5450	0	0	0	0	5450
Sclerocarya birrea	57	0	0	0	0	57
Cordila pinnata	722	0	0	0	0	722
Ceiba pentandra	3304	0	0	0	0	3304
Acacia holo	31801	0	0	0	0	31801
Autres	7727	0	246	0	0	7973
Sous/Total	2604959	1664	601	2500	2120	2611844
FORESTIERES/ FRUITIERES						
Badamier	88467	1305	295	0	0	90067
Anacardium occident	39864	0	0	0	0	39864
Zyziphus mauritiana	4598	0	0	0	0	4598
Cérisier	18265	536	1537	0	0	20338
SOUS/TOTAL	151194	1841	1832	0	0	154867
FRUITIERES						
Citronniers	79095	10200	3910	0	972	94177
Papayers	9550	0	35500	0	0	45050
Orangers	3391	0	170	0	0	3561
Mandarine	500	0	123	0	0	623
Manguiers	51806	531	88670	0	16908	157915
Grenadier	1350	0	0	0	0	1350
Goyaviers	34821	10000	0	0	0	44821
Dattiers	700	0	0	0	0	700
Sapotilliers	3310	0	21095	0	0	19405
Corossolliers	1573	0	13016	0	0	14589
Pomme cannelle	610	0	972	0	0	1582
Pomelo	500	0	0	0	0	500
Cocotier	0	0	207	0	0	207
Pamplemousse	0	0	228	0	0	228
Autres	2066	0	30277	0	0	32343
SOUS/TOTAL	189272	20731	179168	0	17880	407051
ORNEMENTALES						
Terminalia mantaly	313227	0	166	0	0	313393
Cordia sp	357377	0	95	0	0	362377
Hura crepitens	2764	21	9500	0	0	12285
Delonix regia	107817	0	5103	0	0	112920
Bordures	38397	0	0	0	0	38397
Bougavillers	9835	687	186800	0	0	197322
Coloïs	8849	0	0	0	0	8849

Hibiscus	20894	4300	283309	0	0	308503
Aralia	26133	236	172200	0	0	198569
Orgueil de chine	2501	0	0	0	0	2501
Laurier rose	3937	0	0	0	0	3937
Général Doddj	5816	0	0	0	0	5816
Amarante	91675	3664	105943	0	0	201282
Aphelandra	2568	0	0	0	0	2568
Acalypha	41439	6157	118811	0	0	166407
Jatropha	3313	2313	16863	0	0	22489
Troën	272082	12650	165383	0	0	450115
Tecoma	3943	0	0	0	0	3943
Araucaria	0	79	197805	0	0	197884
Vervene	4774	0	0	0	0	4774
Rampante	18760	0	0	0	0	18760
Rosier	0	853	17555	0	0	18408
Croton	0	2654	10934	0	0	13588
Ficus	0	0	288744	0	0	288744
Oreille d'éléphant	0	0	13816	0	0	13816
Palmier	0	0	309600	0	0	309600
Arbre du voyageur	0	0	1744	0	0	1744
Fougere	0	0	3941	0	0	3941
Pétéronia	0	0	1851	0	0	1851
Philodendron	0	0	56757	0	0	56757
Anglonema	0	0	51439	0	0	51439
Djethembacha	0	0	106547	0	0	106547
Sapin	0	0	1918	0	0	1918
Spaciphileum	0	0	179515	0	0	179515
Antrium	0	0	700	0	0	700
Chefelera	0	0	148428	0	0	148428
Baobab du chacal	0	0	27003	0	0	27003
Yuca	0	0	223045	0	0	223045
Driss	0	0	1094	0	0	1094
Arome	0	0	106	0	0	106
Cordeline	0	0	2749	0	0	2749
Beconia	0	0	142	0	0	142
Gaïc	0	0	246	0	0	246
Autres	38023	0	121229	0	0	159252
Sous / Total	1374124	33614	2831081	0	0	4243724
TOTAL GENERAL	4421549	37850	2995682	2500	20000	7477581

Tableau récapitulatif de la production de plants par type de pépinière

Types de Pépinières	Quantité Prévue	Quantités Produites	% de réalisation
Régie	03 / 4 900 000	03 / 4 421549	90,23
Individuelles	22 / 31 000	15 / 37850	12,5
Privées	300 / 1 800 000	310 / 2 995682	166,42
Villageoises/communautaires	3 / 30 000	04 / 20 000	66,66
Scolaires	15 / 86 000	05 / 2 500	2,9
Total	343 / 7 126 000	337 / 7 477581	104,93

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR - 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI - villa 7944 - Terminus P9 - Téléphone 646 95 20

A Rufisque, tout comme à Pikine et Guédiawaye, la production de plants est assurée également en dehors des pépinières en régie par les pépinières villageoises, communautaires, scolaires, privées et individuelles. Les fleuristes dont le recensement n'est pas exhaustif contribuent également pour une large part à la production totale dont les espèces florales y représentent un fort ratio.

2.3 / Analyse de la Production de Plants

La production de plants pour la CNR 2004 chiffrée à 7.477581 est constituée de 4.421549 plants produits en régie et de 2.995 682 plants assurés par les autres partenaires du service.

Il convient de souligner que l'expérience du personnel d'appui essentiellement constitué de pépiniéristes, dans sa globalité (personnel temporaire et personnel permanent), a permis de limiter considérablement les pertes de plants à 4% (soit 285. 100 plants).

En effet, précisons que ses pertes ont des origines diverses dont notamment la qualité des semences, la non disponibilité des produits phytosanitaires au moment opportun, la manutention pour la satisfaction de la forte demande des différents acteurs composés essentiellement d'individuels.

Outres les besoins de plants pour les plantations en régie (enrichissement, axes routiers, haie – vives, etc...), la production de plants a aussi pour vocation de satisfaire la demande des populations en plants dont la cession est toujours gratuite. Dans l'optique de disposer des données statistiques, en plus d'un registre recelant le nom du demandeur, son adresse et la quantité de plants octroyée, l'enlèvement des plants se fait sur la base d'un bon dûment rempli et délivré soit par l'IREF, soit par les chefs des secteurs ou le responsable de la division régionale de reboisement.

Dans le cadre de l'organisation interne instaurée à des fins d'efficacité et d'efficience au sein de l'Inspection régionale, un quota est attribué à chaque chef de secteur avant le démarrage officiel de la campagne de reboisement, quota correspondant approximativement à ses besoins pour satisfaire les nombreuses demandes.

Le tableau suivant donne la situation de la distribution de plants dans la région de Dakar au niveau uniquement des pépinières en Régie, la distribution au niveau des autres pépinières n'étant pas sous le contrôle de l'IREF, donc difficilement maîtrisable.

PEPINIERE de MBAO

ESPECES	PRODUCTION	DISTRIBUTION	RELIQUAT
ESPECES FORESTIERES			
Eucalyptus	587000	574075	12925
Prosopis	33000	24000	9000
Parkinsonia	26000	21800	4200
Acacia mellifera	56000	38200	17800
Albizzia lebbeck	200	200	0
Khaya senegalensis	6500	6340	160
Peltophorum ferrugineum	8000	8000	0
Gmelina arborea	71950	67661	4289
Casuarina	599075	573925	25150
Azadirachta indica	1000	1000	0
Moringa oleifera	7650	6270	1380
Cassia siamea	500	500	0
Leucaena leuco	37500	32700	4800
Meulaleuca	38750	30750	8000
Sous/Total	1473125	1336346	87704

FORESTIERES-FRUITIERES			
Badamier	3200	3200	0
Anacardium occident	27250	27250	0
Zyziphus mauritiana	3600	3600	0
Cérisier	8500	8500	0
Sous/Total	42550	42550	0
FRUITIERES			
Citronniers	85925	69925	16000
Papayers	6781	6781	0
Orangers	500	500	0
Mandarine	500	500	0
Manguiers	45050	45050	0
Grenadier	1350	1350	0
Goyaviers	20000	13510	6490
Dattiers	700	700	0
Sapotilliers	2580	2580	0
Corossoliers	700	700	0
Pomme cannelle	610	610	0
Pomelo	500	500	0
SOUS/TOTAL	146536	142706	3830
ORNEMENTALES			
Terminalia mantalis	10800	10250	550
Cordia sp	72700	62680	10020
Hura crepitens	500	500	0
Delonix regia	35300	34225	1075
Sous/Total	119300	107655	11645
TOTAL GENERAL	1922826	1629257	293569

PEPINIERE DE HANN

ESPECES	PRODUCTION	DISTRIBUTION	RELIQUAT
FORESTIERES			
Eucalyptus	307702	261663	46039
Filao	307350	162392	144958
Prosopis	228483	177244	51239
Parkinsonia	15614	5424	10190
Acacia melifera	14760	6600	8160
Khaya senegalensis	16398	9793	6605
Peltophorum ferruga	115935	105892	9043
Gmelina arborea	5472	618	4854
Samanea saman	5450	3275	2175
Sclerocarya birrea	57	57	0
Cordila pinata	722	100	622
Ceiba pentandra	3304	1106	2198
Moringa oleifera	15417	8186	7231
Leucaena leucocephala	16307	5052	11255
Acacia holosericea	31801	28549	3252
Autres	7727	0	7727
Sous/Total	1092499	775951	280114
FORESTIERES-FRUITIERES			
Terminalia catapa	85267	75805	9462
Cerisier	9765	9765	0
Anacardium occidentale	12614	12614	0
Zyziphus mauritiana	998	0	998
Sous/Total	108644	98184	10460

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR - 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI - villa 7944 - Terminus P9 - Téléphone 646 95 20

FRUITIERES			
Citrus lemon	8170	7364	806
Psidium guajava	18481	17706	775
Carica papaya	2769	2769	0
Orangers	2891	2586	305
Manguiers	6756	3856	2900
Sapotillers	730	730	0
Corossoliers	873	873	0
Autres	2066	2066	0
Sous/Total	42736	37950	4786
ORNEMENTALES			
Terminalia mantalis	302427	223953	78474
Cordia sebastiana	289677	227885	61792
Hura crepitans	2264	1869	395
Delonix regia	72517	38020	34497
Bordures	33397	24277	9120
Bougainviller	9835	2126	7709
Cassia siamea	4644	1753	2891
Coloïs	8849	5148	3701
Hibiscus	20894	2971	17923
Alaria	24133	11889	12244
Orgueil de chine	2501	2365	136
Laurier rose	3937	2473	1464
Général doddj	5816	4791	1025
Amaranthe	89675	52124	37551
Aphelandra	2568	2428	140
Acalypha	40815	22419	18396
Jatropha astata	3313	3132	181
Troën	272082	201408	70674
Tecoma	3943	3504	439
Vervéne	4774	4515	259
Rampantes	18760	16658	2102
Autres	38023	17821	20202
Sous/Total	1254844	873529	361315
TOTAL GENERAL	2498723	1785614	713109

3 / Les Réalisations Physiques

3.1 / Célébration de la journée nationale de l'arbre

Il est utile de noter à titre de rappel que la campagne nationale de reboisement 2004 est marquée par une pluviométrie assez bonne. En effet, les quantités de pluie enregistrées sont dans l'ensemble satisfaisantes, la répartition spatio-temporelle également correcte dans son ensemble dans la région de Dakar.

S'agissant de la célébration de la journée de l'arbre, force est de noter qu'elle a connu une adhésion totale de la part des populations, des mouvements associatifs, de groupements de promotion féminine, des écoles et des individuels .

L'arbre parrain pour la présente CNR 2004 est le *Moringa oleifera* lam plus connu sous le nom « Nébéday » a été choisi sur le plan national. Cette journée a été présidée par le Ministre de l'Équipement, des Infrastructures et des Transports et a été **célébrée le 26 Juillet 2004 à l'hippodrome Tanor Anta Mbakhar de Rufisque**. La journée a vu la participation du Préfet, du Maire de Rufisque, des Partenaires, de l'IREF, et du Chef de Secteur de Rufisque. Elle a été aussi un fort moment de sensibilisation et de communication avec les populations, les représentants des collectivités locales et tous les autres partenaires au développement.

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

- Le choix du *Moringa oleifera* a été guidé par les vertus de cette plante dont notamment :
- Sa bonne répartition dans les régions tropicales
 - Sa croissance rapide
 - Sa facilité dans la multiplication
 - Son utilisation dans la pharmacopée, l'alimentation et dans l'hygiène.

On peut signaler qu'au niveau régional le *Leucaena leucocephala* a été choisi comme arbre parrain au regard de son utilisation tout azimut surtout dans la zone des Niayes.

3.2 / Les Réalisations physiques

Certaines actions phares de par leurs effets et leurs impacts, ont marqué la présente campagne de reboisement. Ils s'agit entre autres du programme « Dakar ville verte », de l'opération « PLANTOP 100 », de l'opération Bois d'école et forêt modèle, etc...

- **FORETS MODELES**

La forêt classée de Mbao a été ciblée dans le cadre de la présente campagne de reboisement pour servir de forêt modèle en ce concerne la région de Dakar. En effet le dit massif fait l'objet de nos jours d'une étude minutieuse pour un aménagement participatif de concert avec le Conseil Régional dans le cadre de la coopération décentralisée. C'est dans cette perspective que des opérations de regarnissage ont été conduites au cours de la campagne de reboisement 2004 ; un mur de protection est également érigé sur tout le périmètre de la forêt marquant ainsi les limites exactes de la forêt.

- **LE PROGRAMME « DAKAR VILLE VERTE »**

La continuité de ce programme initié par la Mairie de la ville en rapport avec le service des Eaux et Forêts a permis la mise en place de 51km de plantations linéaires et le suivi des anciennes réalisations. Sur instructions de Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, les actions ont été intensifiées dans la commune d'arrondissement des Parcelles Assainies qui présente le taux de boisement le plus faible du département de Dakar. Un accent particulier a été mis cette année sur la sensibilisation des populations pour une implication encore plus marquée dans le processus de suivi et d'entretien des plantations réalisées.

- **L'OPERATION « PLANTOP 100 »**

Cette opération consiste à fournir du petit matériel agricole (brouettes, arrosoirs, seaux, râtaux) et 100 plants aux populations de la communauté rurale de Sangalkam. Au-delà de l'action de planter, l'opération a permis de sensibiliser une bonne partie de la population du département de Rufisque.

- **OPERATION BOIS D'ECOLE.**

Le système de parrainage des écoles a été reconduit cette année et on peut noter un bon comportement des précédentes réalisations. Cela permet la création d'un bon cadre de vie et d'intéresser les enfants à la protection de l'environnement.

Département de Dakar

SITUATION DU REBOISEMENT ECOLES A LA DATE DU 30 SEPTEMBRE 2004

Commune d'arrondissement	Ecole	Année de réalisation	Nature de la réalisation	Espèces utilisées	Sup. ou long.	Nombre plants	Etat actuel
Plateau	Lycée Lamine GUEYE	2004	Haie vive Espaces verts	filao, Troyennes, amaranthe	180 m 140 m ²	600 270	Bon état
Biscuiterie	CEM Amadou TRAORE	2004	Haie basse	Acalypha, troyennes parkinsonia	103 m	475	Bon état
Grand Yoff	CEM Scat URBAM	2004	Haie vive basse Espaces verts	Filao, Eucalyptus Acalypha, Amaranthe	77 m 42 m ²	280 360	Bon état
Hann Bel-air	Ecole castor municipale	2004	Ombrage Haie vive	Gmelina, peltophorum, Filao, troyennes	- 86 m	42 190	Etat passable
Grand Yoff	Institut Ibrahima NIASS	2004	Brise vent	Eucalyptus	600 m	200	Etat moyen
Parcelles assainies	Ecole primaire Nord Foire	2004	Haie vive	Troyennes, Acalypha chinois	450 m	1400	Bon état
Grand Dakar	Ecole Taïba	2004	Brise vent Espaces verts	Eucalyptus, filao Amaranthe, Troyennes, Acalypha,	90 m 52 m ²	45 310	Très bon état
Medina	Ecole supérieure Polytechnique de Dakar	2004	Haie basse Espace vert Ombrage	Troyennes, Acalypha chinois, filao Amaranthe, coleus, croton rampantes Gmelina, Mantalis	457 m 275 m ² -	914 2480 20	Très bon état
Grand Dakar	Ecole Imam 1	2004	Espaces verts	Troyennes, Acalypha, Amaranthe	45 m ²	320	Bon état
Fass Colobane	Lycée KENNEDY	2004	Espaces Verts	Amaranthes, acalypha, Hibiscus, Troyennes	69 m ²	390	Bon état

DEPARTEMENT DE RUFISQUE

COMMUNAUTE S RURALES	Ecoles	Nature de la réalisation	Espèces utilisées	Nombre plants vivants	Taux de réussite
Sangalcam	Sangalcam I	Plantation d'ombrage	Flamboyant, T. mantali, Cordia, Eucalyptus	120	70%
Yène	Toubab dialaw	Plantation d'ombrage	Flamboyant, T mantalis, Cordia, Eucalyptus	150	76%
TOTAL				270	

DEPARTEMENT DE GUEDEAWAYE

Commune d'arrondissement	Ecoles	Nature de la réalisation	Espèces utilisées	Nombre plants	SuPerficies ou longueur	Etat actuel
Wakhinane nimzatt	Ecole 24	Plantation d'ombrage	Cordia, Flamboyant, Gmelina	53	270 m	100% de reprise
Sam Notaire	Case des « tout petit »	Plantation d'ombrage	Cordia, Filao, Gmelina, Sablier	46	230 m	Bon état avec 100% de reprise
	Ecole 20	Plantation d'ombrage	Cordia, Gmelina, Sablier	33	65 m	Bon état avec 100% de reprise
Golf	Ecole Golf Nord	Plantation d'ombrage	Cordia, Gmelina, Sablier, flamboyant	115	575 m	Bon état avec 100% de reprise
Total				247	1140 m	Bon état avec 100% de reprise

RECAPITULATIF DES REALISATIONS PHYSIQUES DE LA REGION

Type de plantation	Type de réalisations	Prévues	Réalisées	% d'exécution	Nbre de plants
Plantation massive	Enrichissement	30	0	0	0
	Bois de villages	20	50	250	82292
	Bois communautaire	0	4	0	800
	Individuelles		27	0	14250
	Vergers	170	116	68,23	116000
	Scolaires		8,5	0	5313
Sous total		220	205,5	93,41	218655
Plantation linéaire	Haie-vives	59	30,6	51,86	18250
	Brise-vent	18	24,4	135,55	23968
	Axe routier	41	52,745	128,64	6571
	Délimitation	0	0,735	0	368
Sous total		118	108,48	91,93	49157

3.3 / Analyse des réalisations physiques de la CNR 2004

IL convient de noter que la distribution annuelle s'élève à plus de 3 400 000 plants en moyenne pour toutes espèces confondues.

Le nombre de plants utilisé en plantation massive est estimé à 218 655 et celui utilisé pour les plantations linéaires est de 49 157 plants.

Le reliquat de cette production est évalué à 780 000 plants dont une partie sera destinée à la plantation d'axes routiers de l'année 2005 et l'autre partie sera dans la distribution.

Au regard des caractéristiques propres à la région de Dakar, la production se poursuit durant toute l'année, un état de fait qui tire son explication des conditions bio-climatiques particulières de Dakar

D.6. Chasse et Protection de la Faune

La saison de chasse 2003 / 2004 est organisée par l'Arrêté n° 007042/MEA/DEFCCS du 19 Novembre 2003 et est ouverte du 12 Décembre 2003 au 26 avril 2004.

6.1 - Contexte / Etat de l'habitat

Les ressources fauniques sont aujourd'hui quasi-inexistantes dans la région de Dakar du fait de la dégradation du couvert végétal. Les quelques spécimens que l'on rencontre sont localisés dans la zone rurale du Département de Rufisque où ils sont confinés dans les reliques de végétation et autour des points d'eau existant.

Cet état de fait est de l'apanage de l'occupation anarchique des terres résultant de la reconversion de l'espace disponible en zone d'habitation et à la prolifération des unités industrielles.

La faune aujourd'hui répertoriée, se résume à de rares espèces constituées essentiellement de gibier à poils, à plumes et d'eau tels que les singes, les chacals communs du Sénégal, les pigeons maillées et verts, les francolins, les canards ainsi que quelques reptiles.

La chasse est quasi inexistante dans la région à cause de la rareté du gibier intéressant au tir. Les quelques cas notés sont exercés dans le domaine forestier des communautés rurales de Yenne et de Sanglkam.

6.2 – Permis de chasse délivrés

Durant cette campagne, 83 permis de chasse ont été délivrés pour un montant de 1 640 000 F, 3 attestations de collecteur pour un montant de 45 000F , 8 taxes d'abattage phacochères d'un montant de 120 000 Fet taxes sur oiseaux divers pour un montant de 110 000 F soit un total de 1 915 000 F

6.3– Exportation d'oiseaux et autres spécimens

1– Exportation d'oiseaux vivants

Le contrôle des exportations d'oiseaux vivants et autres spécimens CITES est assuré par le poste de contrôle de l'aéroport L.S.S. Pour cette année, plus de 346 147 spécimens d'oiseaux ont été expédiés principalement vers les pays d'Europe et d'Asie par le truchement de 08 oiselières agréés tous installés à Dakar. Les espèces expédiées se répartissent entre 06 (six) principales familles d'espèces à savoir les ESTRILLIDAE, PLOCEIDAE, STURNIDAE, FRINGILLIDAE, COLUMBIDAE ET BITTACIDAE.

RECAPITULATIF des Exportations d'Oiseaux par les Oiseliers par Famille d'Oiseau

Famille Oiselier	Estrilli dae	Plocei dae	Sturni dae	Fringilli dae	Columbi dae	Bittaci dae	Totaux
Dame MBOW	44 030	8 210	200	11 550	1 260	1 390	66 640
Cheikhna FALL	6 500	1 350	0	3 350	100	310	11 610
Ibrahima FAYE	36 400	9 450	2 000	14 305	2 905	3 900	68 960
Souleyemane SECK	33 850	7 470	1 550	15 420	4 510	2 050	64 850
Amar FALL	14 700	5 870	0	7 950	300	1 800	30 620
Mame Backa SARR	34 800	9 355	590	10 050	1 100	2 275	58 170
Issa FALL	20 340	1 300	0	8 600	600	800	31 640
Cheikh M DIBA	10 900	1 348	0	800	600	0	13 648
Particuliers	0	0	0	0	0	9	9
TOTAUX	201 520	44 353	4 340	72 025	11 375	12 534	346 147

2 / Exportation des autres spécimens CITES

- Produits dérivés du singe vert

Produits	Quantité (ml)	Destinations
Cellule	160	Institut Pasteur
Serum	08	

- Gibiers à poils

Espèces	Quantité	Destinations
Singe rouge (patas)	01	France

- Produits dérivés Hypocampes

Articles	Quantité (kg)	Destinations
Squelettes Hypocampes	480,5	Chine

- Objets d'arts en peau de Python

Articles	Quantité	Destinations
Ceintures	07	Guadeloupe
Sacs	06	

- Autres spécimens

ESPECES	QUANTITÉ	DESTINATIONS
Masque de fer	730	Koweït Espagne
Oiseaux	10000	
Perroquets gris	200	Portugal
Mèches communes	150	France
Etocheaux	100	
Lampratanus	100	chalybeaus

D.7. Protection Forestière

Il est utile de rappeler que la région de Dakar est une presqu'île de 550 km². Elle est caractérisée par un fort taux d'urbanisation, seule le département de Rufisque englobe une zone rurale avec deux (02) communautés rurales. C'est dans la dite zone rurale où les cas de feux de brousse sont à redouter.

Date	Nbre	Localisation	Superficie Brûlée (ha)	Moyens de lutte	Dégâts
23/01/2004	1	Bande de filao	0,5	Participation de la population au côté du service forestier	Litière et 7 pieds de filao atteints
05/02/2004	1	Entre Bambilor, GoromII et Gorom III	10,5	Participation de la population au côté du service forestier	Tapis herbacé brûlé 350 arbres fruitiers détruits
25/02/2004	1	Deny Biram Ndao Nord	6	Participation de la population au côté du service forestier	Tapis herbacé brûlé 07 arbres fruitiers détruits
TOTAL	03		17		

S'agissant de la campagne de lutte 2003/2004, elle a enregistré 03 feux dont la superficie concernée est estimée à 17 ha.

D.8. Production Forestière

Les modalités d'organisation de la campagne nationale d'exploitation forestière 2003 sont définies par l'arrêté N° 00345/MJEHP/DEFCS du 27 janvier 2003. Celle –ci (la campagne) a été ouverte du 20 janvier au 31 juillet 2003.

La région de Dakar en ce qui la concerne, n'est pas à proprement dit une zone propice à l'exploitation.

La principale activité en matière d'exploitation forestière demeure le contrôle des produits car elle absorbe la presque totalité de la production nationale qui d'ailleurs n'arrive pas à couvrir entièrement la demande. Le déficit ainsi enregistré est comblé par les importations en provenance des pays de la sous-région et du reste du monde.

8.1 – Produits contingentés

1 / Charbon de bois

Le ravitaillement de Dakar en charbon de bois est assuré par les régions de Tambacounda et Kolda régulièrement ouverte à l'exploitation.

Il est l'œuvre de :

- 144 organismes évoluant dans la région de Tamba répartis comme suit :
 - 80 coopératives d'exploitation forestière
 - 24 Sociétés d'exploitation forestière
 - 40 GIE d'exploitation forestière
- 122 organismes évoluant dans la région de Kolda répartis comme suit :
 - 79 coopératives d'exploitation forestière
 - 24 Sociétés d'exploitation forestière
 - 42 GIE d'exploitation forestière

Le charbon qui entre à Dakar provient de (03) trois sources principales : les quotas régulièrement octroyés, les quotas d'encouragement alloués aux organismes qui se sont distingués dans les actions de reboisement par des réalisations effectuées au cours de la campagne et les défrichements.

Il faut également noter que les quantités de charbon enregistrées au poste de contrôle de Bargny pour le ravitaillement de Dakar sont en régression depuis 2001.

Régions	Organismes	Nombre	Quota alloué	Quantité Contrôlée	% d'exécution
			quintaux	quintaux	
Dakar	Coopératives	07	29050	15065	52
	Sociétés/GIE	18			
Diourbel	Coopératives	02	2450	1360	55
	Sociétés/GIE	01			
Fatick	Coopératives	01	4700	3459	73
	Sociétés/GIE	03			
Kaolack	Coopératives	21	38900	29405	75
	Sociétés/GIE	18			
Kolda	Coopératives	05	10650	7800	73
	Sociétés/GIE	02			

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

Louga	Coopératives	05	9950	3550	36
	Sociétés/GIE	06			
St – LOUIS	Coopératives	11	16950	7600	45
	Sociétés/GIE	02			
Matam	Coopératives	03	2800	900	32
	Sociétés/GIE	00			
Tamba	Coopératives	11	26800	14670	55
	Sociétés/GIE	10			
Thiès	Coopératives	06	1600	9350	58
	Sociétés/GIE	04			
Ziguinchor	Coopératives	08	9500	6175	65
	Sociétés/GIE	00			
Sous Total	Coopératives	80	167750	99334	59
	Sociétés/GIE	64			
Défrichement	-	-	-	68839	-
UNCEFS	-	-	-	400	-
Vente de gré à gré	-	-	-	1945	-
Encouragement	-	-	-	9900	-
TOTAL GENERAL	-	-	-	180418	-

2 / Exécution des quotas de charbon Organismes orientés dans la zone de Kolda

REGIONS	Organismes	Nombre	Quota alloué	Quantité contrôlée	% d'exécution
			Quintaux	quintaux	
Dakar	Coopératives	10	50550	15947,5	32
	Sociétés/GIE	15			
Diourbel	Coopératives	02	4600	900	19
	Sociétés/GIE	01			
Fatick	Coopératives	01	8500	2580	30
	Sociétés/GIE	03			
Kaolack	Coopératives	21	72800	26540	36
	Sociétés/GIE	18			
Kolda	Coopératives	05	19350	8375	43
	Sociétés/GIE	03			
Louga	Coopératives	05	16800	5130	30
	Sociétés/GIE	06			
St – LOUIS	Coopératives	11	28000	5370	19
	Sociétés/GIE	02			
		03	5600	750	13
		00			
Tamba	Coopératives	09	47200	16200	34
	Sociétés/GIE	12			
Thiès	Coopératives	06	28100	9575	34
	Sociétés/GIE	04			

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Ziguinchor	Coopératives	06	19750	7250	37
	Sociétés/GIE	02			
S/TOTAL	Coopératives	79	301250	98617,5	33
	Sociétés/GIE	66			
Défrichement	-	-	-	-	-
UNCEFS	-	-	-	-	-
Vente de Gré à gré	-	-	-	-	-
Encouragement	-	-	-	-	-
TOTAL			301250	98617,5	33

3 / Bois d'œuvre

On distingue deux sources d'approvisionnement en bois d'œuvre que sont :

- La production locale qui est l'œuvre de scierie et GIE d'une part et des particuliers bénéficiaires d'autorisations spéciales d'autre part concerne le bois brut en pieds et le bois sciés.
- La seconde est constituée par les importations de bois brut en grume et de bois ayant subi déjà une première transformation et des produits dérivés.

Ainsi, les tableaux suivants présentent la situation des quantités enregistrées au niveau des postes de contrôles de la région.

4 / Production locale

- **Bois Exploité par les scieries et GIE Agréés**

N° CPEF	ORGANISMES	ESPECES	QUOTA	Bois Brut (pieds)	Bois sciés (m ³)
17/ZR	GIE EXPLT SUD	Caïlcédrat	13	-	-
		Kapokier	06	-	-
		Linké	09	-	06,66
		Santan	09	-	-
		Dimb	04	-	-
		Gmelina	00	-	-
		TOTAL		41	
03/ZR	KAMOU	Caïlcédrat	45	29	62,657
		Kapokier	16	-	-
		Linké	45	23	96,133
		Santan	32	-	-
		Dimb	16	08	28,72
		Gmelina	-	04	11,993
		TOTAL		154	

09/ZR	SOSEFCA	Caïlcédrat	49	-	-
		Kapokier	17	-	-
		Linké	49	05	-
		Santan	33	01	03
		Dimb	17	-	-
		Gmeina	-	-	-
		TOTAL	165	06	03
27/DK	GIE T. DIA	Caïlcédrat	13	11	-
		Kapokier	08	-	-
		Linké	14	11	-
		Santan	07	03	-
		Dimb	06	-	-
		Gmelina	-	06	-
		TOTAL	48		
12ZR	BOUTOLATTE	Caïlcédrat	39	29	62,657
		Kapokier	15	-	-
		Linké	39	23	96,133
		Santan	27	-	-
		Dimb	14	08	28,72
		Gmelina		04	11,993
		TOTAL	134		
15/ZR	SAT/TOBOR	Caïlcédrat	13	02	08
		Kapokier	08	-	-
		Linké	14	02	-
		Santan	07	-	-
		Dimb	06	-	-
		Gmelina	-	-	-
		TOTAL	48	04	08
10/KO	SCIERIE RENAISSANCE	Caïlcédrat	52	35	-
		Kapokier	18	-	-
		Linké	52	11	-
		Santan	35	28	-
		Dimb	18	-	-
		Gmelina	-	-	-
		TOTAL	175		
05/KO	SCIERIE NDRAME KOUSSY	Caïlcédrat	70	05	30
		Kapokier	10	-	-
		Linké	75	318	30
		Santan	10	-	-
		Dimb	35	-	-
		Gmelina	-	-	-
		TOTAL	200		
09/DK	GIE DERICOURT	Caïlcédrat	30	34	-
		Kapokier	09	05	-
		Linké	29	14	-
		Santan	19	19	-
		Dimb	09	09	-
		Gmelina	-	08	-
		TOTAL	96		

28/DK	GYLS	Caïlcédrat	13	10	12
		Kapokier	08	-	-
		Linké	14	-	-
		Santan	07	-	03
		Dimb	06	-	12,3
		Gmelina	-	-	-
		TOTAL	48		

Bois d'œuvre exploité dans les plantations privées					
N° CPEF	ORGANISMES	ESPECES	QUOTAS Alloué (pieds)	Bois brute (pieds)	Bois Scié M3
08/DK	CAFAL		-		-
	PARTICULIERS				
	Regroupement menuiser/Kolda	Vène	-	01	-
	Ibrahima Dianfa	Caïlcedrat	-	02	-
	Mamadou Cissé	Caïlcedrat	-	01	
	Pape Thiam	Teck		23 billons	
	Ibrahima Thiam	Teck		48 billons	
	Abdoul A Bodian	Caïlcedrat		03	
	Serigne Mansour Sy	Caïlcedrat		01p+07bille	
	Teubi	Caïlcedrat		01	04
	Scierie Renaissance	Caïlcedrat		07	
	Scierie Boutolatte	Caïlcedrat		01	
	Coop F Bounkiling	Linké		03 billes	
		Caïlcedrat		12 billes	
		Dimb		01 billes	
		Kapokier		02 billes	
PRODUITS SAISIS VENDUS	Pape Thiam	Teck		371b/212p	
	Maïmouna Faye	Vène		20 planches	
	Ndella Kanté	Linké		13 pieds	
	Bocar Diallo	Vène		01 pieds	
	Makan Kambaye	Linké		09 billes	
	Diakaryatta Barry	Vène		30 planches	
	Ndiaga Ndoye	Caïlcédrat		09 pieds	
	Aly Gadiaga	Caïlcédrat		02 billes	
		Linké		03 billes	
		Santan		02 billes	
		Dimb		02 billes	

	Satening DIALLO Seydou B CISSE Ibrahima THIAM Tany DIAGNE Ibrahima CAMARA Mamadou DI ALLO	Véne Véne Teck Teck Teck Linké Caicédrat		04 billes 02 planches 61 billes 20 billes 54 b/230 p 09 billons 20 rondins	
	Moustapha DIOUF Abdoulaye SOW Alassane FAYE GIE EXPLOITANT SUD Foula Kéba MANE	Caicédrat Caicédrat Linké Linké Caicédrat		20 planches 01 pieds 16 billes -	06 m3 04 m3

5 / Bois d'œuvre importé

BOIS BRUT EN GRUMES

Tableau récapitulatif du bois brut en grumes importé

Espèce	Bois Rouge		Bois Blanc	
	Tonne	M ³	Tonne	M ³
Fraké	0	0	3624,499	4570,464
Ekéba	0	0	70,464	85,681
Bilingue	0	0	307,113	307,113
Lotofa	0	0	25,23	42,043
Ayous	655,608	1140,358	0	0
Tiama	80,086	100,108	0	0
Dibétou	598,498	753,676	0	0
Dabéma	0	0	594,402	828,834
TOTAL	1334,192	1994,142	4621,708	5834,135

RECAPITULATIF DES BOIS**DEBITES ET SCIES**

Espèce	Bois Rouge		Bois Blanc	
	Tonne	M3	Tonne	M3
Bundles	0	0	5520,655	8474,228
Fraké	0	0	5427,962	9608,654
Samba	0	0	6293,602	12511,426
Dabème	0	0	411,825	478,413
Sapin	0	0	1071,15	772,525
Sapelli	878,976	1016,523	0	0
Bodo	0	0	71,205	79,019
Makoré	108,989	139,157	0	0
Kapokier	0	0	187,418	0
Kotibé	966,099	988,902	0	0
Bété	23,717	26,397	0	0
Yetandza	0	0	283,657	313,82
Dibétou	1324,233	2111,341	0	0
Bosse	58,501	71,511	0	0
Acajou	64,29	107,109	0	0
Sipo	411,776	649,637	0	0
Aboudik	286,983	392,859	0	0
Bidolo	0	0	622,485	875,574
Kassipo	1327,455	1534,459	0	0
Aboudiberou	147,685	195,139	0	0
Avive	0	0	0	243,155
Azobe	0	0	18,954	21,060
Tiama	88,263	151,928	0	0
Lotofa	0	0	465,354	546,064
Fromager	0	0	139,658	278,949
Poeonli	0	0	27,144	45,24
Niangon	38,434	48,049	0	0
Movingui	0	0	11,611	12,001
Etimoe	0	0	9,451	10,501
Ayous	108,469	197,216	0	0
Béli	0	0	21,95	27,89
TOTAL	5833,87	7630,227	20584,081	34298,519

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONTRE PLAQUES IMPORTEES

ESPECES	BOIS ROUGE		BOIS BLANC	
	tonne	M ³	tonne	M ³
Fromager	0	0	610,132	1442,259
FRAKE	0	0	415,819	1023,929
ILOMBA	0	0	218,416	448,486
SAMBA	0	0	35,771	68,79
FUMA	0	0	0	0
LOTOFA	93,748	208,32	76,249	117,304
TOTAL	93,748	208,32	1356,387	3100,768

TABLEAU RECAPITULATIF DE PAPIER ET CARTON

DESIGNATION	Nombre de rouleaux	POIDS (KG)
Rouleaux papier Kraft	1643	4223,477
Rouleaux semi-extensible	549	449,497
Palettes de papier	29	15,37
Rouleaux papier Kraft	-	149,492

POTEAU ELECTRIQUE

Poteau Sonatel	pin	9207 poteaux
-----------------------	-----	--------------

BOIS D'ARTISAN ET DE SERVICE

Le bois d'artisanat regroupe les sujets morts des espèces partiellement ou non protégées, dont les diamètres sont inférieurs aux diamètres d'exploitabilité spécifiés dans le décret fixant les taxes et redevances en matière d'exploitation forestière. Sont également concernés les billons de sujets morts d'espèces de bois d'œuvre dont le diamètre est supérieur à quinze centimètres.

Le bois d'artisanat se répartit en deux groupes : le bois d'artisanat à usage de sculpture et le bois d'artisanat autres que celui précité.

Quantités De Bois D'artisanat Contrôlés et Enregistrés en 2004

Région provenance Mois	TAMBA		KOLDA		TOTAL	
	Quantité	Nombre camions	Quantité	Nombre camions	Quantité	Nombre camions
Janvier	960	17	1 590	27	2 550	44
Février	720	13	935	17	1 655	30
Mars	210	04	2 315	39	2 525	43
Avril	4 290	72	4 350	73	8 640	145
Mai	3 870	65	1 980	33	5 850	98
Juin	1 980	33	1 530	26	3 510	59
Juillet	1 620	28	2 010	34	3 630	62
Août	930	17	690	14	1 620	31
Septembre	750	15	930	16	1 680	31
Octobre	1 050	18	1 050	18	2 100	36
Novembre	1 140	19	1 140	19	2 280	38
Décembre	2 550	44	2 550	44	5 100	88
TOTAL	20 070	345	21 070	360	41 140	705

5.2.3.2 - BOIS DE SERVICE

Nature du produit	Unités	Fatick	Kolda	Zigchor	Thiès	Kaolack	Tamba	St-louis	Diourbel	TOTAL
Billon teck	Pièces						122			122
Planche véne	panneaux			153						153
Etais eucalyptus	Pièces	1 800	3 010		550	22 888		14 194		42 442
Crinting			1 000				8 980			9 980
Rondins eucalyptus			5 560	951	160			14 700		21 371
Rondins Gméline			1 607	1 240				5 200		8 047
Planches eucalyptus								5 457		5 457
Billons gméline				59						59
Piquets							100			100
Vantelles							97			97
rotins			166							166

5.3 – PRODUITS NON CONTINGENTES

5.3.1.1 – Produits de cueillette locaux (fruits, gousses et divers) enregistrés au poste de Bargny Par région de provenance

Nature des produits	Unités	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	St-louis	Tamba	Zigunichor	Diourbel	Thiès	Matam	TOTAL
Balais	Pièces	271 388	18 625	137 165			14 000	72 928		10 830		524 936
Cure de dent	Kg		2 577	9 296			23 335	66 393				101 601
Dankh	Kg	450	4 000							5 350		9 800
Diguidié	Kg				50	46 380						46 430
Ditakh	Kg			1 350			1 100	1 250				3 700
Ecorces	Kg	750	5 120	5 830			1 100	530				13 330
Eponge	Kg						46 650					46 650
Feuillesdiverses	Kg			5 000			700	2 040		2 120		9 860
Gengimbre	Kg			7 773			520	460	3 440			12 193
Gomme arabique	Kg				145 737		4 900					150 637
Gomme Mbepp	Kg			500			675 267				103 480	779 247
Gowé	Kg		12 170	1 390	400	49 655	400	180				64 195
Huile de palme	Kg			19 275			2 940	2 970			200	25 385
Jujube	Litres		3 185			423 547	32 206				24 326	483 264
Leung	Kg			1 980				4 940				6 920
Madd	Kg	24 725	12 795	593 715	480		1 103 000	83 335				1 818 050
Nep Nep	Kg	4 660	1 450		800		200			600		7 710
Nététou	Litre		3 777	259 259			600	45 240				308 876
Nété (oul)	Kg		400	10 130								10 530
Pain d1 singe	Kg	750	278 162	225 583		71 980	926 198	38 733	31 525	2 100	6 300	1 581 331
Palmiste	Kg			22 151				220				22 371
Piment noir	Kg			45 171				75			2 000	47 246
Miel	Kg			0			160					160
Racines	Kg	250	1 795	39 949			2 930	782				45 706
Régime de rônier	Kg			0	810							810
Solom	Kg			8 755			133	199 535				208 423
Soump	Kg			0	22 974	11 845	151	0				34 970
Tamarin	Kg	260	3 266	9 251			90 591	0				103 368
Toll	Kg			2 760				1 113				3 873
Vin d e palme								56				56

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE DAKAR – 2004

Service Régional de la Prévision et de la Statistique de Dakar. Liberté VI – villa 7944 – Terminus P9 – Téléphone 646 95 20

- Articles d'artisanat

Nature de produit	Unités	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	St-louis	Tamba	Zigch	Diourbel	Thiés	Matam	TOTAL
Bibliothèque	Pièces			01								01
Armoire	Pièces			01								01
Lits	Pièces							01		07		08
Coiffeuse	Pièces			01				01				02
Ardoise	Pièces					250						250
Lits tara	Pièces						15					15
Tabourat	Pièces						100					100
Bancs	Pièces						20					20
Chaise	Pièces									56		56
Étagères	Pièces									04		04
Portes	Pièces			24				11				35
Van	Pièces			15			40					55
Fenêtres	Pièces			04				7				11
Salon				02								02

5.3.1.2. Produits forestiers enregistrés au P A D (bateau) en 2004

Nature produit	Unités	janv à mars	avril à juin	juillet à Sept	octobre à décembre	TOTAL
Balais		77/1100	88/550		118	
Huile de palme			350			
Nététou					290	
Chaise en véne					10	
Table en véne					02	
Buffet en véne					01	
Objet d'art						
Salon en rotin					02	
Support calebasse					194	
Banc GM/PM					65/120	
Salon en bois					01	
Masques					300	
Profile GM /PM					600/800	
Elephant GM/PM					06/132	
Statuette					30	
Canne					53	
Statue					01	
Wouré					150	
Calebasse					64	

Produits importés

Produits de cueillette importés et enregistrés à Bargny

Nature produit	unité	R G B	R G C	Gambie	Mali	TOTAL
Balais			752			752
Cure-dent		9 017	69 878	1 050	8 835	88 780
Dankh		5 400		1 100	209 570	216 070
Ditakh		1 200		811 305		812 505
Diguidié		1 400	400		1 800	3 600
Eponge					150	150
Evantail	colis				03	03
Gingembre			202 375		5 660	208 035
Gowé		16 020		17 980	34 360	68 360
Gomme arabique		200			1 800	2 000
Huile palme			2 144 390	48 210	13 080	2 205 680
Jujube		297 180			23 480	320 660
Karité		-		48 210	47 721	95 931
Konkorong		850			12 350	13 200
Madd			668 350		54 000	722 350
Miel		71 800	1 960		140	73 900
Ndir	Sacs	230		140	2 900	3 270
Nété		560	560		15 930	17 053
Nététou		11 080	124 718		1 810	137 608
Pain de singe			672		474 122	474 794
Piment noir		17 860	175 154	960	1 560	195 534
Toll		320	320	101 155		101 795
Tamarin		44 900	50		993 600	1 038 550
Leung			500			500
Peigne		50	50			100

Autres Produits importés et Enregistrés à Bargny

Nature produit	unité	R G B ¹	R G C ²	Gambie	Mali	TOTAL
Bois scié		201 373	311,451			201 684,451
Chaise		12	12			24
Crinting		1 000	1 000			2 000
Lattes			750			750
Lit			01			01
Objets d'art divers			4 381		200	4 581
Porte		06	07			13
Salon rotin			24			24
Djembé			20			20
Rotin			500			500

PRODUITS IMPORTES ET ENREGITRES A LA GARE FERROVIAIRE

Nature produits	Unité	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Totaux
Karité	Kg	68692	22083		148785	
Gowé	Kg	0	0		5168	
Tamarin	Kg	749101	1048184		497192	
Coconone	Kg	0	0		92 sacs	
Nattes	Kg	21200	392		700 pièces	
Jujube	Kg	135	0		0	
Eventail	Kg	3600	25200		1750	
Corozo	Kg	150	0		0	
Encens	Kg	12398	22200		13764	
Cure dent	Kg	0	0		21 sacs	
Piment noir	Kg	8897	200		13230	
Dank	Kg	39927	1432		8 sacs	
Pain de singe	Kg	28415	17812		22947	
Nététou	Kg	3530	3899		18174	
Chapeau	Kg	0	580		0	
Gomme arabique	Kg	6520	4446		26622	
Oule	Kg	202	8 sacs		1023	
Diguidié	Kg	0	0		7556	

EXPORTATION DE PRODUITS FORESTIERS

Produits exportés et enregistrés au PAD

Mois	Exportateur	Nature	Quantité	Destination
Jan-Fev-Mars	Foned.Rihaow	Gomme mbepp	16125	Angleterre

¹ République de Guinée Bissau

² République de Guinée Conakry

Objets d'art

Nature produits	Unité	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	Totaux
Salon en rotin					02	
Support calebasse					194	
Bouf GM/PM					65/120	
Salon en bois					01	
Masque					300	
Profile GM/PM					600/800	
Eléphant GM/PM					06/132	
Statuette					30	
Canne					53	
Statue					01	
Wouré					150	
Calebasse					64	

**SITUATION DES EXPORTATIONS D'OISEAUX PAR OISELIER ET PAR PAYS
DESTINATAIRE**

DAME MBOW

PAYS DESTINATAIRES

Pays								
Especies	Danemark	Koweit	Espagne	RFA	Holl.	Afr.Sud	Mex.	TOTAUX
ESTRILLIDAE								44030
Cordon bleu	1000	1800	3400	1200			300	7700
Cou coupé	800	3000	3000	800			520	8120
Bec d'argent	400	1600	1000	400	400	300	150	4250
Bec de corail	200	1200	2350	500		300	500	5050
Joues orange	1000	800	1950	600		450	260	5060
Ventre orange	600	200		300			100	1200
Pinson doré	600	800		200	600	150		2350
Queue de vinaigre	600	900	1200	100			100	2900
Monette	400	1000	800	100			100	2400
Diamant aurore	400		600					1000
Amarante	800	600	1200	600		300	500	4000
PLOCEIDAE								8210
Coubassou			550	400				950
Woralé			1200	400				1600
Cardinaux								0
Travailleur	600	400	300	300	400			2000
Veuve à collier			200		200	10		410
Veuve dominicaine			200					200
Tisserin minule								0
Gendarme	200	150	100	200				650
Equicolore		400	700	200				1300
Monseigneur								0
Tisserin à T. noire			900	200				1100
STURNIDAE								200
Merle métallique								0
Merle pourpe			50	50				100
Merle à longue queue								0
Merle Verte	100							100
Merle Bleue								0
FRINGILLIDEA								11550
Serin à Monzamb	800	2800	2700	1000	600		300	8200
Chanteur d'Afrique	600	1500	950	300				3350
COLUMBIDAE								1260
Tourterelle Mailler			150					150
Tourterelle Masquée			400	400				800
Tourterelle émeraldin		50		100				150
Tourterelle du cap			100					100
Pigeon de guinée		40		20				60
Pigeon Vert								0
BITTACIDAE								1390
Youyou			650			50		700
Perruche		340	350					690
TOTAUX	9100	17580	25000	8370	2200	1560	2830	66540

IBRAHIMA FAYE

PAYS DESTINATAIRES						
Especies	Espagne	Italie	RFA	Portugal	Belgique	TOTAUX
ESTRILLIDAE						
Cordon bleu	1800	5850	150	1000	400	9200
Cou coupé	1650	2950	150	1000		5750
Bec d'argent	500			1000		1500
Bec de corail	2100	2500	150			4750
Joues orange	2850	450	150	1000		4450
Ventre orange	450	600		100	400	1550
Pinson doré	200		150	1000		1350
Queue de vinaigre	450	900	150	600	500	2600
Nonette	150	300				450
Diamant aurore		500				500
Amarante	750	1000	150	1000	800	3700
PLOCEIDAE						
Coubassou	200	750				950
Waralé	450	1050				1500
Cardinaux						0
Travailleur		600		1000		1600
Veuve à collier	200	1050				1250
Veuve dominicaine	150	600				750
Tisserin minule	300	600		300		1200
Gendarme	200	600				800
Equicolore	500	900				1400
STURNIDAE						
Merle métallique		100		100		200
Merle pourpe		650		500		1150
Merle à longue queue		200		250		450
Merle Verte		50				50
Merle Bleue		150				150
FRINGILLIDEA						
Serin à Monzamb	3200	6750	150	1000	600	11700
Chanteur d'Afrique	950	1305	150		200	2605
COLUMBIDAE						
Tourterelle Mailler	200	250		500		950
Tourterelle Masquée	50	50				100
Tourterelle émeraldin	150					150
Tourterelle du cap	350	400		500	20	1270
Pigeon de guinée	100	175		100		375
Pigeon Vert	30			30		60
BITTACIDAE						
Youyou	1250	500	50		250	2050
Perruche	500	1000		250	100	1850
TOTAUX	17880	26930	1250	10230	2870	59160

CHEIKHNA FALL

PAYS DESTINATAIRES						
Especies	Espagne	Italie	RFA	Portugal	Belgique	TOTAUX
ESTRILLIDAE						
Cordon bleu	300	450				750
Cou coupé	500	750	150			1400
Bec d'argent				150		150
Bec de corail	300	750				1050
Joues orange	600	600				1200
Ventre orange	550					550
Pinson doré	150	200				350
Queue de vinaigre	300	150				450
Nonette	300					300
Amarante	150	150				300
PLOCEIDAE						
Coubassou	200					200
Waralé	300					300
Travailleur	150	200				350
Veuve à collier	50					50
Veuve dominicaine	100					100
Gendarme	200					200
Tisserin à T. noire	150					150
FRINGILLIDEA						
Serin à Monzamb	950	1350				2300
Chanteur d'Afrique	550	300	200			1050
COLUMBIDAE						
Tourterelle Masquée	100					100
BITTACIDAE						
Youyou	200					200
Perruche	110					110
TOTAUX	5910	4450	350	150	0	10860

SOULEYMANE SECK

PAYS DESTINATAIRES			
ESPECES	ITALIE		TOTAL
<u>ESTRILLIDAE</u>			
Cordon bleu	8050		8050
Cou coupé	8000		8000
Bec d'argent	1050		1050
Bec de corail	4900		4900
Joues orange	4600		4600
Ventre orange	750		750
Pinson doré	600		600
Queue de vinaigre	2150		2150
Nonette	600	150	750
Diamant aurore	450		450
Amarante	2250	300	2550
<u>PLOCEIDAE</u>			
Coubassou	750		750
Waralé	750		750
Travailleur	1500		1500
Veuve à collier	850		850
Veuve dominicaine	520		520
Gendarme	1150		1150
Equicolore	160		1650
Tisserin à T. noire	300		300
<u>STURNIDAE</u>			
Merle pourpe	600		600
Merle à longue queue	500		500
Merle Bleue	450		450
<u>FRINGILLIDEA</u>			
Serin à Monzamb	12800	670	13470
Chanteur d'Afrique	1950		1950
<u>COLUMBIDAE</u>			
Tourterelle Mailler	800		800
Tourterelle Masquée	850		850
Tourterelle du cap	1790		1790
Pigeon de guinée	1070		1070
<u>BITTACIDAE</u>			
Youyou	1400		1400
Perruche	650		650
TOTAUX	54190	1120	59 4300

MAME BACKA SARR

PAYS DESTINATAIRES						
Especes	Suisse	Portugal	Espagne	France	Mexique	TOTAUX
ESTRILLIDAE						
Cordon bleu	150	3800	2200	1900		34800
Cou coupé	450	3600	1400			8050
Bec d'argent	150	100		600		5450
Bec de corail	400	2500	800	200		1750
Joues orange	550	3000	600	600		3900
Ventre orange	250	1700	550	200		4750
Pinson doré	100	1500	200	200		2700
Queue de vinaigre	50	1600	1000	300		2000
Nonette		600				2950
Diamant aurore	150					600
Amarante	250	1550	500	200		150
PLOCEIDAE						
Coubassou		400	600			2500
Waralé	150	500	1000	-	300	9355
Cardinaux						1000
Travailleur	100	1300	200	200		1750
Veuve à collier	100	400	600			1800
Veuve dominicaine	100	250	600		450	1100
Tisserin minule	100		480			950
Gendarme		325				580
Equicolore	150	500	600			325
Monseigneur						1250
Tisserin à T. noire		150				1700
STURNIDAE						
Merle métallique	40					150
Merle pourpe	40	270	100			590
Merle à longue queue		100				40
Merle Bleue		40				100
FRINGILLIDEA						
Serin à Monzamb	150	4900	1600	2000		40
Chanteur d'Afrique		600	800			10050
COLUMBIDAE						
Tourterelle Masquée		165				8650
Tourterelle émeraldin		120				1400
Tourterelle du cap	100	585				1100
Pigeon de guinée		80	50			165
BITTACIDAE						
Youyou	500	800			200	1500
Perruche	100	275	100		300	775
TOTAUX	3980	27910	11780	4500	1250	

ISSA FALL

PAYS DESTINATAIRES

pieces	France	Malte	Quatar	Bahrein	Grèce	TOTAUX
<u>ESTRILLIDAE</u>						20340
Cordon bleu	5100	400		100	-	5600
Cou coupé	2900		40	100	300	3040
Bec d'argent			80		-	180
Bec de corail	2650	250	160	100	-	3160
Joues orange	1550	250	70	100	-	1970
Ventre orange	1350	250	40		-	1640
Pinson doré	450		80	100	-	630
Queue de vinaigre	1150		40		-	1190
Nonette	650		80		-	730
Diamant aurore				100	-	100
Amarante	1400	200	100	100	-	1800
<u>PLOCEIDAE</u>					-	1300
Coubassou					-	-
Waralé	650				350	1000
Cardinaux	-				-	
Travailleur	-				-	
Veuve à collier	-				-	
Veuve dominicaine	-				-	
Tisserin minule	-				-	
Gendarme	-				-	
Equicolore	-				600	300
Monseigneur	-				-	-
Tisserin à T. noire	-					-
<u>STURNIDAE</u>						0
Merle métallique	-					-
Merle pourpe	-					-
Merle à longue queue	-					-
Merle Verte	-					-
Merle Bleue	-					-
<u>FRINGILLIDEA</u>						8600
Serin à Monzamb	6150	1200	100			8250-
Chanteur d'Afrique	210		40			350
<u>COLUMBIDAE</u>						600
Tourterelle Maillée	-		40			40
Tourterelle Masquée	350		60			510
Tourterelle émeraldin	-					-
Tourterelle du cap	50					50
Pigeon de guinée	-					-
Pigeon Vert	-					-
<u>BITTACIDAE</u>						800
Youyou	400				400	800
Perruche	-					-
TOTAUX	25010	2550	930		1950	31640

CHEIKH DIBA

PAYS DESTINATAIRE		
Especes	A. SAOUDITE	TOTAL
<u>ESTRILLIDAE</u>		10900
Cordon bleu	650	
Cou coupé	1600	
Bec d'argent	6100	
Bec de corail	900	
Joues orange	1000	
Ventre orange		
Pinson doré		
Queue de vinaigre		
Nonette	150	
Diamant aurore		
Amarante	500	
<u>PLOCEIDAE</u>		1348
Coubassou	300	
Waralé	300	
Cardinaux		
Travailleur	100	
Veuve à collier	273	
Veuve dominicaine	175	
Tisserin minule		
Gendarme		
Equicolore	200	
Monseigneur		
Tisserin à T. noire		
<u>STURNIDAE</u>		800
Merle métallique		
Merle pourpe	150	
Merle à longue queue		
Merle Verte		

Merle Bleue		
FRINGILLIDEA		600
Serin à Monzamb	550	
Chanteur d'Afrique	250	
COLUMBIDAE		
Tourterelle Mailler		
Tourterelle Masquée	600	
Tourterelle émeraldin		
Tourterelle du cap		
Pigeon de guinée		
Pigeon Vert		
BITTACIDAE		
Youyou		0
Perruche		

AMAR FALL

PAYS DESTINATAIRES					
Especes	France	RFA	Belgique	Espagne	TOTAL
ESTRILLIDAE					
Cordon bleu	450	1050	450	-	1950
Cou coupé	1600	600	750	-	2950
Bec d'argent	1050		150	200	1400
Bec de corail	150	300	450	800	1300
Joues orange	300	300	300	500	1400
Ventre orange	450	450	600	450	1950
Pinson doré	900	300		200	1400
Queue de vinaigre	300	450		100	850
Nonette				300	300
Diamant aurore	300				300
Amarante	150	450		300	900
PLOCEIDAE					5870
Coubassou	450		100	100	650
Waralé	600		300	700	1600
Cardinaux					-
Travailleur				600	600
Veuve à collier	250		200	500	950

Veuve dominicaine	190	150			340
Tisserin minule	100	200	140	200	640
Gendarme	290			200	490
Equicolore	450		150		600
Monseigneur					-
Tisserin à T. noire					-
<u>STURNIDAE</u>					-
Merle métallique					-
Merle pourpe					-
Merle à longue queue					-
Merle Verte					-
Merle Bleue					-
<u>FRINGILLIDEA</u>					7950
Serin à Monzamb	2300	1800	1950	700	6750
Chanteur d'Afrique	150	650	100	300	1200
<u>COLUMBIDAE</u>					300
Tourterelle Mailler	100				100
Tourterelle Masquée	200				200
Tourterelle emaurald					-
Tourterelle du cap					-
Pigeon de guinée					-
Pigeon Vert					-
<u>BITTACIDAE</u>					1800
Youyou	1100	300	100		1600
Perruche					-
TOTAUX	11380	5950	5290	6150	14700

E / ENVIRONNEMENT

E.1 BILAN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

L'analyse de la situation environnementale de la région de Dakar fait ressortir les principaux problèmes que sont :

E.1.1 Les plages et les eaux marines connaissent une dégradation caractérisée par divers types de pollutions tels que :

- la pollution chimique (rejets de déchets industriels),
- la pollution algale liée à l'eutrophisation avancée de la baie de Soubédioune,
- la pollution due aux rejets d'eaux usées non traitées dans la mer,
- les nuisances causées par la pêche clandestine à la dynamite, tant sur le plan de la santé des populations que de la survie des ressources sous marines ;
- la menace d'une avancée de la mer à cause de l'extraction illicite et frauduleuse du sable de mer utilisé en grande quantité dans la construction ;

E.1.2 Les conséquences de l'urbanisation dans les départements de Pikine et Guédiawaye sont :

- Disparition progressive de l'agriculture qui constituait l'une des principales activités économiques ;
- Implantation des populations dans des dépressions, des zones d'infiltration ou de passages naturels des eaux pluviales, occasionnant ainsi l'inondation de plusieurs quartiers pendant l'hivernage.

E.1.3 Sur le plan de l'assainissement, la décharge de Mbeubeuss reste une préoccupation majeure.

Situé à environ 27 km de la ville de Dakar, la décharge de Mbeubeuss, qui reçoit des ordures depuis plus de 25 ans, couvre une superficie de 5 km². En 1992, il recevait 2 800 m³/J d'ordures dont 92,8 % proviennent des ménages, 6 % des industries et 1,2 % des hôpitaux.

Cependant, la dépression de Mbeubeuss n'a subi aucun aménagement en vue de la réception des déchets et le système d'exploitation actuel en fait une décharge simple compostée et non contrôlée.

En effet, il y a quelques années, le site était assez éloigné des zones d'habitation. Mais le besoin de plus en plus pressant de terrain d'habitation, du fait de la pression démographique dans la région, a conduit très rapidement à une occupation des zones limitrophes et une extension des villages avoisinants.

Par ailleurs, la décharge offre une opportunité à la pratique de récupération d'objets occasionnels divers (métaux ferreux et non ferreux, plastiques, verres, papiers, chiffons, etc. Ainsi, plus de 300 personnes vivent sur le site de la décharge et s'adonnent à cette pratique. Les lieux sont aussi fréquentés par des animaux errants et en divagation. Ainsi, les nuisances olfactives mises à part, l'aspect sanitaire reste préoccupant surtout si on sait que les déchets biomédicaux et toxiques y sont également acheminés.

Si des mesures urgentes ne sont pas prises à l'heure actuelle, la décharge risque, à très court terme, de se situer au cœur des quartiers du département de Pikine. Ce qui risque de devenir un grave problème d'environnement et de santé publique.

La pollution de la nappe phréatique et les risques pour la santé des populations environnantes sont indéniables. Il faut signaler que Mbeubeuss se situe dans la Grande Niaye, l'une des zones d'alimentation naturelle des nappes phréatiques. Plusieurs points de captage de la SONES y sont implantés à des fins d'approvisionnement en eau potable, ainsi que des puits où s'alimentent les populations sur les lieux.

Aucun aménagement du site n'ayant été opéré avant la mise en service de la décharge, les lixiviats provenant des déchets et les eaux de lessivage polluent intensément la nappe. Des analyses récentes effectuées par le bureau de contrôle VERITAS attestent de l'état inquiétant du niveau de pollution du site.

E.2 COLLECTE DES ORDURES

La production d'ordure ménagère peut être estimée pour le département de Dakar à 495 tonnes / jour et pour le reste à 386 tonnes / jour en raison de 0,5 kg / habitant / jour.

L'historique de la gestion des ordures ménagères dans la région montre que différents systèmes de collecte ont été mis en place.

Le système de collecte collectif, desservant les villages traditionnels et certains quartiers, n'assure que la collecte d'une faible partie des ordures ménagères. Le reste étant déversé anarchiquement sur les plages, les aires de jeux, la voie publique, entraînant des pollutions de toutes formes.

E.2.1 Les déchets industriels

Dans le département de Dakar, ils sont estimés à 540 m³ par mois, soit un volume annuel de 6480 m³. C'est la production d'une trentaine d'industries. Ailleurs, les déchets industriels proviennent de la parachimie, de la Métallurgie, du textile, de la chimie et Pétrochimie, de l'agro – alimentaire, des Papiers et Cartons, etc ...

Jusqu'en 1971, les opérations de balayage des rues, de désensablement, de collecte et d'évacuation des ordures ménagères étaient assurées par les services municipaux.

L'efficacité de ce système de gestion en régie a été annihilée par des contraintes de divers ordres, notamment :

- l'inadaptation du matériel de nettoyage,
- la couverture incomplète du territoire urbain de Dakar,
- l'absence de rigueur dans la gestion du personnel et du matériel à cause des pesanteurs sociales et politiques,
- les difficultés de mobilisation de la TEOM,

Plusieurs scénarii pour la gestion des ordures furent appliqués, mais ont connu des insuffisances notoires.

E.2.2 Pollution de l'air

La pollution atmosphérique découle de sources anthropiques et naturelles :

E.2.2.1 - L'activité industrielle

Les industries, essentiellement concentrées le long de la baie de Hann, rejettent des gaz non épurés dans l'atmosphère. Cependant les données sur les émissions de gaz pour ces différentes unités sont mal connues.

E.2.2.2 - La circulation automobile

La concentration et le mauvais état des véhicules sont sources de pollution. Le parc automobile est vieillissant et en perpétuelle hausse.

Les risques sanitaires du fait de la pollution atmosphérique sont de plusieurs ordres. Des enquêtes épidémiologiques ont attesté la nocivité de plusieurs polluants.

La carte des risques inhérents à l'activité industrielle montre que la région (avec un pourcentage élevé pour le département de Dakar), est confrontée à de véritables dangers potentiels de pollution. Les principaux facteurs de risque sont les fuites de gaz, les explosions, les incendies, les lâchées de poussière, etc...

E.2.2.3 L'érosion côtière

La couverture progressive des Niayes par le sable des dunes qui avancent du fait de l'action du vent est une illustration des dangers qui menacent les populations. La coupe de la végétation qui y prospère a fragilisé leur fixation malgré les efforts énormes consentis par l'Etat.

Par ailleurs, le milieu du littoral subit une érosion très poussée au niveau de la Baie de Hann, de la pointe de Bel Air à Diokoul. Les villages de Thiaroye / mer, Mbao, M'batal, Yoff et toute la zone industrielle sont menacés.

Le processus est accentué par le prélèvement inconsidéré et frauduleux de sable de mer par des charretiers.

Production annuelle de déchets solides (estimations) dans la communauté urbaine de Dakar.

	1988	1995	2000	2005
Population Commune	1 440	1 832	2 175	2 584
Production totale déchets	259	330	392	465
Part des ménages	207	264	313	372
Part des marchés	41	53	63	74
Part balayage des rues	10	13	16	19

Source : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) - 1995

Composition moyenne des déchets.

Types de déchets	%
Déchets organiques	43,6
Textiles et chiffons	5,2
Papier et Carton	9,7
Métaux ferreux	3,4
Aluminium	traces
Plastiques	2,7
Caoutchouc	1,5
Verre	1,1
Bois	0,2
Cuir	0,3
Cailloux et Céramiques	2,4
Restes	4,3
Fins d L 2.5 mm	25,6

Source : O. DIOP, Contribution à l'étude de la gestion des déchets solides à Dakar, Thiès / Doctorat

Principaux rejets dans l'Océan Atlantique, d'eaux usées domestiques et leur charge polluante

	Volume	Demande biochimique d'oxygène (DBO)	Demande Chimique d'Oxygène (DCO)	Matières en Suspension (MES)
Point de rejets	10 ⁶ m ³ / an	Tonnes / an	Tonnes / an	Tonnes / an
Siphon Pointe Hann	6	4 125	9 354	6 204
Camp Lat Dior	10.9	7 560	12 750	6 363
Départ Gorée	5.9	2 507	3 280	2 023
Cambérène (eau traitée)	1.3	13	52	39
Cambérène (eau brute-by pass)	0.04	28	36	26
TOTAL	24.1	14 233	25 472	14 655

Source : SONEES, 1992 citée par DIOP B S, 1994

F / INDUSTRIES

La région de Dakar est incontestablement le moteur de l'économie Sénégalaise. Et l'industrie qui est l'un des secteurs les plus actifs tire l'évolution du système économique, comme le montrent les différentes statistiques industrielles (CUCI/DPS, Direction de l'Industrie, le Recensement des Activités Industrielles 1992 – 1995 / P.M CONSEILS). Elles font nettement ressortir le poids considérable de la région de Dakar, qui concentre plus de :

- 87 % du nombre des entreprises industrielles recensées ;
- 75 % de leur Chiffre d'Affaires ;
- 71 % de leur Valeur Ajoutée ;
- 71 % des Effectifs.

Tableau 1 : de Synthèse sur les Entreprises Industrielles Recensées en 1995

Régions	Ind. Recensées		Emplois permanents		Chiffre d'Affaires		Valeur Ajoutée	
	nombre	%	nombre	%	Millions f cfa	%	Millions f cfa	%
Dakar	442	87	17 653	71	674 679	75	158 727	71
Reste du Sénégal	65	13	7 379	29	223 949	25	65 728	29
TOTAL	507	100	25 032	100	898 628	100	224 455	100

Source : L'Industrie Sénégalaise de 1992 à 1995 / P.M CONSEILS

F.1 REPARTITION SPATIALE

En 2002, on dénombrait près de 556 entreprises industrielles sur le territoire national et la région de Dakar totalisait à elle seule 537 (soit 96,6 % du total) et le département de Dakar couvrait 82,7 % des entreprises industrielles nationales et 85,7 % du total de la région, avec une densité de près de six entreprises industrielles au km², pour une moyenne régionale d'une entreprise au km² et quasi nulle au niveau nationale.

Tableau 2 : Répartition spatiale et densités en 2002

Département	Superficie		Population			Industries		
	km ²	%	effectif	densité	%	Nbr.	densité	%
DAKAR	78,7	14,3	955 897	12 146	42,2	459	5,87	85,5
GUEDEAWAYE	12,9	2,3	258 370	20 029	11,4	3	0,23	0,5
PIKINE	86,7	15,8	768 826	8 868	33,9	53	0,61	9,9
RUFISQUE	371,7	67,6	284 263	765	12,5	22	0,06	4,1
TOTAL REGION	550	100	2 267 356	4 122	100	537	0,98	100

Source : SRPS - Dakar

Le Département de Dakar, avec une superficie de 78,7 km², soit 14 % de la superficie régionale et 0,04 % de celle du Sénégal, abrite :

- 83 % des entreprises industrielles du Sénégal
- 86 % des entreprises industrielles de la région

Cette situation longtemps observée persiste toujours, aussi il est imminent de dynamiser les politiques économiques et sociales de déconcentration des structures industrielles.

Le Département de Rufisque, couvrant la zone rurale, avec une superficie de 371,7 km², avec :

- Une densité de population de 765 habitants au km² ;
- Une densité industrielle de 0,06 entreprise industrielle au km², demeure le site le plus approprié pour la région de Dakar à accueillir une nouvelle zone industrielle.

Les usines sont essentiellement implantées dans :

- Les zones industrielles (SODIDA, BCCD, Zone Franche)
- Le long du Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar
- Le long de la route de Rufisque
- Le long de la Route Nationale N°1
- Aux quais de pêche
- La commune d'arrondissement de Dakar Plateau

F.2 LES TENDANCES DU SECTEUR

L'évolution tendancielle du système industriel dépend principalement de quelques hypothèses, mécanismes et acteurs qui la sous tendent :

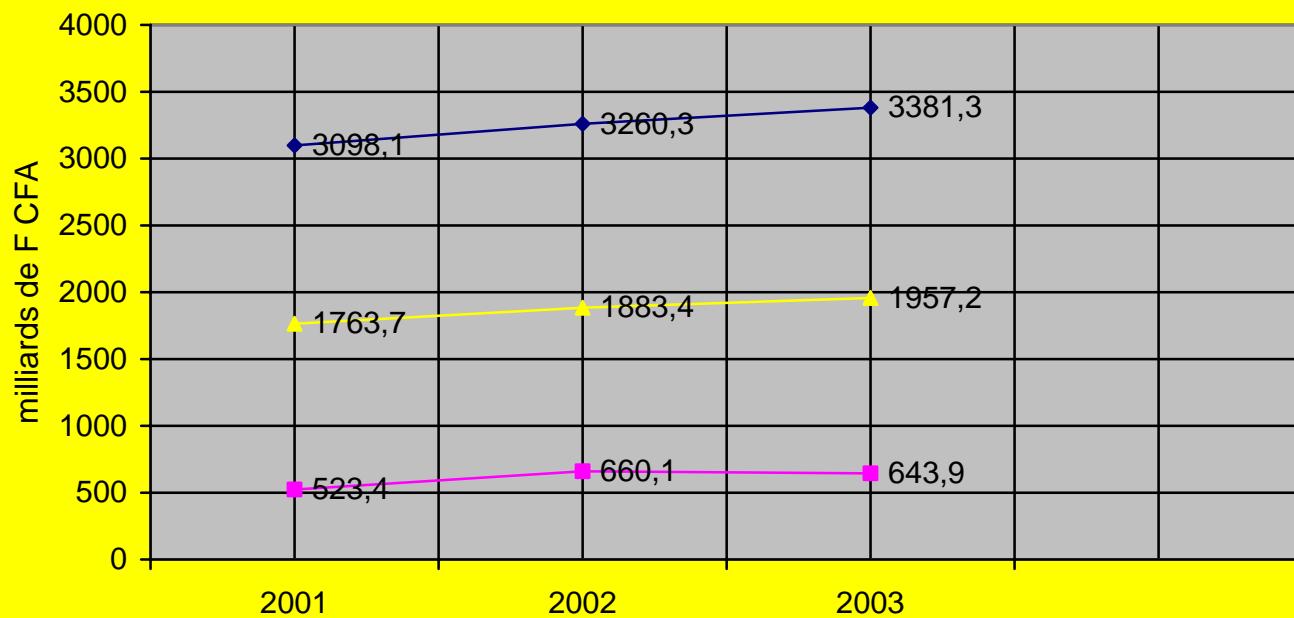
- Une croissance démographique très rapide ;
- Une forte immigration ;
- Une distorsion entre la production et la consommation ;
- Un résultat d'exploitation très satisfaisant, mais non soutenue ;
- Une croissance soutenue des investissements ;

EVOLUTION DE QUELQUES AGREGATS DE L'INDUSTRIE DAKAROISE

DESIGNATION	2001	2002	2003	Taux d'accroissement	
				2002/2001	2003/2002
Entreprises recensées au CUCI	1 817	1 924	2 018	6%	5%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 098 094 999 671	3 260 257 237 674	3 381 280 716 260	5%	4%
VALEUR AJOUTEE	523 470 221 677	660 088 886 818	643 850 751 918	26%	-2%
CHARGES DE PERSONNEL	271 998 789 264	300 726 131 300	326 386 192 376	11%	9%
ACTIF IMMOBILISE	1 763 655 473 703	1 883 380 069 052	1 957 211 601 263	7%	4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	95 178 711 772	190 166 577 888	136 423 714 679	100%	-28%

Source : DPS / CUCI

Evolution : CA, VA, A. Immobilisé des Entreprises de Dakar



◆ Chiffre d'Affaires

■ Valeur Ajoutée

▲ Actif Immobilisé

G / ENERGIE

G.1 ELECTRICITE

L'alimentation en électricité de la région de Dakar est assurée par la Société Nationale d'Electricité du Sénégal (SENELEC).

Sa mission se résume à la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique à des coûts accessibles à la clientèle.

La région de Dakar compte 250 000 abonnés sur un total de 450 000 dans l'ensemble du pays, toute clientèle confondue, soit une proportion d'environ 55%. Cette proportion utilise 65% de l'énergie électrique consommée au Sénégal.

Avec un effectif de 1 706 agents, la SENLEC produit environ 1 417 GWH.

Au niveau de la région de Dakar, trente et huit (38) groupes électrogènes assurent la production d'énergie électrique avec une puissance développée de l'ordre de trois cent soixante trois (363) GWH.

G.1.1 Production d'énergie par la SENELEC

Production d'énergie de 1998 à 2003

SITES	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Bel Air	113.724	208.298	312.827			
Cap des biches	1.073.022	990.548	838.083			
GTI	-	7.463	152.442			
G. Mobiles	-	28.522	28.466			
Total	1.186.746	1.234.830	1.331.818			

Source : SENELEC

Au cours des cinq (5) dernières années, la production globale d'énergie électrique a connu une augmentation progressive.

G.1.2 Distribution de l'énergie électrique

Un ensemble de réseaux répartis en trois (03) catégories, assurent la distribution de l'énergie électrique.

G.1.2.1 Le Réseau Haute Tension de 90 Kv

Le réseau aérien assure la distribution de l'électricité haute tension (90Kv).

La station 90/30Kv de Hann constitue le point de départ de ce mode de distribution et assure le dispatching dans le réseau. La station de Hann est alimentée par la Centrale électrique du Cap des Biches.

G.1.2.2 Le Réseau 30Kv et 6,6 Kv

Ce réseau est composé d'une partie enterrée et d'une partie aérienne.

Le réseau 6,6 Kv plus long, mesure 681 Km alors que le réseau 30Kv s'étend sur 347 Km.

Longueur des réseaux 30Kv et 6,6 Kv

	Longueur (Km)	
	Aérien	Souterrain
Réseau 6,6 Kv	251	430
Réseau 30 Kv	128	219
Total MT	379	649

Les réseaux 30 Kv et 6,6 Kv sont alimentés par la Centrale électrique de Bel Air et la Station de Hann.

La partie souterraine plus longue mesure 649 Km, alors que celle aérienne est longue de 379 Km pour les deux réseaux confondus.

G.1.3 Consommation d'énergie électrique

La consommation d'énergie électrique pour l'ensemble de la Région de Dakar, s'élève à 149,16 Gwh selon plusieurs types de consommation.

Avec 102,84 Gwh, la consommation domestique est de loin la plus importante. Le faible niveau de consommation par l'éclairage public, 6,3 Gwh peut s'expliquer par la difficulté des Collectivités Locales à honorer leurs factures.

Le taux d'électrification de la région de Dakar a connu une évolution fulgurante avec une moyenne de 60%, alors que le niveau de couverture urbain national est de 55%.

Pour ce qui est de l'électrification rurale vingt et huit (28) villages sont électrifiés dans le Département de Rufisque, cinq (5) autres vont bientôt l'être dans le cadre de la convention II.

Les contraintes majeures relatives au secteur de l'électricité ont pour noms :

- la vétusté du parc de production,
- la surcharge des postes de transformation,
- les pertes techniques (chutes de tension) et les fraudes.

Dans une perspective d'amélioration de ses prestations, la SENELEC prévoit l'augmentation de sa clientèle domestique de 180.299 en 2000 à 231.521 en 2005.

G.2 LES AUTRES SOURCES D'ENERGIE

Pour ce qui concerne le charbon de bois, La région de Dakar consomme environ 80% de la production Nationale.

La consommation de gaz, 33 % est de loin plus importante par rapport aux autres régions.

La moyenne nationale se situant aux environs de 15 %.

Contrairement aux autres régions du Sénégal, Dakar a le plus faible taux de consommation de bois de chauffe 7,5 % de la production destinée aux ménages au Sénégal.

PRODUITS de la Société Africaine de Raffinage (SAR)	2000	2001	2002	2003	2004
I/ PRODUCTION (tonnes métriques)					
Butane	9 070	6 533	8 549	11 533	10 192
Supercarburant	71 917	87 727	56 763	71 142	73 511
Essence ordinaire	73 337	74 116	82 924	80 333	77 046
Pétrole lampant	21 366	21 935	22 849	26 010	18 805
Carburéacteur	65 525	56 476	72 418	125 760	131 587
Gasoil	250 121	236 077	223 796	332 322	344 202
Diesel oil	140 175	155 777	151 551	131 020	126 894
Fuel oil 180	19 107	31 511	35 496	41 428	38 557
Fuel oil 380	217 402	199 440	219 744	275 069	287 959
TOTAL	868 020	869 592	874 090	1 094 617	1 108 753
II/ IMPORTATIONS (tonnes métriques)					
<i>Pétrole Brut</i>	<i>890 688</i>	<i>967 528</i>	<i>863 410</i>	<i>1 179 225</i>	<i>1 112 872</i>
Butane	570 467	560 898	556 907	492 215	436 770
Supercarburant	91 885	100 381	104 444	106 499	121 813
Essence ordinaire	-	-	11 999	7 611	-
Pétrole lampant	-	-	-	-	-
Carburéacteur	142 806	121 070	61 793	54 182	24 137
Gasoil	149 598	152 337	218 352	208 633	187 050
Diesel oil	-	-	9 433	-	-
Fuel oil 380	186 178	187 108	150 886	115 290	103 770
TOTAL	1 461 155	1 528 424	1 420 317	1 671 440	1 549 642
III/ EXPORTATIONS (tonnes métriques)					
Butane	2 120	1 876	2 133	504	804
Supercarburant	23 000	7 410	8 002	12 374	8 708
Essence ordinaire	24 194	19 206	20 192	35 534	39 723
Pétrole lampant	2 772	2 824	2 641	3 814	2 510
Carburéacteur	2 055	1 980	5 323	13 271	8 304
Gasoil	60 665	67 962	79 889	110 824	103 418
Diesel oil	4 779	4 673	5 529	4 056	4 614
Fuel oil 180	250	250	600	259	30
Fuel oil 380	33 234	2 772	23 014	3 989	12 051

TOTAL	153 069	108 953	147 323	184 625	180 162
--------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

H / HYDRAULIQUE

La croissance démographique galopante, ainsi que l'exode massif des populations rurales vers la Région de Dakar ont entraîné au fil des années l'augmentation de la demande en eau potable.

Cet afflux massif de populations a eu comme conséquence l'occupation anarchique et irrégulière des zones de dépression et a contribué à l'imperméabilisation des zones d'infiltration.

Cette situation a généré un certain nombre d'effets négatifs parmi lesquels :

- le déficit en eau potable
- le problème de drainage des eaux pluviales
- l'évacuation et le recyclage des déchets liquides (eaux usées) et solides (ordures)

Le contexte géographique et hydro – géologique de la Région, constitue aussi un facteur limitant pour l'alimentation en eau de Dakar.

En 1996, la région de Dakar tirait 80% de sa consommation en eau des nappes souterraines, les 20% provenant du lac de Guiers, situé à environ 250 Km de Dakar.

Les principales sources d'approvisionnement en eau sont :

- la nappe infra basaltique exploitée par sept (07) forages, débit 21.000 m³ / jour ;
- la nappe des sables de Thiaroye exploitée par six (06) forages débit 40.000 m³ / jour,
- la nappe paléocène de Pout Sud et Sébikotane à travers la conduite Bonna, débit 57.000 m³ / jour
- le lac de Guiers à travers une conduite à longue distance (ALG),
- les vingt trois (23) forages qui refoulent dans cette conduite,
- les cinq (05) forages qui exploitent la nappe du littoral entre Louga et Thiès,
- les treize (13) forages qui exploitent les nappes paléocène et Maestrichienne de Pout Kirène.

L'évolution chronologique suivante a été notée dans l'exploitation des principales sources en eau potable :

- **1949** : la nappe infra basalte (Mamelles et Point B) et les sables quaternaires de Thiaroye sont dans une première phase exploités, car étant les sources les plus proches ;
- **1960** : avec la croissance exponentielle des besoins en eau et face aux menaces de surexploitation des nappes de proximité, les calcaires paléocène de Sébikotane sont sollicités ;
- **1965 – 1966** : c'est autour des nappes de Sébikotane d'être exploitées ;
- **1970 – 1980** : l'accroissement des ressources en eau à partir du Maestrichtien, du littoral nord et du fleuve Sénégal à travers le lac de Guiers s'imposait, face à l'immensité des besoins ;

Les eaux provenant du Lac de Guiers sont traitées à partir de l'usine de Gnith et pompées à travers les conduites de 1000 mm vers Thiès.

Avec une production journalière de 38.300 m³, une grande partie à savoir 20.000 m³ sont consommés par les localités le long de la conduite.

Cependant 90.000 m³ / jour environ, sont refoulés dans la conduite longue distance par les vingt trois (23) forages situés entre Louga et Thiès et dans les environs de Pout.

La demande moyenne en eau à Dakar est environ de 272.200 m³ / jour pour une production de 205.000 m³ / jour. Le niveau du déficit se situe dans l'ordre de 25 %.

La population rurale de la Région est regroupée dans les Communautés rurales de Yenne et Sangalkam.

Les puits traditionnels n'arrivent plus à satisfaire les besoins en eau de cette population.

Il s'y ajoute la demande de plus en plus grande des maraîchers, d'où la nécessité d'étendre les branchements et réguler la tarification.

H.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE REELLE DE LA REGION

INDICATEURS EN EAU POTABLE	2003
NOMBRE DE BRANCHEMENTS	176 291
NOMBRE DE BORNES FONTAINES	1 521
POPULATIONS SERVIES	2 200 000
POPULATIONS DESSERVIES	87 %
CAPACITE DE PRODUCTION INSTALLEE	248 892 m³/j
CAPACITE DE STOCKAGE	92 400 m³
RENDEMENT RESEAU	79,9 %

H.2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION EN EAU

L'approvisionnement en eau des populations provient à 80% des nappes souterraines et 20 % des eaux de surface (lac de Guiers).

Les besoins en eau de la région dakaroise connaissent une croissance annuelle de 6 % et le déficit annuel ne cesse de se creuser, à l'heure actuelle il est de l'ordre de 100.000 m³/j. Des débuts de solution commencent à voir le jour avec les programmes sectoriels eau, mises en œuvre.

La production destinée à l'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la région de Dakar est de :

- 82 576 890 m³ en 2002 ;
- 83 350 117 m³ en 2003.

Soit une hausse de 0,94 %, dont la faiblesse est expliquée par :

- La saturation de la capacité de production disponible pour Dakar (la production moyenne journalière rapportée à la capacité nominale de production installée donnant un ratio qui se situe pour Dakar à 91,8 %) ;

- Les volumes distribués à Dakar sont passés de 47 661 140 m³ en 1996 à 61 524 017 m³ en 2003. Globalement les volumes distribués sur le périmètre affermé ont augmenté que de 4 % par an depuis 1996 ;
- Les 65 000 m³ / jour attendus de l'usine de Keur Momar Sarr devrait résorber ce déficit.

Couverture des besoins en eau potable à Dakar

Année	Capacité de production (m ³ /j)	Demande (m ³ /j)	Déficit (m ³ /j)
2002	250 784	260 000	13 417
2003	248 892	265 000	16 000

Source : Service Régional Hydraulique de Dakar.

H.3 EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES

Evolution du nombre des abonnés

Années Rubriques	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre d'abonnés	159.190	164.676	180.546	189.135	204.390
Nombre d'abonnés facturés	144.901	145.729	160.245	172.215	186.352
Prix moyen du m ³	455	470	482	492	-

Source : SDE, Février 2004

Le nombre d'abonnés au réseau de la SDE augmente d'année en année. En 2003, ce nombre est de 204 390, alors qu'il était de 159 190 en 1999. La tarification aussi suit une tendance haussière avec l'évolution du prix moyen de m³ de 455 F CFA en 1999 à 492 F CFA en 2002.

H.4 SITUATION DU RESEAU

Situation du réseau - niveau de desserte

Années Rubriques	1999	2000	2001	2002	2003
Longueur du réseau	1.856.024	2.202.449	2.274.606	2.330.692	2.368.724
Taux de desserte	80 à 90 %	80 à 90 %	80 à 90 %	80 à 90 %	80 à 90 %

Source : SDE, Février 2004

La région de Dakar est bien desservie par le réseau d'alimentation en eau potable, avec un taux de desserte qui varie entre 80 et 90 %.

H.5 CONSOMMATION D'EAU SUIVANT LES TYPES D'HABITAT

Niveau de consommation selon les types d'habitat

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6
	Village	Spontané		planifié	(Grandes) maisons séparées	Immeubles
		Irrégulier	Régulier			
Litre/Jour/Habitant						
Branchés et non Branchés						
hivernage	29	29	43	85	127	127
Saison sèche	19	18	35	61	99	96
Branchés au réseau AEP						
Hivernage	38	39	54	86	133	156
Saison sèche	25	26	41	62	104	118
Source : BETURE –SETAME/SONED- AFRIQUE 2001						

Ces chiffres traduisent le niveau de consommation moyenne d'eau potable dans les différents types d'habitat :

- ✓ **quartiers spontanés irréguliers :**
 - 15l/ jour / habitat, en l'absence de branchement au réseau ;
 - 40l/jour/habitat, en présence de branchement et absence de chasse d'eau ;
- ✓ **habitat planifié :**
 - 80 l/ jour / habitat, ce type d'habitat est en général branché au réseau d'alimentation en eau potable avec une forte présence de chasse hydraulique.

Consommation d'eau à Dakar 1968 et 2000

	Mesuré en 1968	Projection an 2000
	litre/ jour/ Habitant	
Branchés au réseau AEP	77	84
Borne fontaine	19	22,5
Moyenne	37,6	40,6
Source : BETURE SETAME / SONED – AFRIQUE		

L'alimentation en eau de Dakar est rendue difficile par sa situation géographique et hydraulique.

Les besoins en eau potable ne sont pas encore entièrement satisfaits comme en témoigne le déficit (100.000 m³ / jour en période moyenne et 162.000 m³ / jour en période de pointe.

Il s'y ajoute la vétusté et l'hétérogénéité du réseau particulièrement à Dakar Centre, Sicap, Grand – Yoff, Pikine, Rufisque etc..

De plus l'alternance des mises en charge et dépression au niveau du réseau est la conséquence du manque d'eau dans plusieurs quartiers : Almadies, Mermoz, Sicap, Plateau...). La pénurie est aussi aggravée par l'augmentation des quotas maraîchers qui passent de 7 % à 9,4 %.

D'autres contraintes ont pour noms :

- l'accroissement rapide de la population,
- la pollution de la nappe phréatique,
- les menaces de salinité avec la surexploitation des ressources souterraines.

H.6 HYDRAULIQUE AGRICOLE

Les besoins de l'agriculture irriguée sont aussi énormes et se traduisent par l'utilisation :

- Des quotats d'eau potable de la SDE ;
- Des puits maraîchers, en particuliers ceux situés sur l'axe Sangalkam Kayar qui accusent de fortes teneurs en sulfates et en nitrates avec des taux de salinité augmentant pour certains.

Malgré les facteurs problématiques que constituent l'eau et l'extension de l'habitat sur les zones agricoles, Dakar arrive à fournir près de 30 % de la production maraîchère nationale.

Mais si une gestion rationnelle de l'espace agricole n'est pas menée, Dakar risque à moyen terme d'être rayée de la carte agricole.

REDUCTION DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE POUR L'IRRIGATION

L'objectif de la première Lettre Sectorielle de 1995 qui visait à faire passer les prélèvements entre 1995 et 1999, de 20 600 m³/j à 14 000 m³/j, objectif appuyé par :

- La rétrocession des forages de BEER THIALANE aux maraîchers ;
- Le meilleur suivi de la facturation et du recouvrement ;
- La lutte contre la fraude.

L'objectif anticipé a ramené la consommation des maraîchers à 10 800 m³/j en 1999.

L'objectif de la seconde Lettre de Politique Sectorielle, entrée en vigueur en février 2001 était le maintien d'une consommation inférieure à 10 700 m³/j, avec comme mesures d'accompagnement :

- La déconnection progressive des forages de Dakar (Thiaroye) sous réserve d'une étude d'impact technico économique ;
- Et d'autres politiques visant l'autonomie en eau des maraîchers, l'adoption de systèmes d'irrigation plus économiques (goutte à goutte), maintien de la restriction et du contrôle, application du tarif moyen aux maraîchers qui n'explorent pas les sources alternatives disponibles (forages, retenues collinaires, etc...).

Mais cet objectif n'est pas atteint car la consommation moyenne en 2003 était de 18 443 m³/j.

Dans le cadre du programme de gestion du déficit temporaire de Dakar, les restrictions restent maintenues sur les antennes alimentant les maraîchers, mais en 2003, on a noté une augmentation notoire de la subvention supportée par la SONES au profit des maraîchers.

I / BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le secteur BTP joue un rôle de tout premier plan de par sa forte contribution à la réalisation des investissements publics, parapublics ou privés au niveau régional.

Depuis 1991 avec le lancement des programmes AGETIP et du PAST, l'investissement public en matière de réhabilitation d'infrastructures scolaires, sanitaires, de voiries et d'amélioration de l'environnement urbain, a connu un développement important. Il s'y ajoute les constructions nouvelles qui ont contribué à dynamiser le secteur.

I.1 LE PARC DE LOGEMENTS

Le parc de logements dans la région de Dakar d'un volume de 315 347 unités en 2001 est réparti de la façon suivante :

Répartition du Parc de logements

Secteur	Population	Superficie (ha)	Effectif total	%
Plateau	235 551	1 470	29 254	9,2
Grand Dakar	269 519	1 890	27 290	8,6
Almadies	130 226	3 010	13 914	4,4
Parcelles Assainies	320 682	1 470	45 075	14,5
Pikine Dagoudane	291 772	1 530	60 080	19
Niayes	255 930	4 040	19 698	6,2
Thiaroye	220 996	3 100	31 269	10,4
Guédiawaye	258 370	1 280	56 595	17,9
Rufisque	143 281	1 760	19 303	6,1
Bargny	36 516	700	3 298	1
Sébikotane	18 582	2 970	1 746	0,5
Zone rurale	59 381	30 330	6 925	2,2
Région	2 267 356	53 640	315 347	100

Source : enquête ménages CAUS 2001 / PDU de Dakar horizon 2025.

Il faut noter que les zones de Pikine Dagoudane, Guédiawaye et Parcelles Assainies disposent l'essentiel des parcs de logements les plus importants. Cependant, un déficit de planification spatiale subsiste.

I.1.1 Statut d'Occupation

De 1980 à 2001, le taux des ménages propriétaires de leurs logements est passé de 57 % à 81 % ; quant à celui des locataires il est passé de 38 % à 17 %. Pour cette même période, le taux d'hébergés est quant à lui, passé de 5 % à 2 %.

Cette évolution est imputable à l'essor de l'habitat planifié et à l'auto construction avec, entre autres les programmes de sociétés immobilières publiques ou privées (SICAP, SNHLM, HAMO, SCAT URBAM ...) ou de promoteurs privés et de coopératives d'habitat.

Il faut aussi noter l'intervention du secteur, comme la BHS, qui, en 2000 a financé 3 197 logements pour un montant global de 13 547 millions de francs.

La régression du taux d'héberger peut s'expliquer par la reprise de la pluviométrie dans les campagnes d'une part et d'autre part par le coût de la vie en relative progression dans la région.

Cependant, force est de noter qu'il subsiste des problèmes fonciers ; certains propriétaires sont réguliers tandis que d'autres sont irréguliers notamment à Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Bargny ou Sébikotane.

C'est ainsi que l'Etat, à travers le Décret 91-748, a mis en place une politique de restructuration et de régularisation des quartiers spontanés afin d'assurer une véritable sécurité foncière.

I.1.2 Attribution des Logements

Entre 1980 et 2001, l'utilisation de logements à d'autres fins s'est considérablement développée comme l'atteste le tableau ci-après :

Secteur	Logements utilisés uniquement pour l'habitat (%)	Logements activités de commerce (%)	Logements Ateliers (%)	Bars (%)	Culte (%)	Autres (%)
Dakar	75	12	7	1	2	
Pikine – Guédiawaye	80	8	5	1	3	
Rufisque – Bargny	85	8	1	1	4	
Sébikotane et Zone rurale	88	6	1	0,5		

Source : enquête ménages CAUS 2001 / PDU de Dakar horizon 2025.

Le cumul du nombre de logements réalisés par les promoteurs publics de 1970 à 2002 / 2003 s'établit à 27 650 logements dont 24 656 logements dans la région de Dakar, soit près de 90 %. Ces logements se répartissent comme suit :

- 12 918, pour la SICAP ;
- 11 738, pour la SNHLM.

En 2002, la SICAP a construit 74 logements dans la région de Dakar, alors que la SNHLM n'a rien construit.

En 2003, par contre la SNHLM a construit 252 logements dans la région de Dakar. On retiendra que les promoteurs publics que sont la SICAP et la SNHLM ont peu construit sur la période 2000 / 2003.

Concernant les promoteurs privés, particuliers et autres, le cumul de leurs logements sur la période 1982 / 2000, s'élève à près de 25 000 logements dans la région.

I.2 PRODUCTION DE CIMENT

La production de ciment au Sénégal était le monopôle de la SOCOCIM, cependant depuis la création des Cimenteries du Sahel en 2002, ce monopôle n'est plus de vigueur. La production de ciment est passée de plus de 952 000 tonnes en 1998 à près de 1.500.000 tonnes en 2002.

Actuellement, avec la demande qui continue de s'accroître, la quasi-totalité de la production est vendue, le stock est insignifiant.

Nombre de nouveaux logements construits par les promoteurs publics à Dakar.

Années	SICAP	SNHLM	ENSEMBLE
2000	9	0	9
2001	64	0	64
2002	74	0	74
2003	342	13	355
2004	187	83	270
Cumul 1992	11 670	9 662	21 332
Cumul 1994	12 197	10 236	22 433
Cumul 2000	12 780	11 486	24 266
Cumul 2004	13 114	11 582	24 696

Source : BADIS / DPS

NB : Les cumuls sont faits à partir de 1970

J / ARTISANAT

L'artisanat joue un rôle capital en matière de création d'emplois, de génération et de distribution des revenus. Il contribue à hauteur de 18% au P.I.B et absorbe plus de 30% de la main-d'œuvre urbaine.

Ce sous secteur contribue dans une large mesure à la formation d'une bonne partie de la population active, ainsi que leur perfectionnement dans les différents corps de métier. Au niveau de la région de Dakar, le nombre d'artisans évoluant se chiffre à plus de 100.000 et l'artisanat contribue beaucoup à la création d'emplois.

Unités et Personnes intervenant dans l'artisanat de service

Catégorie d'activité	Nombre d'unités	Personnes employées
. Plomberie	46	187
. Mécanique auto / garage	369	3.790
. Tôlerie – peinture – soudure	189	1.436
. Réparation moto / vélo	55	196
. Réparation pneus	96	330
. Réparation froid	67	380
. Réparation radio / TV	136	372
. Electricité auto	62	321
. Blanchisserie	124	268
. Coiffure / tressage	144	454
. Horlogerie	76	137
. Réparation lunettes	40	40
. Réparation machines à calculer et à coudre	19	57
Total	1 463	8 008

Sources : Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar (1989)

Quant à l'artisanat d'art, il emploie environ 3 336 personnes pour plus de 931 unités fonctionnelles :

Unités et personnes intervenant dans l'artisanat d'art

Catégorie d'activité	Nombre d'unités	Personnes employées
. Bijouterie	644	2.781
. Photographie d'art	40	101
. Peinture	22	66
. Poterie	2	8
. Sculpture	31	115
. Teinture	1	1
. Vannerie	-	-
. Tissage	171	264
. Coordonnerie	-	-
Total	931	3 336

Sources : Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar (1989)

L'artisanat de production occupe la première place en terme de création d'emplois. En effet, plus de 19.000 personnes évoluent dans ce secteur pour environ 3.742 unités.

Unités et personnes intervenant dans l'artisanat de production

Catégorie d'activité	Nombre d'unités	Personnes employées
. Boulangerie	280	2800
. Briquetage	56	102
. Chaudronnerie	115	475
. Couture	2.134	8.649
. Fabrication de matelas	12	79
. Maçonnerie	81	196
. Menuiserie - ébénisterie	652	4.616
. Menuiserie métallique	174	1.472
. Pâtisserie	12	11
. Tapisserie	93	463
. Confection chapelet	13	13
. Imprimerie	120	480
Total	3 742	19 356

Sources : Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar (1989)

En définitive, l'artisanat a un double rôle de régulateur de la conjoncture et de valorisation du patrimoine culturel national. Les entreprises d'artisanat emploient plus de trente mille (30.000) personnes regroupées dans les trois grandes catégories précédemment citées.

Par rapport à une grande capacité de création de richesse, le secteur artisanal peut se substituer, dans une large mesure, aux importations de certains produits et du coup, relever de façon substantielle, les exportations.

Cette situation est envisageable à la condition de mettre le secteur à niveau par rapport au respect des normes techniques requises.

J.1 ACCES AUX CREDITS

Tableau 4 : Cumul des crédits accordés en 2001-2002 dans la région

Mutuelles	Nbre de projets financés	Montant financé (F CFA)
MEC-MIMAR	36	42.500.000
MEC-ADECOL	128	233.440.526
MEC-FENAPH	79	121.958.250
MEC-FEMME GUINAW RAIL	16	36.622.000
TOTAL	259	434 820 776

L'Etat du Sénégal a négocié et obtenu de la BOAD une ligne de crédits de trois (3) milliards de francs CFA, depuis juillet 1996.

Les mutuelles d'épargne et de crédit éligibles au niveau au niveau de la région de Dakar ont financé 259 projets artisanaux pour un montant de 434.820.779 F.CFA entre 2001 et 2002.

Pour faire de l'artisanat un secteur porteur de croissance, le gouvernement du Sénégal mène depuis 2000 une politique de développement du secteur artisanal.

La finalité de cette politique vise le renforcement de la compétitivité des entreprises artisanales et l'amélioration de la qualité des produits artisanaux.

La mise en place d'un fonds de développement de l'artisanat a beaucoup contribué à la relance du sous secteur, mais malgré tout, des contraintes subsistent et ont pour noms :

- La faiblesse des entreprises artisanales ;
- L'insuffisance de la qualification des artisans ;
- La difficulté d'accès aux crédits ;
- Les problèmes de commercialisation des produits de l'artisanat; cependant quatre (4) programmes de soutien à l'artisanat sont en cours ;
- Le programme de promotion de l'artisanat au Sénégal (Promart Sénégal juillet 2001 à juin 2006)
- Le projet de Partenariat entre la Chambre des Métiers de Coblence et celle de Dakar ;
- Les réalisations dans le domaine de la politique communautaire en matière d'artisanat de l'UEMOA ;
- L'admission à l'AGOA

K / COMMERCE

La région de Dakar est le siège de l'essentiel des activités commerciales du Pays.

En effet elle concentre environ 95 % des entreprises industrielles et commerciales. Cette situation traduit l'importance du nombre d'emplois générés par le secteur du commerce, 90 % des salariés du commerce et du transport se retrouvent dans la région de Dakar qui concentre aussi 87 % des emplois permanents.

Dans le cadre du plan national d'aménagement du territoire, les études montrent que 75 % des trajets intérieurs de marchandises ont pour origine ou pour destination Dakar.

L'essor du secteur commercial est soutenu et renforcé par l'importance des revenus monétaires disponibles, environ 50 % et le dynamisme du secteur financier.

La région capitale concentre 96 % des emplois de banque.

Sur le plan international, Dakar entretient des relations commerciales avec l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Le continent Européen détient la plus grande partie de ces échanges commerciaux avec un volume de 54 %. Il est suivi par l'Amérique, 17 % et de l'Afrique, 12 %.

La position de la région par rapport au commerce intérieur et extérieur est entrain d'être renforcée avec les nouvelles opportunités qui s'offrent sur le plan mondial.

Le Sénégal vient d'être admis à l'AGOA : American Growth of Opportunities Affairs (loi américaine sur la croissance et les opportunités d'affaires en Afrique). Cette loi offre un certain nombre d'avantages consacrés par l'exonération des droits de douane.

Cette nouvelle opportunité devra donner un coup de fouet au volume des exportations des produits Sénégalais en direction du marché Américain.

K.1 EQUIPEMENTS COMMERCIAUX

L'importance des activités commerciales à Dakar est aussi le fait de la concentration d'équipements marchands de tous ordres.

Le nombre d'entreprises évoluant dans l'activité commerciale s'élève à environ 344 unités, pour un total de 6 420 emplois (DPS 2001).

L'essentiel de ces activités sont concentrées à Dakar Plateau. Les autres localités de la région sont quasiment dépourvues d'entreprises du secteur moderne.

K.1.1 Répartition spatiale des équipements marchands

Tableau 1 : Répartition spatiale des équipements marchands

Départements	Marchés Centraux	Centres Commerciaux	Marchés de quartiers
Dakar	12	08	28
Pikine	05	-	11
Guédiawaye	05	01	04
Rufisque	03	-	02

Source : audits urbains de Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque et « Conseil International sur les marchés de la Capital » *MUAT/DAU/Janvier 2001*.

Il existe un déséquilibre dans la répartition géographique des équipements marchands dans l'espace régional.

Le seul département de Dakar dispose de l'essentiel de ces équipements marchands, au détriment des autres départements de la région, (48% des marchés centraux, 89% des centres commerciaux et 62 % des marchés de quartier).

Les départements de Pikine, et Rufisque ne disposent pas de centres commerciaux.

Le marché Sandaga, lieu de prédilection des articles manufacturés divers (produits cosmétiques, appareils électronique, tissus chaussures etc....) représente un pôle commercial de tout premier plan dans le dispositif régional.

De par sa renommée internationale, il joue le rôle de pilier dans l'activité commerciale régionale et même nationale.

A côté, il existe des marchés spécialisés pour des catégories de produits bien déterminés, en vue de couvrir les besoins de la région.

C'est le cas du marché aux poissons, qui assure le ravitaillement en produits halieutiques, (poissons), en direction des différentes localités de la région. Il joue le rôle de principal fournisseur dans ce domaine.

Le ravitaillement de la région en légumes est assuré essentiellement par les marchés de Castors et de Thiaroye.

Le marché Kermel, vitrine des équipements marchands dans l'espace régional, est spécialisé dans la vente de fleurs, de fruits et légumes et de produits divers. D'autres équipements marchands avec des pôles d'influence non moins importants complètent le dispositif régional de par leur multi fonctionnalité et leur caractère spécialisé.

Parmi ceux-ci :

- Le marché Tilène,
- Le marché Colobane,
- Le marché Diamalaye,

- Le marché Zinc de Pikine,
- Le marché Central Keury Souf dans le département de Rufisque,
- Le marché Soumbidioune,
- Le marché Gueule Tapée,
- Le marché au poisson de Bargny.

La région de Dakar est aussi entrain de se doter de centres commerciaux modernes à l'image des grandes villes du monde. C'est le cas du Centre Commercial Touba Sandaga qui est déjà fonctionnel, le centre commercial des champs de courses (les quatre C), en construction et le centre commercial de la SICAP en phase d'achèvement, entres autres.

Ces réalisations entrent dans le cadre du concept d'urbanisme Commercial. Ces équipements contribueront à moderniser le secteur du commerce et à élargir les zones d'influence de la région de Dakar.

Avec l'approfondissement du processus de la décentralisation, la gestion de certains équipements marchands relève des collectivités locales. Ces marchés, constituent des piliers importants de rentrée de ressources financières dans le budget des communes et communes d'arrondissement.

Avec la croissance exponentielle du secteur du commerce, particulièrement dans l'informel, la demande en équipements marchands adaptés au contexte de l'urbanisation devient de plus en plus forte. C'est la raison pour laquelle, la quasi-totalité des marchés de la région connaissent un phénomène de débordement par rapport à leurs emprises initiales. Cette situation entraîne l'encombrement de la voirie avec beaucoup de conséquences négatives liées à la mobilité urbaine.

Le secteur tertiaire détient une part de 60% dans la formation du PIB, avec un dynamisme remarqué du secteur du commerce, à côté du tourisme et des télé services.

En milieu urbain, le commerce joue un rôle de principal pourvoyeur d'emplois particulièrement pour les femmes et les nouveaux acteurs issus du phénomène de l'exode rural (néo-urbains).

La région de Dakar siège par excellence de l'activité commerciale nationale, contribue à hauteur de 55 % à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB).

Le sous-secteur du Commerce est relativement accessible aux différents acteurs, dans la mesure où les niveaux de qualification et d'investissement nécessaires pour démarrer les activités sont relativement bas.

K.1.2 Situation des marchés et des stocks

Depuis la libéralisation des prix en 1994 et la privatisation de la caisse de Péréquation et de stabilisation des prix, les marchés Dakarais sont suffisamment approvisionnés en produits de grande consommation et produits divers.

Le développement de la concurrence, constitue un facteur explicatif important de la tendance baissière des marchés. Les marges sont de plus en plus grignotées en faveur des consommateurs. Cependant les baisses enregistrées à l'importation ou au niveau usine, ne sont pas toujours répercutées sur les prix au consommateur. Les marges sont généralement récupérées par les différents stades de commerce.

La multiplication des stades de commerce dû essentiellement à l'importance des intermédiaires, contribue au renchérissement du secteur.

La rétention des marges s'explique aussi par la caporalisation du commerce par les étrangers.

K.2 ATOUS DU SECTEUR

La région de Dakar dispose de beaucoup d'atouts sur le plan du commerce, dont les principaux ont pour noms :

- Le statut de capital économique,
- La densité du tissu bancaire et autres établissements financiers,
- L'existence de réseaux de distribution performants,
- L'importance des infrastructures et équipements marchands,
- La facilité d'accès aux marchandises avec la proximité du Port et de l'Aéroport.

K.3 CONTRAINTES DU SECTEUR

Le secteur du commerce est confronté à beaucoup de contraintes de nature conjoncturelle et structurelle qui influent négativement sur sa compétitivité. Les plus importantes sont :

- Le déséquilibre dans la répartition des équipements marchands,
- La vétusté des installations,
- La baisse du pouvoir d'achat des populations,
- L'officialisation des marchés hebdomadaires ou Loumas au cœur même de Dakar,
- La Prolifération des vendeurs dans les artères les plus passantes.

L / TOURISME

L'ANNEE TOURISTIQUE 2004 EN BREF AU SENEGAL

OFFRE TOURISTIQUE

		<u>Variation</u> <u>2004/2003</u>
• Nombre Total d'Etablissements :	415	14 %
• Nombre Total de Chambres :	10 884	6 %
• Nombre Total de Lits :	21 741	6,4 %

DEMANDE TOURISTIQUE

		<u>Variation</u> <u>2004/2003</u>
• Nombre d'entrées de visiteurs	822 984	17 %
• Arrivées des Non – Résidents	363 490	2,8 %
• Nuitées des Non – Résidents	1 349 397	7 %
• Arrivées Globales	434 885	4 %
• Nuitées Globales	1 508 283	-6,1 %
• Arrivées des Croisiéristes	10 372	53,3 %

PERFORMANCES

• Taux d'Occupation – lits	34, %
• Durée de Séjour (Tourisme – International – Hôtel)	3,7 jours
• Durée de Séjour	3,5 jours
• Durée de Séjour (Frontières)	10 jours
• Coefficient de Saisonnalité	1,38

RECETTES BRUTES EN DEVISES

• Enquêtes hôtelières	94 milliards F CFA
• Enquêtes Frontières (études d'impact)	280 milliards F CFA

Source : Ministère du Tourisme

L.1 L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA REGION EN 2004

L.1.1 L'OFFRE TOURISTIQUE

Il y a, la région n'enregistre pas une hausse au niveau de sa capacité d'hébergement. En effet, les nombres d'établissements, de chambres, comme de lits n'ont subi aucune augmentation depuis 2002.

- **61 établissements d'hébergement touristique ;**
- **3 434 chambres ;**
- **6 490 lits dénombrés.**

L.1.2 LA DEMANDE TOURISTIQUE

a) Arrivées dans les Etablissements d'Hébergement

Par contre, les arrivées au niveau des établissements d'hébergement touristique ont enregistré une hausse de 6,1 % : 215 174 en 2004, contre 202 728 en 2003.

b) Les Arrivées des non – résidents

La même tendance est enregistrée dans le tourisme international, avec 199 369 touristes non résidents en 2004, contre 188 217 touristes accueillis en 2003, soit une hausse de 5,9 %.

c) Les arrivées des non – résidents par marché émetteur

- 1) L'Afrique : Avec 70 686 (35,5 % des non – résidents) connaît une baisse moins importante de 0,8 %.
- 2) La France : Avec 66 218 (33,2 % des non – résidents) enregistre une baisse de 1,2% par rapport à 2003, tout en conservant leur rang.
- 3) Les Etats Unis : Avec 8 591, gagne une place supérieure de plus (4,3 % des non – résidents) et de ce fait enregistre une hausse de 23 %.
- 4) Le BENELUX : Avec ces 8 483 arrivées (4,3 % des non – résidents) enregistre une hausse de 13 %, mais est devancé par les USA.
- 5) L'Espagne : Avec 7 665 6 170 (3,8 % des non – résidents) enregistre une hausse assez importante de 24,2 %, conservant sa place.
- 6) L'Italie : Avec 5 378 (2,7 % des non – résidents) accuse une forte progression de 64,3 %.

Ces six marchés totalisent à eux seuls **167 021** des arrivées non résidents, soit **83,8 %** des non – résidents. Viennent loin derrière les marchés allemand, britannique, canadien et scandinave, avec respectivement **1,7 %**, **1,6 %**, **0,6 %** et **0,3 %**.

d) Variations mensuelles des arrivées des non-résidents

L'Analyse de l'intensité du flux touristique permet d'identifier deux périodes.

- **La haute saison touristique : Elle est très performante et correspond aux mois de janvier, Février, Mars, Avril, Novembre et Décembre .**

- La basse saison touristique : **Elle est moins performante et va du mois de Mai au mois d'Octobre.**

e) Nuitées Globales

La région de Dakar, malgré ses 49,5% des arrivées globales n'a réalisé que 39,4% des nuitées globales.

Cet écart entre le pourcentage des arrivées et des nuitées globales, s'explique par le fait que Dakar demeure le pôle de prédilection du tourisme d'affaires dont la durée de séjour est faible.

f) Arrivées des Croisiéristes au Port de Dakar

En 2004, le Port de Dakar a enregistré 10 372 croisiéristes, soit une nette progression de 53,3 % par rapport à l'année dernière.

L.2 LES PERFORMANCES

L.2.1 TAUX d'OCCUPATION des ETABLISSEMENTS

A Dakar, ce taux est passé de 38,6 % en 2003 à 34,9 % en 2004, soit une régression de 1 %.

L.2.2 DUREE DE SEJOUR

La durée moyenne de séjour est de 2,8 jours dans les réceptifs touristiques de Dakar en 2004, contre 3,1 jours en 2003, soit une légère baisse de 0,97 %.

Tableau 1 : STATISTIQUES TOURISTIQUES AU NIVEAU DE LA REGION DE DAKAR

ANNEE	Etablissements	Chambres	Lits	Arrivées	Nuitées	Taux d'occupation	Durée séjour
2000	57	3 380	6 403	237 009	578 676	31,6	2,4
2001	57	3 380	6 403	207 807	593 898	33,7	2,9
2002	61	3 434	6 490	216 458	613 245	34,5	2,8
2003	61	3 434	6 490	202 728	625 425	38,6	2,8
2004	61	3 434	6 490	215 174	593 985	34,9	2,8

Tableau 2 : ARRIVEES DES NON RESIDENTS PAR PAYS DE RESIDENCE

Pays de Résidence	2002		2003		2004	
	DAKAR	SENEGAL	DAKAR	SENEGAL	DAKAR	SENEGAL
EUROPE						
France	76 004	230 088	67 489	181 470	66 218	172 878
Italie	5 538	19 496	3 274	9 279	5 378	9 413
Allemagne	1 614	8 458	2 111	7 985	3 485	8 374
Bénélux	4 816	15 628	7 509	17 025	8 483	16 160
Suisse	548	983	900	1 475	932	1 370
Espagne	7 473	23 224	6 170	12 680	7 665	13 415
Grande Bretagne	3 500	5 072	1 720	3 063	3 155	4 092

Scandinavie	443	673	989	1 449	620	991
A. pays d'Europe	13 851	19 009	14 531	18 142	12 419	16 251
TOT. EUROPE	113 787	322 631	104 693	252 568	108 355	242 944
AMERIQUE						
USA	6 363	8 241	6 985	8 518	8 591	10 422
Canada	658	923	848	1 158	1 204	1 605
Amérique du Sud	282	372	267	349	335	404
T. AMERIQUE	7 303	9 536	8 100	10 025	10 130	12 431
AFRIQUE	75 165	86 037	71 289	85 664	70 686	89 660
DIVERS	4 049	8 621	4 135	5 282	10 198	18 455
TOT.GENERAL	200 304	426 825	188 217	353 539	199 369	363 490

Tableau 3 : ARRIVEES ET NUTTEES GLOBALES DES NON RESIDENTS PAR MOIS à DAKAR

MOIS	2003		2004	
	ARRIVEE	NUITEE	ARRIVEE	NUITEE
JANVIER	18148	49 113	17 905	47 311
FEVRIER	17 503	51 763	16 968	45 906
MARS	16 904	52 736	19 671	58 044
AVRIL	15 439	49 422	17 197	50 574
MAI	14 684	46 742	15 449	43 999
JUIN	14 557	48 293	15 701	45 781
JUILLET	15 457	46 228	16 003	40 007
AOUT	13 802	50 585	13 941	37 875
SEPTEMBRE	12 104	45 375	16 601	37 249
OCTOBRE	15 379	47 922	15 208	47 750
NOVEMBRE	16 820	49 705	18 616	54 167
DECEMBRE	17 420	54 313	16 109	49 354
TOTAL	188 217	592 197	199 369	558 017

Tableau 4 : ARRIVEES TRIMESTRIELLES DES CROISIERS AU PORT DE DAKAR

Trimestres	1999	2000	2001	2002	2003	2004
1er. Trimestre	2 304	2 751	2 584	789	1 399	1 007
2ème. Trimestre	1 709	-	3 793	473	960	4 981
3ème. Trimestre	-	-	-	783	0	0
4ème. Trimestre	4 850	8 241	6 474	4 897	4 405	4 384
TOTAL	8 863	10 992	12 851	6 942	6 764	10 372

M / SECTEUR INFORMEL

M.1 PERFORMANCES

La région de Dakar compte 281 600 unités de production informelles (UPI), employant 434 200 personnes dans les branches marchandes non agricoles. Ce chiffre montre l'importance économique des activités informelles pour la population de la capitale puisqu'il y a autant d'UPI que de ménages dans Dakar. En moyenne, chaque ménage de Dakar **tire l'ensemble ou une partie de ses revenus en dirigeant une unité de production informelle**. Si les UPI se concentrent dans les secteurs de circulation, notamment commerciaux, les activités de type industriel jouent un rôle non négligeable, tout particulièrement « l'agro - alimentaire ». Plus de 15 % des UPI opèrent dans ce secteur.

Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activité. Près de 80 % des UPI sont abritées par des installations de fortune, ce qui les prive d'accès aux principaux services publics urbains (eau, électricité, téléphone).

Méconnues des services de l'Etat, les UPI apparaissent plus comme un secteur de développement spontané des activités économiques des ménages que comme une stratégie de contournement de la législation en vigueur. Mais l'absence de numéro d'enregistrement statistique (n° Stat) ne signifie pas que le secteur informel ne soit pas fiscalisé, puisque 5 % des UPI payent la patente. Mais la plupart des impôts et taxes payés à l'Etat reste faible, n'atteignant que 1,2 % de la valeur ajoutée totale du secteur.

La création des Unités de Production Informelles (UPI) s'est multipliée au cours des dernières années traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégié de la main-d'œuvre en période de crise. Mais elle s'accompagne aussi d'une précarisation croissante au sein même du secteur informel.

Le secteur informel est constitué de micro unités, dont la taille moyenne est de 1,5 emplois par unité et où l'auto - emploi est la règle dans plus de deux établissements sur trois. La relation salariale y est très minoritaire, avec un taux de salarisation de 16 %. L'intensité de la relation salariale discrimine assez bien le secteur informel du secteur formel, où la norme salariale est la règle. Les emplois exercés dans le secteur informel se caractérisent par une absence générale de protection sociale.

42,4 % des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes, que l'on trouve concentrées dans les emplois les plus précaires, notamment parmi les travailleurs à leur compte et les aides familiaux. La main-d'œuvre du secteur informel a été faiblement scolarisée avec 2,8 d'années d'études. L'expérience professionnelle n'est pas négligeable avec 7,4 années d'ancienneté dans l'emploi. Enfin, si le secteur informel ne peut être assimilé au sous - emploi, il en constitue l'un de ses refuges de prédilection.

Les employés du secteur informel travaillent **en moyenne 49 heures par semaine, et gagnent 33 800 FCFA par mois**. Mais ce chiffre cache une **forte hétérogénéité**. La prédominance des faibles revenus pèse sur la **rémunération médiane, égale à 25 000 FCFA**. **En terme de revenu horaire, on obtient 180 F CFA en moyenne dans le secteur informel. Elle est donc inférieure au salaire minimum fixé à 209,1 F CFA par heure**.

Exclus du système bancaire classique, c'est l'épargne individuelle qui finance le capital informel pour près de 67% de sa valeur. Les systèmes de financement informel (usuriers, tontines, etc.) ne sont pas capables de prendre le relais, et ne participent que très marginalement au financement de l'investissement dans le secteur informel. Si le capital est un véritable facteur de production dans le secteur informel, puisqu'il atteint plus de 48 milliards de FCFA, le taux d'investissement est dérisoirement faible, marquant la faible capacité d'accumulation de ce secteur.

M.2 INSERTION

Le secteur informel de la capitale a produit pour 522,4 milliards de Fcfa de biens et services et a créé 380,9 milliards de Fcfa de valeur ajoutée. Pour donner un ordre de grandeur de l'importance économique de ce secteur au niveau national, on estime que sa valeur ajoutée représente **11,4 % du PIB officiel, et 13,5 % du PIB marchand non agricole.**

Exclusivement tourné vers le marché intérieur, le secteur informel a pour **principal débouché la satisfaction des besoins des ménages.** Plus de 83 % de la demande qui lui est adressée provient de la consommation finale des ménages. Dans ce contexte, le secteur informel de la capitale entretient peu de liens directs avec le secteur formel, la sous-traitance étant un phénomène négligeable. Enfin, si les commerces informels constituent un vecteur de diffusion des produits étrangers, surtout en provenance des pays africains et de la France, ils s'approvisionnent dans leur immense majorité en produits nationaux.

L'activité du secteur informel s'exerce dans un **univers hautement concurrentiel.** Moins de 2 % des UPI déclarent ne pas connaître de concurrents directs. Mais cette concurrence est avant tout interne au secteur informel lui-même. Les activités commerciales sont les plus touchées. De plus, la commercialisation des produits à bas prix (qu'ils proviennent du secteur formel national ou de l'extérieur) constitue un facteur de blocage au développement des industries informelles.

En effet, moins de 7% des UPI sont concurrencées principalement par les grandes entreprises du secteur formel (commercial ou non). Lorsqu'il y a concurrence formel/informel, les UPI affichent dans l'ensemble des prix inférieurs à ceux des grandes entreprises. La faiblesse du pouvoir d'achat des clients constitue la première raison invoquée pour expliquer le différentiel de prix par rapport aux concurrents du secteur formel.

Aujourd'hui, les difficultés rencontrées par le secteur informel sont avant tout liées au problème d'écoulement de la production, essentiellement contraint du côté de la demande ("*faiblesse des débouchés*"), mais aussi du côté de l'offre ("*excès de concurrence*"). 79,2% des unités informelles ont des problèmes de débouchés, 22,3 % souffrent d'une concurrence excessive. Il apparaît donc que la dégradation de l'environnement macro-économique, plus que les dysfonctionnements localisés sur certains marchés (pénuries, cadre institutionnel inadapté, etc.), constitue le facteur de blocage principal du secteur informel. **La gravité de la situation menace l'existence même des UPI, qui pour 85% d'entre elles considèrent encourir un risque de disparition si les tendances actuelles perdurent.**

Outre la faiblesse des débouchés, le thème du crédit apparaît comme un problème récurrent pour le secteur informel. **L'accès au crédit**, plus que son coût, constitue **le second facteur de blocage** au développement des activités informelles.

Les institutions financières doivent donc se mobiliser pour imaginer les modalités d'une intervention dans ce secteur, compte tenu du rôle essentiel qu'il joue déjà dans les rouages de l'économie sénégalaise, et qu'il est appelé à y jouer dans les années à venir.

Par contre, l'excès de réglementations publiques ne constitue pas une entrave importante au développement des activités informelles. Il existe entre l'administration et le secteur informel un modus vivendi basé sur l'ignorance mutuelle. Si les informels ne vont pas à l'Etat pour enregistrer leurs activités parce qu'ils ne connaissent pas la législation en vigueur, l'Etat ne s'intéresse pas non plus au secteur informel, ni pour lui procurer des débouchés, ni pour tenter d'intégrer les activités de ce secteur dans le dispositif officiel.

Seulement 8 % des UPI déclarent avoir eu des problèmes avec les agents de l'Etat. En général, l'objet du litige a trait à l'emplacement de l'activité, notamment pour les réparateurs (mécaniciens, menuisiers métalliques) et les commerçants ambulants exerçant sur la voie publique. En cas de différend, il semble que la corruption (le paiement d'un "cadeau") soit un phénomène totalement marginal. Les autorités se contentent, dans la plupart des cas de faire déguerpir les contrevenants. Dans le contexte actuel, cette politique de laisser-faire de l'Etat constitue un moindre mal, qui se situe très en deçà du rôle qu'il devrait jouer pour favoriser l'émergence d'activités plus productives. L'ouverture d'un guichet unique et la simplification des démarches administratives d'enregistrement, une politique ambitieuse de sous - contraction et de financement, en sont les principales modalités. En contrepartie, une réflexion doit être menée pour conduire le secteur informel à remplir son devoir fiscal, en prenant garde de ne pas étouffer les établissements les moins rentables.

M.3 PERSPECTIVES

Plus de 80 % des chefs d'UPI pensent que le secteur a un avenir, notamment dans les branches comme :

- ✓ **La confection :** 88,2 %
- ✓ **Les BTP :** 92,6 %
- ✓ **Le Commerce :** 85,5 %
- ✓ **Les Transports :** 89,1 %
- ✓ **La Réparation :** 94,9 %
- ✓ **La Pêche :** 92,7 %

Cet espoir est soutenu à 96,3 % par les Patrons d'UPI et par près de 85 % des jeunes de moins de 25 ans, qui représentent le dynamisme et l'avenir du secteur.

Et plus de la majorité des chefs ou patrons d'UPI (67,5 %) qui ont eu à créer leur structure désirent que leurs enfants prennent le relais.

Tableau 1 : Structure par branche des unités de production informelles dans la région

Branches	UNITES DE PRODUCTION		EMPLOIS			
	Effectifs	%	Secteur public	Secteur privé formel	Secteur informel	Total
Industries	86 200	30,6	-	17,7	25,8	24,8
- Confection	21 100	7,5	-		5,3	4,9
- Agro aliment. autres ind.	44 000	15,6	-	17,7	11,9	12,0
- BTP	21 100	7,5	-	-	8,6	7,9
Commerce	131 000	46,5	-	5,9	35,7	33,1
détail dans magasin et commerce de gros	30 800	10,9	-	5,9	9,2	8,8
détail hors magasin et carburant	100 300	35,6	-	-	26,5	24,3
Services	60 000	21,3	100,0	76,4	35,9	39,8
- Restauration	11 500	4,1	-	-	1,4	1,3
- Réparation	5 700	2,0	-	-	2,2	2,0
-Transport	11 900	4,2	-	8,1	3,6	3,8
- Autres services	30 900	11,0	100,0	68,3	28,7	32,8
Pêche	4 300	1,5	-	-	2,6	2,3
Ensemble	281 600	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DPS/DSECN -

Tableau 2 : Précarité des conditions d'activité du secteur informel dans la région

Branches	Type de combinaisons de travail (en % des UPI)					Taille	% de salarisation
	Auto emploi	n. salariale	Salariale	Mixte	Total		
Industries	64,5	31,8	1,9	1,9	100,0	2,0	22,1
- Confection	63,1	31,2	1,6	4,0	100,0	1,9	11,7
- Agro-alimentaire et autres industries	74,2	24,8	0,7	0,3	100,0	1,8	9,4
- BTP	45,5	46,8	4,7	3,0	100,0	2,6	45,2
Commerce	87,3	11,0	1,3	0,4	100,0	1,2	5,5
- Commerce de détail dans magasin et commerce de gros	69,9	23,6	4,9	1,6	100,0	1,4	10,6
- Commerce de détail hors magasin	92,6	7,2	0,2	-	100,0	1,1	0,5
Services	73,1	20,0	4,0	3,0	100,0	1,6	15,6
- Transport	74,1	17,1	5,5	3,2	100,0	1,6	23,8
- Restauration	53,6	26,1	13,1	7,1	100,0	2,0	28,0
- Réparations	28,7	64,8	0,0	6,4	100,0	3,1	7,6
- Autres services	88,0	10,6	0,7	0,7	100,0	1,2	3,1
Pêche	63,2	36,8	-	0,0	100,0	2,2	20,1
Ensemble	76,9	19,7	2,0	1,4	100,0	1,5	16,0

Source: DPS/DSECN -

Les UPI de type "non salarial" sont celles qui n'emploient que des travailleurs non salariés, les UPI "salariales" n'emploient que des salariés, et les UPI mixtes combinent les deux types de main-d'œuvre. Le taux de salarisation inclut les salariés proprement dit et les apprentis rémunérés, que l'on peut considérer comme des quasi-salariés.

Tableau 3 : Précarité des conditions d'activités dans le secteur informel (en %)

Branches	Eau	Elec.	Tél.	Type de local	domicile	avec local	Total
				sans local			
Industries :	12,9	29,7	8,5	22,0	57,4	20,6	100,0
- Confection	13,9	59,3	7,8	39,4	39,6	21,0	100,0
- Agro alimentaire, autres ind.	17,0	28,2	4,7	3,2	60,2	36,6	100,0
- BTP	3,1	3,9	16,9	4,5	91,5	3,9	100,0
Commerce :	3,9	15,0	4,8	38,7	24,5	36,8	100,0
- Commerce de détail, dans magasin commerce de gros	10,6	44,6	11,3	18,5	20,0	61,5	100,0
- Commerce de détail hors magasin	1,8	5,9	2,7	44,9	25,9	29,2	100,0
Services :	13,8	23,4	14,2	36,3	51,0	12,6	100,0
- Transport	0,5	11,4	21,5	82,4	7,0	10,6	100,0
- Restauration	35,4	24,9	0,0	44,1	33,0	22,9	100,0
- Réparations	12,6	44,6	19,8	42,4	17,7	39,8	100,0
- Autres services	11,1	23,6	15,6	14,8	80,8	4,4	100,0
Pêche :	0,0	0,0	0,0	79,5	0,0	20,5	100,0
Ensemble	8,7	21,1	7,8	33,2	40,2	26,5	100,0

Source: DPS/DSECN -

Tableau 4 : Organisation du travail dans le secteur informel

Branches	Type de combinaisons de travail (en % des UPI)					Taille	Taux de salarisation (en %)
	Auto-emploi	non salariale	Salariale	Mixte	Total		
Industries	64,5	31,8	1,9	1,9	100,0	2,0	22,1
- Confection	63,1	31,2	1,6	4,0	100,0	1,9	11,7
- Agro - alimentaire et autres industries	74,2	24,8	0,7	0,3	100,0	1,8	9,4
- BTP	45,5	46,8	4,7	3,0	100,0	2,6	45,2
Commerce	87,3	11,0	1,3	0,4	100,0	1,2	5,5
- Commerce de détail dans magasin et commerce de gros	69,9	23,6	4,9	1,6	100,0	1,4	10,6
- Commerce de détail hors magasin	92,6	7,2	0,2	-	100,0	1,1	0,5
Services	73,1	20,0	4,0	3,0	100,0	1,6	15,6
- Transport	74,1	17,1	5,5	3,2	100,0	1,6	23,8
- Restauration	53,6	26,1	13,1	7,1	100,0	2,0	28,0
- Réparations	28,7	64,8	0,0	6,4	100,0	3,1	7,6
- Autres services	88,0	10,6	0,7	0,7	100,0	1,2	3,1
Pêche	63,2	36,8	-	0,0	100,0	2,2	20,1
Ensemble	76,9	19,7	2,0	1,4	100,0	1,5	16,0

Tableau 5 : Rémunération et horaires de travail dans le secteur informel

Branche	Revenu mensuel moyen	Revenu mensuel médian	Horaire hebdo moyen	Revenu horaire moyen		Revenu mensuel moyen	Revenu mensuel médian	Horaire hebdo moyen	Revenu horaire moyen
	(milliers de FCFA)	(milliers de FCFA)	(heures)	(FCFA)		(milliers de FCFA)	(milliers de FCFA)	(heures)	(FCFA)
Industries	33,2	25,0	47,6	190	Statut				
- Confection	30,6	20,0	51,4	140	Salarié	39,2	35,0	58,2	170
- Agro-alimentaire et autres industries	30,3	20,0	48,1	170	Apprenti	29,0	20,0	53,7	170
- BTP	34,8	25,0	44,1	210	Aide familiale	34,0	45,0	41,9	330
Commerce	34,3	25,0	51,9	130	Sexe				
de détail dans magasin et commerce de gros	22,3	20,0	66,5	70	Homme	36,1	25,0	55,0	190
- de détail hors magasin et de carburant	nd	nd	46,1	nd	Femme	22,7	24,0	42,6	130
Services	29,3	30,0	48,7	170	Scolarité				
- Transport	39,9	40,0	58,5	240	Non scolarisé	33,3	20,0	49,4	190
- Restauration	22,9	15,0	46,5	140	primaire	33,8	30,0	50,4	150
- Réparations	24,9	25,0	56,0	100	secondaire	37,7	30,0	48,1	200
- Autres services	24,8	20,0	41,6	110	universitaire	45,0	45,0	53,0	330
Pêche	55,3	36,0	59,9	180	Apprentissage				
Ensemble	33,8	25,0	49,7	180	Ecole technique	75,5	100,0	45,8	540
Enregistrement					Grande entreprise	51,2	40,0	55,0	170
UPI avec N° stat	35,0	35,0	77,8	100	Petite entreprise	30,2	25,0	50,2	150
UPI sans N° stat.	33,8	25,0	49,6	180	Tout seul, pratique	37,6	30,0	49,1	210
					Autre	44,0	65,0	52,9	190

Tableau 6 : Caractéristiques démographiques des actifs informels suivant le statut

STATUT	Effectifs	Répartition (en %)	% de femmes	% de jeunes de moins de 26 ans	Age moyen (années)	Niveau d'Etudes (années)	Ancienneté moyenne (années)
Patron	8 500	2,0	38,2	2,9	37,3	5,6	10,7
Travailleur indépendant	272 800	62,8	54,1	14,7	38,9	2,7	8,8
Salarié	20 500	4,7	33,1	52,4	26,4	3,6	4,9
Apprenti payé	36 900	8,5	4,9	63,5	24,4	1,9	5,4
Apprenti non payé	51 400	11,8	9,6	84,1	20,5	2,5	3,4
Aide familial	31 800	7,3	54,8	67,5	23,6	3,4	5,2
Associé	12 300	2,8	18,8	36,4	33,2	3,8	7,9
Ensemble	434 200	100,0	42,4	33,1	33,6	2,8	7,4

Tableau 7 : Structure du capital du secteur informel

BRANCHE	UPI sans capital (%)	Montant moyen par UPI (milliards FCFA)	Montant total (milliards FCFA)	Terrains et locaux (%)	Machines (%)	Mobiliers, bureaux (%)	Véhicules (%)	Outillages (%)	Autres (%)	Ensemble (%)
Industries	5,1	228,9	19,7	19,8	34,3	2,0	0,4	41,2	2,4	100,0
- Confection	6,7	225,8	4,8	23,4	67,2	4,3	-	4,5	0,7	100,0
- Agroalimentaire et autres industries	6,1	167,1	7,3	36,0	47,1	1,4	-	12,3	3,2	100,0
- BTP	1,4	360,6	7,6	1,9	1,4	1,1	1,1	91,9	2,8	100,0
Commerce	12,6	78,3	10,3	64,8	11,5	10,7	-	7,7	5,3	100,0
- de détail dans magasin et commerce de gros	11,4	199,8	6,1	55,8	16,2	13,4	-	7,5	7,1	100,0
- de détail hors magasin et carburant	13,0	41,1	4,1	78,3	4,4	6,8	-	7,9	2,7	100,0
Services	15,5	260,5	15,6	16,5	8,6	2,8	62,8	6,4	2,9	100,0
- Transport	12,7	895,4	10,7	2,7	3,0	0,8	92,0	1,1	0,4	100,0
- Restauration	-	124,5	1,4	64,0	6,6	10,7	-	12,3	6,4	100,0
- Réparation	-	188,1	1,1	53,3	21,5	4,0	0,2	14,1	6,8	100,0
- Autres services	25,2	79,8	2,5	32,5	28,2	6,0	-	22,9	10,4	100,0
Pêche	-	649,3	2,8	4,5	79,5	-	6,1	3,7	6,1	100,0
Ensemble	10,7	172,0	48,4	27,4	23,8	4,0	20,8	20,7	3,4	100,0

Tableau 8 : Origine du capital du secteur informel
(lieu d'achat en % de la valeur du capital)

BRANCHE	Famille ou amis	Clients	Fournisseurs	Usuriers	Association de producteurs	Banque	Autres	Total
Industries	23,5	36,2	38,9	0,1	-	-	1,4	100,0
- Confection	30,3	2,8	64,4	0,1	-	-	2,4	100,0
- Agroalimentaire et autres industries	40,5	15,9	41,3	-	-	-	2,3	100,0
- BTP	3,8	74,6	21,5	0,1	-	-	-	100,0
Commerce	29,6	4,7	34,1	0,3	0,6	0,6	30,1	100,0
- de détail dans magasin et commerce de gros	36,4	7,5	42,7	0,5	1,0	1,0	11,0	100,0
- de détail hors magasin et carburant	19,3	0,3	21,2	-	-	-	59,1	100,0
Services	50,0	2,2	26,6	1,0	5,4	-	14,8	100,0
- Transport	42,3		28,0	1,5	7,7	-	20,5	100,0
- Restauration	69,7	4,2	21,6	-	0,3	-	4,2	100,0
- Réparation	69,4	6,3	23,0	-	1,3	-	-	100,0
- Autres services	64,1	8,7	24,9	-	-	-	2,3	100,0
Pêche	17,9	-	76,5	-	5,6	-	-	100,0
Ensemble	33,1	16,2	36,1	0,4	2,2	0,1	11,9	100,0

Tableau 9 : Mode de financement du capital du secteur informel

BRANCHE	Origine du financement									Total
	Epargne, don, héritage	Prêt familial	Prêt auprès des clients	Prêt auprès des fournisseurs	Prêt auprès des usuriers	Prêt Association de producteurs	Prêt micro finance	Prêt bancaire	Autres prêts	
Industries	56,7	36,0	1,2	0,3	-	-	-	-	5,8	100,0
- Confection	88,0	7,4	3,2	-	0,1	-	0,1	-	1,1	100,0
- Agroalimentaire et autres industries	71,1	12,2	0,7	0,8	-	-	-	-	15,1	100,0
- BTP	25,0	74,6	0,3	0,1	-	-	-	-	-	100,0
Commerce	88,4	6,5	0,0	0,7	-	-	0,5	2,1	1,7	100,0
- de détail dans magasin et commerce de gros	90,1	8,5	-	0,4	-	-	-	-	1,0	100,0
- de détail hors magasin et carburant	85,9	3,5	0,1	1,1	-	-	1,2	5,3	2,8	100,0
Services	60,2	2,2	4,4	10,1	1,0	5,4	-	-	16,6	100,0
- Transport	53,3		4,8	14,4	1,5	8,0			18,0	100,0
- Restauration	63,5	8,8	0,0	2,5	-	-	-	-	25,2	100,0
- Réparation	89,5	8,4	-	2,1	-	-	-	-	-	100,0
- Autres services	74,9	5,1	7,1	-	-	-	-	-	12,9	100,0
Pêche	94,3	-	-	-	-	-	-	5,6	-	100,0
Ensemble	66,9	16,6	1,9	3,5	0,3	1,7	0,1	0,8	8,0	100,0

Tableau 10 : Structure de l'investissement du secteur informel (valeur du capital investi et

répartition des UPI selon le type d'investissement par branche)

BRANCHE	UPI avec capital qui investissent	Montant moyen par UPI	Montant total	Type d'investissement (% de sa valeur)						
	(%)	(FCFA)	(Milliers FCFA)	Terrain local	Machine	Mobilier de bureau	Véhicule	Outillage	Autre	Total
Industries:		101491,0	2596310,1	0,0	4,1	0,3	0,8	93,1	1,7	100,0
Confection	28,8	10814,6	65617,3	,	82,7	6,6	,	7,5	3,3	100,0
Agro - alimentaire et autres industries	29,9	4101,8	53921,0	0,5	27,7	1,8	0,2	37,2	32,6	100,0
BTP	30,1	388901,8	2476771,8	,	0,1	0,0	0,8	98,1	0,9	100,0
Commerce:		26515,1	739119,9	54,8	23,2	12,2	,	5,4	4,4	100,0
Détail dans magasin et commerce de gros	21,8	101537,0	679900,8	59,3	23,6	11,8	,	1,1	4,2	100,0
Détail hors magasin et carburant	21,1	2796,1	59219,1	8,8	18,9	15,9	,	49,6	6,7	100,0
Services		7593,0	119551,4	,	31,6	10,0	39,9	13,9	4,6	100,0
Restauration	38,6	3203,8	14242,8	,	,	39,6	,	47,6	12,7	100,0
Réparation	28,3	4071,1	6557,6	,	49,5	,	2,0	41,8	6,7	100,0
Transport	16,8	36675,5	73263,3	,	37,3	1,7	59,0	1,4	0,6	100,0
Autres services	24,9	3313,9	25487,8	,	18,2	32,0	,	34,3	15,4	100,0
Pêche	39,1	23840,2	40488,8	,	5,1	,	,	10,2	84,7	100,0
Ensemble	25,2	49301,1	3495470,2	8,0	8,8	2,7	3,3	73,5	3,6	100,0

Tableau 11 : Emprunt dans le secteur informel

BRANCHE	UPI qui empruntent (%)	Montant moyen par UPI qui emprunte (Milliers FCFA)	Montant total (Millions FCFA)
Industries	8,1	443,4	3 104,3
- Confection	9,7	64,6	132,5
- Agroalimentaire et autres industries	7,3	889,9	2 857,5
- BTP	8,2	65,7	114,2
Commerce	13,8	116,4	2 103,3
de détail dans magasin et commerce de gros	15,8	163,2	794,2
de détail hors magasin et carburant	13,2	99,1	1 309,1
Services	7,4	207,8	918,7
- Transport	6,3	898,4	669,8
- Restauration	16,8	32,9	63,7
- Réparation	12,0	62,1	42,4
- Autres services	3,4	134,9	142,7
Ensemble	10,5	207,7	6 126,3

Tableau 12. : Chiffre d'affaires, production et valeur ajoutée du secteur informel (données annuelles en milliards de FCFA)

BRANCHE	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée
Industries	198,8	196,4	140,0
- Confection	52,1	51,6	35,9
- Agroalimentaire et autres industries	78,7	76,9	41,2
- BTP	67,9	67,9	63,0
Commerce	455,8	173,8	156,9
- de détail dans magasin et commerce de gros	196,0	71,7	70,5
- de détail hors magasin et carburant	259,8	102,1	86,4
Services	145,1	132,6	69,6
- Restauration	43,6	41,1	9,7
- Réparation	10,2	9,7	7,5
- Transport	59,4	49,9	26,1
- Autres services	31,9	31,9	26,3
Pêche	19,6	19,6	14,3
Total	819,3	522,4	380,9

Tableau 13: Structure de la production et des coûts du secteur informel en (%)

BRANCHE	Structure par branche			Taux de valeur ajoutée	Décomposition de la valeur ajoutée			
	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée		Masse salariale	Impôts et taxes	Excédent Brut d'exploitation (EBE)	Total
Industries	23,6	37,1	36,0	69,5	13,5	0,4	86,1	100,0
- Confection	5,8	9,2	8,4	65,7	6,6	0,6	92,9	100,0
- Agroalimentaire et autres industries	9,7	15,2	11,2	52,7	9,7	0,8	89,5	100,0
- BTP	8,0	12,7	16,4	92,2	19,6	0,0	80,4	100,0
Commerce	54,4	30,3	37,6	88,8	1,8	4,5	93,7	100,0
de détail dans magasin et commerce de gros	24,2	13,7	18,9	98,3	2,2	6,6	91,2	100,0
de détail hors magasin et carburant	30,2	16,6	18,7	81,0	1,4	2,4	96,3	100,0
Services	19,6	28,7	22,5	56,1	6,6	1,4	92,0	100,0
- Restauration	6,2	9,4	4,3	33,0	12,9	0,4	86,7	100,0
- Réparation	1,2	1,9	2,0	76,8	5,8	1,6	92,6	100,0
- Transport	8,2	11,2	9,0	57,6	7,5	2,8	89,8	100,0
- Autres services	3,9	6,2	7,1	82,1	1,9	0,1	97,9	100,0
Pêche	2,4	3,9	4,0	72,8	18,2	0,5	81,3	100,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	71,6	7,7	2,2	90,1	100,0

Tableau 14: Quelques indicateurs moyens du niveau d'activité des unités de production informelles

BRANCHE	Valeur moyenne en 1000 FCFA par mois				Productivités apparentes		
	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	Excédent Brut d'exploitation (EBE)	VA/L1	VA/L2	VA/K
Industries	184,9	182,6	126,8	109,3	61,5	0,45	6,48
- Confection	184,1	182,0	119,5	111,0	74,8	0,36	5,24
- Agroalimentaire et autres industries	149,8	146,3	77,1	69,0	41,4	0,27	6,27
- BTP	260,0	260,0	239,8	192,8	90,3	0,94	8,07
Commerce	276,5	96,5	85,7	80,3	67,5	0,40	8,69
- de détail dans magasin et commerce de gros	522,9	185,8	182,7	166,6	119,9	0,65	4,33
- de détail hors magasin et carburant	200,7	68,9	55,8	53,7	51,4	0,32	10,04
Services	219,5	201,9	113,2	104,2	72,8	0,41	5,56
- Restauration	358,0	339,6	112,0	97,0	53,1	0,43	3,62
- Réparation	145,5	138,8	106,6	98,7	39,9	0,18	4,62
- Transport	459,0	392,4	225,9	202,7	149,8	0,60	3,1
- Autres services	85,8	85,8	70,4	68,9	56,6	0,38	7,82
Pêche	372,5	372,5	271,3	220,5	142,5	0,81	1,98
Ensemble	238,1	149,3	106,9	96,3	68,0	0,43	7,22

Tableau 15 : Performances comparées des UPI avec et sans salariés (valeur mensuelle en milliers de F CFA)

TYPE D'UPI	Chiffre d'affaires		Production		Valeur ajoutée		Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Avec salariés	894,4	600	594,7	329	362,0	225	268,2	178
Sans salarié	212,4	98	132,0	56	96,8	36	89,3	34
Ensemble	235,7	105	147,8	60	105,8	38	95,4	37

Tableau 16: Origine des matières premières consommées par le secteur informel

BRANCHE	ORIGINE							Ensemble
	Secteur public & para public	Grandes entreprises privées commerciales	Petites entreprises commerciales	Grandes entreprises privées non commerciales	Petites entreprises non commerciales	Ménages	Importation directe	
Industries	01	14,0	73,6	1,2	9,1	2,0	ε	100,0
- Confection	-	2,3	94,7	-	1,8	1,0	0,2	100,0
- Agroalimentaire et autres industries	0,1	17,9	66,2	1,7	11,8	2,4	-	100,0
- BTP	-	29,5	70,5	-	-	-	-	100,0
Commerce	-	6,5	93,5	-	-	-	-	100,0
- Détail dans magasin et commerce de gros	-	-	100,0	-	-	-	-	100,0
- Détail hors magasin et carburant	-	7,9	92,1	-	-	-	-	100,0
Services	-	3,8	85,0	0,2	1,8	9,2	-	100,0
- Restauration	-	3,3	85,1	-	1,9	9,8	-	100,0
- Réparation	-	35,1	64,9	-	-	-	-	100,0
- Transport	-		43,5	56,5	-	-	-	100,0
- Autres services	-	3,2	96,3	0,5	-	-	-	100,0
Ensemble	ε	9,3	80,1	0,7	5,3	4,6	ε	100,0

Tableau 17: Pays d'origine des produits étrangers commercialisés par le secteur informel

Pays de provenance	Répartition des UPI commercialisant des produits étrangers (%)	Répartition du chiffre d'affaires des UPI commercialisant des produits étrangers (%)
Asie hors Japon	5,8	9,9
Afrique	37,1	19,5
Autres PED	1,1	0,2
France	10,3	19,4
Autres pays développés	13,5	29,4
Non déterminé	32,1	21,6
Total	100,0	100,0

Tableau 18 Mode de fixation des prix dans le secteur informel (en % des UPI)

Branche	Taux de marge	Marchandage avec le client	Fonction des prix du concurrent	Suivant le prix officiel	Suivant le prix fixé par association de producteurs	Autres	Total
Industries	21,0	49,9	16,6	8,2	2,5	1,8	100,0
Confection	19,1	65,1	7,1	4,9	-	3,8	100,0
Agroalimentaire et autres industries	27,3	31,2	22,8	13,3	4,6	0,7	100,0
BTP	10,1	73,1	13,1	0,8	0,7	2,1	100,0
Commerce	38,1	25,7	14,9	13,8	6,7	0,8	100,0
de détail dans magasin et commerce de gros	30,9	22,2	13,2	24,6	9,1	-	100,0
de détail hors magasin et carburant	40,4	26,8	15,4	10,4	6,0	1,0	100,0
Services	18,0	43,4	17,1	9,5	7,7	4,4	100,0
Restauration	54,0	5,9	16,0	12,9	5,9	5,2	100,0
Réparation	7,2	68,8	9,0	10,5	-	4,5	100,0
Transport	17,2	32,1	20,5	6,9	21,0	2,2	100,0
Autres services	6,9	56,9	17,7	9,1	4,5	4,9	100,0
Pêche	7,3	64,7	7,3	5,2	7,3	8,1	100,0
Total	28,2	37,4	15,8	11,0	5,6	2,0	100,0

Tableau 19 : Les raisons du non enregistrement des unités de production informelles (en % des UPI)

Type de registre	Taux d'enregistrement	Raison de non enregistrement							Total
		Trop cher	Démarches trop compliquées	Ne veut pas collaborer avec Etat	Non obligatoire	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	En cours d'inscription	Autres raisons	
Ninea	0,8	8,3	15,1	5,4	26,5	37,7	4,1	2,9	100,0
Code contribuable	0,5	7,3	13,9	5,6	27,5	38,9	3,8	2,9	100,0
Registre de commerce	4,3	8,0	13,4	5,6	28,3	37,2	4,6	2,8	100,0
Patente	5,0	13,2	11,5	5,8	26,4	37,6	3,4	2,2	100,0
Carte professionnelle	2,6	6,3	12,0	6,0	31,7	38,3	2,8	2,9	100,0
CSS/IPRES	-	8,0	11,9	5,9	29,9	38,7	3,0	2,7	100,0

Tableau 20: Le secteur informel et l'Etat : mode de règlement des litiges

Branche	Problèmes avec l'Etat (en %)	Pour les UPI ayant eu des problèmes, quel a été le mode de règlement ? (en%)				Montant des paiements en milliers de FCFA			
		Amendes	Cadeaux	Autres	Total	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
						Amendes		Cadeaux	
Industries	2,9	28,4	11,0	60,6	100,0	47,4	5	1,0	-
- Confection	0,9	100,0	-	-	100,0	5	5	-	-
- Agroalimentaire et autres industries	4,6	9,0	13,9	77,0	100,0	1,8	-	1,0	-
- BTP	1,6	100,0	-	-	100,0	nd	nd	-	-
Commerce	9,5	30,2	38,5	31,2	100,0	6,0	5	16,4	3
de détail dans magasin et commerce de gros	15,8	17,8	55,3	26,8	100,0	5,6	10	25,2	15
de détail hors magasin et carburant	7,5	38,3	27,6	34,1	100,0	6,2	2	8,3	1
Services	14,5	49,2	38,1	12,7	100,0	9,2	6	6,3	3
- Restauration	3,7	87,7	-	12,3	100,0	4,8	6	-	-
- Réparation	13,6	-	-	100	100,0	-	-	-	-
- Transport	59,9	52,6	43,6	3,8	100,0	10,0	6	7,3	3
- Autres services	1,4	44,5	55,5	-	100,0	20,0	20	3,9	3
Ensemble	8,4	37,0	35,4	27,6	100,0	11,3	5	12,4	3

Tableau 21: L'Etat ne menace pas les activités informelles

Branche	Problème avec l'Etat (en %)	Pour votre établissement, l'excès de réglementations, d'impôts ou taxes: (en %)		
		oui	est une difficulté	menace de le faire disparaître
Industries	2,9	7,2	0,4	-
- Confection	0,9	7,2	0,9	-
- Agroalimentaire et autres industries	4,6	6,2	0,3	-
- BTP	1,6	9,2	-	-
Commerce	9,5	13,7	0,1	0,4
de détail dans magasin et commerce de gros	15,8	19,7	-	1,4
de détail hors magasin et carburant	7,5	12,0	0,1	0,1
Services	14,5	11,2	0,9	1,6
- Restauration	3,7	2,1	-	-
- Réparation	13,6	4,9	-	-
- Transport	59,9	41,1	4,5	5,9
- Autres services	1,4	4,7	-	0,8
Pêche	-	7,3	-	-
Ensemble	8,4	11,1	0,3	0,5

Tableau 22 : Le secteur informel et la réintégration des circuits officiels (en %)

	Prêt à enregistrer son UPI auprès de l'administration	Prêt à payer des impôts sur les bénéfices	Pour simplifier les démarches d'enregistrement seriez vous favorable au principe du guichet unique ?			
			Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Industries	46,9	51,3	57,6	10,6	31,9	100,0
- Confection	52,5	58,3	64,6	12,2	23,2	100,0
- Agroalimentaire et autres industries	37,8	42,0	48,6	10,7	40,7	100,0
- BTP	60,0	63,5	68,5	8,8	22,7	100,0
Commerce	42,2	46,5	50,8	13,4	35,8	100,0
de détail dans magasin et commerce de gros	55,6	58,9	61,9	14,1	24,0	100,0
de détail hors magasin et carburant	38,2	42,7	47,3	13,2	39,5	100,0
Services	44,2	41,9	54,3	14,4	31,3	100,0
- Restauration	34,0	32,0	47,8	13,0	39,2	100,0
- Réparation	57,9	58,3	76,5	10,2	13,3	100,0
- Transport	66,7	69,1	74,9	11,1	14,0	100,0
- Autres services	36,6	31,7	44,8	16,9	38,3	100,0
Pêche	52,4	57,2	54,5	17,5	28,0	100,0
Ensemble	44,3	47,2	53,6	12,8	33,5	100,0

Tableau 23: le secteur informel et l'instauration d'un impôt unique (en %)

Branche	Etes-vous favorable à l'application d'un impôt unique sur l'activité				Périodicité de recouvrement souhaitée						Montant mensuel
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	Total	Total (millions FCFA)
Industries	41,2	23,0	35,8	100,0	4,6	0,2	24,9	10,8	59,5	100,0	149,8
- Confection	43,6	22,4	33,9	100,0	-	-	29,2	7,9	62,9	100,0	41,9
- Agroalimentaire et autres industries	34,0	25,6	40,4	100,0	9,2	0,5	22,5	8,1	59,6	100,0	61,5
- BTP	53,8	18,2	28,0	100,0	-	-	25,2	19,1	55,8	100,0	46,5
Commerce	39,9	26,3	33,7	100,0	8,4	0,5	21,7	5,7	63,7	100,0	291,9
de détail dans magasin et commerce de gros	53,9	26,5	19,6	100,0	4,6	-	23,9	6,3	65,1	100,0	93,8
de détail hors magasin et carburant	35,6	26,2	38,1	100,0	9,7	0,7	20,9	5,5	63,3	100,0	198,2
Services	40,3	25,6	34,1	100,0	8,5	1,4	22,4	7,9	59,8	100,0	106,3
- Restauration	35,6	29,6	34,8	100,0	8,2	-	18,9	6,1	66,8	100,0	16,2
- Réparation	60,6	19,1	20,3	100,0	4,6	0,8	43,1	4,8	46,6	100,0	18,9
- Transport	70,7	10,7	18,6	100,0	10,1	2,6	23,0	7,5	56,8	100,0	33,8
- Autres services	26,8	30,9	42,3	100,0	8,7	1,6	19,6	9,3	60,8	100,0	37,4
Pêche	59,4	19,1	21,5	100,0	20,0	14,6	5,2	2,7	57,4	100,0	7,2
Ensemble	40,7	25,0	34,3	100,0	7,4	0,9	22,6	7,7	61,5	100,0	555,2

Tableau 24 : A quelle entité publique devrait revenir cet impôt (en %)

Branche	A quelle institution doit revenir l'impôt ?			Ensemble	A quoi devrait servir cet impôt ?					
	Administration centrale	Commune	Ne sait pas		Education, santé	Infra-structure	Fonctionnement	Salaire fonctionnaires	Fond d'appui	Autre
Industries	27,2	48,9	23,8	100,0	60,5	17,5	0,5	0,1	14,6	6,6
- Confection	29,6	59,1	11,4	100,0	60,9	16,4	2,2	-	15,8	4,8
- Agroalimentaire et autres industries	24,9	40,6	34,5	100,0	62,3	16,2	-	-	12,6	8,9
- BTP	30,0	56,4	13,6	100,0	56,7	21,4	-	0,6	17,5	3,9
Commerce	23,7	53,4	22,9	100,0	65,8	21,7	0,4	0,5	8,1	3,6
de détail dans magasin et commerce de gros	27,1	54,4	18,6	100,0	76,6	10,1	1,0	-	11,5	0,9
de détail hors magasin et carburant	22,6	53,1	24,3	100,0	62,5	25,3	0,2	0,6	7,0	4,4
Services	23,5	49,0	27,5	100,0	60,8	21,8	-	1,3	10,5	5,7
- Restauration	20,4	46,7	32,9	100,0	67,9	24,4	-	-	6,9	0,9
- Réparation	24	64,9	11,1	100,0	62,4	11,6	-	-	21,8	4,2
- Transport	29,4	53,6	17,1	100,0	44,0	47,1	-	-	7,0	1,9
- Autres services	22,2	45,2	32,6	100,0	64,2	12,9	-	2,5	11,1	9,3
Pêche	14,9	66,4	18,8	100,0	51,4	45,5	3,2	-	-	-
Ensemble	24,6	51,3	24,1	100,0	62,9	20,8	0,4	0,5	10,5	4,9

Tableau 25 : Principales difficultés rencontrées par le secteur informel

Difficultés rencontrées dans le secteur informel	Industrie	Commerce	Services	Pêche	Total
	Manque clientèle	95,2	67,6	83,7	46,7
Manque de liquidités	37,5	65,4	36,0	24,3	49,9
Trop de concurrence	18,2	24,3	25,0	7,5	22,3
Problèmes de locaux	3,9	13,2	12,1	-	9,9
Manque matière 1ère	7,8	10,2	4	14,6	8,2
Problèmes d'équipements	12,3	0,3	8,6	56,8	6,6
Problèmes d'organisation et gestion	0,5	2,7	1,4	-	1,7
Trop de réglementations et taxes	0,4	0,5	2,6	-	0,9
Problèmes techniques	1,4	-	-	-	0,4
Manque personnel qualifié	0,9	-	0,4	-	0,3
Autres	5,0	2,2	6,6	35,4	4,5
Pas de risque de disparition	15,8	12,5	18,1	14,6	14,7

Tableau 26 : Aides souhaitées par les chefs d'unités de production informelles (en%)

	Industrie	Commerce	Services	Pêche	Ensemble
Enregistrement de votre activité	75,9	73,1	56,6	66,9	70,5
Accès aux informations sur le marché	65,8	68,0	57,3	76,5	65,3
Accès à de grosses commandes	52,4	54,7	38,9	61,6	50,9
Accès à des machines modernes	38,7	50,5	25,3	40,8	41,6
Accès aux crédits	63,5	23,6	40,0	75,1	40,2
Publicité pour vos nouveaux produits	47,3	37,6	34,9	35,2	40,0
Assistance pour l'approvisionnement	34,8	32,4	28,7	30,5	32,4
Formation à l'organisation et aux comptes	30,8	18,9	29,4	22,5	24,8
Formation technique	10,5	16,0	17,7	38,7	15,2
Autre aide	44,0	43,8	32,5	42,7	41,5
Aucune aide souhaitée	2,7	7,4	11,8	2,5	6,8

Tableau 27: Perspectives d'avenir des chefs d'unités de production informelles
(en % des UPI)

Branche	L'UPI a un avenir	Désire voir ses enfants continuer		L'UPI a un avenir	Désire voir ses enfants continuer
Industries	82,7	67,9	Statut		
- Confection	88,2	83,4	Patron	96,3	71,0
- Agroalimentaire et autres industries	74,6	60,7	Compte propre	83,1	67,5
- BTP	92,6	66,7	Sexe		
Commerce	85,5	68,3	Homme	89,2	73,0
de détail dans magasin et commerce de gros	92,6	78,1	Femme	78,7	62,7
de détail hors magasin et carburant	83,3	65,2	Age		
Services	80,4	63,8	Moins de 25 ans	84,9	72,4
- Transport	89,1	60,7	25 à 45 ans	84,7	67,5
- Restauration	73,9	48,0	Plus de 45 ans	80,6	65,5
- Réparation	94,9	86,3	Ancienneté		
- Autres services	76,6	66,8	1 à 3 ans	81,8	84,3
Pêche	92,7	87,8	Plus de 3 ans	63,2	69,3
Ensemble	83,7	67,5	Total	83,7	67,5

N / TRANSPORTS

Sortie depuis les années 50 de ses limites coloniales, naguère circonscrites dans la presqu'île (Plateau – Grand Dakar), DAKAR s'étend aujourd'hui sur une immense banlieue en éventail, de Ngor à Bargny soit près de 90 % du territoire régional qui abrite 98% de la population régionale.

Ce site met en exergue la situation excentrée et l'isolement de la ville de Dakar dans l'agglomération urbaine et par rapport au reste du pays. L'agglomération dakaroise juxtapose un vaste espace résidentiel et un domaine industriel, commercial et de services.

L'espace économique est principalement constitué par la zone industrielle sur la bande littorale orientale entrecoupée par les villages traditionnels urbanisés de Hann, Thiaroye / mer, Mbao et par le secteur des affaires et des services, isolé à l'extrême Sud de la ville sur près de 5 km et qui est le siège d'un trafic interne très dense.

Au total, l'organisation de l'espace donne deux pôles de flux pendulaires constitués d'une part de la proche banlieue (villages traditionnels : Ouakam, Ngor, Yoff, Cambèrène et Hann) sous la pression des domaines militaires et de l'espace aéroportuaire et ses villes dortoirs et d'autre part, des secteurs économiques et une aire de transit obligé constituée par des quartiers centraux (Colobane, Grand – Dakar, Médina, etc...).

N.1 LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN

Le secteur du transport rencontre de grosses difficultés depuis un certain nombre d'années (engorgement, dissolution de la SOTRAC) et la circulation reste caractérisée par un fort désagrément aux heures de pointe ; malgré la création de DAKAR DEM DIK.

La région concentre environ 70% du parc total du transport routiers de voyageurs et la Division Régionale des Transports de Dakar immatricule entre 100 et 120 véhicules par jour.

La région de Dakar est une presqu'île bâtie sous la forme d'entonnoir qui a façonné les réseaux de transport.

Outre un réseau de transport routier dominant, une ligne de chemin de fer et des gares routières de voyageurs constituent l'essentiel des infrastructures de transport urbain dans l'agglomération de Dakar.

A cela s'ajoute un aéroport de dimension internationale, reliant Dakar et le reste du pays, Dakar et le monde, un port à rayonnement sous – régional et mondial , classé parmi les premiers d'Afrique.

N.1.1 RESEAU ROUTIER

La région de Dakar dispose d'un réseau routier bitumé de 960 kilomètres qui se compose d'une voirie classée gérée par la Direction des Travaux Publics, d'un réseau communal gérée par les collectivités locales et d'une voirie à la charge des sociétés immobilières (SICAP, SNHLM, SCAT – URBAM, etc...).

Ce réseau de voirie présente un certain nombre de caractéristiques. Il est dense et inégalement réparti. Il est réparti comme suit :

Sept (07) pénétrantes Nord - Sud qui convergent vers le Plateau :

- La route de la Corniche Ouest,
- L'avenue Cheikh Anta DIOP,
- L'avenue Blaise Diagne,
- Le Boulevard Général De Gaulle,
- L'autoroute prolongée,
- Le Boulevard du Centenaire de la Commune,
- La Voie de dégagement Nord (VDN).

. Trois (3) rocades Ouest-Est :

- L'avenue Bourguiba et la route du Front de Terre,
- La rocade Fann-Bel Air,
- L'avenue Malick SY.

Ces voies drainent plus de vingt cinq (25 000) mille véhicules / jour dépassant 50 % de leur capacité journalière.

La densité au niveau des carrefours est un fait à relever :

- carrefour des Madeleines,
- carrefour Pape Guèye Fall – Faidherbe,
- carrefour Cynnos,
- carrefour Bourguiba – Rue 13,
- carrefour Bourguiba - Front de Terre,
- carrefour Front de terre –Route de Rufisque ;

La circulation y dépasse trente (30 000) mille véhicules / jour.

En plus des voies précitées, le reste du réseau est composé de :

- la route des Niayes qui dessert les Parcelles Assainies, Guediawaye, Pikine, et Thiaroye ;
- la route desservant Pikine à partir de la route de Rufisque, continuant vers Malika, Keur Massar puis Rufisque ;
- la route de Keur Massar, Niakoul-Rap, Sangalkam,
- la route de la Patte d'Oie à Pikine,
- la route de Rufisque vers Thiés
- la route de Sangalkam, Keur Ndiaye Lo, Bayakh, Kayar,
- la route desservant Yoff, l'aéroport, Ngor et Ouakam,
- la route Diamniadio, Dougar, Yène et Toubab Dialaw.

Le décret 74-710 du 19 juillet 1974 classe le réseau en quatre catégories :

- les routes nationales (RN1 et RN2 dans la région de Dakar),
- les routes régionales (R10)
- les routes départementales (D100 à D106)
- les voies urbaines à grande circulation :
- VU100 à VU124 pour Dakar,
- VU190 à VU191 pour Rufisque,
- Tally Boubess, Tally Boumack, Icotaf, pour Pikine.

Un autre décret en projet complète le répertoire des voies non existantes lors de l'élaboration du présent décret.

N.1.2 PARC AUTOMOBILE

Au 31 décembre 2001, le mémento de la Direction des Transports terrestres signale un nombre total de 125.586 véhicules immatriculés dans la région de Dakar soit 80 % du total des véhicules immatriculés au Sénégal à cette date.

L'analyse de l'état de ce parc révèle une nette progression des véhicules d'occasion entre 1997 et 2001.

Pourcentage de Véhicules d'occasion selon le genre

GENRE	1997	1998	1999	2000	2001
Véhicule particulier	91 %	92 %	92 %	94 %	92 %
Camionnette	64 %	69 %	70 %	71 %	74 %
Autocar	96 %	96 %	96 %	97 %	97 %
Camion	97 %	95 %	95 %	97 %	96 %
Tracteur routier	91 %	93 %	74 %	94 %	98 %
Remorque	100 %	100 %	100 %	75 %	75 %
Semi remorque	92 %	99 %	98 %	93 %	87 %
TOTAL	89 %	90 %	90 %	92 %	91 %
Vélo	38 %	16 %	12 %	24 %	22 %
Moto	70 %	42 %	61 %	78 %	49 %

La moyenne d'âge selon le genre s'établit comme suit :

- 16 ans pour les véhicules particulières
- 13 ans pour les camionnettes
- 21 ans pour les autocars
- 23 ans pour les camions.

Pourcentage des véhicules par tranche d'âge

Tranche d'âge	Véhicules particuliers	Camionnette	Autocar	Camion
moins de 5 ans	4 %	19 %	2 %	4 %
5 – 10 ans	8 %	18 %	5 %	3 %
11 – 15 ans	31 %	22 %	11 %	7 %
16 – 20 ans	33 %	20 %	28 %	21 %
Supérieur à 20 ans	17 %	17 %	56 %	69 %

On peut noter que :

- 69 % des camions ont un âge supérieur à 20 ans et 56 % des Autocars sont dans la même tranche d'âge ;
- 59 % du parc des camionnettes ont un âge supérieur à 10 ans ;
- 50 % du parc des véhicules particuliers ont un âge supérieur à 15 ans.

L'état de vétusté du parc automobile a une influence certaine sur toutes les questions de mobilité dans la région, en terme de sécurité, de santé et d'attractivité de la ville en somme d'amélioration du cadre de vie des dakarois d'abord et ensuite des personnes étrangères ayant des activités permanentes ou passagères à Dakar.

N.1.3 TRANSPORT MARITIME

Le transport maritime joue un rôle très important dans les échanges internationaux Nationaux et internes. Une grande partie du commerce international transite par le Port de Dakar (PAD).

En plus des liaisons avec l'extérieur, la liaison Dakar –Gorée joue un rôle très important dans les mouvements voyageurs du Port de Dakar.

1. Structure du Trafic du Port Autonome de Dakar

Le trafic de marchandises du PAD, tous produits confondus a accusé une baisse de 5 % en 2004, après cinq (5) années consécutives de croissance. Ce résultat est imputable à la baisse de 5 % des embarquements et des débarquements de marchandises, malgré la hausse de 42,4 % des navires de pêche.

2. Trafic de marchandises

a) Débarquements

Les débarquements de marchandises ont chuté de 5 % par rapport à 2003. Les marchandises diverses et de pétrole brut qui constituent les principaux produits débarqués ont enregistré une baisse de 9 % et 5,3 % respectivement. Par contre, les débarquements d'hydrocarbures raffinés et de produits de la mer ont accusé respectivement une hausse de 44,6 % et 15 %.

b) Embarquements

En 2004, le tonnage des embarquements de marchandises a baissé de 5 %, par rapport à 2003. Ce résultat est constitutif à la diminution de 7,8 % des embarquements des marchandises diverses. Toutefois, on note une bonne tenue des embarquements de phosphates (25,3 %) et de produits de la mer (10,9 %).

Trafic du Port Autonome de Dakar (en milliers de tonnes)

	2000	2001	2002	2003	2004	% 04 / 03
DEBARQUEMENTS	5 307,1	5 882,3	6 480,3	7 520,6	7 144	-5
Marchandises diverses	3 466,1	4 443,8	4 958,9	5 749,3	5 230	-9
Pétrole Brut	778,5	776,3	991,8	1 215,6	1 151	-5,3
Hydrocarbures Raffinés	960,3	553,9	413,6	421,9	610	44,6
Produits de la mer	102,2	108,3	116	133,9	154	15
EMBARQUEMENTS	2 060,1	2 209,3	2 602,3	3 027,6	2 876	-5
Marchandises diverses	1 576,8	1 661,3	2 176,6	2 728,6	2 517	-7,8
Phosphates	425,2	446,4	326	190,8	239	25,3
Produits de la mer	58	101,6	99,9	108,2	120	10,9
EMBAR+DEBAR	7 367,2	8 091,6	9 082,6	10 548,2	10 020	-5
ESCALE NAVIRES	2 205	2 225	2 355	2483	2 608	5
Dont Navires de pêche	623	723	991	1063	1514	42,4

Source : Port Autonome de Dakar

Trafic Voyageurs Dakar – Gorée

VOYAGEURS	2000	2001	2002	2002 / 2001
Non Résidents Africains	72.280	95.176	113.594	19,4 %
Résidents Africains	17.702	14.000	9.441	32,6 %
Résidents Sénégalais	128.689	134.673	142.264	5,6 %
Goréens	54.585	61.645	82.884	34,5 %
Groupes Scolaires	62.234	75.448	67.231	10 %
TOTAL	342.490	380.942	415.414	9 %

Le mouvement des passagers au niveau du Port Autonome de Dakar a connu une augmentation en volume de plus de 9% passant de 380 942 en 2001 à 415 414 en 2002. Cet accroissement a été influencé par le nombre d'africains non résidents 9,4 %, et surtout par les résidents de Gorée 34 %.

N.1.4 TRANSPORT FERROVIAIRE

Les transports ferroviaires de voyageurs et de marchandises étaient assurés, jusqu'en octobre 2003 par la Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal (SNCS). Depuis la privatisation de la SNCS en novembre 2003, la nouvelle société TRANSRAIL S.A, assure le transport international de marchandises. Le trafic de voyageurs en banlieue est dévolu à la société PTB S.A.

Situation du Trafic de marchandises (tonnes) et de voyageurs – Petit Train Bleu/ SNCFS

Années	2000	2001	2002	2003*	2004*	% 04/03
Trafic (nat. internat.)	1 380 455	1 541 960	1 711 219	1 494 471	1 301 481	-12,9
Montée	212 893	169 076	156 964	193 752	234 086	20,8
Descente	82 208	53 312	70 054	76 664	72 734	-5,1
TOTAL	1 675 556	1 764 348	1 938 237	2 127 983	2 324 138	9,2
Trafic voyageurs	4 138 898	4 102 854	4 832 433	6 214 738	5 871 229	-5,5

Source : Direction Petit Train Bleu.

N.1.5 TRANSPORT AERIEN

En ce qui concerne les mouvements d'aéronefs, la tendance à la hausse amorcée depuis 2002, s'est maintenue en 2004 accusant ainsi une croissance de 5 % par rapport à 2003.

L'augmentation des mouvements d'avions a contribué à rehausser le nombre de passagers qui est passé de 1 444 288 personnes en 2003 à 1 528 235 personnes, soit une progression de 5, 8 %.

Sur la période, le nombre d'arrivées et de départs a crû de 4,5 % et 7,1 % respectivement.

L'activité de frêt se consolide après la reprise timide amorcée en 2003. Les quantités transportées passent de 17 051 tonnes en 2003 à 21 159 tonnes en 2004. Cependant ce tonnage reste inférieur à son niveau de 2000 et 2001, qui avaient atteint 25 685 tonnes en moyenne.

* : données estimées

Trafic de l'Aéroport de DAKAR

STRUCTURE	2000	2001	2002	2003	2004	% 04/03
Mvts Aéronefs	35 755	34 838	35 604	38 376	40 287	5,0
Mvts Passagers	1 136 746	1 208 127	1 306 610	1 444 288	1 528 235	5,8
Arrivées	564 042	610 741	642 180	705 566	737 189	4,5
Départs	572 704	597 386	664 430	738 722	791 046	7,1
Transit direct	34 008	70 901	51 928	38 438	38 338	-0,3
TOTAL	1 170 754	1 279 028	1 358 538	1 482 726	1 566 573	5,7
Frêts arrivés	5 601	5 971	4 643	4 974	6 494	30,6
Frêts départs	22 381	17 416	12 310	12 077	14 665	21,4
TOT. (tonnes)	27 982	23 387	16 953	17 051	21 159	24,1

Source : ASECNA (Service Gestion Commerciale)

N.2 CONTRAINTES DU TRANSPORT

- Forte croissance démographique (2,5 % par an)
- Des distances de plus en plus longues entre les lieux de travail et les zones d'habitation conséquence de l'urbanisation accélérée
- Incapacité des entreprises de transport collectif à répondre efficacement à une demande de plus en plus forte ;
- Inadaptation des infrastructures routières et ferroviaires à cause de la vétusté et de la surcharge des réseaux ;
- Problèmes de renouvellement du parc de cars collectifs déjà très vétustes.

Réseau routier revêtu de la région de Dakar.

ROUTE	DENOMINATION DES TRONCONS	TYPE SURF	LONGUEUR (m)
221DO00	Route de Cambérène	EN	4724
221DO101	Route des Niayes (Pikine à Rufisque	EN	30457
221DO101B	Tally DIALLO	EN	1376
221DO102	Route de Thiaroye sur Mer	EN	361
221DO103	Route de Thiaroye Gare	EN	1652
221DO104	Route de Grand Mbao	EN	1826
221DO105	Route de la SOCO CIM	EN	4500
221DO106	Route Ecole William Ponty	EN	2327
221DO700	Km 50 (CF N. 2)-Mbayack-Kayar	EN	18000
221N0001	Route de Rufisque voie gauche	EN	6339
221PO100	Carrefour N. 1-Keur Massar-Niakoul Rap	EN	9000
221PO101	Niakoul Rap-Ndiakhirat	EN	3961
221PO102	Niakoul Rap-Niaga	EN	3723
221PO103	Carrefour N. 1-Petit Mbao	EN	1883
221PO104	Keur Ndiaye Lô-Kounoune	EN	1478
221PO105	Dougar-Yène-Toubab Dialao	EN	12391
221PO105B	Carrefour P. 105 (PK5+946)-Yène Tode	EN	1023
221R0010	Rufisque-Sangakam-Bambilor-Mbayac	EN	20459
221VD001	Voie de dégagement nord (sens nord)	EN	6961
221VD001	Voie de dégagement nord (sens sud)	EN	5886
221VU100A	Corniche Est	EN	4021
221VU100B	Corniche Ouest	EN	13230
221VU100C	Corniche Nord	EN	4415
221VU101	Aves Léopold S. Senghor et N. Mandèla	EN	1631
221VU101B	Boulevard de la République	EN	921
221VU102	Aves Fadiga, Sarraut, Pompidou, Peytavin	EN	2200
221VU103	Boulevard Djily Mbaye	EN	2292

221VU104	Boulevard de la Libération	EN	1153
221VU105	Avenue Félix Eboué	EN	3624
221VU106	Avenue El-Hadji Malick Sy	EN	1846
221VU107	Boulevard de la Gueule Tapée (sens Est)	EN	2000
221VU107G	Boulevard de la Gueule Tapée (sens Ouest)	EN	2052
221VU108	Rte des Grands Moulins, la rocade Fann Be	EN	4740
221VU108G	Rocade Fann-Bel air (sens Est) et aut.	EN	2767
221VU109	Rue Aimé Césaire	EN	1022
221VU110	Avenue du Pdt Habib Bourguiba	EN	4170
221VU110G	Bretelle ave Bourguiba-Accès par Cad	EN	221
221VU111	Route du Front de terre	EN	4600
221VU112	Bretelle de Mermoz (accès corniche Ouest)	EN	265
221VU113	Rue L. Frobenius (ex rue des Ambassadeurs)	EN	598
221VU114	Route des Almadies	EN	2317
221VU115	Route du village de Ngor	EN	782
221VU116	Route de Yoff	EN	781
221VU117	Avenue Psteur, Jean 23, Jaures, BD, C	EN	10402
221VU117G	Chaussée réservée de Blaise Diagne	EN	1451
221VU118	Rue Emile Badiane	EN	1000
221VU119	Bd du Général De Gaulle	EN	1000
221VU119	Bd du Gl De Gaulle, allée P.G. Fall (sud)	EN	26
221VU119G	Allées Papa G. Fall (sens nord)	EN	640
221VU120	Rue Dial Diop (ex rue 10)	EN	2098
221VU121	Ave Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké	EN	3232
221VU122G	Allées Cheikh S. Aïdara (sens sud)	EN	567
221VU123	Avues B. de Lisle, Pdt Lamine Guèye	EN	2795
221VU124A	Allées Limamou Laye (M. Sy à P. d'Oie	EN	7150
221VU124B	Branche Est autoroute (Patte d'Oie N. 1)	EN	5256
221VU124B	Branche Est autoroute (Patte d'Oie s. Ouest)	EN	4515
221VU124C	Allées Limamou Laye (P. d'Oie-Aérop-ouest)	EN	6857
221VU124cg	Allées Lim. Laye (P. d'Oie à Aérop-sens Est)	EN	2878
221VU125	Rue Carnot	EN	723
221VU126	Rue Jules Ferry	EN	607
221VU127	Avenue Docteur Samba Guèye	EN	957
221VU128	Rue Dodds	EN	312
221VU129	Allées Seydou N. Tall (sens Ouest)	EN	1453
221VU129G	Allées Seydou N. Tall (sens Est)	EN	1413
221VU130	Allées El-Hadji O. Tall (sens Ouest)	EN	1125
221VU130G	Allées El-Hadji O. Tall (sens Est)	EN	1125
221VU131	Rue Moussé Diop ex Blanchot	EN	1565
221VU132	Rue Vincens et rue M. V	EN	1106

RESEAU ROUTIER et PARC AUTOMOBILE – 2004

Localités	Superficie Km ²	Réseau Total		Réseau bitumé		PARC AUTO Nombre
		Longueur (km)	Longueur pour 100 km	Longueur (km)	Longueur pour 100 km	
DAKAR	550	305	55,45	291	52,9	161 000
SENEGAL	196 722	14 577	7,41	4 265	2,17	218 404
Pourcentage	0,28 %	2,1 %	///	6,8 %	///	74 %

O / TELECOMMUNICATIONS

O.1 LE TELEPHONE ET LE RESEAU INTERNET

La Société Nationale des Télécommunications (SONATEL) constituée en Société Anonyme au capital de 50 Milliards dispose d'un monopole pour les services de téléphone fixe et l'accès à l'Internet jusqu'en 2004.

La SONATEL est toutefois soumise :

- à la concurrence réglementée dans le domaine de la téléphonie mobile. C'est ainsi que la société SENTELE s'affirme comme un autre grand fournisseur de téléphonie mobile dont le nombre d'abonnés en 2001 tourne autour de 200.000 ;
- à une concurrence libre sur tous les autres services (notamment la fourniture d'accès à l'Internet assurée par une multitude de cybercentres tels que le Métissacana.

La SONATEL offre les produits suivants :

- la téléphonie fixe ;
- la téléphonie mobile ;
- Internet et la transmission des données.

Grâce à son partenaire stratégique (France Télécom), la SONATEL ambitionne de devenir la première entreprise sénégalaise et la société de télécommunication africaine de référence.

Ses actionnaires sont diversifiés :

- | | |
|-------------------------------------|---------|
| - Etat du Sénégal : | 27,67 % |
| - France Télécom : | 42,33 % |
| - Institutionnels et grand public : | 20 % |
| - Salariés et anciens salariés : | 10 %. |

Ses parts de marché :

- 100 % sur la téléphonie fixe ;
- 80 % sur la téléphonie mobile ;
- 70 % sur Internet.

Télécom Plus offre par ailleurs « SENTOO » qui est une marque Internet offrant à plus de 6.000 clients des services divers :

- offre résidentielle ;
- offre entreprise ;
- solutions professionnelles (sur mesure).

Pour le court et le moyen terme, la SONATEL a mis en chantier d'importants projets dont :

- 1) Câbles sous-marins « Atlantis 2 ». La SONATEL participe à la réalisation du projet de câbles sous-marins à fibres optiques « Atlantis 2 » reliant l'Amérique du Sud, l'Afrique de l'Ouest et l'Europe. Ce projet coûtera 255 milliards de dollars US : elle y a déjà investi neuf (09) millions de dollars US.
- 2) La SONATEL participe également à la réalisation du projet de câbles sous-marins à fibres optiques SAT-3 / ASC / SAFE reliant l'Europe, l'Afrique et l'Asie.
- 3) Elle poursuit la numérisation du réseau international et la mise en place de la signalisation n° 7.

- 4) Elle poursuit enfin le projet d'interconnexion avec les pays voisins (mise en service de la liaison HF : SDH avec GAMTEL).

Tableau 1 : Evolution du parc d'abonnés fixe de la région de Dakar (SONATEL)

SITE	PARC D'ABONES FIXE				
	1999	2000	2001	20002	2003
MEDINA	27.383	28.409	29.127	28.840	28.800
GOREE	131	145	146	154	292
TOTAL	27.514	28.554	29.273	28.994	29.092
TECHNOPOLE	46	66	71	112	107
THIAROYE	11.465	16.304	17.979	17.324	17.079
RUFISQUE	4.872	6.095	5.134	5.253	4.966
GOROM		91	89	84	115
NIAGA			27	23	42
SANGALKAM			172	214	263
NIANGHAL			99	94	96
SEBIKOTANE	210	258	517	545	566
CAMBERENE	9.405	14.114	15.540	14.688	14.243
GUEDIAWAYE	8.232	11.135	12.075	11.192	11.140
KEUR MASSAR	3.272	5.090	5.798	5.570	6.308
BARGNY			739	7.731	824
ZAC MBAO			911	1.095	1.324
TOTAL	37.502	53.157	59.151	63.925	57.073
GRAND DAKAR	20.912	22.697	25.235	22.364	21.291
HANN	4.756	5.463	6.548	5.898	6.159
SUD FOIRE	8.545	9.434	10.493	9.958	9.712
YOFF	6.368	7.958	7.697	6.795	6.848
OUAKAM		2.087	4.076	4.083	4.100
TOTAL	40.581	47.639	54.049	49.098	48.110
TOTAL DAKAR	105.597	129.350	142.473	142.017	134.275
TAUX DE SATISFACTION DE LA DEMANDE	91 %	92 %	98 %	98 %	98 %

O.2 CONTRAINTES DES TELECOMMUNICATIONS

- L'importance des investissements à réaliser dans un temps très court ;
- La lourde fiscalité sur les télécommunications ;
- Le niveau encore relevé des tarifs.

Q / INSTITUTIONS FINANCIERES ET ASSURANCES

Q.1 BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Tableau 1 : Liste des Banques Commerciales et des Institutions Financières au Sénégal

BANQUES COMMERCIALES	Création	Actions (%)			Capital (million F)	Dépôts (million F)	Suc.
		Pu.	Pr.	Aut.			
Compagnie Bancaire pour l'Afrique Occidentale- CBAO	Juillet 65	9	41	50	9 000	134 075	23
Banque Internationale pr le Com.et l'Ind. du Sénégal- BICIS	Mars 65	25	21	54	5 000	144 482	19
Société Générale de Banques au Sénégal- SGBS	Mars 65	0	35	65	4 528	221 831	22
Citibank	novembre75	0	0	100	1 626	51 344	1
Banque de l'Habitat du Sénégal- BHS	décembre79	41	50	9	1 650	90 328	2
Banque Islamique du Sénégal- BIS	Juillet 82	22	0	78	2 706	8 505	1
Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal-CNCAS	Juin 84	58	22	20	2 300	52 314	13
Banque Sénégal – Tunisienne- BST	Juillet 86	6	79	15	2 100	39 035	6
Crédit Lyonnais – Sénégal- CL-S	Juin 89	5	0	95	2 000	74 520	2
Ecobank	Février 99	0	20	80	2 413	25 293	1
BOA	Sept. 01	0	10	90	1 500	805	1
INSTITUTIONS FINANCIERES							
Société Générale de Crédit Automobile- SOGECA	Juillet 65	0	76	24	675	1 410	1
Compagnie Ouest Africaine de Crédit Bail LOCAFRIQUE	Mai 77	0	0	100	579	274	1
Société de Crédit et d'Equipement du Sénégal- SOGRES	Août 77	0	8	92	300	739	7
Société d'Investissement- SENINVEST	Octobre 93	0	73	27	550	-	1

Source : BCEAO

N.B :

- Pu : Public
- Pr : Privé
- Aut : Autre
- Suc : Succursale

Toutes les banques commerciales, institutions financières et assurances ont leur siège et la majeure partie de leurs succursales à Dakar.

Dakar a accueilli sa dernière banque commerciale en septembre 2001, la BOA, dont le Capital est en partie privé et autres. Ce qui porte le nombre à :

- Onze (11) banques commerciales ;
- Quatre (4) institutions financières ;

La **situation monétaire** en 2004 comparée à celle de l'année précédente fait ressortir :

- une amélioration de la position extérieure ;
- une hausse des crédits intérieurs ;
- une expansion de la masse monétaire.

LES AVOIRS EXTERIEURS NETS

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont passés de 550,8 milliards à 676,3 milliards entre décembre 2003 et décembre 2004, soit une augmentation de 125,5 milliards imputable exclusivement à la Banque centrale.

En effet, les avoirs extérieurs nets officiels se sont élevés de 477,1 milliards en décembre 2004 contre 351,6 milliards en décembre 2003 soit une amélioration de 125,5 milliards. Cette situation résulte de l'effet conjugué de l'amélioration de la position créditrice au compte des disponibilités extérieures qui a favorisé un accroissement de 90,7 milliards des avoirs bruts en devises, et la baisse de 34,8 milliards des engagements extérieurs bruts de la Banque centrale.

Quant aux banques de dépôts, la hausse des engagements extérieurs a été compensée par celle des avoirs extérieurs bruts. Ainsi, la position extérieure nette est en stagnation en ressortant à son niveau de l'année précédente soit 199,2 milliards.

LES CREDITS INTERIEURS

L'encours du crédit intérieur s'est établi à 880,9 milliards en décembre 2004 contre 848,8 milliards en décembre 2003, soit une hausse de 3,8% influencée par les crédits à l'économie, la Position Nette du Gouvernement étant en amélioration.

La Position Nette du Gouvernement est ressortie à 24,0 milliards à fin décembre 2004 contre 64,2 milliards à fin décembre 2003, soit une amélioration 40,2 milliards. En effet, les concours du système bancaire à l'Etat ont baissé de 29,4 milliards au cours de la période au moment où les créances connaissaient une augmentation de 10,8 milliards.

S'agissant du financement bancaire de l'économie, une augmentation de 72,3 milliards est notée en 2004 soit 9,2% en termes relatifs. L'encours des crédits au secteur privé est passé de 784,6 milliards à 856,9 milliards entre décembre 2003 et décembre 2004. Les crédits à court terme constituent la part la plus importante avec 61,0% en 2004 contre 63,4% en 2003. La part des crédits en souffrance est de 3,3% de l'encours des crédits à l'économie en 2004 contre 3,7% en 2003. Il représente 21,3% du PIB en 2004 contre 21,1% en 2003.

LA MASSE MONETAIRE

Reflétant l'évolution des ses contreparties, la masse monétaire a connu une expansion de 12,9% en 2004. Elle est passée de 1280,6 milliards à 1445,8 milliards entre décembre 2003 et décembre 2004. Cette évolution a été plutôt favorable aux dépôts, la circulation fiduciaire s'étant inscrite en légère augmentation.

La circulation fiduciaire a augmenté de 6,8 milliards durant la période sous revue en passant de 337,5 milliards à 344,3 milliards.

S'agissant des dépôts auprès des banques et des CCP par les particuliers et les entreprises privées, ils sont passés de 943,1 milliards à fin décembre 2003 à 1101,5 milliards à fin décembre 2004. La part des dépôts à terme s'est améliorée en passant de 48% à 49,5% entre 2003 et 2004.

Tableau : Situation des Institutions Monétaires au 31 Décembre (milliards F CFA)

SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC
AVOIRS EXT. NETS	50,1	103,9	88,7	169,6	296,8	550,8	676,3
BANQUE CENTRALE	-7,7	13,6	-5,6	66,7	137,7	351,6	477,1
BANQUES	57,9	90,3	94,3	102,9	159,1	199,2	199,2
CREDITS INTERIEURS	621,5	674,6	785,3	837,4	792,9	848,8	880,9
.PNG	181,2	188,5	160,2	181,9	106,5	64,2	24,0
.CREDITS A L'ECO.	440,4	486,1	625,1	655,5	686,4	784,6	856,9
* CAMPAGNE	12,7	1,7	0,0	5,0	0,9	3,6	14,0
* AUTRES	427,7	484,4	625,1	650,5	685,6	781,0	842,9
ACTIF = PASSIF	671,7	778,5	874,0	1007,0	1089,7	1399,6	1557,2
MASSE MONETAIRE	630,3	714,1	790,4	905,2	974,1	1280,6	1445,8
.CIRCULATION FIDU.	158,5	179,7	172,0	217,8	192,6	337,5	344,3
.DEPOTS EN CCP	4,2	4,2	4,4	6,6	5,3	8,4	12,8
.DEPOTS EN BANQUE	467,6	530,2	614,0	680,8	776,2	934,7	1088,7
AUTRES ELTS NETS	41,4	64,4	83,6	101,3	115,6	119,0	111,3

POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC
BILLET ET MONNAIE	1,3	1,7	1,6	1,8	1,9	1,4	1,8
DEPOTS EN BQUE CTR	136,2	103,5	53,8	78,1	101,5	85,2	116,3
DEPOTS DANS BQUES	101,5	97,6	136,5	143,8	143,5	186,3	165,1
OBLIG.CAUTIONNEES	2,9	3,1	2,9	3,7	4,4	2,5	3,0
TOTAL CREANCES	241,8	205,9	194,8	227,4	251,3	275,4	286,2
CONCOURS BQUE CTR	296,4	279,1	256,6	301,0	292,0	262,2	226,0
CONCOURS DES BQUES	122,4	110,6	94,0	101,8	60,6	69,1	71,4
DEPOTS EN CCP	4,2	4,2	4,4	6,6	5,3	8,4	12,8
TOTAL DETTES	423,0	393,9	355,0	409,4	357,9	339,6	310,2
P.N.G	181,2	187,9	160,2	181,9	106,5	64,2	24,0

Source : BCEAO/ Agence

SITUATION DES BANQUES

(Milliards F CFA)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC
AVOIRS EXT. BRUTS	123,9	168,6	155,6	178,5	226,2	254,8	297,0
RESERVES	27,1	35,7	55,9	93,4	151,3	185,5	233,8
CREANCES / ETAT	122,4	110,6	94,0	101,8	60,6	69,1	71,3
CREANCES / PRIVE	437,1	483,0	622,2	651,8	682,0	782,1	853,9
AVOIRS = ENGAGEMENTS	710,6	798,0	927,7	1025,5	1120,1	1291,5	1456,0
DEPOTS SECTEUR PRIVE	467,2	529,6	613,3	679,5	775,5	933,2	1088,3
DEPOTS GOUVERNEMENT	101,5	97,6	136,5	143,8	143,5	186,3	165,1
ENGAGEMENTS EXT.	66,0	78,3	61,3	75,6	67,1	55,6	97,8
CONCOURS BCEAO	26,9	12,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES POSTES NETS	48,9	80,0	114,6	126,7	133,9	116,4	104,8
AVOIRS EXT. NETS	57,9	90,4	94,3	102,9	159,1	199,2	199,2

SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC	DEC
AVOIRS EXTER. NETS	-7,7	14,4	-16,9	66,7	137,7	351,6	477,1
CREANCES SUR L'ETAT	296,4	279,1	256,6	301,0	292,0	262,2	226,0
CREANCES/BANQUES (*)	27,4	12,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIF = PASSIF	316,0	306,0	241,8	367,7	429,7	613,7	703,1
CIRCULATION FIDUC.	158,5	179,7	172,0	217,8	192,6	337,5	344,3
DEP.ETAT (Y.C. ENC.)	137,4	105,2	55,4	79,9	103,4	86,6	118,1
DEPOTS DES BANQUES	27,2	36,5	55,9	93,4	151,3	185,5	233,8
AUTRES DEPOTS	0,4	0,6	0,7	1,3	0,7	1,5	0,3
AUTRES ELTS NETS	-7,5	-16,1	-42,3	-24,8	-18,3	2,6	6,6

Source : BCEAO/ Agence

Q.2 – ASSURANCES

Dix huit (18) sociétés d'assurance dont :

- Treize (13) sociétés d'assurance Dommage
- Cinq (5) sociétés d'assurance Vie

Ont généré un Chiffre d'Affaires de 58 281 millions de F CFA en 2004, contre 51 270 F CFA en 2003, soit un accroissement de 13,67 %.

Cet accroissement d'une valeur de 7 011 millions de F CFA, se répartit comme suit :

- Assurance IARD : 5 220 millions de F CFA, soit près de 75 % de l'augmentation ;
- Assurance VIE et Capitalisation : 1 791 millions, 25 %.

Q.2.1 – Assurances IARD

La tendance à la hausse de la branche a été surtout l'effet des groupes suivants :

- Transports Maritimes : 1 755 millions de F CFA (+ 30 %) ;
- Accidents corporels & Maladie : 1 187 millions de F CFA (+ 18 %) ;
- Acceptations dommages : 918 millions (+ 139 %) ;
- Incendie et autres dommages : 755 millions (+ 10 %) ;
- VTM / RC : 560 millions (+ 4,48 %).

Présentation du Chiffre d'Affaires de l'Assurance Dommage au 31/12/2004
(Primes émises nettes d'annulations – réparties par branche en millions de F CFA)

IARD	Ac.corp.& maladies	VTM		Incend.	RC	Transp	Transp	Autres	Autres	Accept.	TOTAL
		RC	Autres	Autres	Générale	Aérien	Maritim	Transp	Risques	Dommag	
2004	7697,9	13051,7	5784	8108	2093,2	1978,3	7674,6	3,2	1493,2	1577,4	49461
2003	6510,9	12491,8	5503,5	7353,1	1774,6	1862,4	5919,8	703,3	1435,2	659,1	44099
2002	6724,2	11223,8	5061,9	6748,1	1473,8	1674,8	6151	94,4	1690	539,2	41 302
2001	6221,5	10000	4485,9	5252,2	1134,8	801,9	5419,7	30,1	967,5	495,9	34 810
2000	5077,9	10355,2	3684,3	4934,1	1191,9	433,3	4914,5	140,2	924,8	453,6	32 110
1999	4365,2	8318	3596	4898,6	1143	174,9	3511	167,1	481	661,4	27 316
04/03	18 %	4,48 %	5 %	10 %	18 %	6 %	30 %	- 100 %	4 %	139 %	12 %
Parts de marché des branches											
2004	15,6 %	26,4 %	11,7 %	16,4 %	4,2 %	4 %	15,5 %	0 %	3 %	3,2 %	100 %
2003	14,8 %	28,3 %	12,5 %	16,7 %	4,0 %	4,2 %	13,4 %	1,6 %	3,3 %	1,5 %	100 %
2002	16,4 %	27,3 %	12,3 %	16,1 %	3,6 %	4,1 %	15,0 %	0,2 %	4,1 %	1,3 %	100 %
2001	17,9 %	28,7 %	12,9 %	15,1 %	3,3 %	2,3 %	15,6 %	0,1 %	2,8 %	1,4 %	100 %
2000	15,8 %	32,2 %	11,5 %	15,4 %	3,7 %	1,3 %	15,3 %	0,4 %	2,9 %	1,4 %	100 %

Source : F S S A

Q.2.2 – Assurances VIE et Capitalisation

Depuis 2000, l'assurance Vie se remet timidement avec des hausses de :

- + 3,4 % en 2001
- + 1,5 % en 2002
- + 6,9 % en 2003

Cette hausse a été surtout atténuée par la baisse de la Capitalisation (- 12 %) qui représente près du tiers du marché des branches.

Présentation du Chiffre d'Affaires de l'Assurance Vie au 31/12/2004
(Primes émises nettes d'annulations – réparties par branche en millions de F CFA)

VIE	G branche	Collective	Complém.	A. risques	Capitalisat	Accept vie	TOTAL
2004	2374,6	4267,7	59,7	81,1	1965,3	71,9	8820
2003	1669,7	3009,9	95,2	90,0	2119,6	44,3	7029
2002	1699,5	2266,6	95,2	73,8	2410,8	54,2	6600
2001	2006,8	2158,8	143,1	70,4	2080,4	45,9	6505
2000	2191,6	1878,7	153,6	51,4	1981,9	36,2	6293
04 / 03	42 %	42 %	- 37 %	- 10 %	- 7 %	62 %	25 %
Parts de Marché des Branches							
2004	26,9%	48,4 %	0,7 %	0,9 %	22,3 %	0,8 %	100 %
2003	23,8 %	42,8 %	1,4 %	1,3 %	30,2 %	0,6 %	100 %
2002	25,7 %	34,3 %	1,4 %	1,1 %	36,5 %	0,8 %	100 %
2001	30,8 %	33,2 %	2,2 %	1,1 %	32 %	0,7 %	100 %
2000	34,8 %	29,9 %	2,4 %	0,8 %	31,5 %	0,6 %	100 %

Source : F S S A

Q.2.3 – Effectif des Assurances.

En 2002, le secteur des assurances a enregistré trente trois (33) emplois de plus qu'en 2001, portant les effectifs de 555 agents en 2001 à 588 agents en 2002, soit une augmentation de 5,9 % tous grades confondus.

Le recrutement s'est fait plus sentir au niveau des agents de maîtrise avec 20 employés de plus (+ 8,8 %), suivi des cadres avec 9 agents (+ 5,9 %).

Effectif du Secteur des Assurances selon le Grade de 2000 à 2002

GRADE	2003				2002				2001			
	IARD	VIE	TOT	%	IARD	VIE	TOT	%	IARD	VIE	TOT	%
Cadres	140	21	161	27,2	140	22	162	27,6	132	21	153	27,6
Maîtrises	182	43	225	37,9	204	43	247	42	179	48	227	40,9
Employés	178	29	207	34,9	151	28	179	30,4	153	22	175	31,5
TOTAL	500	93	593	100	495	93	588	100	464	91	555	100
%	84,3	15,7	100	//////	84,2	15,8	100	//////	83,6	16,4	100	//////

Source : F S S A

COMPTES D'EXPLOITATION PAR BRANCHE DES SOCIETES DOMMAGES – 2004 / ETAT C1 (en Millions de F CFA)

LIBELLES	DEBIT	Véhicule terrest.à moteur		Inc. Autre domage bien	RC Générale	Transport Aérien	Transport Maritime	Autres Transports	Aut.risq.direct dommages	Acceptat° dommage	Ensemble
	Accident corp.&Mal.	RC	Autre risque								
Sinistres payés	4 484,83	5 760,52	617,29	1 909,98	754,74	4,12	2 725,12	7,37	457,42	764,58	17 485,97
Frais accessoires	0	7,79	1,48	2,21	0	0	0	0	0	0	11,81
Participation aux excédents	0	0	0	0	0	0	0	0	6,7	0	6,7
A déduire recours	80,24	88,56	68,57	11,94	111,65	0	1 036,65	0	40,84	0	1 438,45
Arrérage après constitution	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prestation et frais access.payés	4 404,58	5 679,76	550,19	1 900,25	643,09	4,12	1 688,47	7,37	423,29	764,58	16 065,71
Provisions de sinistres	- 24,28	2 060,56	-1 250,03	970,4	255,43	435,56	366,8	-4,1	223,46	142,06	3 175,88
- au déc. précédent	2 031,59	17 930,73	3 391,9	5 914,05	4 877,09	112,99	2 972,88	13,76	1 963,66	930,51	40 139,15
+ au 31 Décembre	2 007,31	19 991,29	2 141,87	6 884,45	5 132,51	548,55	3 339,68	9,66	2 187,13	1 072,57	43 315,03
Provis.pr participat°aux excédents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- au déc. précédent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
+ au 31 décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévision de recours à encaisser	2,63	-23,05	-86,76	-283,38	12,05	2,38	142,64	0	52,26	0	-218,35
+ au déc. Précédent	2,63	305,46	153,24	104,21	89,69	11,88	636,76	0	502,45	0	1 806,32
- au 31 décembre	0	365,61	240	387,6	77,64	9,5	494,11	0	450,19	0	2 024,67
Provision math. Et divers :	-0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-0,33
- au déc. Précédent	3,29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,29
+ au 31 décembre	2,96	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2,96
Dotation aux prov.pr sinistre	-21,98	2 037,51	-1 336,79	687,02	267,47	437,94	509,44	-4,1	275,72	142,06	2 957,2
Charges de sinistres	4 382,6	7 717,27	-786,6	2 587,27	910,56	442,06	2 197,92	3,28	699,01	906,64	19 022,91
en % des Primes Acquisées	59 %	61 %	-14 %	34 %	47 %	22 %	30 %	105 %	51 %	58 %	40 %
Commissions	911,31	1 905,94	654,08	1 381,2	344,61	15,02	829,28	0,34	288,56	322,74	6 653,07
Autres charges	1 867,78	4 487,48	1 297,79	2 364,61	684,93	48,78	1 427,36	0,94	316,9	444,34	12 940,91
Chargements :	2 779,09	6 393,42	1 951,87	3 745,81	1 029,54	63,8	2 256,64	1,28	605,46	767,08	19 593,98
En % des Primes Acquisées	37 %	51 %	34 %	49 %	53 %	3 %	31 %	41 %	44 %	49 %	41 %
CHARGES BRUTES	7 161,7	14 110,69	1 165,27	6 333,07	1 940,1	505,85	4 454,56	4,55	1 304,47	1 673,72	38 616,89
Solde technique brut créditeur :	265,92	-	4 553,46	1 314,12	-	1 474,11	2 797,24	-	59,06	-	8 834,56
En % des Primes Acquisées	4 %	0 %	80 %	17 %	0 %	74 %	39 %	0 %	4 %	0 %	19 %
Primes cédées	1 521,92	2 059,42	313,19	5 034,81	587,61	2 106,58	5 346,48	0,34	871,66	202,96	18 044,97
Prov.de primes à la charge réas...	33,06	-45,3	4,27	16,24	10,13	-483,25	-337,44	1,61	-66,11	0	-866,79
- au 31 déc. Précédent	164,85	292,29	39,75	635,65	174,69	79,41	287,05	16,74	274,16	0	1 964,59
+ au 31 déc.année inventorié	131,79	337,58	35,49	619,41	164,56	562,66	624,49	15,13	340,26	0	2 831,38
Primes Acq.aux réassureurs	1 554,98	2 014,13	317,46	5 051,05	597,75	1 623,33	5 009,04	1,94	805,55	202,96	17 178,18
Solde de Réass créditeur :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En % des Primes Acquisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde net créditeur	-	-	4 819,27	632,75	-	415,43	1 344,78	-	149,36	-	5 795,92
En % des primes de la branche	0 %	0 %	84 %	8 %	0 %	21 %	19 %	0 %	11 %	0 %	12 %
TOTAL GENERAL	6 624,63	14 752,11	6 319,42	11 908,73	2 422,56	2 544,61	10 796,5	4,01	1 627,55	1 465,72	58 465,84

CREDIT LIBELLES	Accident corp.&Mal.	Véhicule terrest.à moteur		Inc. Autre domage bien	RC Générale	Transport Aérien	Transport Maritime	Autres Transports	Aut.risq.direct dommages	Acceptat° dommage	Ensemble
		RC	Autre risque								
Primes et accessoires	7 980,5	13062,3	5 917,18	8 889,41	2 179,47	2 266,02	9 023,4	3,21	1 640,64	1 577,43	52 539,56
Rappels	201,29	220,36	93,21	160,39	90,74	0	125,85	0	20,31	0	912,16
A déduire : annulations	483,91	231	226,44	941,8	177,03	287,7	1 474,63	0	167,76	0	3 990,27
Parts de marché des branches	16 %	26%	12%	16%	4%	4%	16%	0%	3%	3%	
Primes nettes	7 697,88	13 051,66	5 783,95	8 107,99	2 093,19	1 978,33	7 674,62	3,21	1 493,19	1 577,43	49 461,45
Provisions pour risques en cours	-175,01	-65,49	21,4	-146,51	-89,75	17,15	-159,12	0	-148,11	-5,7	-751,14
+ au déc. précédent	395,39	1 394,99	840,71	679,25	436,56	186,85	193,39	0	338,6	5,91	4 471,66
- au 31 Décembre	570,4	1 460,48	819,3	825,76	526,31	169,71	352,51	0	486,71	11,61	5 222,81
Autres Provisions de primes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
+ au déc. précédent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- au 31 décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour annulations	-95,25	-430,06	-86,62	-314,29	-71,78	-15,51	-263,71	-0,09	18,45	0	-1 258,85
+ au déc. Précédent	516,97	997,16	589,37	817,07	212,21	4,9	408,11	0,03	43,88	0	3 589,72
- au 31 décembre	612,22	1 427,22	675,99	1 131,36	283,99	20,41	671,82	0,12	25,43	0	4 848,57
Dotation aux Provision de primes:	-270,26	-495,55	-65,22	-460,8	-161,53	1,64	-422,82	-0,09	-129,66	-5,7	-2 009,99
Primes Acquisées de l'exercice	7 427,62	12 556,11	5 718,73	7 647,2	1 931,66	1 979,96	7 251,8	3,11	1 363,53	1 571,72	47 451,45
Autres produits											
Subvention d'exploitation reçue											
Produits accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0	2,85	0	2,85
Solde technique brut débiteur	-	1 554,58	-	-	8,45	-	-	1,43	-	101,99	-
En % des Primes Acquisées	0 %	12%	0%	0%	0%	0%	0%	46%	0%	6%	0%
Part des réass ds les prestations	526,25	603,92	54,49	1 350,54	252,48	3,6	1 282,25	0,63	234,67	0	4 308,82
Part des réass ds les Prov/Prest	158,24	-5,28	30,24	963,18	-333,43	410,14	863,73	-0,65	251,18	-21,98	2 315,37
- au 31 déc. Précédent	155,08	2 154,6	122,34	2 615,33	1 882,71	52,76	759,18	0,85	744,94	21,98	8 509,78
+ au 31 décembre	313,32	2 149,31	152,58	3 578,51	1 549,29	462,9	1 622,92	0,2	996,13	0	10 825,15
Commissions des réassureurs	345,7	256,21	61,44	1 556,26	113,94	162,74	1 207,99	0,17	259,24	55,61	4 019,3
Part des réass.ds les charges	1 030,19	854,85	146,17	3 869,98	32,99	576,48	3 353,97	0,15	745,1	33,62	10 643,5
Solde de Réass débiteur :	524,79	1 159,27	171,28	1 181,07	564,75	1 046,85	1 655,07	1,79	60,46	169,34	6 534,68
En % des Primes Acquisées	7,1 %	9,2%	3%	15,4%	29,2%	52,9	22,8%	57,5%	4,4%	10,8%	13,8%
Solde financier net	228,39	1 450,24	437,1	499,7	432,4	-11,83	202,,61	0,74	150,76	105,92	3 496,03
En % des primes de la branche	3%	12%	8%	7%	22%	-1%	3%	24%	11%	7%	7%
Solde net débiteur	30,47	1 263,61	-	-	140,8	-	-	2,49	-	165,41	-
En % des primes de la branche	0,4%	10,1%	0%	0%	7,3%	0%	0%	79,8%	0%	10,5%	-
TOTAL GENERAL	6 624,63	14 752,11	6 319,42	11 908,73	2 422,56	2 544,61	10 796,5	4,01	1 627,55	1 465,72	58 465,84

COMPTE D'EXPLOITATION PAR BRANCHE DES SOCIETES VIE ET CAPITALISATION – 2004

D E B I T	Gde Branche	Collective	Complémentaire	Autres risques	Capitalisation	Acceptation Vie	ENSEMBLE
Sinistres survenus	52 313 124	622 196 795	19 461 805	12 759 161	--	75 303 560	782 034 445
Capitaux échus	924 804 419	411 108 664	--	--	208 893 349	--	1 544 806 432
Arrérages échus	492 748	--	--	--	--	--	492 748
Rachats	531 242 044	471 788 543	--	--	696 636 248	--	1 699 666 835
Participation aux excédents liquidés	213 637 138	205 570 802	--	--	1 103 351	--	420 311 291
Prestations échus	1 722 489 473	1 710 664 804	19 461 805	12 759 161	906 632 948	75 303 560	4 447 311 751
Prov. Math. À la clôture de l'exercice	10 682 520 730	7 102 221 919	11 332 495	24 489 640	6 800 789 641	23 492 368	24 644 846 793
À déduire : Prov Math. À l'ouverture	9 999 042 077	5 794 265 823	10 208 616	16 618 553	6 206 953 958	23 492 368	22 050 581 395
À déduire : Participat°aux excédents inc	--	--	--	--	13 952 473	--	13 952 473
À déduire : Intérêts crédités aux Pro.Mat	140 159 287	185 704 261	--	--	182 048 531	--	507 912 079
Virement de provisions Math. (3105)	--	--	--	--	--	--	--
Charges de Provisions	543 319 366	1 122 251 835	1 123 879	7 871 087	397 834 679	--	2 072 400 846
Charges de sinistres	2 265 808 839	2 832 916 639	20 585 684	20 630 248	1 304 467 627	75 303 560	6 519 712 597
En % des primes acquises	95 %	66 %	34 %	25 %	66 %	105 %	74 %
Commissions (65 et 695)	66 329 000	150 603 833	--	7 837 643	30 420 675	16 401 676	271 593 727
Autres charges nettes	721 687 095	1 034 685 502	42 780 563	5 139 066	193 842 557	--	1 998 134 783
Chargements	788 016 995	1 185 289 335	42 780 563	12 976 709	224 263 232	16 401 676	2 269 728 510
En % des primes acquises	33 %	28 %	72 %	16 %	11 %	23 %	26 %
Charges Brutes de Réassurances	3 053 825 834	4 018 205 974	63 366 247	33 606 957	1 528 730 859	91 705 236	8 789 441 107
Solde technique brut créditeur	--	249 453 684	--	47 460 432	436 597 093	--	30 882 475
En % des primes acquises	--	6 %	0 %	59 %	0 %	0 %	0 %
Primes cédées aux réassureurs	245 182 734	910 419 686	16 080 274	14 799 640	--	--	1 186 482 334
Solde de réassurance créditeur	--	--	--	--	--	--	--
En % des primes acquises	0 %	0 %	--	0 %	--	--	0 %
Solde net créditeur	--	355 557 876	--	39 477 528	565 923 919	--	356 006 251
En % des primes acquises	--	8 %	0 %	49 %	29 %	--	4 %
TOTAL	2 720 010 893	5 284 183 536	70 712 829	87 884 125	2 094 654 778	74 483 531	10 331 929 692

COMPTE D'EXPLOITATION PAR BRANCHE DES SOCIETES VIE ET CAPITALISATION – 2004

CREDIT	Gde Branche	Collective	Complémentaire	Autres risques	Capitalisation	Acceptation Vie	ENSEMBLE
Primes émises	2 378 331 561	4 327 728 179	59 680 785	92 994 353	1 965 327 952	71 949 987	8 896 012 817
À déduire : Annulations	3 693 750	60 068 521	--	11 926 964	--	--	75 689 235
Primes nettes	2 374 637 811	4 267 659 658	59 680 785	81 067 389	1 965 327 952	71 949 987	8 820 323 582
Parts de marché des branches	26,9 %	48,4 %	0,7 %	0,9 %	22,3 %	0,8 %	100 %
Produits de placement nets de charges	396 976 623	629 204 019	5 634 884	5 489 075	325 327 830	2 533 544	1 354 187 825
À déduire : intérêts crédités aux prov.Math	136 007 513	183 673 592	--	--	196 001 004	--	515 682 109
Produits financiers nets	260 969 110	445 530 427	5 634 884	5 489 075	129 326 826	2 533 544	838 505 716
En % des primes acquises	11 %	10 %	9 %	- 7 %	7 %	4 %	10 %
Primes Acquises	2 374 637 811	4 267 659 658	59 680 785	81 067 389	1 965 327 952	71 949 987	8 820 323 582
Solde technique brut débiteur	679 188 023	--	3 685 462	--	--	19 755 249	--
En % des primes acquises	29 %	--	--	--	--	27,5 %	--
Part des réassureurs ds les prestations	162 405 343	254 061 763	--	10 373 198	--	--	426 840 304
+Part des réass.ds les Prov.Math clôture	865 403 977	732 105 320	--	454 327	--	--	1 597 963 624
-Part des réass.ds les Prov.Math ouverture	1 016 453 244	582 818 406	--	105 206	--	--	1 599 376 856
-Intérêts crédités aux Prov.Math/cess°	2 832 799	1 635 664	--	65 625	--	--	4 534 088
Commissions des réassureurs	75 880 695	169 280 438	5 397 160	1 649 117	--	--	252 207 410
Sinistres et Charges aux Réassureurs	84 403 972	570 993 451	5 397 160	12 305 811	--	--	673 100 394
Solde de Réass. débiteur	160 778 762	339 426 235	10 683 114	2 493 829	--	--	513 381 940
En % des primes acquises	0,07	8 %	18 %	0,03 %	--	--	6 %
Solde net débiteur	578 997 675	--	8 733 692	--	--	17 221 705	--
En % des primes acquises	24	--	15 %	--	--	23,9 %	--
TOTAL	2 720 010 893	5 284 183 536	70 712 829	87 884 125	2 094 654 778	74 483 531	10 331 929 692

Source : F S S A

R / INDICE HARMONISE des PRIX à la CONSOMMATION

L'IHPC a pour population de référence l'ensemble des ménages africains de l'agglomération de Dakar. Le panier de la ménagère comprend 344 variétés suivies dans 400 points d'observation. Plus de 3 000 relevés de prix sont effectués chaque mois par les enquêteurs de la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). La période de base de l'IHPC est l'année 1996 et les pondérations de l'indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996.

On note, depuis trois ans une décélération dans l'évolution des prix à la consommation. En effet, après une croissance de 2,3% en 2002, l'indice des prix a baissé d'environ 0,05% en 2003. Toutefois en 2004, on note une légère reprise avec une inflation annuelle de 0,5%. Cette augmentation des prix en 2004 découle des évolutions contrastées des prix des différentes fonctions de consommation. Les fonctions « **Articles d'habillement et chaussures** » et « **Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer** » subissent une baisse des prix au moment où les dix autres fonctions, accusent des hausses annuelles de prix dont les plus importantes sont observées au sein des fonctions « **Restaurants et hôtels** », « **Enseignement** » et « **Santé** ». Il convient de noter que ces trois fonctions qui affichent les plus fortes hausses sont essentiellement constituées de services locaux. En revanche, les prix des produits locaux notamment ceux du secteur primaire, ont baissé de 0,3% par rapport 2003 alors que ceux des produits importés ont crû de 2,8% au cours de la même période (cf. tableau des nomenclatures secondaires).

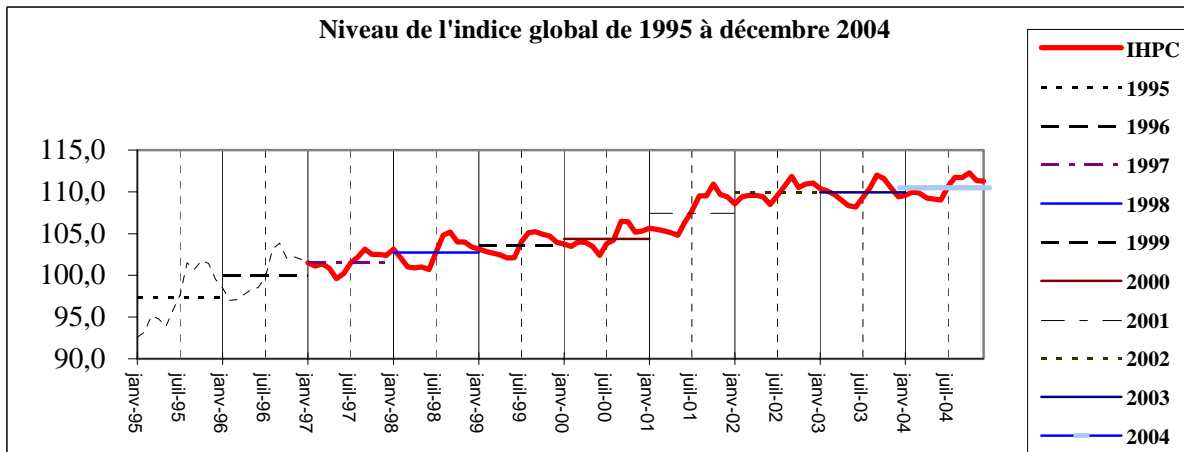
R.1 – EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION EN 2004

Après l'application de la TVA au taux unique de 18% au mois de septembre 2001 qui a significativement favorisé la croissance des prix en 2002, année où le plein effet s'est manifesté, les prix se sont stabilisés autour de 0% en 2003. Mais en 2004 du fait de l'effet conjugué des différentes fonctions de consommation les prix se sont légèrement relevés et le taux d'inflation a atteint 0,5%. Cette hausse est particulièrement sous-tendue par celles des fonctions « **Restaurants et hôtels**, » (+5,2%), « **Enseignement** » (+4,8%), « **Santé** » (+1,9%) et « **Transports** » (+1,4%). En revanche les prix des fonctions telles que « **Habillement et chaussures** » (-2,8%) et « **Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer** » (-0,4%) se inscrivent en baisse. S'agissant des fonctions « **Produits alimentaires, boissons non alcoolisées** », « **Boissons alcoolisées et stupéfiants** » et « **Autres biens et services** » elles ont accusés de légères hausses de 0,8% chacune pour les deux premières citées et de 0,4% pour la fonction « **Autres biens et services** ». Malgré la faiblesse de la hausse des prix des produits alimentaires, cette fonction a significativement contribué à la tendance haussière de l'indice global du fait de l'importance de son poids dans le panier de la ménagère. La fonction « **Communications** » quant à elle n'a pas enregistré de variations significatives des prix en rythme annuel.

La courbe d'évolution des prix en 2004 est globalement caractérisée par une hausse des prix au courant des deux premiers mois de l'année. A la fin du premier trimestre les prix ont baissé de 0,1%. Cette période correspond en effet à la période de pleine campagne maraîchère où les légumes frais abondent sur les étals des marchés de la capitale. Cette période s'étale pratiquement jusqu'à la fin du premier semestre. Un retournement de situation a été relevé à partir de cette période jusqu'à la fin du mois de novembre : l'indice global des prix a accusé une hausse induite par les effets du ralentissement des activités maraîchères et la rareté des produits halieutiques. A partir de novembre, avec la réouverture de la campagne maraîchère et la récolte post-hivernale les prix reprennent leur décroissance. Au total, l'évolution des prix est à mettre en parallèle avec le cycle des campagnes maraîchères et de commercialisation des produits agricoles.

Après une quasi-stabilité en 2003, l'indice de prix à la consommation a connu une légère hausse de 0,5% en moyenne annuelle. Comparativement au critère de convergence de l'UEMOA en matière de prix, qui est de 3,0%, le taux d'inflation du Sénégal est largement en dessous. Cependant il est important de relever qu'au moment où les prix des produits importés sont en baisse, ceux des produits locaux s'inscrivent en hausse en 2004, ce qui pourrait présager une perte de compétitivité prix des produits sénégalais.

Graphique 1 :



R.2 – ANALYSE PAR FONCTION DE CONSOMMATION

La baisse des prix au niveau des deux fonctions sur les douze constituant le panier de la ménagère ainsi que la que la stabilité notée dans les communications n'ont pas permis de contrebalancer totalement les hausses de prix enregistrées dans les autres fonctions.

Les réductions de prix des fonctions **Habillement et chaussures** » et « **Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer** » ont significativement atténué la tendance haussière de l'indice d'ensemble.

Les autres fonctions ont connu dans leur globalité des hausses de prix allant de 0,4% pour « **Biens et services divers** » à 5,2% pour la fonction « **Restaurants et hôtels** ». Ainsi, l'indice d'ensemble a été majoré de 0,5% par rapport à 2003, augmentation essentiellement imputable aux fonctions « **Restaurants et hôtels**,» (+5,2%), « **Enseignement** » (+4,8%), « **Santé** » (+1,9%) et « **Transports** » (+1,4%).

La quasi-stabilité des prix en 2004 est la conséquence des mouvements contrastés de prix aux niveaux des fonctions et de l'importance relative de chacune d'elle dans le panier.

Tableau 1 : Variation annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation
(base 100=1996)

CLASSIFICATION DU PANIER SELON LA NOUVELLE COICOP A 12 FONCTIONS						Variations(%)	
F	LIBELLES	Pondérations	Moy 02	Moy 03	Moy 04	03/02	04/03
01	Alimentaires, b. non alc.	4032	113,8	113,1	114,0	-0,6	0,8
02	Boissons alc, tabac	117	116,7	116,6	117,5	-0,1	0,8
03	Habillement	1143	93,8	92,5	89,9	-1,5	-2,8
04	Logement	1686	114,7	116,4	117,1	1,5	0,6
05	Ameublement	661	101,0	100,6	100,1	-0,4	-0,5
06	Santé	191	129,2	134,5	137,1	4,1	1,9
07	Transports	826	106,8	107,2	108,7	0,4	1,4
08	Communications	205	106,6	106,6	106,6	0,0	0,0
09	Loisirs et culture	402	102,2	100,5	101,1	-1,6	0,6
10	Enseignement	136	135,2	138,5	145,1	2,4	4,8
11	Restaur. et hôtels	165	135,0	135,7	142,7	0,6	5,2
12	Biens et services divers	436	99,8	99,3	99,7	-0,5	0,4
..	INDICE GLOBAL	10000	110,0	109,9	110,5	-0,05	0,5

Source : DPS

Les produits alimentaires, boissons non alcoolisées.

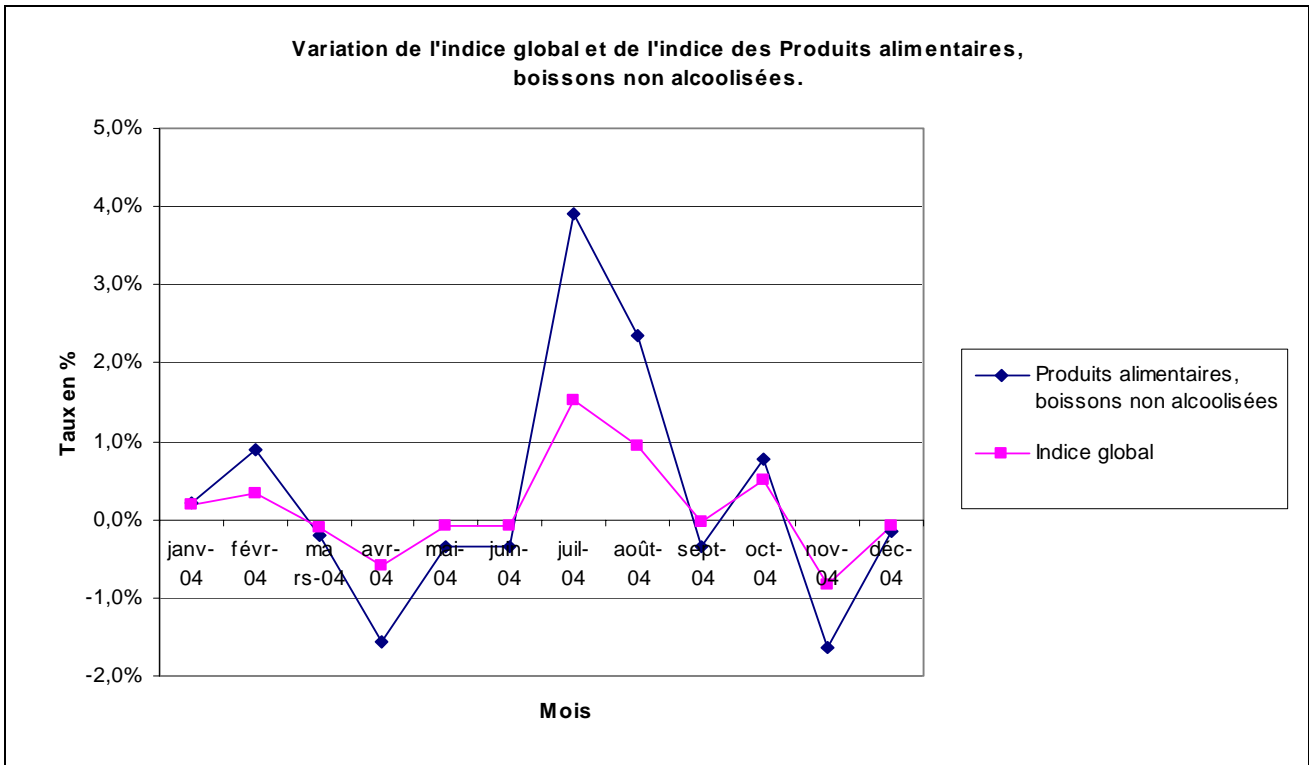
Au regard de la courbe d'évolution de cette fonction pour l'année 2004, elle a, du fait de son poids, imprimé son sens de variation à l'indice global. Elle a enregistré une inflation annuelle de 0,8%.

Cette hausse de prix est tirée par les postes « pains », « céréales non transformées », « conserves et autres viandes » et « porcs » qui accusent respectivement une majoration de prix de 12,2%, 7,5%, 6,7% et 5,7% en moyenne annuelle.

Le postes « légumes secs » et « arachides » contribuent de manière significative à la détente des prix dans le marché et atténuent considérablement la tendance haussière de cette fonction.

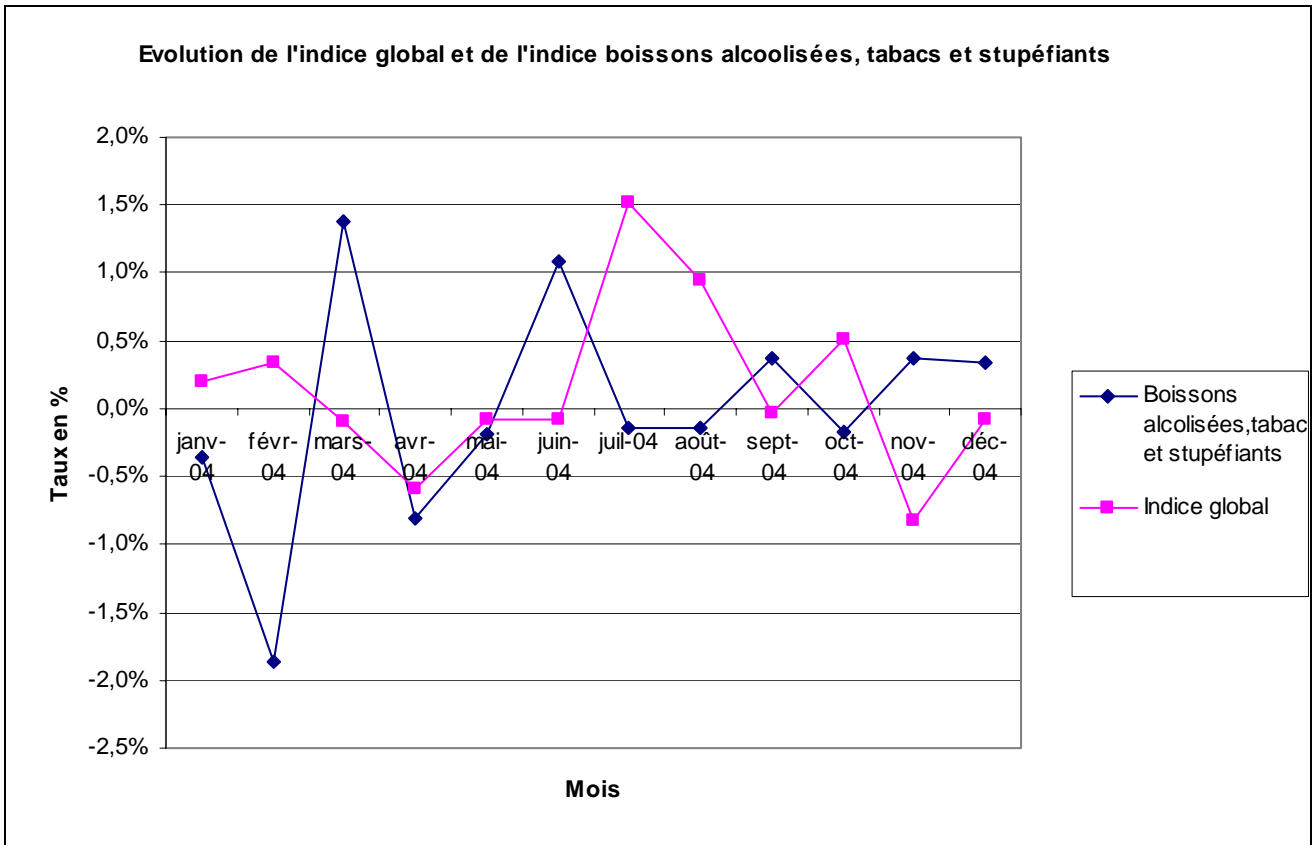
En moyenne annuelle, les prix des légumes secs ont diminué de 28,3%. C'est au cours des mois d'avril et novembre 2004 que les plus fortes baisses ont été enregistrées. En avril, les prix des produits alimentaires ont fléchi 1,5%. Cette diminution des prix est à mettre au compte des postes « poissons et autres produits frais de la pêche », « légumes frais » et « céréales non transformées ». Concernant le mois le novembre 2004 les prix ont régressé de 1,6% par rapport au mois d'octobre de la même année du fait des « légumes frais », « fruits » et « poissons et autres produits frais de la pêche ». Mais en juillet par contre, les prix, du fait de la rareté des légumes frais et des produits halieutiques, ont accusé une hausse mensuelle de 3,9%.

Cette hausse combinée à celles qui se sont produites le long de l'année, ont contribué au relèvement de l'indice de cette fonction.



Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants.

L'indice des prix à la consommation de cette fonction a enregistré une hausse de 0,8% en moyenne annuelle. Ce relèvement est notamment favorisé par la hausse des prix des différents alcools en 2004. Les hausses les plus significatives observées au sein de cette fonction se sont produites au mois de mars et juin 2004. Cette tendance inflationniste est assez timidement atténuée par la conjugaison des différentes baisses observées au cours de l'année.



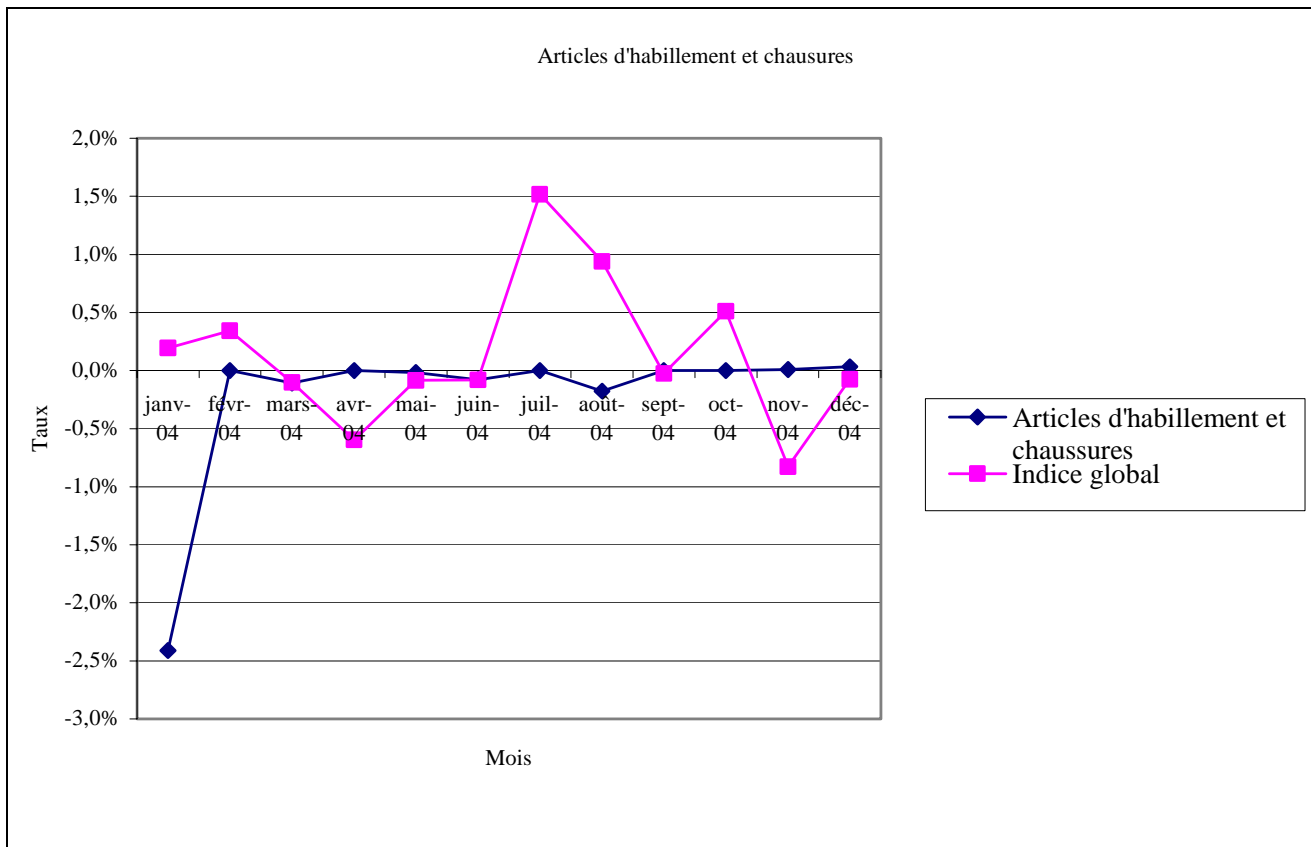
Les articles d'habillement et chaussures.

En 2004, les prix de cette fonction sont en recul de 2,8% en moyenne annuelle et de 2,7%.. C'est l'une des fonctions qui, depuis la période de base, ne cesse d'enregistrer un indice à la baisse. Son indice de prix relatif est le plus bas en 2004 (81,3 base 100 = indice global). En d'autres termes, les prix dans cette fonction ont diminué de 18,7% plus vite que le niveau d'ensemble.

Cette fonction est largement tributaire des produits importés (2/3 des produits). Les produits de l'habillement en provenance de l'Asie arrivent sur le marché avec des prix très bas et obligent la production locale à s'aligner sur ces prix.

Les postes « tissus d'habillement » (-11,5%) et « chaussures hommes » (-0,4%) tirent l'indice de la fonction à la baisse.

En revanche, les postes « vêtements pour hommes » et « vêtement pour enfants et bébés » avec des hausses de prix respectives de 1,1% et 1,0% ralentissent la tendance baissière de la fonction.



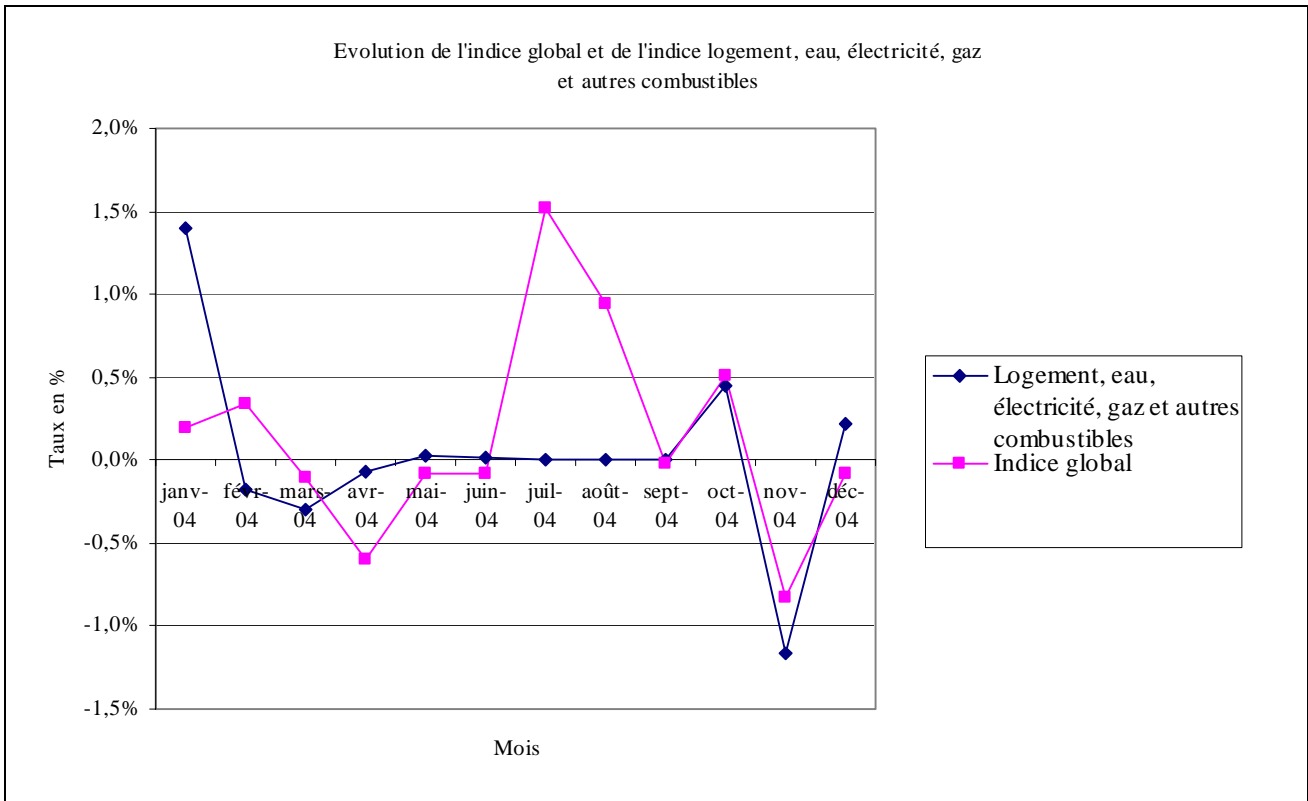
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

La fonction « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » a connu une croissance moyenne de 0,6% en 2004. La croissance en moyenne annuelle des prix de la fonction est consécutive à celles enregistrées dans les postes « combustibles solides », « gaz » et « alimentation en eau ».

Les combustibles ligneux ont connu les plus fortes augmentations de prix au cours de l'année (+8,9%). Les prix des gaz ont augmenté en moyenne de 1,9%.

Au niveau du poste « alimentation en eau », les tarifs n'ont pas été modifiés en 2004. L'augmentation des prix observée au sein de ce poste provient exclusivement de la hausse des prix observée çà et là au niveau de certaines bornes fontaines publiques gérées par des privés.

Les « fournitures pour travaux d'entretien et les réparations du logement » avec une baisse de 3,9% ont adouci la tendance haussière de la fonction.

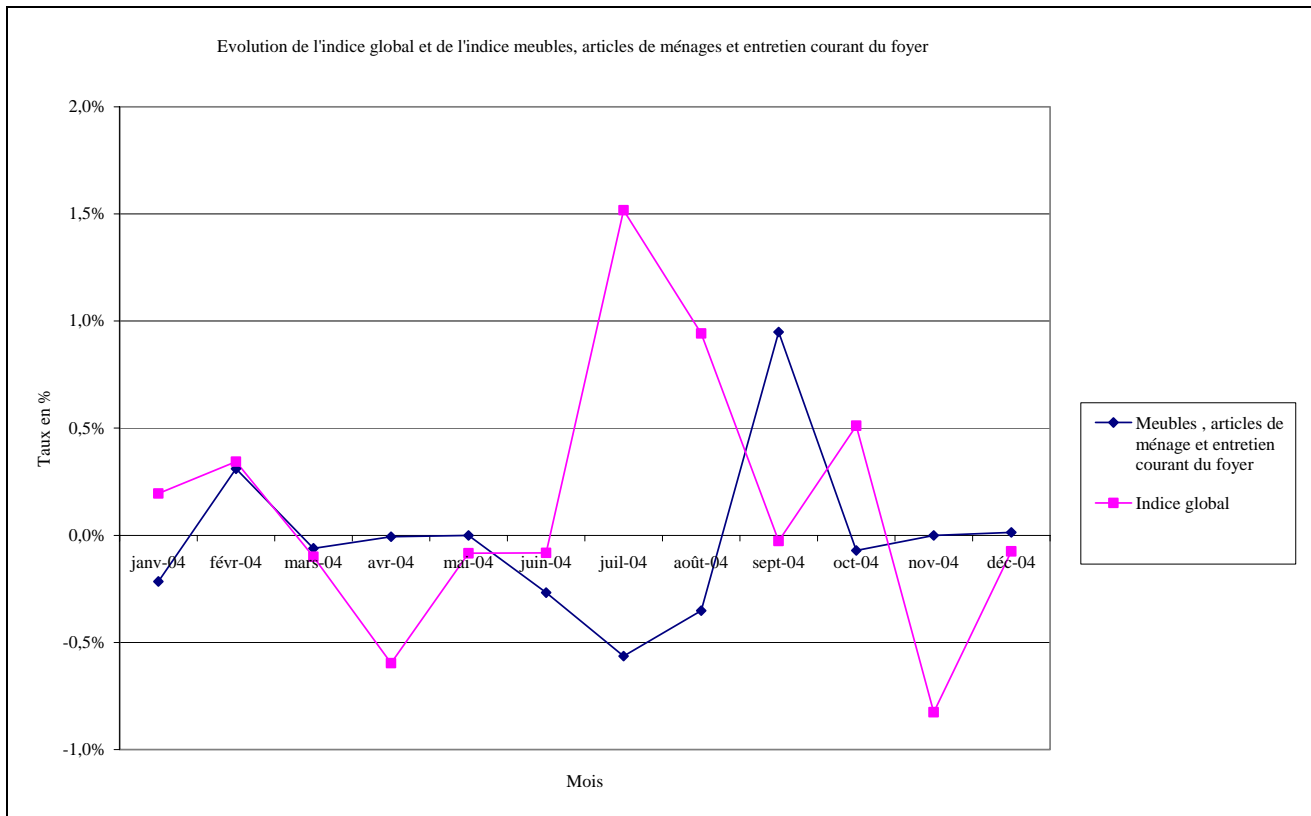


Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer

Les prix de cette fonction ont fléchi de 0,5% en moyenne annuelle. Cette réduction des prix incombe essentiellement aux postes « réfrigérateur, congélateur », « petit outillage et accessoires divers » et « articles de ménages en textiles ». La seule hausse importante observée à l'intérieur de cette fonction s'est produite en octobre 2004. Elle est due au poste « appareils ménagers ».

En 2004, l'indice des prix du poste « réfrigérateur, congélateur » a régressé de 3,7%, du fait essentiellement de la forte importation des appareils de congélateurs et réfrigérateur par le secteur informel. S'agissant des articles de ménages en textiles, leurs prix ont fléchi de 1,2% en moyenne annuelle. La hausse des prix observée au sein du poste « fourneaux » n'a pas été suffisante pour inverser la tendance baissière de cette fonction.

Globalement, cette fonction affiche une évolution relative en deçà du niveau général et contribue de ce fait à ralentir le rythme de croissance de l'indice d'ensemble.



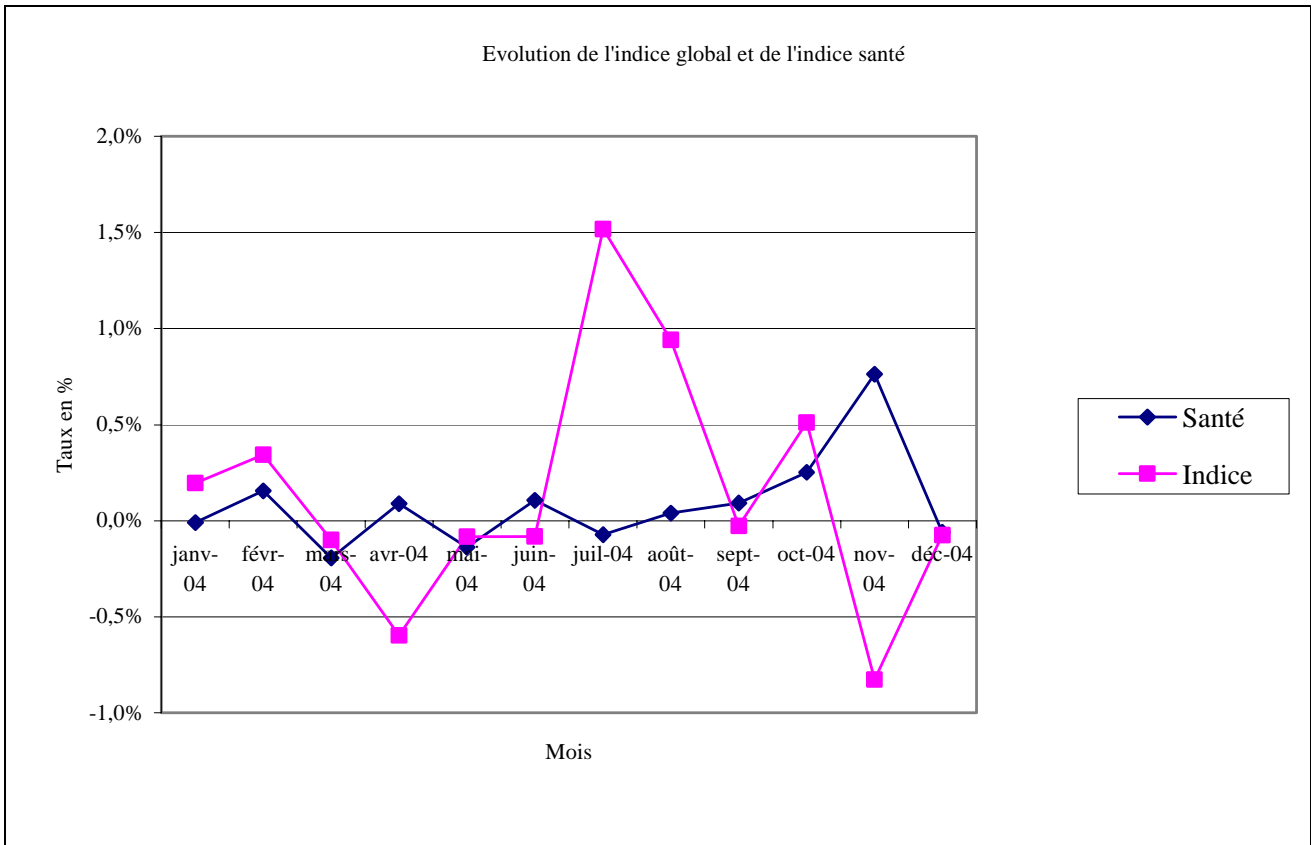
Santé.

Les prix de la fonction « Santé » en 2004, affichent un taux de croissance de 1,9% en moyenne annuelle. Sur les neuf postes qui constituent cette fonction, seuls trois n'ont pas enregistré des variations significatives de prix. Les six autres ont vu leurs prix croître de 1,5% chacun pour les postes « produits pharmaceutiques », « produits médicaux divers » et « services médicaux » de 7,6% pour « services des laboratoires d'analyses médicales et des cabinets radiologiques », et de 2,3% pour les produits de pharmacopée traditionnelle. Au regard de sa courbe (graphique ci-dessous), elle a évolué en dents de scie le long de l'année 2004 pour atteindre le plafond en novembre avec un taux de 0,8%. Le plancher quant à lui est atteint au mois de mars avec une réduction des prix de 0,2%.

Les prix des « médicaments modernes » ont crû de 0,5% en 2003 et de 1,5% en 2004, soit une accélération de 1 point.

En terme relatif, les prix de la santé ont tiré le niveau général de prix vers le haut (base 100 = 1996). Avec une croissance de 24,1% par rapport au niveau général, ce secteur connaît la croissance la plus rapide après l'enseignement.

Il apparaît, au moment où les prix des produits importés sont maîtrisés, que ce sont les services locaux qui sont porteurs de hausse de prix. L'accès aux services sociaux de base de qualité et à coût moindre étant une priorité de l'Etat dans le cadre de la Stratégie de réduction de la Pauvreté, une surveillance des mouvements de prix de ce secteur est nécessaire.

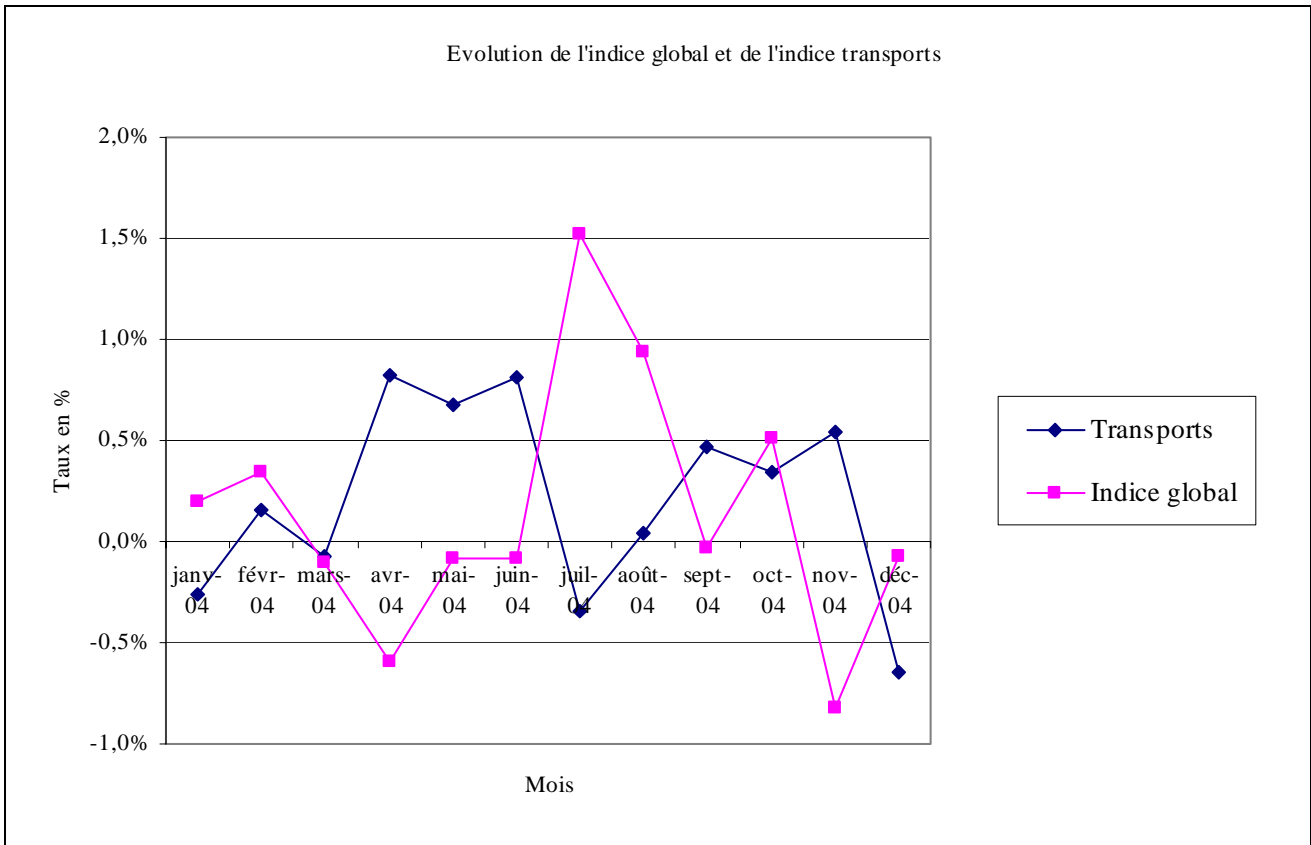


Transports.

Les prix de la fonction ont connu une croissance de 1,4% en rythme annuel. La majoration des prix du transport est favorisée par les postes « carburants et lubrifiants » et « voitures automobiles ».

Le poste « carburant et lubrifiants » enregistre une croissance annuelle de 7,6%. Cela résulte de l'évolution du cours mondial du prix du baril de pétrole qui atteint le niveau record de 50 dollars en septembre 2004.

Les postes « motocyclettes » et « pièces de rechanges et accessoires pour véhicules de tourisme » ont enregistré des baisses respectives de prix de 6,6% et 0,3% en moyenne annuelle. L'explosion du marché d'occasion de motocyclettes a fait fléchir la demande en produits neufs entraînant une baisse des prix de motocyclettes neuves. Du côté des automobiles les prix ont crû de 1,5% en moyenne annuelle malgré la forte concurrence du secteur informel.



Communications.

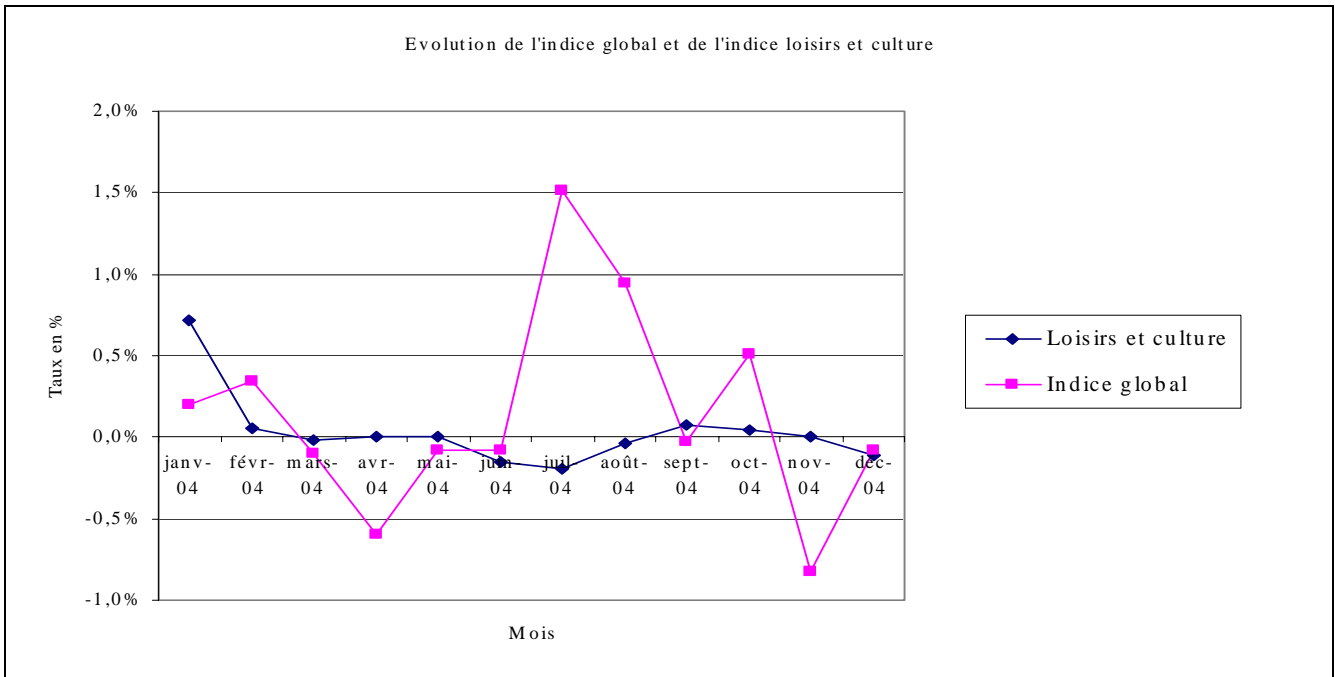
Cette fonction récemment créée n'a pas enregistré de variation significative de prix depuis l'année 2002. Ainsi, en 2004 elle a été stationnaire le long de l'année.

Loisirs et culture.

La fonction « Loisirs et culture » s'est caractérisée en 2004 par une légère augmentation des prix. Les variations de prix les plus importantes ont été enregistrées en début d'année.

L'indice des prix a enregistré une majoration des prix de 0,6% en rythme annuel. Cette croissance est particulièrement expliquée par les postes « matériel photographique et cinématographique et appareils optiques » (+2,2%) et « papeterie et matériels de dessin » (+2,7%). Les postes « articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air » et « matériel de réception, d'enregistrement et de réception de l'image » ont accusé des baisses respectives de prix de 13,9% et 5,0%. Ces deux baisses sont les plus importantes en moyenne annuelle. Elles ont d'une manière significative contribué à atténuer la tendance inflationniste de cette fonction.

Cette fonction renferme en son sein une proportion significative de produits importés. Sous l'influence notamment de la baisse du dollar, les biens concernés sont vendus à des prix bon marché comparativement à l'année précédente. S'y ajoute le fait que la plupart des produits de l'électroménager sont souvent concurrencés par l'arrivée de biens nouveaux de substitution et les produits d'occasion. Ceci à tendance à rabaisser leur prix.



Enseignement.

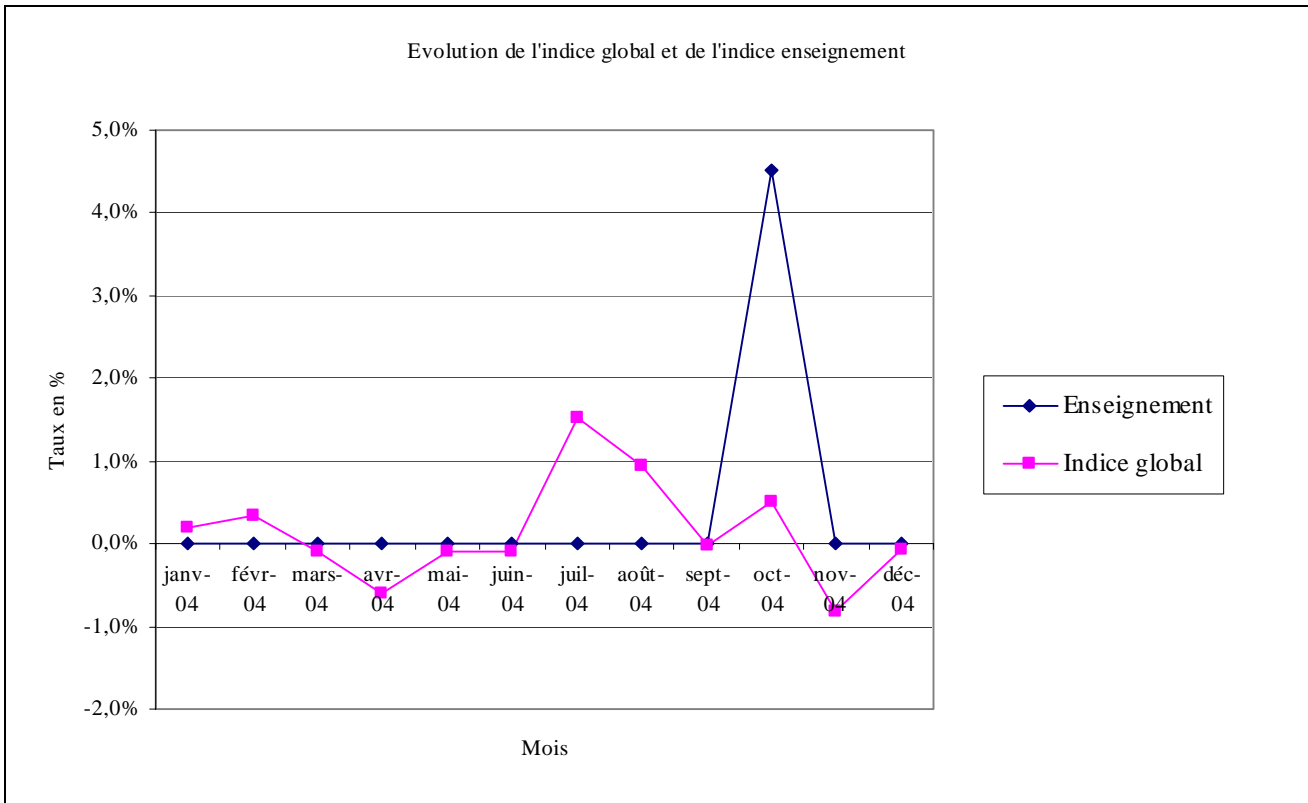
C'est un secteur à fort potentiel inflationniste. Tributaire de la rentrée des classes cette fonction « Enseignement » se caractérise par une stabilité des prix tout au long de l'année. Mais au mois d'octobre elle affiche d'importantes hausses dues aux réajustements des prix faits par les différents établissements du pays. Après ce rush on enregistre de légères baisses au mois de janvier puis une stabilité des prix pour les autres mois.

Les prix ont augmenté de 4,8% en variation annuelle et de 4,5%. Au niveau de cette fonction, les variations de prix sont liées au calendrier scolaire. En effet, c'est entre septembre et Novembre que l'on enregistre les fluctuations de prix les plus significatives.

L'année 2004 n'a pas dérogé à la règle puisque, les prix de la fonction ont crû de 4,5% en octobre.

Les postes « enseignement secondaire » et « enseignement préélémentaire et primaire » contribuant pour l'essentiel à la variation de la fonction « **Enseignement** » enregistrent en fin d'année des hausses de 5,4% et 3,6% respectivement.

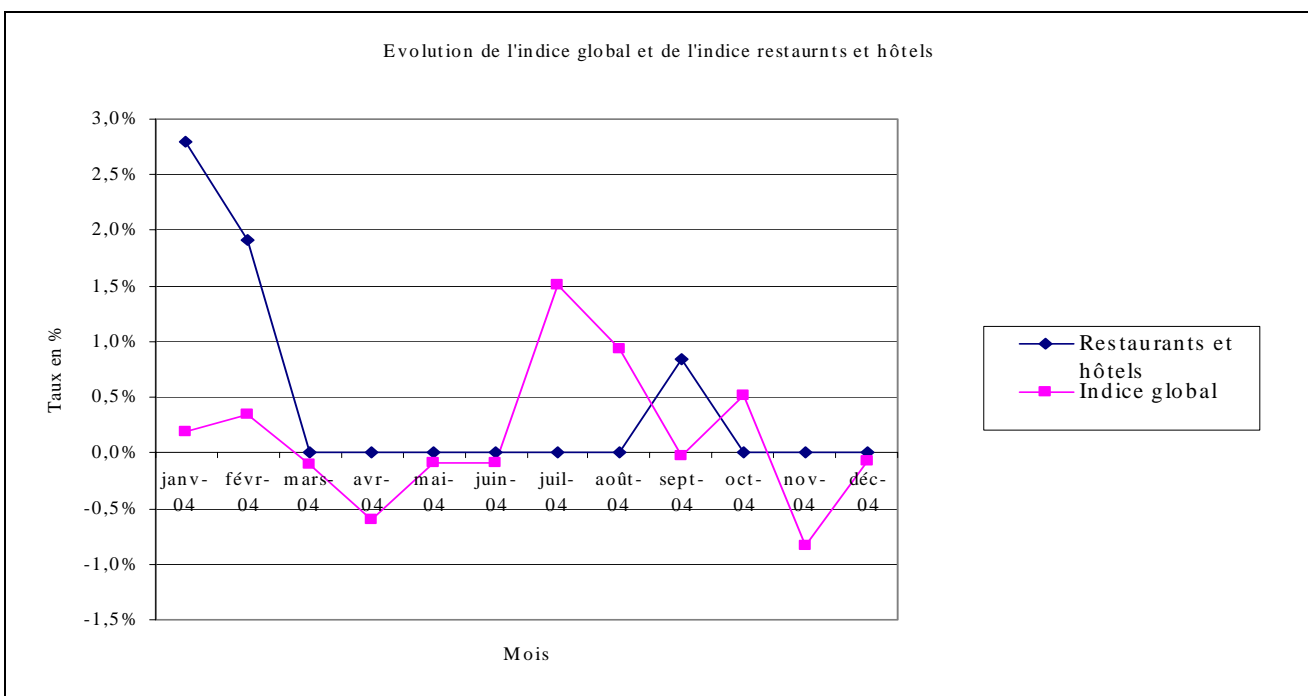
A côté de la fonction « Santé », cette fonction participe de façon non négligeable au relèvement du niveau général des prix. Son indice de prix relatif croît de 31,1% par rapport à l'indice général.



Restaurants et hôtels.

En 2004, les prix de cette fonction ont enregistré une hausse de 5,2% en moyenne.

Les mouvements des prix sont enregistrés durant le premier trimestre puis d'août à octobre. Suite à la hausse des prix du mois décembre 2003 les prix de cette fonction ont régulièrement fléchi pratiquement durant tout le premier trimestre. De mars à août 2004 les prix sont relativement stables. Mais en septembre, cette fonction accuse une variation de prix de 0,8%. Les postes « restaurants, cafés et établissements similaires » et « services d'hébergement » sont à l'origine de la hausse des prix de cette fonction en moyenne annuelle.



Autres biens et services.

En 2004, les prix de la fonction « Autres biens et services », ont progressé de 0,4% en moyenne annuelle.

Pour cette fonction l'essentiel des fluctuations ont été enregistrées au cours du premier semestre. Après la hausse observée au mois de janvier (+0,8%), les prix de cette fonction fléchissent du même taux en février pour ensuite croître de 0,8% en mars. Le second trimestre quant à lui a connu de légères fluctuations de prix avec une hausse de 0,2% au mois de mai. Le second semestre quant à lui s'est caractérisé par une quasi-stabilité.

Les postes « articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie » (+3,3%), « autres effets personnels » (+1,2%) et « autres appareils, articles et produits pour soins corporels » (+0,9%) expliquent principalement la remontée des prix de la fonction.

Les variations en baisse des postes « salons de coiffure et instituts de soins de beauté » (- 4,2%), « articles de voyages et autres articles contenant effets personnels » (- 1,5%) et « autres services n.d.a. » (-0,3%), ont presque annihilé les effets induits par les postes en hausse. D'où la quasi-stabilité de cette fonction.

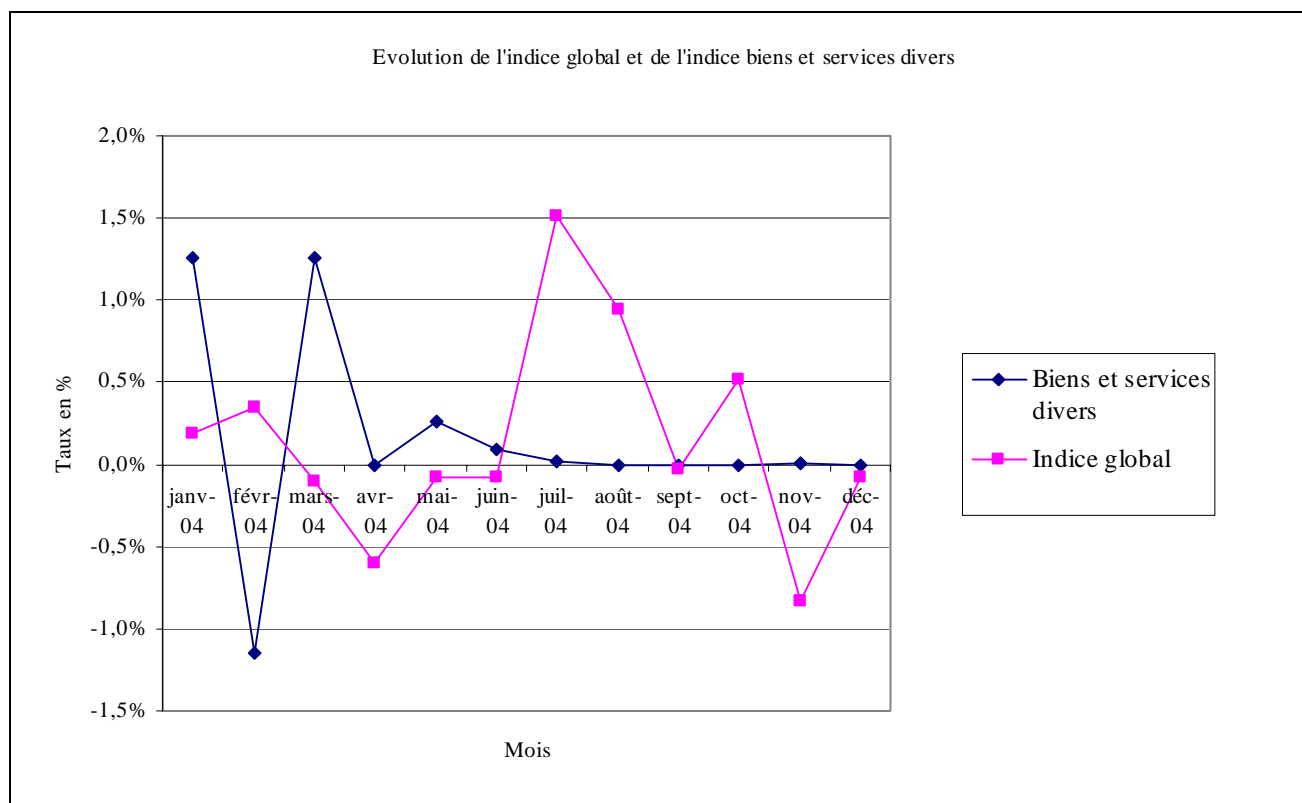


Tableau A2 : Indices des prix selon la nomenclature secondaire

	Pondé ration	Moy 2001	Moy 2002	Moy 2003	Moy 2004	02/01	03/02	04/03
INDICE GLOBAL	10000	107,5	110,0	109,9	110,5	2,3%	-0,05%	0,5%
Indices produits frais	1875	105,8	110,3	107,5	106,0	4,2%	-2,5%	-1,4%
Indices énergie	630	114,2	115,2	119,7	123,3	0,9%	3,9%	3,1%
Indice hors produits frais et énergie	7495	107,3	109,5	109,7	110,5	2,0%	0,2%	0,7%
Locaux	6925	111,9	116,1	117,0	116,6	3,8%	0,7%	-0,3%
Importe	3075	97,4	96,1	93,9	96,6	-1,4%	-2,2%	2,8%
Durable	396	107,4	108,1	107,9	107,4	0,6%	-0,2%	-0,4%
Non durable	5372	108,5	112,4	112,5	113,7	3,6%	0,0%	1,1%
Semi durable	1362	96,1	93,9	91,7	89,1	-2,3%	-2,4%	-2,8%
Service	2870	110,9	113,2	114,0	115,0	2,1%	0,7%	0,8%
Primaire	1154	117,5	120,3	120,2	115,2	2,4%	-0,1%	-4,1%
Secondaire	5976	103,9	106,4	106,0	107,4	2,4%	-0,4%	1,4%
Tertiaire	2870	110,9	113,2	114,0	115,0	2,1%	0,7%	0,8%

Source : DPS

Tableau A3 : Indices des Prix relatifs base 100 = 1996

F	libellé	Pondération	2003	2004
01	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	4032	102,9	103,1
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	117	106,1	106,4
03	Articles d'habillement et chaussures	1143	84,1	81,3
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1686	105,9	106,0
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	661	91,5	90,6
06	Santé	191	122,4	124,1
07	Transports	826	97,6	98,4
08	Communications	205	97,0	96,5
09	Loisirs et culture	402	91,5	91,5
10	Enseignement	136	126,0	131,3
11	Restaurants et hôtels	165	123,5	129,2
12	Biens et services divers	436	90,3	90,2
..	INDICE GLOBAL	10000	100,0	100,0

Tableau A4 : Evolution mensuelle des indices des 12 principales fonctions en 2004

F	libellé	janv-04	févr-04	mars-04	avr-04	mai-04	juin-04	juil-04	août-04	sept-04	oct-04	nov-04	déc-04	Moy 2004
01	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	0,2%	0,9%	-0,2%	-1,6%	-0,4%	-0,3%	3,9%	2,3%	-0,3%	0,8%	-1,6%	-0,1%	0,8%
02	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	-0,4%	-1,9%	1,4%	-0,8%	-0,2%	1,1%	-0,1%	-0,1%	0,4%	-0,2%	0,4%	0,3%	0,8%
03	Articles d'habillement et chaussures	-2,4%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	-0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-2,8%
04	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1,4%	-0,2%	-0,3%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	-1,2%	0,2%	0,6%
05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	-0,2%	0,3%	-0,1%	0,0%	0,0%	-0,3%	-0,6%	-0,4%	0,9%	-0,1%	0,0%	0,0%	-0,5%
06	Santé	0,0%	0,2%	-0,2%	0,1%	-0,1%	0,1%	-0,1%	0,0%	0,1%	0,3%	0,8%	-0,1%	1,9%
07	Transports	-0,3%	0,2%	-0,1%	0,8%	0,7%	0,8%	-0,3%	0,0%	0,5%	0,3%	0,5%	-0,6%	1,4%
08	Communications	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
09	Loisirs et culture	0,7%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,6%
10	Enseignement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%	0,0%	0,0%	4,8%
11	Restaurants et hôtels	2,8%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	5,2%
12	Biens et services divers	1,3%	-1,1%	1,3%	0,0%	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
..	INDICE GLOBAL	0,2%	0,3%	-0,1%	-0,6%	-0,1%	-0,1%	1,5%	0,9%	0,0%	0,5%	-0,8%	-0,1%	0,5%

Source : DPS

Tableau A5 : Indice harmonisé des prix à la consommation de 1967 à 2004
Base fixe 100 en 1996 (*).

Mois Années	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	juillet	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc.	Moyenne	Taux
1967	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	14,2	
1968	13,5	13,5	13,9	14,0	13,5	13,9	14,5	14,2	14,7	15,0	14,8	14,5	14,2	0,1%
1969	14,2	14,2	14,2	14,4	14,5	14,5	14,7	15,2	15,3	15,4	15,3	14,7	14,7	4,0%
1970	14,5	14,9	14,7	14,7	14,5	14,6	15,3	15,4	15,9	15,5	16,1	15,7	15,1	2,8%
1971	16,1	15,8	15,2	15,9	14,9	14,9	15,3	16,4	16,6	15,9	16,1	15,8	15,7	3,9%
1972	15,7	15,7	15,7	15,7	15,9	16,1	17,8	17,4	17,7	17,5	17,6	17,7	16,7	6,2%
1973	16,9	17,0	17,5	18,5	17,5	19,4	18,6	19,5	19,6	19,7	19,9	19,1	18,6	11,3%
1974	19,6	20,1	19,7	20,1	20,2	20,7	21,2	22,1	22,5	22,6	25,1	26,1	21,7	16,6%
1975	28,1	27,9	27,7	28,2	27,3	29,0	27,9	28,8	29,0	28,9	29,4	30,1	28,5	31,7%
1976	28,8	26,7	28,1	28,5	26,7	27,8	28,7	29,5	30,2	29,7	30,5	31,0	28,8	1,1%
1977	31,9	30,9	30,4	30,2	30,2	31,5	32,5	33,5	34,1	33,5	33,8	32,9	32,1	11,3%
1978	33,2	33,1	32,8	32,2	32,7	32,3	33,0	32,5	33,3	33,6	35,0	35,0	33,2	3,4%
1979	34,7	35,2	35,1	35,0	35,0	36,3	37,9	37,9	37,2	37,5	37,9	37,5	36,4	9,7%
1980	38,0	39,2	39,1	39,4	39,1	39,7	39,8	39,9	40,1	40,3	40,3	40,3	39,6	8,7%
1981	40,1	40,2	40,5	40,6	40,7	40,7	41,4	43,1	43,5	43,8	44,1	44,8	41,9	5,9%
1982	46,0	47,9	49,0	49,1	47,8	48,5	49,7	50,0	50,1	50,6	50,2	51,9	49,2	17,4%
1983	50,5	52,0	51,8	52,1	51,8	53,0	55,5	58,2	58,7	58,6	59,0	58,4	55,0	11,6%
1984	56,6	55,9	56,8	57,9	60,1	61,8	62,3	64,0	66,5	65,5	65,7	64,0	61,4	11,8%
1985	65,2	65,6	66,3	68,3	69,8	68,6	67,8	70,8	73,3	73,3	72,9	71,5	69,4	13,1%
1986	72,1	72,9	74,1	73,7	72,0	72,0	71,6	75,6	74,7	75,1	76,4	74,5	73,7	6,1%
1987	71,6	70,2	69,3	69,2	69,6	70,8	69,9	73,2	72,0	71,2	70,5	70,6	70,7	-4,1%
1988	70,0	69,5	68,9	69,7	68,0	66,7	68,3	70,5	71,8	70,2	69,6	69,1	69,4	-1,8%
1989	68,3	68,1	67,8	68,4	68,5	68,7	70,0	71,8	71,9	72,0	71,0	69,7	69,7	0,4%
1990	69,5	69,8	69,0	69,9	69,5	69,6	68,5	70,1	71,3	72,3	70,3	69,1	69,9	0,3%
1991	69,0	68,4	67,6	70,0	68,5	67,3	68,0	68,9	69,1	70,2	68,6	68,6	68,7	-1,8%
1992	68,6	68,8	68,6	69,1	67,6	68,6	68,9	69,3	68,3	69,1	69,0	68,2	68,7	0,0%
1993	67,6	67,1	67,0	65,7	66,7	68,5	70,6	69,2	69,0	69,4	68,7	68,6	68,2	-0,7%
1994	75,7	83,3	86,4	86,9	87,8	87,2	92,1	96,0	95,6	99,1	96,0	94,3	90,0	32,1%
1995	92,6	93,2	95,2	94,8	93,8	95,8	97,6	101,5	100,7	101,8	101,4	99,5	97,3	8,1%
1996	98,5	97,0	97,1	97,7	98,3	98,5	99,8	103,1	103,8	102,0	102,2	101,9	100,0	2,8%
1997	100,9	100,6	101,0	100,2	99,1	100,7	100,8	101,8	104,3	104,5	103,3	103,9	101,8	1,8%
1998	103,1	102,1	101,0	100,9	101,0	100,7	102,8	104,8	105,2	104,0	104,0	103,4	102,7	1,1%
1999	103,1	102,9	102,6	102,4	102,1	102,1	104,0	105,1	105,2	104,9	104,7	103,9	103,6	0,8%
2000	103,7	103,5	104,0	103,9	103,5	102,4	103,8	104,2	106,5	106,4	105,1	105,3	104,4	0,7%
2001	105,6	105,5	105,3	105,1	104,8	106,4	107,7	109,5	109,5	110,9	109,7	109,5	107,5	3,0%
2002	108,6	109,4	109,6	109,6	109,4	108,5	109,6	110,7	111,8	110,5	110,9	111,0	110,0	2,3%
2003	110,4	110,1	109,7	109,0	108,4	108,2	109,4	110,5	112,0	111,6	110,4	109,4	109,9	-0,05%
2004	109,6	110,0	109,9	109,2	109,1	109,0	110,7	111,7	111,7	112,3	111,3	111,3	110,5	0,5%

Source : DPS

(*) La série de 1967 à 1997, calculée avec l'indice des prix à la consommation de type africain base 100= 1967, a été rétopolée avec le coefficient de raccordement $r = 7,063$.

Tableau A6 : Indice des prix à la consommation par fonction et poste de 2002 à 2004 (base 100=1996)

	libellé	Pondé rations	déc-02	Moy 02	déc-03	Moy 03	déc-04	Moy 04	% annuelle 04/03	Inflation cumulée dec 04/dec 03
01 *	Produits alimentaires, boissons non alcoolisées	4032	115,7	113,8	111,8	113,1	115,6	114,0	0,8%	3,4%
011011	céréales non transformées	674	92,8	88,4	85,6	87,9	96,3	94,5	7,5%	12,6%
011012	Farines, semoules et gruaux	47	122,7	119,3	110,5	117,5	114,1	113,8	-3,2%	3,2%
011013	Pâtes alimentaires	10	85,9	88,6	87,8	84,2	84,7	82,6	-1,8%	-3,5%
011014	Pains	449	120,0	120,0	120,0	120,0	135,9	134,6	12,2%	13,3%
011015	Pâtisseries, gâteaux, biscuits	28	125,6	123,7	131,3	132,8	136,9	129,3	-2,6%	4,3%
011021	Boeuf	233	118,8	118,0	116,1	119,1	118,2	117,5	-1,3%	1,8%
011022	Mouton - Chèvre	59	105,6	111,1	112,6	112,3	119,0	116,0	3,2%	5,7%
011023	Porc	6	131,1	129,0	140,9	135,0	146,9	142,5	5,6%	4,2%
011024	Volaille	42	128,2	116,1	119,6	116,9	126,2	115,5	-1,2%	5,5%
011025	Charcuterie	3	92,1	92,2	94,1	92,7	95,3	94,2	1,7%	1,2%
011026	Conserves, autres viandes et préparations à base de viande	47	100,5	99,2	111,0	104,2	111,0	111,1	6,7%	0,0%
011031	Poissons et autres produits frais de la pêche	365	119,4	112,6	111,0	112,6	95,3	102,5	-9,0%	-14,2%
011032	Poissons, autres pdit de la pêche séchés fumés, conserves poissons	81	128,2	136,2	115,1	117,7	112,6	112,0	-4,8%	-2,2%
011041	Lait	193	120,5	125,6	113,9	115,6	115,9	114,8	-0,7%	1,7%
011042	Produits laitiers	9	109,4	108,3	104,7	106,2	104,9	103,7	-2,3%	0,1%
011043	Oeufs	19	118,4	116,8	118,4	123,8	115,6	115,5	-6,7%	-2,3%
011051	Beurre, margarine	62	107,0	104,6	107,0	106,5	110,0	107,1	0,6%	2,8%
011052	Huiles	368	111,8	112,5	117,2	116,5	118,8	118,6	1,8%	1,3%
011053	Autres matières grasses	25	107,1	100,4	108,5	110,0	103,3	103,7	-5,7%	-4,8%
011060	Fruits	80	112,4	120,7	126,0	132,7	119,3	133,9	0,9%	-5,3%
011071	Légumes frais	367	147,8	144,0	132,7	137,2	151,9	136,4	-0,6%	14,5%
011072	Légumes secs	12	198,2	145,1	158,5	199,3	145,9	142,9	-28,3%	-7,9%
011073	Arachides	27	148,5	116,2	144,3	167,9	138,2	145,9	-13,1%	-4,3%
011080	Sucre	259	118,0	118,0	120,0	118,2	121,0	121,0	2,4%	0,8%
011080	Confiture, miel, chocolat et confiserie	29	110,2	109,9	110,4	111,7	109,7	109,7	-1,8%	-0,6%
011090	Produits alimentaires non classés ailleurs (nca)	310	109,0	105,5	102,0	99,4	95,7	90,3	-9,1%	-6,2%
012010	Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes	161	106,2	107,0	103,2	103,8	104,7	103,6	-0,3%	1,4%
012021	Fabrication artisanale	12	117,0	117,0	122,5	121,5	109,2	124,5	2,5%	-10,8%
012022	Fabrication industrielle	55	151,5	151,6	150,9	151,3	151,2	151,0	-0,2%	0,2%

02 *	Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	117	117,9	116,7	118,7	116,6	118,5	117,5	0,8%	-0,2%
021011	Alcool de bouche	6	91,4	90,8	110,2	94,8	100,5	103,0	8,6%	-8,8%
021012	Vin et boissons fermentées	5	105,9	106,9	136,5	113,2	130,6	136,6	20,6%	-4,3%
021013	Bières	5	118,2	118,6	116,7	117,2	116,8	118,2	0,9%	0,1%
022011	Cigarettes	83	124,4	123,6	125,4	124,6	124,4	124,5	-0,1%	-0,8%
022013	Tabacs sous d'autres formes et produits connexes	1	114,9	113,7	122,8	116,2	122,8	122,8	5,7%	0,0%
023001	Stupéfiants	17	99,0	94,6	84,3	86,0	92,6	82,3	-4,3%	9,8%
03*	ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	1143	93,7	93,8	92,3	92,5	89,8	89,9	-2,8%	-2,7%
031011	Tissus pour habillement	335	89,0	90,8	85,8	87,7	77,3	77,6	-11,5%	-9,9%
031021	Vêtements pour hommes	225	87,9	85,9	82,8	81,9	82,9	82,8	1,1%	0,1%
031022	Vêtements pour dames	131	99,4	99,0	98,9	99,0	99,2	99,1	0,1%	0,4%
031022	Vêtements pour enfants et bébé	74	82,7	82,3	83,1	82,7	83,4	83,5	1,0%	0,4%
031033	Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	14	110,0	110,2	110,0	110,0	110,0	110,0	0,0%	0,0%
031041	Nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement	196	107,8	107,6	111,2	110,0	110,6	110,9	0,8%	-0,6%
032011	Chaussures pour hommes	61	100,1	102,1	100,0	100,1	99,4	99,6	-0,4%	-0,6%
032012	Chaussures pour femmes	97	88,6	88,6	88,6	88,6	88,6	88,6	0,0%	0,0%
032013	Chaussures pour enfants et bébés	6	96,1	95,8	96,1	96,1	99,7	99,7	3,7%	3,7%
032021	Réparation de chaussures	4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
04 *	Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1686	115,3	114,7	116,1	116,4	116,5	117,1	0,6%	0,4%
041011	Loyers effectivement payés par les locataires	662	115,3	115,4	116,0	115,6	116,0	116,0	0,4%	0,0%
043011	Fouritures pour travaux d'entretien et de réparation des logements	157	112,0	111,0	105,7	108,0	103,4	103,8	-3,9%	-2,1%
043021	Services concernant l'entretien et les réparations du logement	174	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7	109,7	0,0%	0,0%
044011	Alimentation en eau	193	112,7	112,7	117,2	116,8	118,7	118,7	1,6%	1,3%
045011	Electricité	276	107,4	103,1	107,4	107,4	102,4	106,6	-0,8%	-4,6%
045021	Gaz	118	159,4	160,3	160,5	160,3	162,7	163,4	1,9%	1,4%
045031	Combustibles liquides	3	106,6	106,6	117,4	117,4	119,9	113,4	-3,4%	2,1%
045041	Combustibles solides	103	105,9	105,9	113,0	118,7	131,8	129,3	8,9%	16,7%

05 *	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	661	100,8	101,0	100,4	100,6	100,1	100,1	-0,5%	-0,3%
051011	Meubles, articles d'ameublement	132	126,3	126,2	126,6	126,8	125,0	125,4	-1,1%	-1,2%
052011	Articles de ménage en textiles	55	71,7	71,0	70,0	70,6	69,2	69,7	-1,2%	-1,3%
053011	Réfrigérateur, Congélateur et Réfrigérateur -congélateur	26	95,9	95,9	92,0	93,2	84,3	89,8	-3,7%	-8,3%
053013	Fourneaux	14	105,0	105,8	110,0	106,3	120,0	113,3	6,7%	9,1%
053021	Petits appareils électroménagers	4	101,0	101,0	97,2	97,2	102,2	98,8	1,7%	5,1%
054011	Verrerie, vaisselle	11	96,6	98,3	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0%	0,0%
054012	Coutellerie et argenterie	3	66,2	66,2	60,8	61,8	60,8	60,8	-1,6%	0,0%
054013	Ustensiles de cuisine et autres articles de ménages	5	101,7	101,3	104,1	104,1	103,0	103,2	-0,8%	-1,1%
055021	Petit outillage et accessoires divers.	16	108,5	108,1	106,3	106,6	105,4	105,4	-1,2%	-0,9%
056011	Produits de nettoyage et d'entretien	149	91,4	92,8	90,3	90,9	91,2	90,5	-0,4%	1,0%
056012	Autres produits ménagers non durables	34	100,0	100,0	101,5	101,2	101,5	101,5	0,2%	0,0%
056021	Services domestiques	197	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
056022	Autres services d'entretien du logement	15	92,7	92,4	92,7	93,6	92,7	92,7	-0,9%	0,0%
06 *	Santé	191	132,4	129,2	136,8	134,5	138,2	137,1	1,9%	1,0%
061011	Produits, pharmaceutiques	85	115,9	115,2	116,7	115,8	120,2	117,5	1,5%	3,1%
061022	Produits médicaux divers	6	114,5	114,8	112,1	111,1	113,5	112,8	1,5%	1,2%
061023	Produits de pharmacopée traditionnelle	4	87,5	87,0	93,1	85,1	87,5	87,1	2,3%	-6,0%
061031	Appareils et matériels thérapeutiques	6	111,9	111,1	111,9	111,9	111,9	111,9	0,0%	0,0%
062011	Services médicaux	3	177,1	161,5	188,2	185,4	188,2	188,2	1,5%	0,0%
062021	Services dentaires	2	149,6	147,7	159,6	155,4	159,6	159,6	2,7%	0,0%
062031	Services labo. d'analyse médicales et des cabinets radiologiques	28	136,7	130,5	162,6	151,1	161,8	162,5	7,6%	-0,5%
062032	Services des auxiliaires médicaux	5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
063010	Services hospitaliers	52	164,8	158,5	164,8	164,8	164,8	164,8	0,0%	0,0%
07 *	Transports	826	106,7	106,8	107,1	107,2	109,9	108,7	1,4%	2,6%
071011	Voitures automobiles (voitures particulières)	111	98,3	98,7	101,0	99,1	100,5	100,6	1,5%	-0,5%
071022	Motocycles	3	90,4	91,5	90,6	90,4	80,0	84,4	-6,6%	-11,7%
071033	Bicyclettes	1	100,7	100,7	92,8	92,8	92,8	92,8	0,0%	0,0%
072011	Pièces de rechange et accessoires pour véhicules de tourisme.	36	97,3	97,0	97,7	97,6	97,4	97,4	-0,3%	-0,3%
072021	Carburants et lubrifiants	130	106,9	107,4	107,5	109,7	125,6	118,1	7,6%	16,9%
072031	Entretien et réparation de véhicules particuliers	48	112,4	111,7	112,4	112,3	112,4	112,4	0,0%	0,0%
072041	Services divers liés aux véhicules particuliers.	8	114,6	114,6	114,6	114,6	114,6	114,6	0,0%	0,0%
073011	Transport ferroviaire des passagers	2	115,0	115,0	115,0	115,0	115,0	115,0	0,0%	0,0%
073021	Transport routier de passagers	487	108,6	108,6	108,6	108,6	108,6	108,6	0,0%	0,0%
08 *	Communications	205	106,6	106,6	106,6	106,6	106,6	106,6	0,0%	0,0%
081011	Services postaux	5	138,5	137,5	139,7	139,7	139,7	139,7	0,0%	0,1%

083011	Services de téléphonie et de télécopie	200	105,8	105,8	105,8	105,8	105,8	105,8	0,0%	0,0%
09 *	Loisirs et culture	402	102,2	102,2	100,5	100,5	100,9	101,1	0,6%	0,4%
091011	Matériel de réception, d'enregistrement et de réception du son	46	95,9	95,9	92,7	93,0	92,7	92,7	-0,3%	0,0%
091012	Matériel de réception, d'enregistrement et de réception de l'image.	29	102,9	103,2	100,2	101,4	93,3	96,3	-5,0%	-6,9%
091021	Matériel photographique et cinématographique et appareils optiques	1	77,5	77,5	79,1	77,4	79,1	79,1	2,2%	0,0%
091041	Supports d'enregistrement	54	92,3	92,3	84,8	85,2	85,1	85,3	0,0%	0,3%
093011	Jeux jouets et passe-temps	1	105,8	105,8	100,1	100,1	100,1	100,1	0,0%	0,0%
093021	Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	1	99,9	101,5	71,8	83,4	71,8	71,8	-13,9%	0,0%
094011	Services récréatifs et sportifs	11	93,7	93,7	93,7	93,7	93,7	93,7	0,0%	0,0%
094021	Cinémas, théâtres, salles de concert	138	107,5	107,5	107,5	107,5	109,3	109,3	1,7%	1,7%
094023	Services de télévision et radio diffusion	2	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	105,2	0,0%	0,0%
094031	Jeux de hasard	61	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0%	0,0%
095011	Livres	30	108,5	108,6	108,2	106,3	110,4	109,8	3,3%	2,0%
095021	Journaux et publications périodiques	17	113,7	113,0	113,5	113,4	114,1	114,0	0,6%	0,5%
095041	Papeterie et matériel de dessin	11	95,2	94,2	95,5	94,6	97,0	97,1	2,7%	1,6%
10 *	Enseignement	136	139,2	135,2	143,5	138,5	150,0	145,1	4,8%	4,5%
101011	Enseignement préélémentaire et primaire	54	129,1	129,1	134,6	130,5	136,8	135,2	3,6%	1,6%
102011	Enseignement secondaire	82	145,9	139,2	149,3	143,8	158,6	151,6	5,4%	6,2%
11 *	Restaurants et hôtels	165	135,2	135,0	136,1	135,7	143,7	142,7	5,2%	5,6%
111011	Restaurants, cafés et établissements similaires	156	134,6	134,2	135,0	134,7	143,2	142,1	5,5%	6,0%
112021	Service d'hébergement	9	145,2	147,9	153,8	152,5	153,8	153,8	0,8%	0,0%
12 *	Biens et services divers	436	101,8	99,8	98,2	99,3	100,0	99,7	0,4%	1,7%
121011	Salons de coiffure et instituts de soins de beauté	58	123,6	123,6	111,3	116,2	111,3	111,3	-4,2%	0,0%
122031	Autres appareils, articles et produits pour soins corporels	227	96,6	94,3	96,8	97,0	98,4	97,9	0,9%	1,6%
123011	Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	98	100,7	97,2	93,0	94,0	97,1	97,1	3,3%	4,4%
123021	Articles de voyages et autres contenants d'effets personnels	16	115,1	115,1	111,7	113,4	111,7	111,7	-1,5%	0,0%
123022	Autres effets personnels	7	74,9	74,9	54,2	51,3	51,7	51,9	1,2%	-4,6%
125041	Assurances liées aux transports	5	100,9	100,8	103,5	103,5	103,5	103,5	0,0%	0,0%
127011	Autres biens et services nda	25	101,8	101,1	104,0	104,6	104,3	104,3	-0,3%	0,3%
**	INDICE GLOBAL	10000	111,0	110,0	109,4	109,9	111,3	110,5	0,5%	1,7%

Tableau A7 : Prix moyens mensuels des biens et services de premières nécessités

CV	libellé variété	Unité	Pondé ration	Moy 03	Janv 04	Févr 04	Mars 04	Avr 04	Mai 04	Juin 04	Juil 04	Août 04	Sept 04	Oct 04	Nov 04	Déc 04	Moy 04
01101101	Riz brisé à 100%	Kg	529	212	212	225	230	224	235	244	245	244	244	244	244	240	236
01101102	Riz entier, ordinaire	Kg	83	300	336	350	346	346	350	350	350	350	350	350	350	345	348
01101103	Mil, variété "souana ou sanio"	Kg	54	200	150	151	149	143	140	137	138	150	150	153	161	161	149
01101401	Pain frais, 100% farine de blé	Bag.	445	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
01102101	Boeuf arrières sans os et sans abats	kg	21	1988	1967	1979	1954	1953	1961	1 956	1949	1953	1975	1966	1940	1995	1962
01102102	Boeuf arrières avec os et sans abats	kg	208	1753	1711	1762	1703	1695	1714	1 743	1753	1752	1743	1743	1760	1745	1735
01102201	Viande fraîche de mouton	kg	59	1935	1973	1988	1991	1988	1996	2 000	1996	1993	2000	2000	2000	2050	1998
01102401	Poulet vivant du pays	kg	19	1815	1778	1818	1714	1774	1806	1 769	1697	1662	1773	1825	1919	1884	1785
01102402	Poulet de chair déplumé vidé	kg	23	1426	1318	1254	1210	1392	1349	1 342	1300	1613	1584	1512	1512	1600	1416
01103104	Sardinelle "yaboye"	kg	267	241	221	215	201	169	149	152	209	248	276	245	223	199	209
01103201	Guedj beur (Poisson séché)	kg	41	1837	1791	1841	1838	1737	1640	1 528	1691	1575	1891	1653	1672	1741	1717
01103202	Silure "kongh" fumé	kg	12	1217	1200	1202	1211	1205	1200	1 200	1200	1204	1202	1200	1200	1200	1202
01103203	Sardinelle fumée "kéthiakh"	kg	24	430	375	427	483	373	357	358	367	386	410	516	457	409	410
01104101	Lait frais de vache entier	litre	1	838	844	835	835	835	835	835	833	833	833	833	833	833	835
01104102	Lait caillé	kg	29	622	547	570	608	567	614	571	566	574	551	612	596	615	583
01104103	Lait concentré sucré, 8 à 9% de matière grasse	boîte	1	636	623	623	623	623	623	623	623	623	623	623	623	623	623
01104104	Lait concentré non sucré, 8 à 9% de matière grasse	boîte	9	634	723	723	723	716	716	716	716	716	724	724	724	724	720
01104105	Lait en poudre	kg	153	2013	2000	2000	2000	2000	2000	2 000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
01104201	Fromage à pâte molle	boîte	7	650	636	636	636	618	618	618	618	618	635	635	635	635	628
01105201	Huile végétale locale	litre	232	715	722	722	722	722	722	728	728	728	728	728	728	728	725
01105202	Huile d'arachide raffinée	litre	68	878	898	910	910	910	888	875	885	886	886	885	885	885	892
01105203	Huile de palme	litre	68	989	996	1005	999	1000	996	1 000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
01105301	Arachide en pâte, bonne qualité	kg	25	652	647	606	590	604	617	616	598	617	627	620	625	612	615
01106001	Banane de belle qualité	kg	1	593	584	676	584	591	565	587	599	576	580	573	585	592	591
01106005	Mangue locale, pulpe jaune	kg	34	229	223	246	290	377	219	194	209	210	201	199	199	201	231
01106006	Orange locale, pulpe jaune	kg	14	273	170	187	221	287	283	247	246	261	254	251	251	197	238
01107101	Carotte fraîche	kg	41	459	340	289	280	271	338	349	526	570	501	676	381	501	418
01107102	Navet frais	kg	19	300	318	359	286	221	216	251	323	363	328	526	296	263	313
01107105	Chou vert frais	kg	39	279	312	268	240	280	287	249	284	314	298	414	362	427	311

01107106	Salade locale, feuilles fraîches	kg	4	284	365	277	234	222	306	294	442	488	429	578	507	509	388
01107107	Tomate fraîche entière	kg	35	214	265	234	211	217	231	222	266	250	172	146	224	222	222
01107110	Gombo frais	kg	9	694	934	773	879	791	717	578	597	600	495	403	612	955	694
01107114	Oignon locale	kg	26	248	282	269	269	252	250	229	266	283	300	293	229	231	263
01107115	Oignons d'origine importée	kg	32	335	389	376	381	379	386	366	377	436	331	323	295	317	363
01107203	Haricot blanc "Niébé"	kg	11	728	550	494	556	499	490	510	524	592	446	485	485	524	513
01107301	Arachide décortiquée, non grillée	kg	25	556	536	456	450	450	450	474	517	517	512	487	479	456	482
01108101	Pomme de terre fraîche	kg	53	295	347	309	304	316	325	330	354	371	319	302	308	294	323
01108102	Manioc frais de bonne qualité	kg	19	271	217	206	219	196	210	200	228	232	224	220	238	245	220
01109001	Sucre en morceau	kg	155	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600
01109002	Sucre en poudre	kg	99	502	538	538	538	538	538	538	538	538	538	538	538	538	538
01111002	Gros piment frais	kg	53	1883	1691	1487	1304	1366	1205	1 223	1258	1673	2153	1850	2042	2129	1615
01111003	Poivre en grains noirs	kg	47	2829	2760	2620	2700	2525	2547	2 094	2107	2107	2127	1969	2056	2029	2303
01111008	Tamarin	kg	12	646	991	692	540	487	478	480	476	470	429	462	529	714	562
01111010	Gombo sec	kg	3	1090	1177	1112	1047	1096	1183	1 116	955	1162	1076	930	999	984	1070
01111012	Concentré de tomate	pot 4/4	62	1094	1092	1067	1083	1083	1083	1 083	1083	1083	1083	1083	1083	1083	1083
01201001	Café soluble	200g	78	2494	2469	2469	2469	2469	2469	2 494	2494	2538	2538	2538	2500	2500	2495
01201002	Cacao en poudre	250 g~	27	1000	1012	1012	1027	1027	1027	1 027	1027	1027	1042	1042	1042	1060	1031
01201003	Thé vert de chine	100 g	48	316	308	308	308	308	308	308	308	308	308	308	308	308	308
01300301	Cola fraîche, bonne qualité	kg	11	2135	1930	1628	1885	1777	1686	1 945	1945	1913	2048	2092	2178	2236	1939
01300302	Petit cola, bonne qualité	kg	6	4539	4481	4477	5178	4653	4637	4 965	4771	4725	4638	4511	4694	5112	4737
02101001	Wax print, multicolore	yard	50	1198	1025	1025	1025	1025	1025	1 025	1025	1025	1025	1025	1025	1025	1025
02101002	Bazin riche, premier choix	yard	34	6073	6000	6000	6000	6000	6000	6 000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
02102104	Pantalons Jeans, 100% coton sans doublure	pièce	173	9833	10500	10500	10500	10500	10500	10 500	10500	10500	10500	10500	10500	10500	10500
02102301	Camisole en bazin riche	pièce	103	49438	49375	49375	49375	49375	49375	45 625	45625	45625	45625	45625	45625	45625	47188
02104102	Confection d'un boubou caftan	unité	10	3875	3875	3875	3875	3875	3875	3 875	3875	3875	3875	3875	3875	3875	3875
02104201	Confection d'une camisole	unité	48	10125	10125	10125	10125	10125	10125	9 625	9625	9625	9625	9625	9625	9625	9833
03100001	Location d'une chambre en dur dans un quartier populaire	pièce	331	13649	13649	13649	13649	13649	13649	13 649	13649	13649	13649	13649	13649	13649	13649
03100002	Loyer mensuel pour une maison type économique 2 à 3 pièces	unité	199	44443	44443	44443	44443	44443	44443	44 443	44443	44443	44443	44443	44443	44443	44443
03303001	Mètre cube d'eau 1ere tranche	m cube	58	190	191	194	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191
03303003	Mètre cube d'eau 2eme tranche	m cube	116	629	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630
03401002	Consommation domestique	kw/h	139	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	105	105	109

	d'électricité 2eme tranche (TTC)																
03402001	Recharge de gaz butane, bouteille de 3,5 kg, "Blibanekh"	bteille	90	684	700	716	700	704	696	698	698	698	698	698	698	698	700
03402002	Recharge de gaz butane, bouteille de 6 kg, "Nopalé"	bteille	28	1499	1544	1531	1505	1505	1505	1 499	1499	1499	1499	1499	1499	1499	1507
03403001	Pétrole lampant	litre	3	338	319	319	306	306	306	331	331	331	331	331	350	344	326
03404001	Charbon de bois	kg	100	112	129	121	121	119	121	121	121	121	121	121	121	125	122
04603003	Nettoyage d'une veste	pièce	7	2733	2767	2767	2767	2767	2767	2 767	2767	2767	2767	2767	2767	2767	2767
04603004	Nettoyage d'un drap de lit de 2 personnes	pièce	15	340	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338
05101101	Aspirine 500 mg	boîte	12	796	796	796	796	796	796	796	796	796	796	838	920	919	820
05101102	Nivaquine en comprimés	boîte	12	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868	868
05102004	Seringue hypodermique	unité	1	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
05201001	Consultation simple d'un médecin dans un cabinet privé	unité	2	14538	14850	14850	14850	14850	14850	14 850	14850	14850	14850	14850	14850	14850	14850
05201002	Consultation d'un gynécologue dans un hôpital public	unité	1	1785	1785	2325	2325	2325	2325	2 325	2325	2325	2325	2325	2325	2325	2280
05204001	Piqûre intramusculaire dans un cabinet médical privé	1 piqûre	5	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925	925
05300002	Frais forfaitaires d'accouchement dans un hopital public	unité	16	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7 000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000
06202001	Gas oil vendu à la pompe	litre	41	348	330	330	324	348	357	377	377	387	402	425	446	432	378
06202003	Essence super	litre	77	482	468	476	476	497	524	547	536	533	541	541	552	531	519
06301002	Tarif Dakar-Pikine par car rapide	trajet	134	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
06302001	Tarif Dakar-Thiès en car Mercedes	trajet	100	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645	645
07101003	Poste téléviseur couleur, qualité ordinaire dimension écran 51 cm,	unité	9	187524	162423	162423	162423	162423	162423	147 915	169375	153125	153125	148125	148125	139375	155940
07201101	Entrée dans une salle de cinéma	ticket	40	681	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688	688
07201201	Entrée dans un stade pour un match de football	ticket	8	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
07302001	Quotidien local	unité	11	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
07302002	Quotidien Importé	unité	1	1002	1075	1100	1100	1100	1100	1 100	1100	1100	1100	1100	1100	1100	1098
08100001	Frais d'inscription annuels au cours public	annuel	14	4875	5625	5625	5625	5625	5625	5 625	5625	5625	5625	6925	6925	6925	5950
08100002	Frais de scolarité au cours privés primaires	mensualité	54	10094	11500	11500	11500	11500	11500	11 500	11500	11500	11500	11750	11750	11750	11563
08200006	Cahier écolier	unité	3	448	452	452	452	454	454	454	454	454	454	454	454	454	453
10301001	Tarif lettre ordinaire (timbre postal)	unité	2	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
10302001	Communication téléphonique en cabine privée	p.3 mn	151	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130

S / DEMOGRAPHIE

La région de Dakar se caractérise par un profil démographique pouvant se résumer comme suit :

- Une croissance de la population, stabilisée à 2,96 % 1988 – 2004 ;
- Une forte urbanisation 97 % marquée par une forte concentration dans les agglomérations de Dakar, Guédiawaye et Pikine, dont les densités sont respectivement de 12 774, 21 248 et 9 335 habitants au km² en 2004 ;
- Une forte migration d'origine urbaine, contrairement aux idées reçues, que l'exode rurale souvent mis en cause, n'est pas la source principale de peuplement de l'agglomération dakaroise (Phase 1 de l'enquête 1 – 2 – 3 / DPS) ;
- Une population très jeune : plus de 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans.

Répartition spatiale et densités en 2004

Départements	Population		Superficie		Densité
	Effectif	%	km ²	%	hbt / km ²
DAKAR	1 001 468	42,05	78,7	14,3	12 774
PIKINE	809 325	33,99	86,7	15,8	9 335
GUEDIAWAYE	271 980	11,42	12,9	2,3	21 248
RUFISQUE	298 654	12,54	371,7	67,6	765
TOTAL / REGION	2 381 427	100	550	100	4 333

Le Département de Guédiawaye, concentre 11, 4 % (271 980 habitants) de la population régionale sur une superficie de 12 900 hectares (2,3 %), représentant la plus forte densité d'habitants au km² par département au Sénégal : 21 248 habitants au km².

S.1 EFFECTIF ET ACCROISSEMENT

Au dernier recensement de l'année 2002 (RGPH III 2002), la population de la région de Dakar est estimée à 2 267 356 habitants. Dakar a un taux d'accroissement inter censitaire (1988 – 2004) de 2,96 %, contre 5,56 % pour Kolda et 0,3 % pour la région de Fatick (le taux le plus faible. La moyenne nationale étant de 2,65 %.

S.2 URBANISATION

La population de Dakar est essentiellement urbaine, (97 %) en 2003. La population rurale, concentrée dans les communautés rurales de Sangalkam et Yène (3 %) de la population régionale en 2002 est entièrement localisée dans le département de Rufisque.

S.3 – NUPTIALITE

Nos références portent sur les enquêtes Sénégalaises sur les Indicateurs de Santé de 1999 (ESIS), les Enquêtes Démographiques de Santé II – III de 1992 / 93 – 1997 et le RGPH II – de 1988, en attendant les résultats du RGPH III 2002 et l'Enquête Démographique de Santé IV de 2004.

S.3.1 Etat matrimonial

Dans la région de Dakar, 35,5 % des femmes étaient célibataires au moment du RGPH II – 88 et 54 % étaient mariées. Le pourcentage de veuves est inférieur à 4 % avant 40 ans. Les différences interdépartementales étaient très importantes. C'est à Dakar qu'il y avait la plus faible proportion de femmes en union (47,3 %). A Rufisque – Bargny (Rufisque Urbain) et Pikine – Guédiawaye, les pourcentages correspondant étaient de 57,1 % et 60,5 %. Inversement, Dakar a la plus grande proportion de femmes célibataires par rapport aux autres départements.

S.3.2 Activité sexuelle et premier mariage

Selon les caractéristiques socio – démographiques, on remarque que les femmes rurales entrent en union plus précocement que celles du milieu urbain. A 16 ans et demi, la moitié des femmes rurales sont en union, soit 3 ans avant celles du milieu urbain 19 ans et demi.

Au niveau régional, les femmes entrent plus tardivement en union (plus de 20 ans) que celles des autres régions : Tambacounda (15,8 ans).

On remarque également que l'instruction retarde l'entrée au premier mariage. Les femmes ayant secondaire ou plus entrent en union 9 ans plus tard que celles sans instruction. Celles qui ont le niveau primaire sont à 20,4 ans.

Concernant l'âge aux premiers rapports sexuels, les femmes sans instruction ont eu leurs premiers rapports sexuels 6 ans avant celles ayant le niveau secondaire ou plus et 2 ans avant celles de niveau primaire. L'écart, moins important que celui observé au niveau de l'âge au premier mariage (9 ans), témoigne d'une activité sexuelle pré-nuptiale plus tôt chez les femmes plus instruites.

Evolution au premier mariage et aux premiers rapports sexuels des femmes de 20 – 49 ans selon les caractéristiques socio démographiques.

Caractéristiques socio démographiques		Age médian au premier mariage	Age médian aux premiers rapports sexuels
Milieu de résidence	Urbain	19,6 (a)	19,2
	Rural	16,6	16,4
REGION DE DAKAR		20,3	19,1
Niveau d'instruction	Aucun	16,7	16,6
	Primaire	20,4	19,1
	Secondaire ou plus	26,1	22,3
Ensemble pays		17,4	17,1

Source : EDS III 1997 / (a) : Femmes de 25 – 49 ans

S.4 FECONDITE

La région de Dakar est caractérisée par le niveau de fécondité le plus faible 3,5 enfants par femme, contre 6,4 dans les régions de Tamba et Kaolack.

Les résultats de l'ESIS de 1999 indiquent également que les femmes non instruites sont plus fécondes (5,9 enfants par femme) que celles instruites : 2,7 enfants par femme chez les femmes qui ont un niveau secondaire ou plus et 4,1 enfants chez celles de niveau primaire. La faible fécondité des femmes instruites s'expliquerait par le fait que non seulement, elles entrent en union tardivement, mais qu'elles utilisent aussi la contraception.

I' ISF et l'âge médian à la première naissance des femmes de 20 – 49 ans selon les caractéristiques socio démographiques et l'âge actuel.

Caractéristiques socio démographiques		Indice Synthétique de Fécondité	Age actuel						20-49
			20 24	25 29	30 34	35 39	40 44	45 49	
Milieu de résidence	Urbain	3,9	a	22,6	21,1	20,9	20,5	20,4	21,2
	Rural	6,1	19,3	19	18,8	19,1	19,3	21,1	19,3
REGION DE DAKAR		3,5	a	23,9	21,5	21,2	20,5	20,9	21,8
Niveau d'instruction	Aucun	5,9	19,5	19,2	19	19,2	19,4	20,6	19,3
	Primaire	4,1	a	21,9	21,3	20,8	20,6	20,7	21,3
	Secondaire ou +	2,7	a	25	24,9	23,4	21,5	22,8	23,8
Ensemble pays		5,2	21,2	20,2	19,8	19,8	19,8	20,8	20

Source : ESIS 1999 / a : moins de 50 % de femmes ont eu un enfant.

La précocité de la fécondité est plus accentuée chez les adolescentes vivant en milieu rural. En effet, 30 % de cette population ont déjà commencé leur vie féconde ; ce taux est de 12 % en milieu urbain. Les adolescentes sans instruction ont plus fréquemment commencé leur vie féconde que celles ayant un niveau secondaire ou plus (30 % contre 5 %). Celles qui ont le niveau primaire se situent à 14 %.

Dakar présente la plus faible fécondité (9 %), contre 38 % à Kolda et 35 % à Tamba. Par contre la région se caractérise par un niveau très élevé de connaissance de la contraception (97 %). Par ailleurs, la connaissance la plus élevée (99 %) est notée chez les femmes de niveau secondaire tandis que 84 % seulement des femmes sans instruction connaissent une méthode moderne.

Fécondité des adolescentes (15 – 19 ans) selon les caractéristiques socio –Démographiques

Caractéristiques Socio – démographiques		Adolescentes (%) qui sont		Adolescentes (%)
		Mères	Enceintes d'un 1er.enfant	Ayant déjà commencé leur vie féconde
Milieu de résidence	Urbain	10	1,6	11,6
	Rural	24,4	5,2	29,5
REGION DE DAKAR		8,3	1	9,3
Niveau d'instruction	Aucune	25,2	4,6	29,8
	Primaire	11,8	2,6	14,4
	Secondaire ou +	3,8	1,4	5,2
Ensemble pays		17,6	3,5	21

Source : ESIS 1999

Connaissance et utilisation de la contraception moderne.

Caractéristiques socio démographiques		% de femmes actuellement en union connaissant au moins une méthode moderne	% de femmes actuellement en union utilisant n'importe quelle méthode moderne
Milieu de résidence	Urbain	95	17,5
	Rural	82,6	3,3
REGION DE DAKAR		96,7	18,6
Niveau d'instruction	Aucune	84	4,4
	Primaire	95,6	17,8
	Secondaire	98,9	27,7
Ensemble pays		86,9	8,2

Source : ESIS 1999

S.5 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

La quasi totalité des naissances urbaines (96 %) ont reçu des soins prénatals contre 76 % des naissances en milieu rural. Et les femmes de la région de Dakar ont été le plus fréquemment en consultation prénatales auprès d'un professionnel de la santé pendant leur grossesse (97 % des naissances).

Pour ce qui est de l'assistance lors de l'accouchement par un professionnel de la santé, on note que dans les 48 % des naissances, les femmes ont accouché avec l'assistance d'un médecin, d'un (e) infirmier (e) ou sage femme.

Ce n'est qu'en milieu urbain (5 %), à Dakar (7 %) et surtout chez les femmes de niveau d'instruction secondaire ou plus (12 %) que la contribution de médecin est la plus fréquente.

Pourcentage d 'enfants de moins de 5 ans pour lesquels la mère a bénéficié de soins prénatals et nés avec l'assistance d'un professionnel de la santé, selon les caractéristiques socio – démographiques.

Caractéristiques socio démographiques		Personne consultée par la mère		Assistance lors de l'accouchement	
		Médecin	Infirmier (e) Sage femme	Médecin	Infirmier (e) Sage femme
Milieu de résidence	Urbain	6,9	88,7	5,2	1,2
	Rural	3,6	72,1	1,2	28,8
REGION DE DAKAR		8,3	88,8	6,6	85,6
Niveau d'instruction	Aucun	3,8	74,7	1,5	37,7
	Primaire	5,5	88,4	3,8	72
	Secondaire ou +	14,2	82,9	11,9	74,7
Ensemble pays		4,7	77,5	2,5	45,8

Source : ESIS 1999

S.6 MORTALITE MATERNELLE, INFANTILE ET JUVENILE

Les données sur la **mortalité maternelle** ne sont pas actualisées depuis l'EDS II de 1992/1993. Elles sont estimées à 510 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Globalement, **la mortalité infantile** a sensiblement baissé dans le temps. Par contre, la tendance à la baisse semble s'être renversée récemment pour **la mortalité juvénile**. En effet, le quotient pour la période la plus récente (0 – 4 ans) est plus élevé que celui estimé pour la période 5 – 9 ans : 84 contre 77 pour mille.

La mortalité infantile est nettement moins élevée en milieu urbain (55 p 1000) qu'en milieu rural (77 p 1000). Entre le premier anniversaire et avant le cinquième anniversaire, le risque de décès est encore plus important au niveau rural par rapport au milieu urbain. Il se situe respectivement à 102 et 39 p 1000, il en est de même pour la mortalité infanto – juvénile ou le risque de décéder est de 171 p 1000 chez les enfants du milieu rural contre 92 p 1000 pour les enfants urbains. Dans la région de Dakar, le niveau de mortalité infantile est de 54,8 p 1000 contre 70,1 p 1000 pour l'ensemble du pays. On observe le même phénomène pour les niveaux de mortalité juvénile et infanto – juvénile : 34,5 et 87,4 p 1000 contre 80,9 et 145,3 p 1000 pour l'ensemble du pays.

Quotients de mortalité (0/00) de l'enfance pour la période de 10 ans précédent l'enquête par caractéristiques socio – démographiques de la mère.

Caractéristiques socio démographiques		Mortalité infantile (1 Q0)	Mortalité juvénile (4 Q1)	Mortalité infanto - juvénile (5 Q0)
Milieu de résidence	Urbain	55,4	38,8	92,1
	Rural	77,2	101,9	171,2
REGION DE DAKAR		54,8	34,5	87,4
Niveau d'instruction	Aucun	73,9	92,9	159,9
	Primaire	55,0	38,5	91,4
	Secondaire ou +	59,3	22,2	80,1
Ensemble pays		70,1	80,9	145,3

Source : ESIS 1999

S.7 STRUCTURE PAR AGE

Selon l'enquête 1 – 2 – 3, phase 1/ DPS, la structure par âge de l'agglomération urbaine de Dakar est caractérisée d'une population jeune : l'âge moyen est estimé à 23,9 ans quel que soit le sexe. Près de la moitié des individus ont moins de 20 ans alors que les personnes âgées (60 ans et plus) représentent moins de 5 %.

La structure par âge des natifs (personnes nées dans l'agglomération de Dakar) semble invariable avec le sexe. Environ 59,3 % des hommes et 56,4 % des femmes ont moins de 20 ans et 2,2 % et 2,4 % respectivement sont âgés de 60 ans et plus. Par contre, la structure par âge des migrants (personnes nées hors de l'agglomération) présente une allure très différente comparée à celle des natifs : seulement 15,8 % des hommes et 22 % des femmes ont moins de 20 ans alors que les proportions des personnes âgées sont au moins 4 fois plus élevées (12,8 % et 9,8 % respectivement).

Exprimés en termes d'âge moyen, les résultats montrent que les migrants sont nettement plus âgés que les natifs et ce, quel que soit le sexe : chez les migrants la moyenne d'âge est de 37,1 ans pour les hommes et 33,7 ans pour les femmes alors que chez les natifs, elle se situe à 19,3 ans et 20,5 ans respectivement. Ces différences dans la structure par âges de natifs et des migrants peuvent s'expliquer par la sélectivité de la migration qui touche plus les personnes d'âges actifs que les jeunes et les personnes âgées. Comme indiqué ici, les migrants ont contribué aux déséquilibres notés dans la structure par âge de la population de la zone d'accueil.

S.8 COMPOSITION ETHNIQUE

Les Wolof (41,1 %) et les Lébou (9,1 %) ethnies assez apparentées par la langue et la culture, constituent plus de la moitié de la population de l'agglomération urbaine de Dakar. Suivent par ordre d'importance numérique les Pulaar (18,4 %) et les Serer (12,7 %). Les ethnies restantes (Manding / Socé, Soninké / Sarakolé, Manjaq / Ballante, etc.) représentent moins de 19 % et aucune d'entre elles n'atteint 5 %. La part des Dakarois d'origine étrangère est estimée à moins de 2 % de la population totale.

S.9 DYNAMIQUE MIGRATOIRE

La région de Dakar est connue pour sa forte urbanisation résultant essentiellement de la migration urbaine, de l'exode rural et du fait qu'elle jouit, à la fois, du statut de capitale économique et politique. A elle seule, la région regroupe presque la totalité des services administratifs centraux. En outre, l'essentiel des activités industrielles, commerciales et de formation du pays y est concentré.

Environ 489 400 individus, soit un peu plus du quart (25,7 %) de la population de l'agglomération urbaine dakaroise sont des migrants au moment de l'enquête. Les proportions d'hommes (25,8 %) et de femmes (25,5 %) nés hors de l'agglomération sont équivalentes. En intégrant la notion de durée de présence des migrants de Dakar, on se rend compte que la migration « durée de vie » est assez significative mais elle ne renseigne pas sur l'importance des mouvements de population dans le temps. En effet, 3,4 % des migrants sont arrivés à Dakar depuis moins d'un an, 21 % s'y sont installés il y a moins de cinq ans et 75,6 vivent dans l'agglomération depuis cinq ou plus. Les tendances et l'importance des flux migratoires sont les mêmes quel que soit le sexe.

S.9.1 Une forte migration d'origine urbaine

Près de deux tiers des migrants sont d'origine urbaine : 32,5 % viennent d'une commune, chef lieu de département, environ 6 % d'une autre commune et 25,9 % d'une capitale régionale. Un migrant sur quatre vient du milieu rural et un migrant sur dix résidait à l'étranger, avant de s'installer à Dakar. C'est dire, contrairement aux idées reçues, que l'exode rural souvent mis en cause, n'est pas la principale source de peuplement de l'agglomération dakaroise. Les migrants proviennent essentiellement des régions de Ziguinchor (16,9 %), Thiès (16,2 %), Diourbel (11,5 %), Kaolack (10 %), Fatick (9,7 %) et Saint Louis (8,1 %). Environ un migrant sur dix (9,1 %) vient de l'étranger. Le fait qu'un nombre important de migrants viennent des régions les plus urbanisées (Ziguinchor et Thiès) confirme l'origine urbaine de la migration vers Dakar. Thiès est la région la plus proche de Dakar et Ziguinchor, une région frontalière du Sud qui connaît depuis quelques années des troubles politiques qui ont installé l'insécurité et provoqué le départ de populations.

L'origine géographique des migrants explique pourquoi le taux de migration varie selon l'ethnie. En 2002, dans l'agglomération de Dakar, 23 % seulement de l'ethnie majoritaire Wolof sont des migrants, contre 52,6 % des Diola, 40,3 % des Manjaq / Ballante, 26,6 % des Manding / Socé (tous originaires de la région de Ziguinchor), 40,5 % des Serer (natifs du bassin arachidier), 29,7 % des Soninké et 28,6 % des Pular (généralement natifs du Nord du pays). Par ailleurs, les catholiques (46,5 %) et les protestants (50,1 %) ont une plus forte propension à migrer que les musulmans, religion majoritaire (26,4 % seulement)

Intensité des échanges migratoires interrégionaux

REGION	INTENSITE MIGRATOIRE						
	Immigrants	%	Emigrants	%	Solde migratoire	Total migration	%
DAKAR	952 277	32,5	748 357	27,1	203 920	1 700 634	29,0
ZIGUINCHOR	121 853	4,2	185 303	6,7	- 63 450	307 156	5,2
DIOURBEL	386 871	13,2	287 506	10,4	99 365	674 377	11,5
SAINT LOUIS	189 903	6,5	204 902	7,4	- 14 999	394 805	6,7
TAMBACOUNDA	128 443	4,4	99 740	3,6	28 703	228 183	3,9
KAOLACK	302 472	10,3	348 054	12,6	- 45 582	650 526	11,1
THIES	342 267	11,7	367 895	13,3	- 25 628	710 162	12,1
LOUGA	146 824	5,0	210 255	7,6	- 63 431	357 079	6,1
FATICK	130 356	4,5	136 743	5,0	- 6 387	267 099	4,6
KOLDA	228 043	7,8	169 582	6,1	58 461	397 625	6,8
SENEGAL	2 929 309	100	2 929 309	100	0	5 858 618	100

Source : ESAM II – 2002 / DPS

S.9.2 Les raisons de la migration

Près de six migrants sur dix (58,9 %) déclarent avoir suivi ou rejoint leur famille à la capitale. Cette proportion est deux fois plus élevée chez les femmes (77,4 % des migrantes contre 39,7 % des migrants). Probablement, la plupart des femmes ont migré pour rejoindre le domicile conjugal : celles qui ont migré pour cette raison comptent plus de 56,3 % des mariées contre 30,9 % des célibataires.

Les migrations pour quête d'emploi touchent trois individus sur dix avec une proportion trois fois plus importante d'hommes que de femmes (44,3 % contre 14 %). Les migrations pour raisons d'études sont relativement faibles, elles concernent moins de huit personnes sur cent, avec des proportions deux fois plus importantes chez les hommes que chez les femmes (10,1 % contre 4,5 %).

Estimation de la Population de Dakar par collectivité locale en 2004

Département	Arrondissement	Commune d'arrondissement	POPULATION DE DROIT				Km ²	Densité	
			Masculin	Féminin	TOTAL	RapMas			
DAKAR	Almadies	Mermoz / Sacré Cœur	11 702	13 046	24 748	90	5,8	4 267	
		Ngor	5 511	5 298	10 810	104	4,4	2 457	
		Ouakam	21 980	23 306	45 286	94	4,5	10 064	
		Yoff	26 358	29 253	55 611	90	15,4	3 611	
		Total Almadies	65 552	70 904	136 455	92	30,1	4 533	
	Grand Dakar	Biscuiterie	27 073	25 982	53 055	104	1,2	44 212	
		Dieuppeul / Derklé	18 134	19 040	37 174	95	1,3	28 595	
		Grand Dakar	34 317	33 096	67 413	104	1	67 413	
		Hann Bel air	18 669	18 837	37 505	99	11,5	3 261	
		H L M	21 315	22 225	43 540	96	1,7	25 612	
		Liberté	20 660	23 264	43 924	89	2,2	19 965	
		Total Grand Dakar	140 168	142 443	282 611	98	18,9	14 953	
	Parcelles Assainies	Cambérène	19 234	19 450	38 684	99	1,7	22 755	
		Grand Yoff	66 791	68 203	134 994	98	6,3	21 428	
		Parcelles Assainies	66 721	67 441	134 162	99	3,6	37 267	
		Patte d'Oie	13 808	14 623	28 431	94	3,1	9 171	
		Total Parcelles Assainies	166 554	169 717	336 271	98	14,7	22 876	
	Dakar Plateau/Gorée	Fann / Point E / Amitié	9 029	9 592	17 759	94	4,8	3 700	
		Gueule Tapée/Fass/Coloban	29 110	28 088	57 198	104	2	28 599	
		Médina	65 974	69 785	135 759	95	2,4	56 566	
		Dakar plateau	16 965	17 423	34 388	97	5,3	6 488	
		Gorée	483	543	1 027	89	0,2	5 133	
		Total Dakar Plateau/Gorée	121 561	125 432	246 130	97	14,7	16 744	
	TOTAL Département Dakar			493 835	508 495	1 001 468	97	78,4	12 774
	GUEDIAWAYE	Guédiawaye	Golf	37 102	38 574	75 676	96	4,1	18 458
			Médina Gounass	18 024	17 972	35 996	100	1,1	32 724
			Ndiarème Limamoulaye	15 731	16 539	32 270	95	1,2	26 891
Sam Notaire			31 074	30 891	61 965	101	2,8	22 130	
Wakhinane Nimzatt			32 502	33 571	66 073	97	3,6	18 354	
TOTAL Département Guédiawaye			134 433	137 547	271 980	98	12,8	21 248	
PIKINE	Niayes	Keur Massar	29 542	30 727	60 269	96	22	2 739	
		Malika	7 318	7 595	14 913	96	9	1 657	
		Yeumbeul Nord	54 129	55 559	109 688	97	8,3	13 215	
		Yeumbeul Sud	42 303	42 373	84 676	100	1,1	76 978	
		Total Niayes	133 292	136 254	269 546	98	40,4	6 672	
	Pikine Dagoudane	Dalifort	10 531	10 484	21 015	100	3,1	6 779	
		Djida Thiaroye Kao	47 234	48 124	95 358	98	1,9	50 188	
		Guinaw rail nord	16 055	15 674	31 730	102	0,7	45 328	
		Guinaw rail sud	20 681	19 765	40 446	105	1,3	31 112	
		Pikine Est	16 628	16 310	32 938	102	1	32 938	
		Pikine Nord	19 079	19 979	39 057	95	1,2	32 548	
		Pikine Ouest	22 975	23 623	46 598	97	6,1	7 639	
		Total Pikine Dagoudane	153 182	153 959	307 141	99	15,3	20 075	

	Thiaroye	Diamaguène Sicap Mbao	56 152	55 202	111 354	102	7,3	15 254
		Grand Mbao	13 573	13 808	27 381	98	17,4	1 574
		Thiaroye Gare	11 403	11 623	23 025	98	1,7	13 544
		Thiaroye / Mer	19 176	19 355	38 530	99	3,5	11 009
		Tivaouane Diack Sao	16 600	15 747	32 347	105	1,1	29 406
		Total Thiaroye	116 903	115 734	232 637	101	31	7 504
TOTAL Département Pikine			403 377	405 948	809 325	99	86,7	9 335
RUFISQUE	Rufisque	Rufisque Est	28 310	28 120	56 430	101	4,7	12 006
		Rufisque Ouest	17 425	17 534	34 958	99	9,9	3 531
		Rufisque Nord	29 657	29 489	59 146	101	3	19 715
		Total Rufisque	75 392	75 143	150 535	100	17,6	8 553
	Communauté Rurale	C.R de Sangalkam	23 032	22 161	45 193	104	147	307
		C.R de Yène	16 756	16 833	33 590	100	188	179
		Total Zone Rurale	39 788	38 994	78 782	102	335	235
	Autres communes	Commune de Diamniadio	5 355	6 095	11 450	88	5	2 290
		Commune de Bargny	19 057	19 307	38 365	99	2	19 182
		Commune de Sébikotane	9 124	10 399	19 523	88	29,7	657
Total communes horsRUF.		33 536	35 801	69 337	94	36,7	1 889	
TOTAL Département Rufisque			148 716	149 938	298 654	99	371,7	803
ENSEMBLE REGION DE DAKAR			1 180 361	1 201 928	2 381 426	98	550	4 333
Population urbaine			1 140 573	1 162 934	2 302 644	98	215	10 730
Population rurale			39 788	38 994	78 782	102	335	235

T / EMPLOI

L'enquête Emploi est une enquête statistique visant à appréhender l'emploi et les activités économiques des ménages, notamment dans le secteur informel. Il s'agit d'une enquête auprès des ménages de l'agglomération urbaine de la région de Dakar qui collecte des informations sur l'offre de travail et le mode d'insertion des individus sur le marché du travail. Elle correspond à la phase 1 de l'enquête 1 – 2 – 3

Le marché du travail

Sur une population potentiellement active (individus de 10 ans et plus) estimée à 1 479 000 personnes, l'agglomération urbaine de Dakar compte 756 300 actifs, soit un taux d'activité de 51,1 %.

Contrairement à ce qui se passe dans les pays développés et dans la plupart des pays en développement, le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes (41,1 % contre 62,1 %). Ces disparités sont plus marquées à 30 – 49 ans, âges auxquels les femmes subissent le plus les contraintes liées à la maternité et à l'éducation des enfants, ce qui les pousse à restreindre leur présence sur le marché du travail au profit des tâches domestiques. L'entrée précoce en activité reste une pratique assez répandue avec la présence de 8 400 filles et 13 300 garçons âgés de 10 à 14 ans sur le marché du travail. Avec des taux d'activité respectifs de 7 % et 11,5 %, les filles sont relativement moins touchées.

Le chômage au sens BIT touche 88 300 personnes, soit un taux qui s'établit à 11,7 %, réparti comme suit :

- 14,1 % chez les femmes
- 9,9 % chez les hommes

Ce taux augmente de façon assez sensible avec le niveau d'instruction :

- 13,5 % chez ceux qui n'ont pas fréquenté l'école
- 18 % chez ceux qui ont suivi le cycle secondaire
- 23,5 % chez ceux qui ont atteint le niveau universitaire.

Preuve que le niveau d'instruction ne garantit nullement l'obtention d'un emploi.

Sept (7) chômeurs sur Dix (10) attendent d'un emploi en moyenne quatre (4) ans, alors que la durée du chômage longue durée est plus d'un an.

Si la prétention salariale des chômeurs tourne autour de 119 700 F CFA, ces derniers sont assez flexibles puisque près de 80 % d'entre eux seraient prêts à réviser à la baisse leur prétention au cas où leur attente d'un emploi s'allongerait. Le salaire de réservation ou le minimum que l'individu est disposé à accepter pour un emploi potentiel est fixé à 82 300 F CFA. Ainsi, bien qu'ils soient disposés à transiger, ils n'acceptent pas de ramener leur prétention qu'à 80 % seulement de son niveau, ce qui correspondrait à un montant de près de 70 % au salaire moyen établi à 58 200 F CFA sur le marché du travail et égal à près de deux fois et demi le SMIG.

Plus que le chômage, c'est le sous emploi qui constitue le principal problème du marché du travail à Dakar. Ainsi, en plus des chômeurs, toujours en quête d'un emploi (88 300 personnes), certains actifs occupés travaillent contre leur gré, moins d'heures que la norme (106 700 personnes) et d'autres ont une productivité très faible avec un salaire horaire inférieur au SMIG (357 700 personnes), soit 548 600 actifs sur un total de 756 300 personnes. Le taux de sous emploi global qui s'établit donc à 72,5

% de la population active, met en évidence le fossé profond entre l'offre et la demande d'emploi, preuve de l'incapacité de l'économie de la capitale à répondre aux sollicitations de sa population.

En septembre 2002, l'agglomération urbaine de Dakar comptait 668 000 actifs occupés répartis en trois principaux pôles d'activités analysés selon les structures d'emploi, les revenus et les conditions de travail :

- **Le Secteur Public et Para public** (Administrations et Entreprises publiques), qui emploie respectivement 38 200 et 12 300 salariés, soit 7,5 % des actifs occupés. Il concentre la majorité des emplois salariés qualifiés, de niveau scolaire élevé et dont l'emploi est très stable : l'ancienneté moyenne est de 14,2 ans dans l'administration et près de 12 ans dans les entreprises publiques. Les revenus dans le secteur public sont les plus élevés de la hiérarchie salariale (149 700 F CFA et 134 700 F CFA par mois respectivement dans l'administration et les entreprises publiques contre 58 200 F CFA en moyenne) et les prestations sociales plus répandues.
- **Le Secteur des entreprises privées formelles et le secteur social**, regroupe 16,1 % de la main d'œuvre. Leurs caractéristiques se rapprochent partiellement de celles des entreprises « modernes » des pays industrialisés. Si le taux de salarisation atteint 84 % dans les entreprises privées formelles, contre 37,5 % en moyenne, plus de 68 % des effectifs travaillent dans des établissements de moins de 100 personnes et le taux d'affiliation à la couverture sociale est inférieur à 15 %. Les services sont les emplois dominants dans ce secteur (plus de 52 %) suivi des emplois industriels qui représentent plus de 36 % des emplois, une proportion supérieure à celle des autres secteurs. A bien des égards (qualification, ancienneté, revenu, protection sociale), la main d'œuvre de ce secteur occupe une place intermédiaire entre le secteur public et le secteur informel. L'ancienneté moyenne dans l'emploi est de 8,6 ans contre une moyenne de 8,2 ans et les salaires (113 100 F CFA) se situent nettement en deçà de ceux du public.
- **Le Secteur des entreprises privées informelles**, constitue de très loin le premier pourvoyeur d'emploi, avec environ 510 000 personnes en activité, soit 76,4 % des actifs occupés. La taille des établissements est très faible (88 % des emplois proviennent d'unités de production de moins de six (6) personnes, près de 46 % d'auto emploi) et les conditions d'activité extrêmement précaires. Les emplois informels sont répartis de façon plus équilibrée entre les services (34,9 %), le commerce (32,9 %) et l'industrie (28,8 %). C'est le secteur qui emploie la main d'œuvre la plus jeune, la moins scolarisée et la plus féminine (45,9 % de femmes contre 28,8 % dans l'administration, 46,5 % dans les entreprises publiques et 43,5 % dans le secteur privé formel). C'est aussi le secteur où on gagne le moins, où les avantages sociaux offerts sont les plus bas et la protection sociale presque nulle. Le revenu moyen estimé à 38 400 F CFA contre une moyenne de 58 200 F CFA pour une durée hebdomadaire de travail la plus longue de tous les secteurs (47 heures), il est équivalent au SMIG en vigueur fixé à 39 000 F CFA. Au plan de la protection sociale, moins de 3 % disposent d'un bulletin de paie et de 7 % ont un contrat contre une moyenne supérieure au tiers pour l'ensemble des travailleurs dépendants. Par ailleurs, c'est dans le secteur informel où le sous emploi est le plus durement ressenti, qu'il soit visible ou invisible. Les constats ci – dessus font appel à la mise en place de politiques alternatives visant à améliorer les conditions de travail et de rémunération des travailleurs dépendants du secteur informel qui constituent plus du quart de la population occupée de Dakar. Les programmes de lutte contre la pauvreté en cours devraient donc s'orienter, non seulement vers des actions de création d'emplois mais plus

particulièrement vers une rationalisation des activités existantes afin que celles – ci deviennent moins dures et plus rémunératrices.

Enfin, il y a lieu de souligner l'inadéquation marquée entre les emplois désirés et les offres réelles sur le marché du travail. Concernant leurs projets professionnels en 2002 par exemple, 15,9 % des jeunes de 15 à 24 ans déclarent vouloir travailler dans l'administration ou dans les entreprises publiques alors qu'au cours de l'année 2001, ce secteur a créé 1,4 % des emplois nouveaux seulement. De même, plus de 22 % parmi eux désirent devenir cadres quand le marché du travail n'a offert aucun poste de ce type dans la période. L'important décalage ainsi noté entre les attentes des jeunes en matière d'emploi et les possibilités actuelles du marché du travail a des conséquences sociales sérieuses dont il faudra mesurer l'ampleur réelle pour anticiper sur les solutions. Si les jeunes, par réalisme économique, n'opèrent pas un changement de mentalité et d'options dans leurs projets professionnels et si les autorités compétentes en matière de politique de l'emploi ne prennent aucune mesure corrective pour rapprocher l'offre et la demande, on pourrait assister à des désillusions assez douloureuses qui seraient de nature à aggraver une demande sociale déjà forte dans le contexte d'une incidence de pauvreté élevée. A ce propos, des actions de sensibilisation et d'orientation sont nécessaires mais aussi une remise en question de la formation actuellement dispensée afin de réduire le gap entre celle – ci et les emplois disponibles.

Tableau 1 : Type de ménages selon le sexe du Chef

	Unipersonnel (%)	Couple sans enfants (%)	Couple avec enfants (%)	Nucléaire monoparental (%)	Monoparental Elargi (%)	Elargi	Total
Homme	8,8	2,8	30,1	2,0	2,7	53,5	100,0
Femme	6,6	0,1	1,5	24,7	55,0	12,1	100,0
Total	8,2	2,1	22,5	8,0	16,6	42,5	100,0

Source : Enquête Emploi 2002 , DPS – Dakar, Sénégal. Définition des catégories de ménages : les ménages monoparentaux élargis comptent des membres autres que les chef conjoint(e) exclu(e) et ses enfants. Les ménages élargis comptent des membres autre que le chef, le(s) conjoint(s) et leurs enfants. La présence de domestiques n'interfère pas avec ces définitions.

Tableau 2 : Taux d'activité par sexe et par Age (%)

	10 – 29 ans	30 – 49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	50,1	92,1	56,0	62,1
Femmes	32,0	59,8	41,5	41,1
Total	40,7	74,7	48,8	51,1

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 3 : Taux de chômage par sexe et par Age

	10 – 29 ans	30 – 49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	11,5	8,3	8,8	9,9
Femmes	18,5	12,2	3,7	14,1
Total	14,4	10,0	6,7	11,7

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Les critères du BIT sont appliqués dans la définition des chômeurs

Tableau 4 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage

		Effectif	Répartition (%)	Age moyen (années)	Année d'études (années)	Durée moyenne du chômage (mois)	% chômeurs de + d'1 an
Primo – demandeurs	Hommes	21 100	23,9	26,7	6,4	49,0	76,4
	Femmes	26 400	29,9	26,6	5,7	57,0	83,6
Anciens occupés	Hommes	22 200	25,1	34,9	6,0	47,9	66,4
	Femmes	18 600	21,1	31,3	4,1	34,7	60,5
Total		88 300	100,0	29,8	5,6	47,9	72,3

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal.

Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

Tableau 5 : Prétention salariales et salaire de réservation des chômeurs

		Prétentions salariales (milliers F CFA)	Acceptent de réviser leurs prétention salariale (%)	Salaire de réservation (millier FCFA)	Horaire hebdomadaire désiré (H/semaine)
Primo – demandeurs	Hommes	159,1	75,1	98,9	44,6
	Femmes	97,5	75,5	69,2	42,8
Anciens occupés	Hommes	142,0	83,7	100,6	45,1
	Femmes	81,5	81,0	59,9	42,2
Total		119,7	78,7	82,3	43,7

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal.

Les Prétentions salariales correspondent au montant du revenu désiré, déclaré spontanément par les chômeurs, pour l'emploi qu'ils cherchent. Le salaire de réservation est le niveau de revenu minimum

Tableau 6a : Structure des emplois par secteur institutionnel (emploi principal)

Secteur institutionnel	Effectif	Répartition %	Age moyen (année)	Proportion de femmes %	Proportion de migrants %	Années d'études réussies	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	38 200	5,7	41,4	28,8	41,8	10,1	14,2
Entreprises Pu.	12 300	1,8	40,9	24,0	46,5	8,7	11,6
Entreprises Pr. Formelles	100 300	15,0	36,1	22,3	43,5	7,3	8,6
Entreprises Pr. Informelles	510 100	76,4	31,2	45,9	38,5	3,3	7,6
Entreprises Associatives	7 100	1,1	35,7	33,6	37,2	7,3	8,7
Total	668 000	100,0	32,8	40,8	39,6	4,4	8,2

Source : Enquête Emploi 2002, Dakar, calculs de la DPS

Tableau 6b : Structure des emplois par secteur d'activité (emploi principal)

Secteur institutionnel	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Service	Total
Administration publique	0,1	1,8	-	98,1	100,0
Entreprises publiques	0,7	24,1	1,3	73,9	100,0
Entreprises privées formelles	3,1	36,3	8,1	52,5	100,0
Entreprises privées informelles	3,4	28,8	32,9	34,9	100,0
Entreprises associatives	3,0	22,1	15,1	59,4	100,0
Total	3,1	28,2	26,5	42,2	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, Dakar, DPS – Sénégal

Branches : le secteur primaire comprend l'agriculture, l'élevage, la pêche et la sylviculture. L'industrie comprend des industries manufacturières et extractives et BTP. Le commerce comprend le commerce de gros et de détail. Les services comprennent les hôtels et les restaurants les services et réparation, les activités de récréation, touristiques et les services domestiques, les services aux collectivités, les services aux entreprises, les banques et les services financiers, télécommunication et transport et autres services.

Tableau 7 : Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel

Secteur institutionnel	Tous actifs					Travailleurs dépendants		
	Revenus (1000 F CFA)					Avec bulletin de paie %	Avec contrat %	Travailleur Permanent %
	Mensuels			Horaires				
	Temps horaire hebdomadaire	Moyen	Médian	Moyen	Médian			
Administration Pu.	44,2	149,7	114,3	0,90	0,63	88,6	93,9	96,8
Entreprises Pu.	42,9	134,7	107,1	0,86,	0,56	94,7	82,8	87,3
Entreprises Pr. Formelles	45,8	113,1	60,0	0,63	0,36	77,9	64,0	81,5
Entreprises Pr. Informelles	47,0	38,4	20,0	0,27	0,13	2,9	6,7	83,6
Entreprises associatives	41,5	82,6	55,3	0,59	0,29	36,6	50,7	83,5
Total	46,5	58,2	30,0	0,37	0,18	34,7	33,7	84,5

Source : Enquête Emploi 2002, Dakar, calculs de la DPS

Tableau 8 : Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel et CSP

	Effectif	Répartition %	Ancienneté en (années)	Horaire hebdomadaire	Revenu mensuel (milliers de F CFA)	
					Moyen	Médian
Secteur public						
- cadres	25 000	3,7	15,6	42,8	201,9	183,5
- employés ouvriers	20 700	3,1	12,7	44,6	99,3	107,0
- manœuvres et autres	4 800	0,7	6,7	45,8	57,6	53,9
Secteur privé formel						
- cadres	26 600	4,0	11,1	46,5	238,6	185,9
- employés, ouvriers	48 400	7,2	9,0	45,5	87,9	70,4
- manœuvres et autres	32 300	4,8	5,8	44,8	40,1	40,0
Secteur privé informel						
- travailleurs indépendants	289 600	43,4	9,4	44,3	52,5	32,1
- employés, ouvriers	50 300	7,5	7,0	52,1	44,2	39,8
- manœuvres et autres	170 300	25,5	4,8	50,0	12,8	10,0
Total	668 000	100,0	8,2	46,5	58,2	30,0

Source : Enquête Emploi 2002, Dakar, calculs de la DPS. Par rapport au tableau précédent, le secteur public regroupe l'administration et les entreprises publiques, et le secteur privé formel les entreprises formelles et associatives.

Tableau 9 : Taux de bénéficiaires de prestations par secteur institutionnel
(pour les travailleurs dépendants)

	Sécurité Sociale	Indemnités Logement Eau, électricité	Service Médical	Congés Payés	Participants aux bénéfiques	Primes de fin d'années	Autres Primes	Avantages en nature
Secteur Public								
- cadres	36,2	43,1	17,1	32,8	2,9	9,2	12,0	8,5
- employés, ouvriers	23,6	17,5	11,9	20,9	2,1	7,4	5,3	4,0
- manœuvres et autres	3,8	3,4	-	1,8	-	-	-	2,2
Secteur Privé Formel								
- cadres	28,4	23,1	16,6	35,4	4,3	25,0	6,7	10,6
- employés, ouvriers	18,6	12,9	7,6	19,7	2,3	10,0	7,2	5,6
- manœuvre et autres	2,7	2,7	1,2	4,3	-	1,3	0,4	1,8
Secteur Privé Informel								
- employés, ouvriers	1,2	0,8	0,7	1,3	0,2	1,1	0,4	0,6
- manœuvres et autres	-	0,1	0,2	-	-	-	-	0,5
Total	7,7	6,8	3,7	7,9	0,8	3,6	2,3	2,5

Source : Enquête Emploi 2002, Dakar, calculs de la DPS

Tableau 10 : Moyenne des revenus hors emploi par ménage

Nombre de ménages	Pension du Travail	Autres Pensions	Revenu de la propriété	Revenu financiers	Transferts entre ménages	Bourses d'études	Autres Revenus	Total (milliers F CFA)
256 300	5,7	2,5	2,0	1,8	6,8	1,0	5,1	24,9
%	23,0	9,9	8,2	7,4	27,2	3,9	20,5	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 11 : Distribution des différentes catégories de ménages

%	Type de ménages				TOTAL
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur ou Inactif	
Répartition des ménages	10,6	15,9	39,7	33,8	100,0
Répartition de la population totale	9,9	14,4	36,6	39,1	100,0
Répartition de la population de 10 ans et plus	10,0	14,1	35,2	40,7	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal. La répartition des ménages correspond à la répartition des emplois pour les chefs de ménages seulement. La répartition de la population de 10 ans et plus (domestiques et visiteurs exclus) classe les individus suivant les mêmes critères de situation sur le marché du travail.

Tableau 12 : Principales caractéristiques des Chefs de ménages par type de ménages

	Type de ménages				
	Public	Privé formel	Privé Informel	Chômeur + inactif	Total
Caractéristiques socio – démographiques					
Pourcentage de femmes chefs de ménages	10	8	27	40	27
Age moyen des chefs de ménage	45,8	44,4	44,8	57,1	49,0
Nombre moyen d'années d'études des chefs de ménage	10,3	7,3	3,0	4,1	4,8
Caractéristiques des emplois					
Pourcentage de cadres chefs de ménage	59	38	-	-	19
Pourcentage de chefs de ménage actifs ayant un contrat	96	69	6	-	36
Revenus mensuels (en milliers de F CFA)					
Revenu moyen de l'emploi principal des chefs de ménage	172,6	170,6	65,9	-	108,3
Revenu médian de l'emploi principal des chefs de ménage	134,6	106,1	53,3	-	60,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal.

Tableau 13 : Principales caractéristiques des membres secondaires par type de ménages

	Types de ménages				
	Public	Privé formel	Privé Informel	Chômeur Inactif	Total
Caractéristiques des membres secondaires					
Nombre d'années d'études du conjoint	6,5	4,4	2,1	2,7	3,3
Nombre d'années d'études des enfants de plus de 15 ans	8,9	7,4	5,0	6,2	3,3
Taux d'activité des membres secondaires	36,6	42,7	51,6	46,6	46,8
Taux de chômage des membres secondaires	15,9	11,8	10,6	16,1	13,5
Taux de travailleurs dépendants des membres secondaires	59,4	63,0	55,6	58,5	58,5
Taux de salarisation des membres secondaires	42,1	36,1	28,0	35,1	33,0
Revenu moyen des membres secondaires (1000 f cfa) (provenant de l'emploi principal)	51,8	62,8	40,2	51,4	48,5
Répartition de la main – d' œuvre secondaire					
Secteur public	11,6	5,4	2,0	5,6	4,6
Secteur privé formel	19,3	19,5	9,6	13,8	13,3
Secteur informel	69,1	75,1	88,4	80,6	82,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête emploi 2002, DPS Dakar-Sénégal. Les membres du ménage sont tous ceux qui ne sont pas chefs de ménage. Les visiteurs et domestiques sont exclus du champ.

Tableau 14 : Revenus d'activité des Ménages

En milliers de FCFA par mois	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur ou Inactif	
Revenu total moyen du ménage	246,8	255,7	130,9	101,9	153,2
Taille moyenne du ménage	7,0	6,7	6,8	8,4	7,4
Revenu moyen par tête	48,0	53,1	26,0	11,5	27,8
Revenu moyen par unité de consommation	54,9	61,0	29,5	12,9	31,6

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal. Revenus provenant des activités principales et secondaires

Champ : ensemble de la population sauf les domestiques et les visiteurs. Echelle de consommation 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres.

Tableau 15 : Origine du revenu d'activité par type de ménages

Origine du revenu	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur ou inactif	
Secteur public	48,9	3,3	1,3	5,6	7,5
Secteur privé formel	11,2	51,2	6,2	13,8	16,1
Secteur informel	39,9	45,5	92,5	80,6	76,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal. Lecture 48,3 % du revenu d'activité des ménages dont le chef travaille dans le secteur public provient du secteur public.

Tableau 16 : Revenus hors emploi selon les catégories de ménages

	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur + inactif	
Pension du travail	1,9	6,4	8,3	83,4	100,0
Autres pensions	3,7	2,9	17,8	75,6	100,0
Revenus de la propriété	4,8	24,3	18,7	52,2	100,0
Revenus financiers	18,9	14,0	31,1	36,0	100,0
Transferts entre ménages	3,2	8,8	30,5	57,5	100,0
Bourses d'études	16,6	8,3	19,9	55,2	100,0
Autres revenus	13,4	13,3	23,8	49,8	100,0
Total revenus hors emploi	6,9	10,1	21,4	61,6	100,0
Total revenus provenant de l'emploi Principal et secondaire	17,0	26,6	33,9	22,5	100,0
Total des revenus (emploi et hors emploi)	15,6	24,3	32,1	28,0	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 17 : Principaux éléments de confort par catégories de ménages

	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur + inactif	
Mur en dur (béton, ciment, pierres)	95,9	92,2	89,7	92,2	91,6
Accès à l'électricité	96,5	90,6	79,9	87,7	86,0
Accès à l'eau courante	95,4	91,9	82,2	89,7	87,7
Aisance avec chasse d'eau	88,2	84,6	72,2	81,4	79,0
Concession	7,8	11,6	15,7	14,3	13,7
Combustible utilisé (charbon)	2,5	3,4	12,7	9,4	9,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 18 : Mode d'occupation des logements par catégories de ménages

	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur + inactif	
Propriété avec titre foncier	44,4	35,5	29,7	59,2	42,2
Propriété sans titre foncier	7,9	5,0	8,0	7,1	7,2
Location	39,9	53,3	56,1	28,0	44,5
Logé gratuitement par des tiers	2,4	2,7	4,6	4,2	3,9
Autres modes d'occupation	5,4	3,5	1,5	1,6	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 19 : Principaux éléments d'équipement par catégories de ménages

	Type de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur + inactif	
Radio	87	84	81	85	83
TV	84	68	44	65	59
Ventilateur	71	59	40	54	51
Réfrigérateur	66	52	31	49	44
Téléphone portable	71	55	33	40	43
Téléphone fixe	51	37	18	41	32
Magnétophone	28	25	13	18	18
Voiture	26	28	12	14	17
Cuisinière	26	19	6	11	12
Chaîne (hi – fi, etc)	25	18	6	11	12
Machine à coudre	10	8	6	8	8
Vélo	8	7	5	5	6
Moto	4	7	5	4	5
Climatiseur	5	8	2	3	4
Ordinateur	9	8	2	3	4
Maison à location	7	4	3	5	4

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 20 bis : Nombre moyen d'années d'études du Père et de ses enfants selon la génération et le sexe

Ages des enfants	Père	Fils	Père	Fille	Père	Enfant
15 – 29 ans	3,9	5,8	3,7	4,7	3,8	5,2
30 – 44 ans	2,5	6,1	2,5	4,0	2,5	5,0
45 – 59 ans	1,5	5,8	1,8	3,3	1,7	4,6
60 ans et plus	0,7	3,3	1,0	0,6	0,8	2,0
Total	3,0	5,7	3,0	4,1	3,0	4,8

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal. Le nombre d'années d'études correspond au nombre d'années théorique nécessaires pour atteindre la dernière classe fréquentée.

Tableau 20 bis : Nombre moyen d'années d'études du Père et de ses enfants selon le statut migratoire

Ages des enfants	Père	Enfant natif de la capitale	Père	Enfant migrant	Père	Enfant
15 – 29 ans	4,2	5,4	2,7	4,6	3,8	5,2
30 – 44 ans	3,3	5,6	1,5	4,1	2,5	5,0
45 – 59 ans	2,5	5,1	1,0	4,0	1,7	4,6
60 ans et plus	1,6	2,4	0,5	1,8	0,8	2,0
Total	3,7	5,3	1,7	4,0	3,0	4,8

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar Sénégal. Le nombre d'années d'études correspond au nombre d'années théoriques nécessaires pour atteindre la dernière classe fréquente

Tableau 21 : Table de mobilité scolaire

Père	Enfant						Au moins autant que leur père	Nombre d'années en plus
	Pas d'école	Primaire	Secondaire	Universitaire	Total	Global		
Pas d'école	47,7	22,7	23,9	5,6	100,0	67,2	100,0	3,9
Primaire	15,5	34,1	37,5	12,9	100,0	13,8	65,0	1,5
Secondaire	11,1	26,0	50,4	12,5	100,0	11,4	38,0	1,9
Universitaire	8,6	16,2	53,7	21,5	100,0	7,7	11,0	5,7
Total	36,1	24,2	31,1	8,6	100,0	100,0	81,0	2,2

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 22 : Table de mobilité intergénérationnelle selon la branche d'activité

Branche d'activité du père	Branche d'activité de l'enfant					Total	Global
	Primaire	Industrie	Commerce	Services	Total		
Primaire	5,4	23,4	28,7	42,5	100,0	30,1	
Industrie	2,2	39,9	20,0	37,9	100,0	15,0	
Commerce	3,5	24,8	32,7	39,0	100,0	22,1	
Services	2,7	27,9	21,1	48,3	100,0	32,8	
Total	3,6	27,7	25,8	42,9	100,0	100,0	

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 23 : Table de mobilité intergénérationnelle selon la CSP

CSP du père	Catégorie Socio Professionnelle					Global
	Cadre	Employé ouvrier qualifié	Salarié non qualifié	Non salarié	Total	
Cadre	17,3	22,1	6,3	54,3	100,0	12,6
Employé, ouvrier qualifié	8,0	23,9	9,7	58,4	100,0	25,5
Salarié non qualifié	3,9	7,2	28,0	60,9	100,0	5,3
Non salarié	4,2	15,2	14,6	65,9	100,0	56,6
Total	6,8	17,9	13,0	62,3	100,0	100,0

Source : Enquête Emploi 2002, DPS – Dakar, Sénégal

Tableau 24 : Emplois désirés par les jeunes de 15 à 24 ans selon le secteur institutionnel

	Secteur institutionnel					Total			
	Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel					
- Emplois désirés par les jeunes	12,9	3,0	30,6	53,6	100,0				
- Emplois créés en 2001 pour les jeunes	0,9	0,5	13,9	84,6	100,0				
	Catégorie socioprofessionnelle								Total
	Cadre supérieur	Cadre moyen	Employé Ouvrier Qualifié	Employé Ouvrier non qualifié	Manœuvre	Patron	Compte propre	Autre non salarié	
- Emplois désirés par les jeunes	10,4	11,7	11,8	6,6	6,3	9,2	43,3	0,6	100,0
- Emplois créés en 2001 pour les jeunes	-	-	4,3	7,9	21,8	-	28,2	37,8	100,0

Source : Enquête Emplois 2002 DPS – Dakar – Sénégal

U / ASSISTANCE

Les sorties effectuées par le sous – groupement n ° 1 de la région de Dakar du Groupement National des Sapeurs Pompiers (GNSP), s’élèvent à 11908 contre 10 423 en 2003, soit une hausse de 1.14 %. Cet accroissement des interventions (+1485) est le corollaire de la poursuite du quadrillage du territoire national par la création de centre de secours aux Parcelles Assainies, ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des unités existantes.

U.1 INTERVENTION

Tableau 1 : Résumé des sorties du sous – groupement de Dakar de 2002 à 2004

NATURE DES INTERVENTIONS	2002			2003			2004		
	Sénégal	DAKAR		Sénégal	DAKAR		Sénégal	DAKAR	
		Nombre	(%)		Nombre	(%)		Nombre	(%)
Incendies	1 545	871	56,4	1 302	651	50,0	1775	798	45
Accidents	4 742	3 888	82,0	5 005	4 109	82,1	7057	4812	68
Asphyxies	206	135	65,5	196	173	88,3	273	139	50
Malades	3 124	1 847	59,1	2 927	1 440	49,2	3327	2129	64
En danger	1 517	945	62,3	2 281	1 763	77,3	1472	1071	72.8
Corps sans vie	750	412	54,9	771	456	59,1	832	426	51.2
Ravitaillement en eau	192	141	73,4	118	47	39,8	333	144	43.2
Assainissements	436	191	43,8	490	239	48,8	530	194	36.6
Alertes motivées	1 766	1 068	60,5	1 516	1 017	67,1	1761	1149	65.2
Fausse alertes	457	253	55,4	275	80	29,1	332	241	72.6
Service de représentation	901	441	48,9	921	412	44,7	1417	713	50.3
Pèlerinage de Popenguine	26	-	-	497	-	-	287	-	-
Magal de Touba	118	-	-	185	-	-	390	-	-
Gamou de Tivaouane	56	-	-	64	-	-	89	-	-
16ème. FIDAK	107	107	100,0	-	-	-	27	27	100
Daaka de Médina Gounass	-	-	-	212	-	-	221	-	-
Autres évènements religieux	11	4	36,4	17	5	29,4	-	-	-
Visites de prévention	56	16	28,6	62	24	38,7	300	59	20
Tournées de Bouche d'Incendie	12	3	25,0	19	7	36,8	15	6	40
TOTAL	16 022	10 322	64,4	16 858	10 423	61,8	20438	11908	58.3

Tableau 2 : Répartition des noyades par plages et sites dans la région de Dakar en 2004.

PLAGES ET SITES	Sorties	Victimes	VICTIMES						Indét.
			Sauvées			Décédées			
			H	F	E	H	F	E	
Thiaroye sur Mer	3	3				1	1		1
Plages des Almadies	1	1				1			
Plage Ndédath yoff	1	1				1			
Plage du cap manuel	1	1	1						
Plage de soubédiougne	2	2	2						
Plage de Malika	7	10	4			4		1	1
Embarcadère de Gorée	2	2				2			
Plage de Yoff	4	3				2		1	
Port Autonome de Dakar	2	2	1			1			
Plage de Ngor	3	3				2			1
Plage de Yarakh	2	1				1			
Plage de Grand Mbao	1	1				1			
Plage de cambèrène	7	7			1	2		4	
Plage de Bargny	4	2				2			
Plage de Hamo 6	2	1							1
Plage de Hamo 4	3	2				2			
Plage de Mermoz	3	2							2
Plage de Diamalaye	3	2				1		1	
Plage de Yenn	1	1						1	
Plage Anse bernard	2	2				2			
Plage de toubab dialaw	4	4				3		1	
Plage de la corniche ouest	4	5	1			2		2	
Plage de Mbatal thiaroye	1	1						1	
Plage de la BCEAO	1	1							1
Plage de guédiawaye	5	8				3		5	
Plage de Hann Téfess	1	1	1						
Dakar ville piscine	1	1			1				
Plage Hôpital Fann	1	1				1			
Plage des parcelles	2	2		1	1				
Plage Hann Hte Thiaroye	1	1				1			
Plage de Thiaroye hte mobil	1	1	1						
Plage cité Sipress	1	1		1					
Plage de BATA	1	1				1			
Technologie (Mércage)	1	1				1			
TOTAL REGION DAKAR	79	78	11	2	3	36	2	21	3
ENSEMBLE SENEGAL	135	143	21	3	5	71	10	28	05
POURCENTAGE (%)	58.5	54.5	52.3	67	60	50.7	20	75	60

U.3 ACCIDENT

Tableau 3 : REPARTITION DES ACCIDENTES SUR LA VOIE PUBLIQUE PAR TRANCHE D'AGE

Tranche d'âge	2003			2004		
	Sénégal	DAKAR		Sénégal	DAKAR	
		Nombre	(%)		Nombre	(%)
moins de 5 ans	133	91	68,4	189	161	85
5 à 9 ans	367	295	80,4	408	315	77
10 à 14 ans	502	382	76,1	573	371	65
15 à 19 ans	772	610	79,0	692	441	64
20 à 24 ans	1 128	819	72,6	1013	662	65
25 à 29 ans	1 030	771	74,9	851	484	57
30 à 34 ans	801	593	74,0	1027	565	55
35 à 39 ans	588	400	68,0	981	452	46
40 à 44 ans	570	383	67,2	769	402	52
45 à 49 ans	419	282	67,3	747	432	59
50 à 54 ans	337	208	61,7	564	438	78
55 à 59 ans	180	119	66,1	310	204	69
60 à 64 ans	194	119	61,3	211	134	64
65 à 69 ans	122	79	64,8	207	84	41
70 à 74 ans	102	73	71,6	71	53	75
75 à 79 ans	46	26	56,5	41	33	80
80 ans et plus	26	18	69,2	34	19	56
Indéterminés	133	75	56,4	130	127	98
TOTAUX	7 450	5 343	71,7	8818	5377	61

U.4 ASSAINISSEMENT

Tableau 4 : Détails des ASSAINISSEMENTS en 2002 A DAKAR

Nature des Assainissements	DAKAR	SENEGAL	%
I. EPUISEMENT			
Dans un quartier	20	89	22
Dans une maison	17	74	23
Autres	9	35	26
II. AUTRES OPERATIONS			
Dégagement voie publique,	25	40	63
Véhicules accidentés tombés en panne	13	33	40
Lavage	7	24	30
Arrosage	10	23	43
Débouchage de caniveaux			
Reconnaitances	15	51	30
Accrochage, décrochage d'une drisse de mât	4	4	100
Dilution de liquide répandu sur la chaussée	7	20	35
Autres	25	40	63
III. FAITS D'ANIMAUX			
Chiens			
Chats		7	0
Chevaux			
Taureaux			
Chèvres			
Moutons		17	0
Singes	7	7	100
Serpents	8	12	67
Abeilles guêpes	2	2	100
Autres	25	56	47
TOTAUX	194	534	36

Deux structures gèrent l'assainissement dans la région de Dakar : l'Office Nationale d'Assainissement du Sénégal (ONAS) et l'Agence pour la propreté de Dakar (APRODAK)

L'ONAS assure la gestion (collecte, traitement, valorisation et évacuation) de tous les déchets liquides (eaux usées, eaux pluviales) en zone urbaine et péri-urbaine. Au niveau du centre Ville, les eaux pluviales sont évacuées vers la mer. Des réseaux d'égouts complètent le système en desservant le plateau, la Médina, Grand Dakar, Sicap et HLM.

L'assainissement au niveau de la zone industrielle de Hann pose beaucoup de problèmes, en raison de la concentration des Unités Industrielles de la Région dans ce territoire.

Les rejets urbains et domestiques sont évacués vers la baie de Hann à travers le canal IV.

La faible capacité de la station des Niayes construite depuis 1974 est à l'origine des problèmes rencontrés au niveau de Pikine Dagoudane.

Le Département de Guédiawaye ne dispose pas encore de réseau d'assainissement, à l'exception des Cités HLM et d'une partie des Parcelles Assainies.

Le Département de Rufisque constitue une zone où les problèmes d'assainissement se posent avec acuité.

Le Centre ville se trouve sur une zone basse en dessous du niveau de la mer, ce qui est à l'origine des difficultés d'évacuation des rejets liquides.

En ce sens, un plan directeur d'assainissement est en cours d'élaboration.

Les Communes de Bargny et Sébikotane ne disposent pas encore de véritables réseaux d'évacuation des eaux pluviales.

En ce qui concerne les eaux usées, les populations adoptent des solutions individuelles.

Globalement 94.000 m³ d'eaux usées sont rejetées chaque jour au niveau de la Région, sans traitement.

La station d'épuration de Cambèrene avec une capacité de traitement de 10.000 m³ / jour fonctionne seulement à hauteur de 60% de ses possibilités.

Avec quelques aménagements supplémentaires, de l'avis des Techniciens, elle peut être en mesure de traiter 100.000 m³ / jour.

U.4.1 Caractéristiques de la situation d'épuration de Cambèrene

Tableau 1 : Caractéristiques Techniques

Type de réseaux	Linéaire (Km)	Nombre de raccordements	Station de Pompage
Réseaux eaux usées	630	53.000	26
Réseaux eaux pluviales	86	-	2
Source : Journal des actes du Conseil Economique et Social 1998			

Les capacités de la station ne sont pas encore en mesure de résoudre l'ensemble des problèmes.

De plus les possibilités d'extension du réseau d'assainissement sont limitées par des contraintes qui ont pour noms :

- occupations irrégulières,
- urbanisation anarchique,
- cherté des branchements,
- faiblesse des revenus des ménages.

U.4.2 Situation des branchements

Tableau 2 : situation des branchements

	Réseau Collectif	Système Individuel	Absence de branchement
Pourcentage population	35%	60%	5%
Source : Division Régionale Hydraulique 2004			

35% seulement de la population sont branchés au réseau collectif contre 60% en système individuel, d'assainissement.

L'ONAS a maintenant une mission de redressement du Sous-secteur, suite à la réforme institutionnelle du Sous-secteur de l'hydraulique urbaine.

V / JUSTICE

V.1 Les Infrastructures

On compte huit (8) lieux de détention dans la région de Dakar sur les 37 que compte le pays, soit 21,6 % de taux de couverture, pour 51 % des écroués du Sénégal :

- Maison Centrale d'Arrêt (MCA) de Dakar ;
- Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Hann ;
- Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) du Cap Manuel ;
- Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Rufisque ;
- Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) des Femmes à Liberté 6 ;
- Maison de Correction (MC) de Sébikotane ;
- Camp Pénal (CP) de Liberté 6 ;
- Pavillon Spécial (PS) Hôpital A. Le Dantec à Dakar.

Les normes internationales de détention prévoient un écroué pour une surface de 3,5 m² et un volume de 5 m³.

Tableau 1 : Nombre de places dans les établissements pénitentiaires de Dakar

Etablissements	Volume	Surface	Capacité / m ³	Capacité / m ²
MCA Dakar	5 340,00	1 384,50	1 068	390
CP Liberté 6	4 385,34	1 249,79	880	352
MAC de Hann	790,07	246,53	158	70
MAC Rufisque	359,49	104,77	68	29
MAC C.Manuel	867,71	231,60	174	66
HP Spécial	663,01	224,00	125	63
MC Sébikotane	657,90	187,98	131	52
MAC femmes	531,71	148,58	107	42
TOTAL	13 595,23	3 777,75	2 711	1 064

Source : Direction de l'Administration Pénitentiaire

A Dakar, les lieux de détention sont estimés en volume à 13 595,23 m³ et en surface à 3 777,75 m², soit 38 % et 35,8 % de l'ensemble du Sénégal.

Ainsi, en tenant compte des normes internationales, par rapport à la surface d'occupation, il devrait avoir 1079 détenus au lieu 9 585 au 31 décembre 2002. Cette situation traduit l'engorgement des prisons de Dakar.

V.2 Les Effectifs

REGION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
DAKAR	8 634	961	9 585
SENEGAL	16 985	1 449	18 434
Pourcentage	50,8 %	66,3 %	52 %

Source : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Au 31 décembre 2002, on dénombre 9 585 détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires pour diverses infractions à la loi à Dakar.

La population féminine ne représente que 10 % de la population carcérale en 2002 à Dakar.

W / EDUCATION

Le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) entre dans sa phase 2, qui s'est traduit par une véritable déconcentration des moyens.

A cet égard, il s'avère indispensable de mettre en place un système d'information sur les indicateurs pertinents reflétant la demande, l'offre et la qualité de l'information.

Ce chapitre reflète la synthèse des dix (10) Inspections Départementales de l'Education Nationale (IDEN) de l'Inspection d'Académie de la région de Dakar (I A) :

DEPARTEMENT de DAKAR :

1. Dakar Ville (DV)
2. Dakar Médina (DM)
3. Grand Dakar 1 (GD1)
4. Grand Dakar 2 (GD2)
5. Dakar Banlieue (DBL)

DEPARTEMENT de PIKINE :

1. Thiaroye (TH)
2. Pikine (PK)

DEPARTEMENT de GUEDEAWAYE :

1. Guédiawaye (GW)

DEPARTEMENT de RUFISQUE :

1. Rufisque 1 (R1)
2. Rufisque 2 (R2)

W.1 EDUCATION PRESCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

24 540 élèves sont scolarisés dans 327 écoles dont 288 sont des garderies privées soit 88,07 % des structures où sont pris en charge 19 921 élèves représentant 81,17 % des effectifs.

La population pré scolarisable 0 – 5 à 6 ans est estimée à plus de 500 000 enfants, c'est dire que la demande de pré scolarisation est loin d'être satisfaite. Un effort important doit être fait en terme d'accès par la construction de cases des tous petits. Mais l'effort est surtout attendu des collectivités locales qui pourraient s'investir dans la création de garderies publiques.

Le projet « Case des Tous Petits » devrait s'étendre en zone péri urbain et rurale (on pourrait envisager leur implantation dans chaque commune d'arrondissement).

Il faut donc aller résolument vers de nouvelles créations et encourager l'implantation de garderies et d'écoles communautaires.

Tableau 1 : Enseignement Préscolaire, nombre d'établissement par ordre d'enseignement
2003 / 2004 – Région de Dakar

IDEN	Ecole maternelle		Case des Touts Petits		Garderie communautaire		Garderie Privée		TOTAL	
	Ecole	Eff.	Ecole	Eff.	Ecole	Eff.	Ecole	Eff.	Ecole	Eff.
DV	2	159	0	0	0	0	12	1 302	14	1 461
GD1	4	288	1	59	3	303	22	2 976	29	3 626
DM	1	210	2	64	5	208	7	585	15	1 067
GD2	0	0	2	0	0	0	32	2 685	34	2 685
DBL	3	313	3	0	8	851	66	5 088	80	6 256
GW	2	214	3	120	14	690	69	3 212	88	4 236
PK	1	66	0	0	0	0	15	1 358	16	1 424
TH	1	30	0	0	1	146	39	558	41	754
RUF1	1	105	0	0	3	191	15	1 068	16	1 364
RUF2	2	150	7	338	1	110	14	1 089	24	1 687
REGION	17	1 535	18	581	35	2 499	288	19 921	327	24 540

Tableau 2 : Evolution des Effectifs du Préscolaire par Région de 2002 / 2003 à 2004 / 2005

IA	2002/2003			2003/2004			2004/2005		
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles
Dakar	19 853	9 529	10 324	26 568	12 813	13 755	31 910	15 473	16 437
Diourbel	822	362	460	1 236	565	671	3 602	1 570	2 032
Fatick	572	280	292	772	372	400	3 841	1 839	2 002
Kaolack	1 969	886	1 083	2 433	1 127	1 306	3 151	1 443	1 708
Kolda	1 237	643	594	1 198	634	564	2 297	1 180	1 117
Louga	2 146	1 009	1 137	2 851	1 351	1 500	4 567	2 198	2 369
Matam	505	217	288	270	120	150	960	437	523
St Louis	2 536	1 167	1 369	2 974	1 401	1 573	5 496	2 603	2 893
Tamba	1 006	483	523	2 042	1 020	1 022	3 869	1 911	1 958
Thiès	4 697	2 161	2 536	10 231	4 844	5 387	12 513	5 814	6 699
Ziguinchor	2 999	1 440	1 559	4 262	2 067	2 195	6 606	3 275	3 331
SENEGAL	38 342	18 176	20 166	54 837	26 314	28 523	78 812	37 743	41 069

W.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

En 2004 / 2005, 347 201 élèves sont scolarisés dans la région de Dakar, contre 327 238 en 2003 / 2004 et 318 651 en 2002/2003 soit une augmentation de 19 963 entre 2004 et 2005. La parité entre fille et garçon est en voie de réalisation dans la plupart des circonscriptions.

Dans certaines circonscriptions le réseau privé est plus développé que le réseau public même s'il scolarise moins d'enfants ce qui laisse présager que les conditions de travail y sont meilleures du point de vue surtout de la maîtrise des effectifs.

Enseignement Élémentaire : Répartition des Infrastructures et des Effectifs 2004 / 2005

IDEN	Statut	Ecoles	Classes	EFFECTIF	% Filles	Nbr. Class. spéciales	
						CDF ³	CMG ⁴
DV	Public	15	154	4 611	49,92	00	00
	Privé	10	105	3 742	58,52	00	00
	Total	25	259	8 353		00	00
DM	Public	16	197	8 795	50,77	00	00
	Privé	09	74	2 779	47,43	00	00
	Total	25	271	11 574		00	00
GD1	Public	26	287	13 592	48,36	00	00
	Privé	15	149	5 626	49,34	00	05
	Total	41	436	19 218		00	05
GD2	Public	25	294	14 590	50,63	00	00
	Privé	21	185	7 569	49,97	00	07
	Total	46	479	22 159		00	07
DBL	Public	69	724	41 658	51,34	45	00
	Privé	154	1 079	32 447	46,98	00	31
	Total	223	1 803	74 105		45	31
TH	Public	57	588	49 500	49,51	346	00
	Privé	151	799	28 546	49,20	00	00
	Total	208	1 387	78 046		346	00
PK	Public	24	278	19 524	51,8	105	00
	Privé	24	179	7 383	48,22	00	16
	Total	48	457	26 907		105	16
GW	Public	38	483	34 952	45,56	260	00
	Privé	85	354	24 573	49,90	00	00
	Total	123	837	59 525		260	00
RUF1	Public	25	273	14 524	49,09	00	00
	Privé	09	76	2 764	48,15	00	00
	Total	34	349	17 288		00	00
RUF2	Public	75	576	29 272	48,55	33	27
	Privé	08	44	754	43,37	00	00
	Total	83	620	30 026		33	27
REGION	Public	370	3 854	231 018	49,55	789	27
	Privé	486	3 044	116 183	49,11	00	59
	Total	856	6 898	347 201		789	86

Enseignement Élémentaire : Ecoles, Classes et Effectifs / Département 2004 – 2005

Département	DAKAR	PIKINE	GUEDIAWAYE	RUFISQUE	REGION
Ecoles	360	256	123	117	856
Classes	3 248	1 844	837	969	6 898
Effectifs	135 409	104 953	59 525	47 314	347 201
Effectif moyen / classe	41,69	56,92	71,11	48,83	50,33

L'effectif enseignant « craie en main » se chiffre en 2004 – 2005 à 4 187, soit 92,35 % de l'effectif total, dont :

³ CDF : Classe à Double Flux

⁴ CMG : Classe Multi Grades

- 54 % d'instituteurs ;
- 30 % d'instituteurs adjoint ;
- 8 % de maîtres contractuels ;
- 8 % de volontaires de l'éducation.

Les 8 % restant sont répartis parmi les :

- Effectifs de Direction 5,6 % ;
- Malades indisponibles 1,7 % ;
- Abandons 0,3 % ;
- Congés maternité 0,3 %.

A Dakar, plus de 80 % des enseignants de l'élémentaire sont des titulaires.

Enseignement Elémentaire : Personnels par IDEN 2004 / 2005 - DAKAR

Personnels	DV	GD1	DM	GD2	DBL	GW	PK	TH	RUF1	RUF2	Région
Instituteur	119	201	131	159	388	273	142	377	182	290	2 262
Instituteur Adjoint	43	66	71	121	194	182	96	180	106	180	1 239
Maître contractuel	7	27	10	13	97	40	21	40	23	60	338
Volontaire Educat.	0	1	1	7	40	77	31	78	3	97	335
Directeur	9	17	16	20	55	37	20	31	20	31	256
Malade indisponible	2	7	7	2	19	12	6	7	3	11	76
Abandon	0	1	0	4	2	3	2	1	1	1	15
Congé maternité	0	1	1	6	5	0	0	0	0	0	13
Maître craie en main	169	270	202	294	738	573	302	675	337	627	4 187
Ratio élève / maître	49	71	57	75	100	104	89	116	51	48	83

Source : Inspection d'Académie

W.3 ENSEIGNEMENT ARABE ELEMENTAIRE

Les statistiques de 2004 / 2005 n'ont pas été publiés par l'Inspection d'Académie de Dakar, raison pour laquelle on a reconduit ceux de 2003 en attendant d'avoir l'année prochaine des informations.

Enseignement Arabe : Répartition des écoles et du Personnel par IDEN – 2003

IDEN	Ecoles concernés	Nombre de maîtres
Dakar Ville	14	25
Dakar Médina	16	23
Grand Dakar 1	22	27
Grand Dakar 2	23	29
Dakar Banlieue	48	50
Thiaroye	27	26
Pikine	23	24
Guédiawaye	19	36
Rufisque 1	11	12
Rufisque 2	13	26
Inspection d'Académie - Dakar	216	268

Source : IA - Dakar

Enseignement Elémentaire Arabe : Structures et Effectifs

Classes	Cours	EFFECTIFS		
		Garçons	Filles	TOTAL
CE 1	508	13 759	13 588	27 347
CE 2	484	12 731	12 333	25 064
CM 1	449	11 920	11 345	23 265
CM 2	313	8 655	8 358	17 013
TOTAL	1 754	47 065	45 624	92 689

W.4 RESULTATS DU CFEE

Ce qui caractérise l'Académie de Dakar, c'est la massification des effectifs – candidats, chaque année on constate une augmentation des effectifs, ce qui pose des problèmes d'organisation.

CFEE : Evolution des Centres et Effectifs

NOMBRE DE CENTRES			EFFECTIFS		
2003	2004	2005	2003	2004	2005
166	186	193	44 638	48 031	49 564

Résultats du CFEE (Public et Privé) par IDEN en 2005

IDEN	Nombre de Candidats	Admis	Taux admis
Dakar Ville	1 366	724	53 %
Dakar Médina	2 009	710	35,34 %
Grand Dakar 1	2 732	1 308	47,88 %
Grand Dakar 2	3 884	1 662	41,25 %
Dakar Banlieu	10 929	5 603	51,27 %
Guédiawaye	5 974	2 882	48,24 %
Pikine	3 708	1 559	43,12 %
Thiaroye	11 439	5 158	45,09 %
Rufisque 1	2 528	1 194	47,23 %
Rufisque 2	4 093	1 782	43,54 %
TOTAL / REGION	48 662	22 562	46,36 %

W.5 ENSEIGNEMENT MOYEN

Le réseau s'est accru de six (6) nouveaux collèges entre 2004 et 2005.

Du même coup les effectifs du public comme ceux du privé ont augmenté en passant respectivement de :

- 52 709 à 57 029, soit 8,2 % de hausse ;
- 37 630 à 48 398, soit une augmentation de 28,6 %.

Enseignement Moyen : Evolution des infrastructures et des effectifs en 2005.

DEN	Statut	CEM	cl.physique	cl.pédagogique	Effectif	% filles
Dakar Ville	Public	6	75	73	2 734	56,8
	Privé	6	67	66	2 669	58,97
	Total	12	142	139	5 403	///
Dakar Médina	Public	3	23	30	1 704	47,94
	Privé	7	57	47	1 768	25,73
	Total	10	80	77	3 472	///
Grand Dakar 1	Public	3	25	36	1 985	56,25
	Privé	8	81	94	2 783	59,32
	Total	11	106	130	4 768	///
Grand Dakar 2	Public	7	68	94	5 248	47,09
	Privé	13	143	143	9 622	52,9
	Total	20	211	237	14 870	///
Dakar Banlieu	Public	10	113	147	10 723	47,96
	Privé	56	148	151	16 139	52,42
	Total	66	261	298	26 862	///
Département DAKAR	Public	29	304	380	22 394	
	Privé	90	496	501	32 981	
	Total	119	800	881	55 375	
Département GUEDEAWAYE	Public	6	89	117	9 635	44,57
	Privé	31	45	45	1 654	52,17
	Total	37	134	162	11 289	///
Pikine	Public	3	48	61	4 855	46,76
	Privé	15	98	122	5 580	47,72
	Total	18	146	183	10 435	///
Thiaroye	Public	10	?	191	13 517	41,93
	Privé	43	?	162	5 166	47,63
	Total	53	?	353	18 683	///
Département PIKINE	Public	13	?	252	18 372	
	Privé	58	?	284	10 746	
	Total	71	?	536	29 118	
Rufisque 1	Public	5	53	81	5 181	47,32
	Privé	7	39	42	1 908	51,51
	Total	12	92	123	7 089	///
Rufisque 2	Public	6	46	58	3 447	45,02
	Privé	9	45	35	1 116	46,32
	Total	15	91	93	4 563	///
Département RUFISQUE	Public	11	99	139	8 628	
	Privé	16	84	77	3 024	
	Total	27	183	216	11 625	
Total I A Dakar	Public	59	?	888	57 029	48,16
	Privé	195	?	907	48 398	49,46
	Total	254	?	1 795	105 427	///

Enseignement Moyen : Evolution des Effectifs par niveau en 2004 / 2005

IA/Dakar	ZONE	Statut	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième		TOTAL	
			Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
IA Dakar	RURAL	Privé	139	76	160	86	156	69	111	59	566	290
		Public	683	312	587	218	514	192	366	162	2 150	884
	Total RURAL		822	388	747	304	670	261	477	221	2 716	1 174
	URBAIN	Privé	10 558	5 143	11 188	5 755	9 711	4 808	11 255	5 875	42 712	21 581
		Public	19 660	9 123	16 280	7 899	14 054	6 679	12 715	6 288	62 709	29 989
	Total URBAIN		30 218	14 266	27 468	13 654	23 765	11 487	23 970	12 163	105 421	51 570
Total IA Dakar			31 040	14 654	28 215	13 958	24 435	11 748	24 447	12 384	108 137	52 744

La région de Dakar compte 254 collèges publics et privés pour un effectif de 108 137 élèves dont 48,77 % de filles.

W.6 RESULTATS DU BFEM SESSION 2004

L'Académie de Dakar se trouve avec un taux de réussite de 53,53 %, réparti comme suit :

- Filles : 51,50 %
- Garçons : 55,67 %

Ce taux est légèrement inférieur à celui de l'année dernière (55,18).

RESULTATS DU BFEM SESSION 2004 REGION DE DAKAR

IA	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			% Admis		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
DAKAR	13 125	13 831	26 956	12 753	13 444	26 197	7 099	6 923	14 022	55,67	51,50	53,53

W.7 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL ET TECHNIQUE

En 2005, pour dix neuf (19) lycées d'enseignement secondaire général et technique publics nous avons un effectif total de 32 780 élèves pour 624 classes physiques et 708 classes pédagogiques. Le personnel est de :

- 1 619 professeurs, toutes disciplines confondues ;
- 70 surveillants généraux ;
- 236 surveillants simples.

Par rapport à 2004, les salles physiques ont augmenté de 17 unités au moment où les salles pédagogiques se sont accrues de 89 et les professeurs de 232.

Enseignement Secondaire Général et Technique : Répartition des infrastructures, des effectifs et du Personnel 2004 / 2005

LYCEE	Classe Physique	Classe Pédago	EFFECTIFS		PERSONNEL		
			TOTAL	% Fille	Professeur	Surveillant Général	Surveillant Simple
LTCMD	24	24	1 118	66,28	65	2	9
LFAMB	7	10	268	38,06	20	1	4
LAS	30	39	1 781	36,38	78	4	20
LBD	91	103	5 028	37,91	311	10	48
LGD	27	37	2 137	40,25	102	3	12
LJFK	60	60	2 690	100	114	6	19
LLG	47	47	2 120	44,25	113	8	17
LSLL	90	92	4 826	38,18	234	8	29
LPA 1	40	45	2 200	47	74	3	10
LPA 2	6	8	402	30,1	23	1	3
LTH	16	26	1 434	34,8	44	2	4
L.MBAO	23	27	1 175	48,85	47	2	3
MEMB	15	15	203	100	26	3	9
LM RUF	30	34	1 177	45,16	60	2	8
LMMD	41	51	2 340	40,77	103	4	16
LTIMD	32	32	1 082		81	4	11
L BARGNY	7	13	536	42,35	23	1	4
LSNT	24	31	1 516	53,36	64	5	9
L PIKINE	14	14	747	45,52	37	1	3
ACADEMIE	624	708	32 780		1 619	70	236

Enseignement Moyen Secondaire Général : Etablissements – 2004 / 2005

IA	ZONE	STATUT	1er.Cycle	1er. & 2nd.Cycle	2nd. Cycle	Total	
IA Dakar	RURAL	Privé	3	--	--	3	
		Public	5	--	--	5	
	Total RURAL			8	--	--	8
	URBAIN	Privé	109	64	1	174	
		Public	53	9	10	72	
	Total URBAIN			162	73	11	246
Total IA Dakar			170	73	11	254	

W.8 FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle a connu un développement très rapide ces dernières années ; les nouvelles technologies, le taux élevé de déperditions scolaires, l'apparition de nouvelles filières qui conduisent vers des métiers plus rémunérateurs ou vers des professions libérales ont créé un véritable boom dans la formation professionnelle. Ces nouvelles filières porteuse sur l'informatique, la bureautique, la comptabilité – gestion, le marketing et dans une moindre mesure l'industrie. C'est ainsi, qu'on compte aujourd'hui plus de 75 établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle privés reconnus. Il faut préciser que le privé intervient surtout dans le secteur tertiaire du fait de sa rentabilité.

Il convient donc de développer les autres secteurs de l'enseignement technique et de la formation et de la formation professionnelle (notamment l'industrie) en ouvrant des établissements publics mais aussi en encourageant les promoteurs privés à y investir.

Les structures de la Formation Professionnelle sont bien représentées dans la région de Dakar, mais restent très insuffisantes par rapport à une demande de plus en plus forte.

Les établissements de formation professionnelle du public se répartissent comme suit :

- 6 établissements de formation professionnelle ;
- 6 centres d'enseignement technique féminin ;
- 1 école nationale d'économie familiale et sociale.

W.9 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur est un secteur très développé dans la région de Dakar. En dehors de l'université Cheikh Anta DIOP (UCAD), qui compte plus de 30 000 étudiants actuellement, la région compte les structures suivantes :

- Ecoles et instituts supérieurs : CESTI – ENS – ESP – INSEPS – EBAD ;
- ENEA.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : STATISTIQUES 2001 / 2002

ETABLISSEMENTS	2002		2003		2004	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
Université CHEIKH ANTA DIOP	28 513	73,25	31 167	-	37 192	-
Université GASTON BERGER (Saint Louis)	2 659	6,83	-	-	-	-
Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur	7 752	19,92	-	-	-	-
TOTAL	38 924	100	-	-	-	-

Source : DES/ME

Enseignement Supérieur Public, Effectif des Etudiants 1992 – 2002

Années	UCAD	UGB	TOTAL	UCAD/TOTAL
1992	21061	991	22 052	95,5 %
1993	22 602	1 279	23 881	94,6 %
1994	22 386	1 607	23 993	93,3 %
1995	19 869	1 822	21 691	91,6 %
1996	21 397	1 974	23 371	91,6 %
1997	23 760	2 086	25 846	91,9 %
1998	23 076	2 157	25 233	91,5 %
1999	23 926	2 187	26 113	91,6 %
2000	24 776	2 224	27 000	91,8 %
2001	28 293	2 495	30 788	91,9 %
2002	28 513	2 659	31 172	91,5 %
2003	31 167	nd	nd	Nd
2004	37 192	nd	nd	nd
2005	42 421	nd	nd	nd

Au cours de cette année scolaire 2003, 31 167 étudiants ont été inscrits dans les facultés de l'université de Dakar, soit une progression de 9,3 % par rapport à 2002.

Nombre d'étudiants par établissements de l'UCAD en 2003

ETABLISSEMENT	EFFECIFS		% des établissements en 2003
	2001/2002	2002/2003	
CESTI	133	143	0,5
EBAD	224	192	0,6
ENS	648	435	1,4
ESP	559	601	1,9
FASEG	2 874	3 374	10,8
FLSH	12 887	14 360	46,1
FMPOS	3 404	3 771	12,1
FSJP	3 643	3 837	12,3
FST	4 009	4 278	13,7
INSEPS	204	176	0,6
TOTAL UCAD	28 585	31 167	100

Source : DES/ME

Taux de réussite : UCAD – INSTITUTS – ECOLES en 1998

Facultés	Taux (%)	Ecoles/Instituts	Taux (%)
FASEG	38,58	CESTI	95,18
FMPOS	60,58	INSEPS	46,28
FST	43,2	EBAD	84,57
FSPJ	28,29	ESP	84,02
FLSH	38,73	ENS	94,66
Moyenne	40,04	Moyenne	84,44

Source : DES/ME

Le taux de réussite est deux fois plus important au niveau des écoles et instituts supérieurs que dans les facultés et plus catastrophique au niveau de la faculté des sciences politiques et juridiques.

Taux d'abandon à l'UCAD en 1998

Nombre d'étudiants inscrits à l'UCAD	23 630
Nombre d'étudiants inscrits aux examens	18 993
Nombre d'étudiants ayant abandonné	4 697
Taux d'abandon	19,87 %

Source : DES/ME

Effectif de l'ENEA en 1999 : **272 étudiants**

Effectif des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) en 1999 :

EPES agréés par le Ministère de l'Education / Direction de l'Enseignement Supérieur : 31 EPES et 5 000 étudiants

RESULTATS DU BACCALAUREAT – SESSION 2003

Structure	Inscrits	Composés	Admis	Pourcentage des admis		
				2001	2002	2003
IA / DAKAR	16 945	16 470	6 609	32,2	37,2	40,1

Source : IA – DAKAR

X / SANTE

PROFIL DE LA REGION DE DAKAR EN 2002 (excepté les Hôpitaux)

INDICATEURS	REGION MEDICALE DE DAKAR
COUVERTURE PASSIVE	
Densité de la population	4 231 hbts / km ²
Pourcentage population urbaine	97,3 %
Recettes participation / tête	901 F CFA
Dépenses participation / tête	507 F CFA
Dépenses / Recettes	56 %
Nombre d'habitants par poste de santé	20 426
Nombre d'habitants par centre de santé	161 954
Nombre d'habitants par district	283 420
Nombre d'habitants par hôpital	283 420
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	5 118
Nombre d'habitants par cabinet paramédical privé	11 627
Nombre d'habitants par clinique privée	80 977
Nombre d'habitant pour un médecin	5 048
Nombre d'habitants pour un infirmier	3 591

INTRODUCTION

Seules les statistiques de la Région Médicale de Dakar nous sont parvenues. Ces données couvrent les centres, postes, cases, maternités de santé des zones urbaine et rurale.

Concernant les hôpitaux, les données sont incomplètes ou manquantes, si bien qu'au moment de l'élaboration du document, on n'a pu les intégrer dans l'analyse d'indicateurs de performance et de couverture sanitaire dans la région de Dakar.

X.1 ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE

La Région Médicale de Dakar comprend :

- Huit (8) Districts ;
- Huit (8) Hôpitaux ;
- Quatorze (14) Centres de santé ;
- Dix sept (17) Soins obstétricaux d'urgence complets ;
- Quatre (4) Soins obstétricaux d'urgence de base ;
- Quarante deux (42) Soins obstétricaux de base potentielles ;
- Cent onze (111) Postes de santé ;
- Vingt six (26) Maternités Rurales ;
- Quatorze (14) Cases de santé.

X.2 PARTICIPATION FINANCIERE DES POPULATIONS DE DAKAR

Le département de Pikine est de loin celui qui participe le plus aux ressources financières au niveau des structures sanitaires en dehors des hôpitaux : 37,3 % des recettes, suivi des départements de :

- Guédiawaye : 22,6 %
- Dakar : 21,2 %
- Rufisque : 18,9 %

On remarque à peu près le même phénomène au niveau des dépenses :

- Pikine : 37,7 %
- Guédiawaye : 27,1 %
- Rufisque : 23,6 %
- Dakar : 11,6 %

X.3 LE SYSTEME DE SANTE

X.3.1 Dispositif sanitaire

Le dispositif sanitaire met en relation un ensemble d'infrastructures sanitaires destinées à assurer les soins de santé des populations selon le niveau de contact. Ce dispositif constitue, dans un sens unidirectionnel qui va de bas en haut, le système de référence recours.

On distingue quatre types d'infrastructures sanitaires.

Le Poste de Santé

C'est le premier niveau de contact des populations avec une structure publique. Il est dirigé par un Infirmier diplômé d'Etat qui occupe la fonction d'Infirmier Chef de Poste (ICP). Son plateau technique lui permet de dispenser des soins de santé de base. Le Poste polarise et supervise un ensemble de structures de santé communautaires que sont les Cases de Santé et maternités rurales situées au niveau villageois et gérées par des Agents de Santé Communautaires (ASC ou Matrones). Les cases de Santé font recours aux Postes de Santé en cas d'urgence. Le Poste est implanté dans les communes, les Chefs lieux de Communauté Rurale, ou les villages relativement peuplés. La norme de couverture est d'un poste de santé pour 10.000 habitants.

Le Centre de Santé

C'est le second palier du schéma des infrastructures sanitaires publiques. Il est implanté au niveau de la Commune. Il polarise et supervise un ensemble de Postes de Santé dont il constitue le premier recours. Il est dirigé par un Médecin qui assure la fonction de Médecin Chef.

On distingue deux types de Centres de Santé au Sénégal:

- Le Centre de Santé de type I qui ne possède pas de Bloc.
- Le Centre de Santé de Référence ou de type II qui en plus du plateau technique habituel dispose d'un Bloc opératoire.

L'existence de pavillon d'hospitalisation commence à partir du Centre de Santé. La norme de couverture est d'un centre de santé pour 50.000 habitants

L'hôpital

C'est le troisième maillon de la chaîne et constitue le recours pour le Centre de Santé. Dépendant de sa localisation, il peut être communal, départemental, régional ou national. Il est implanté au Chef lieu de la région ou du département et dispense des soins en médecine interne, obstétrique, gynécologie, pédiatrie, chirurgie et parfois des spécialités chirurgicales ou médicales. La norme de couverture est d'un hôpital pour 150000 habitants.

Le C.H.N

Le Centre Hospitalier National est le dernier maillon de la chaîne, le sommet de la pyramide sanitaire et le dernier recours. Il en existe sept (07) au niveau de la capitale. Le C.H.N est une structure sanitaire nationale qui dessert l'ensemble de la population eu égard à son plateau technique très spécialisé et à la diversité de ses gammes de services.

Avec la réforme, les structures hospitalières ont été classées selon trois niveaux :

- Hôpital de niveau 1 : qui correspond au centre de santé
- Hôpital de niveau 2 : qui correspond au centre hospitalier régional,
- Hôpital de niveau 3 : qui correspond au C.H.N

X.3.2 Politique sanitaire

La Politique de Santé du Sénégal reste basée sur les soins de santé primaires (SSP). La mise en oeuvre des nouvelles orientations de cette politique s'appuie sur le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDS) pour la période 1998-2007.

La première phase de ce plan s'est réalisée à travers un Programme de Développement Intégré du Secteur de la Santé (PDIS) sur une période de cinq ans (1998-2002). La deuxième phase est en préparation et conserve les mêmes priorités, à savoir la réduction de la mortalité maternelle, la réduction de la mortalité infantile et la maîtrise de la fécondité. Un accent particulier sera mis sur la satisfaction des besoins des couches les plus défavorisées.

Deux programmes font l'objet d'une évaluation au niveau du PNDS/PDIS : la santé de la reproduction et la lutte contre les maladies endémiques (paludisme, bilharziose, onchocercose et IST/SIDA).

Pour ce qui est du financement de la santé, quatre sources y concourent : le budget de l'Etat, les collectivités locales, les comités de santé et la coopération bilatérale ou multilatérale. La part de la santé dans le budget de l'Etat a atteint la norme de 9% en 2002.

X.4 ETAT DE SANTE DE LA POPULATION

Données Générales de la Région Médicale de Dakar en 2004

DONNEES	CENTRE SANTE	POSTE SANTE	2004
Lits installés au pavillon	154		154
Lits installés à la maternité	124	220	344
Solde antérieur	235 919 045	386 475 712	622 394 757
Recette Pop .Consultation	76 411 350	80 642 429	157 053 779
Recette Accouchement	68 323 200	39 163 138	107 486 338
Recette Pop . Médicaments	307 178 534	259 413 168	566 591 702
Recette Pop .Hospitalisation	5 087 000		5 087 000
Caisse de Solidarité	12 410 380	2 233 270	14 643 650
Autres Recettes	529 235 041	40 648 539	569 883 580
TOTAL RECETTES	1 234 564 550	808 576 256	2 043 140 806
Dépenses médicaments	287 527 214	198 836 982	486 364 196
Dépense Pop. Maintenance	44 890 409	32 323 547	77 213 956
Depense Pop.fonctionnement	60 305 964	61 740 062	122 046 026
Depense Pop.Investissement	67 957 875	24 609 497	92 567 372
Depense Pop . Personnel	138 945 772	93 142 930	232 088 702
Autres Dépenses	99 096 892	39 619 551	138 716 443
TOTAL DEPENSES	698 724 126	450 272 569	1 148 996 695
SOLDE 2004	535 840 424	358 303 687	894 144 111
Total consultants (Nouv.cas)	330 876	719 627	1 050 503
Total Consultation	355 798	859 489	1 215 287
Cabinet dentaire	28 636		28 636
Evacuation des malades non hospitalisés	2 229	27	2 256
Malades hosp.Pav sortis	12 574		12 574
Malades hosp.mater Sortis	26 416	14 647	41 063
Total journées hosp .Pavillon	39 519		39 519
Total journées hosp Maternité	46 792	17 174	63 966
Nombre des femmes évacuées	2 164	861	3 025
Nbre de décès des hospitalisés	316		316
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	62	12	74
Nbre de décès des mères	47	2	49
Total accouchement maternité	27 523	22 532	50 055
total accouchement domicile vus	1 097	1 065	2 162
Total enfants nés vivants	28 433	23 193	51 626
Total nés vivants pds inf 2500g	3 229	1 907	5 136

Total morts-nés	1 079	427	1 506
Nombre morts -nés frais	442	141	583
Nombre morts -nés macérés	483	299	782
Total avortement	2 150	562	2 712
Consultation CPN1	19 081	52 515	71 596
Consultation CPN3	11 146	31 923	43 069
GAR dépistées	4 308	5 919	10 227
Consultation Post Natales	3 041	12 128	15 169
Actives toutes méthodes PF	82 321	125 111	207 432
Inactives toutes méthodes PF	5 452	16 271	21 723
Enfants 0 - 36 mois suivis	43 953	127 874	171 827
Enfants 0 - 36 mois dans le vert	37 785	119 030	156 815
Enfants 0 -36 mois dans le Jaune	4 172	14 494	18 666
Enfants 0 - 36 mois dans le Rouge	578	1 372	1 950
Enfts 0 - 36 malnutris récupérés	1 480	1 039	2 519
Diarrhée : total des cas	5 294	20 508	25 802
Diarrhée 0-4ans traités par ATB	1 839	7 073	8 912
Diarrhée 0-4ans traitée par SRO	2 624	12 497	15 121
Enfants 0 -11mois P.zero	7 986	29 594	37 580
HB1	9 698	26 578	36 276
HB2	1 378	4 579	5 957
HB3	1 303	4 458	5 761
BCG	21 130	47 986	69 116
DTCP1	19 014	45 487	64 501
DTCP2	17 844	41 494	59 338
DTCP3	17 084	42 082	59 166
ROUGEOLE	13 183	32 781	45 964
F. JAUNE	13 181	37 596	50 777
Total 0 - 11mois vaccinés	98 831	270 882	369 713
Total 0- 11 mois (ECV)	14 593	38 780	53 373
Total VAT 2 et +	14 839	34 247	49 086

Source : Région Médicale de Dakar

SYNTHESE de la MORBIDITE dans les CENTRES de SANTE de Dakar en 2004

DONNEES	0 -1 an	1 - 4 an	5 - 14 ans	15 - 49 ans	50 et +	âge ND	2004
Abdomen chirur. Aigu	1	5	6	249	134	8	403
Accès palustres graves	1 005	1 485	2 001	4 594	1 541	554	11 180
Accès palustres simples	4 505	8 966	15 707	41 669	7 401	2 222	80 470
Accidents V.Cérébr	7	8	13	79	73	17	197
Anémie	163	1 169	1 209	589	773	227	6 130
Angine	106	683	1 383	820	249	22	5 263
Asthme	117	496	589	272	225	55	2 754
Autres Aff. buc-dent	251	375	386	744	677	351	2 784
Affections cardio-vasculaires	17	23	20	47	14		121
Autres filiaires	1	5	8	24	5		43
Autres mal. ORL	972	1 166	993	212	154	17	4 514
Affection de la peau	1 847	3 320	3 297	224	822	188	21 698
Autres mal.œil/annex.							

	363	436	377	482	103	7	1 768
Autres MST				1			
	3	-	19	146	142	5	1 315
Autres parasit.intestin.				1			
	248	1 655	2 116	880	660	211	6 770
Autrs Traumatismes				2			
	50	669	1 350	905	357	139	5 470
Bilharziose intestin.							
	62	107	95	156	59	15	494
Bilharziose urinaire							
	11	40	73	60	4		188
Bronchite				3			
	3 253	3 634	2 624	992	1 061	339	14 903
Brûlures							
	80	313	205	287	37	20	942
Cancer du foie			2	3	1		6
Caries dentaires		18	27	48	4		97
Chancres mou			8	56	3		67
Charbon							
Choléra: cas confirmé (MDO)		15	31	44	11		101
Conjonctivité							
	328	285	279	363	68	12	1 335
Coqueluche							
	10	5	7	1			23
Diabète							
	57	107	37	200	186	22	609
Diarrhées				2			
	2 255	3 001	1 434	140	529	165	9 524
Diphthérie							
Dracunculose							
Drépanocytose							
	3	20	40	149	24	4	240
Dysenterie amyb							
	302	595	455	805	135	27	2 319
Dysenterie bacil							
	24	55	55	111	40	2	287
Ecoulement génital (MDO)							
	1	13	1	537	6		558
Epilepsie							
		22	26	26	5		79
Fièvre J.(MDO)							
				1			1
Fièvre typh.¶typh.							
		4	5	25			34
Fractures							
	6	25	64	95	9	2	201
Gale				1			
	508	938	1 244	248	128	87	4 153
Goître							
				50	14	2	66
Grippe				7			
	689	1 632	2 684	306	1 229	304	13 844
Hémor.grossesse							
Hépatite							
			2	7	2	5	16

Hypertension artérielle (HTA)			47	3 185	3 588	811	7 631
Hémoroïde		2	16	171	35	2	226
Hernie abdominale							
Ictère (jaunisse)							
Infection puerpérale	1	20	56	155	43	7	282
Insuffisance rénale		3	2	11	4		20
Intoxication	62	199	250	381	48	10	950
Infection respiratoires aiguës	148	129	133	156	102	22	690
Infection génitales à chlamydia trachomatis				31	7		38
Lèpre							
Malnutrition	577	817	173	54	2		1 623
Mal.oesop.estod. duod.	306	267	520	4 496	1 074	193	6 856
Maladie diarrhéiques (autres)							
Méningite à méningo (MDO)							
Méningite purul. Bactéri.				22	1	2	25
Néphropathie	4	2	7	14	5		32
Onchocercose							
Ophtalmie nouv.né	16						16
Oreillon	29	193	176	91	5	6	500
Otitis purulentes	219	380	434	648	81	28	1 790
Peste							
Pneumopathies	108	238	294	1 365	310	29	2 344
Paralysie flasque aigue (PFA)							
Poliomyélite							
Rage: cas avec décès (MDO)							
Rhumatisme	1	8	22	754	596	161	1 542
Rhumatisme Art.aigu		12	36	409	175	12	644
Rougeole	5	27	21	11	6		70
SIDA		4		12	2		18
Syphilis sérologique				96	6	1	103
Tétanos				3	1		4
Tétanos néo-natal							
Trachôme							
Tubercul. App.resp.	5	3	17	208	33	1	267
Ulcération génitale		1	2	44	1		48

Varicelles	115	422	444	301	5	3	1 290
Autres causes	7 642	11 722	15 743	39 874	13 849	4 833	93 663
TOTAL	6 602	14 236	20 501	62 995	9 606	1 570	115 510

SYNTHESE de la MORBIDITE dans les POSTES de SANTE de Dakar en 2004

DONNEES	0 -1 an	1 - 4 an	4 - 14 ans	15 - 49 ans	50 et +	âge ND	2004
Abdomen chirur. Aigu	14	17	42	122	42	9	246
Accès palustres graves	856	1 509	2 271	3 488	920	117	9 161
Accès palustres simples	16 642	35 491	47 083	82 817	20 883	2 933	205 849
Accidents V.Cérébr	-	-	-	-	-	-	-
Anémie	1 110	3 957	5 272	13 780	3 589	267	27 975
Angine	280	1 664	4 086	6 250	1 083	167	13 530
Asthme	537	1 344	1 432	1 789	532	92	5 726
Autres Affaires bucco - dentaires	1 575	3 058	3 988	7 305	1 357	278	17 561
Autres maladies ORL	5 076	7 639	6 052	7 219	1 689	200	27 875
Autres maladies Organes Génitaux	140	327	450	5 022	771	93	6 803
Autres maladies de la peau	9 161	17 998	19 034	25 153	5 946	2 114	79 406
Autres maladies de l'œil / annexes.	1 735	2 337	2 663	3 770	988	182	11 675
Autres traumatismes	364	1 914	4 316	5 933	1 131	168	13 826
Bilharziose intestinale	6	12	25	109	6	6	164
Bilharziose urinaire	-	25	158	158	21	1	363
Brûlures	576	2 059	1 727	1 447	215	44	6 068
Chancres mou	-	-	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-	-	-
Choléra cas confirmé (MDO)	-	-	2	1	-	-	3
Coqueluche	6	6	4	2	-	-	18
Diabète	-	-	1	103	97	2	203
Diarrhées	10 762	10 507	5 132	4 647	1 325	224	32 597
Diphthérie	-	-	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	1	-	-	-	-	1

Drépanocytose	-	1	2	19	-	-	22
Dysenterie amyb	1 495	3 369	2 858	584	971	144	421
Ecoulement génital (MDO)	7	58	240	722	455	36	518
Epilepsie	1	5	70	84	16	1	177
Fièvre Jaune (MDO)	-	-	-	2	-	-	2
Fractures	7	41	61	62	13	6	190
Gale	4 679	8 153	7 866	527	1 010	75	310
Goître	-	3	14	118	13	12	160
Grippe	1 786	3 594	5 521	405	4 420	700	426
Helminthiases	4 297	14 257	14 036	740	3 913	251	494
Hypertension artérielle (HTA)	-	16	420	540	9 247	1 089	312
Intoxication	86	374	355	257	70	10	152
Infection respiratoires aiguës	10 980	14 255	10 156	853	3 654	542	440
Malnutrition	2 356	3 280	845	455	136	7	079
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouveau - né	120	2	-	-	-	-	122
Oreillon	98	750	845	170	27	3	893
Poliomyélite	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatisme	5	19	670	153	6 116	811	774
Rougeole	5	65	92	60	27	-	249
Tétanos	-	-	6	14	-	-	20
Tétanos néo-natal	2	-	-	-	-	-	2
Ulcération génitale	4	14	25	364	61	4	472
Varicelles	861	2 688	2 637	568	49	13	816
Autres causes	6 951	11 998	14 218	933	10 220	1 308	628
TOTAL	82 580	152 807	164 675	745	81 013	11 909	729

SYNTHESE des DONNEES des DISTRICTS de SANTE du Département de Dakar en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	Année 04
Lit installé pavillon	109	72	113	92	92
Lit installé maternité	109	102	86	102	102
Solde antérieur	35	33	32	40	142 080
	615 718	346 866	890 550	226 988	122
Recette Pop Consultation	9	5	7	6	28 473
	367 500	820 750	065 900	219 450	600
Recette Accouchement	1	1	1	2	7 040
	928 000	358 000	724 000	030 000	000
Recette Pop Médicament	25	14	21	18	79 400
	102 714	296 347	664 611	336 871	543
Recette Pop .Hospitalisation	-	-	-	-	-
Caisse de Solidarité					951
	798 790	47 315	58 300	47 375	780
Autres Recettes	9	10	12	10	43 010
	757 250	330 200	599 900	323 200	550
TOTAL RECETTES	82	65	76	77	300 956 595
	569 972	199 478	003 261	183 884	
Dépenses Médicaments	17	15	16	17	66 106
	158 103	495 955	383 680	068 570	308
Dépense Pop Maintenance	2	1	1	2	7 662
	098 386	634 719	891 885	037 444	434
Depense Pop fonction.	3			1	5 998
	005 831	766 755	740 225	485 592	403
Depense Pop Invest.	3	1	2	2	9 760
	358 075	664 980	551 900	186 000	955
Depense Pop Personnel	9	5	5	5	25 350
	304 500	206 000	412 500	427 000	000
Autres Dépenses	13	7	8	14	44 037
	344 844	495 309	777 700	419 967	820
TOTAL DEPENSES	48	32	35	42	158 915 920
	269 739	263 718	757 890	624 573	
SOLDE 2004	34	32	40	34	142 040 675
	300 233	935 760	245 371	559 311	
Total consultant (nouv cas)					530
	123 897	96 949	155 294	153 924	064
Total Consultation					609
	143 536	114 566	176 700	174 423	225
Cabinet dentaire					19
	5 359	5 054	4 928	4 345	686
Evacuation malades non hospitalisés					1
	372	313	179	175	039
Malades hosp.Pav sortis					6
	1 022	772	2 170	2 080	044
Malades hosp.mater Sortis					17
	4 379	3 212	4 985	5 395	971
Total journées hosp .Pavillon					19
	4 004	2 551	5 516	7 360	431
Total journées hosp Maternité					27
	4 248	4 649	8 538	9 819	254
Nbre.femmes évacuées					1
	320	287	321	222	150
Nbre décès hospitalisés					
	40	16	24	25	105
Nbre décès enfant 0-7jours					

	1	4	4	5	14
Nbre décès mères	-	1	-	2	3
Tot accoucht.maternité	3 839	2 735	4 088	5 814	16 476
tot.accoucht.domicile vus	242	141	203	326	912
Tot.enfant né vivant	4 804	2 852	4 209	6 031	17 896
Tot.né vivant < 2500g	516	271	422	580	1 789
Tot morts-nés	74	55	76	129	334
Nbre mort-né frais	32	4	21	32	89
Nbre mort-né macéré	41	13	28	54	136
Tot.avortement	99	123	136	112	470
Consultat°CPN1	6 836	8 652	8 304	5 790	29 582
Consultat°CPN3	3 790	3 759	5 447	4 970	17 966
GAR dépistées	726	1 668	853	881	4 128
Consultat°Post natale	1 322	998	1 609	1 380	5 309
Actives tte méthode PF	13 741	21 033	17 992	19 506	72 272
Inactives tte méthode PF	1 749	1 795	3 280	1 877	8 701
Enf 0-36 mois suivi	27 374	26 107	16 673	36 705	106 859
Enf 0-36 mois ds le vert	25 024	22 502	14 540	29 926	91 992
Enf 0-36 mois ds le Jaune	2 047	1 883	1 966	4 041	9 937
Enf 0-36 mois ds le Rouge	263	250	167	267	947
Enf 0-36 malnutri récupéré	490	225	955	412	2 082
Diarrhée tot.cas	4 565	3 042	4 048	4 805	16 460
Diarrhée 0-4ans traités par ATB	1 391	1 059	1 644	1 728	5 822
Diarrhée 0-4ans traitée par SRO	2 189	1 662	2 474	3 362	9 687
Enf 0 -11mois P.zero	5 240	2 709	3 642	5 304	16 895
HB1	1 579	3 948	2 657	5 161	13 345
HB2	1 283	1 927	1 373	1 374	5 957
HB3	1 112	2 228	1 175	1 246	5 761
BCG	8 901	6 456	5 437	10 299	31 093
DTCP1	9 127	6 974	4 202	8 581	28 884

DTCP2	8 742	7 283	4 298	6 576	26 899
DTCP3	8 434	7 542	4 747	6 238	26 961
ROUGEOLE	5 299	5 461	5 450	3 672	19 882
F. JAUNE	5 306	5 342	5 574	6 693	22 915
Tot 0-11 mois vacciné	46 155	43 029	32 021	43 925	165 130
Tot. 0-11 mois(ECV)	6 412	7 532	5 670	6 255	25 869
Tot.VAT2 et+	4 676	5 348	3 340	2 736	16 100

SYNTHESE de la MORBIDITE des CENTRES de SANTE du Département de Dakar en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	Année 04
Abdomen chirur. Aigu	3	72	298	1	374
Accès palustres graves	356	842	694	627	2 519
Accès palustres simples	11 263	8 594	18 530	21 113	59 500
Accidents Vasculo Cérébraux	60	8	8	30	106
Anémie	935	734	979	735	3 383
Angine	1 072	1 507	1 080	1 101	4 760
Asthme	536	588	474	576	2 174
Autres Aff. buc-dent	1 394	283	216	164	2 057
Affections cardio-vasculaires	-	-	-	121	121
Autres filiaires	-	-	-	7	7
Autres mal. ORL	1 054	1 000	1 228	896	4 178
Affection peau	3 632	2 940	3 112	9 623	19 307
Autres mal.œil	162	364	862	151	1 539
Autres MST	182	323	119	161	785
Autres parasit.intestin.	826	669	459	1 072	3 026
Autrs Traumatismes	745	1 649	1 756	1 131	5 281
Bilharziose intestin.	7	6	70	47	130
Bilharziose urinaire	40	11	20	8	79
Bronchite	2 483	2 226	2 668	1 760	9 137
Brûlures	279	236	164	184	863
Cancer du foie					

	-	2	2	1	5
Caries dentaires	18	56	7	15	96
Chancre mou	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)	-	-	-	11	11
Conjonctivité	207	193	188	199	787
Coqueluche	1	8	5	9	23
Diabète	47	34	347	65	493
Diarrhées	1 888	663	1 017	1 659	5 227
Diphthérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	-	-
Drépanocytose	40	46	30	41	157
Dysenterie amyb	675	287	473	407	1 842
Dysenterie bacil	38	27	-	131	196
Ecoulement génital (MDO)	198	102	76	146	522
Epilepsie	15	11	16	4	46
Fièvre J.(MDO)	-	1	-	-	1
Fièvre typh.¶typh.	-	-	34	-	34
Fractures	59	39	14	46	158
Gale	1 202	1 062	646	439	3 349
Goître	-	9	4	8	21
Grippe	1 345	2 595	5 908	2 303	12 151
Hémor.grossesse	-	-	-	-	-
Hépatite	3	1	-	1	5
Hypertension artérielle (HTA)	1 028	852	936	739	3 555
Hémoroïde	30	69	58	63	220
Hernie abdominale	-	-	-	-	-
Ictère (jaunisse)	-	-	-	-	-
Infection puerpérale	81	64	62	75	282
Insuffisance rénale	-	6	10	3	19

Intoxication	246	169	192	155	762
Infection respiratoires aiguës	-	-	-	-	-
Infection génitales à chlamydia trachomatis	10	9	10	9	38
Lèpre	-	-	-	-	-
Malnutrition	244	314	486	162	1 206
Mal.oesop.esto.duod.	1 855	1 504	1 003	1 609	5 971
Maladie diarrhéiques	-	-	-	-	-
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Méningite purul. Bactéri.	-	20	-	-	20
Néphropathie	8	4	-	15	27
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	-	-	-	-	-
Oreillon	108	140	126	27	401
Otitites purulentes	311	334	432	300	1 377
Peste	-	-	-	-	-
Pneumopathies	476	352	399	382	1 609
Paralysie flasque aiguë (PFA)	-	-	-	-	-
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rage: cas avec décès (MDO)	-	-	-	-	-
Rhumatisme	191	120	151	135	597
Rhumatisme Art.aigu	143	48	50	93	334
Rougeole	6	21	5	2	34
SIDA	-	-	4	1	5
Syphilis sérologique	-	4	-	1	5
Tétanos	1	-	-	-	1
Tétanos néo-natal	-	-	-	-	-
Trachôme	-	-	-	-	-
Tubercul. App.resp.	45	62	9	35	151
Ulcération génitale	14	15	11	2	42
Varicelle	-	-	-	-	1

	174	669	158	126	127
Autres causes	7 373	9 597	5 293	5 657	920
TOTAL	24 234	20 813	27 696	42 767	510

SYNTHESE de la MORBIDITE dans les POSTES de SANTE du Département de Dakar en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	Année 04
Abdomen chirur. Aigu	15	68	34	27	144
Accès palustres graves	560	303	542	667	2 072
Accès palustres simples	14 099	14 704	23 413	21 024	73 240
Accidents V.Cérébr	-	-	-	-	-
Anémie	2 508	3 591	3 994	3 538	13 631
Angine	1 420	1 839	1 965	1 629	6 853
Asthme	303	849	663	679	2 494
Autres Aff. buc-dent	1 544	1 509	1 757	1 365	6 175
Autres mal. ORL	3 528	4 918	5 406	5 205	19 057
Autres mal. Org. Génit	542	663	623	512	2 340
Autres mal.de la peau	10 597	14 052	11 749	9 691	46 089
Autres mal.œil/annex.	873	1 572	1 401	1 271	5 117
Autres traumatismes	820	1 351	982	1 430	4 583
Bilharziose intestin.	94	17	20	11	142
Bilharziose urinaire	24	45	54	27	150
Brûlures	677	969	792	946	3 384
Chancre mou	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra confirmé (MDO)	-	-	-	3	3
Coqueluche	6	4	1	1	12
Diabète	5	89	63	46	203
Diarrhées	3 734	2 808	3 962	6 695	17 199
Diptérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	-	-
Drépanocytose	1	11	4	6	22

Dysenterie	1 462	1 688	2 023	1 930	7 103
Écoulement génital (MDO)	785	1 298	1 155	1 039	4 277
Epilepsie	22	17	24	10	73
Fièvre J.(MDO)	2	-	-	-	2
Fractures	30	14	16	11	71
Gale	2 884	4 823	3 764	3 725	15 196
Goître	6	10	40	25	81
Grippe	1 723	2 376	6 463	3 109	13 671
Heminthiasés	4 846	5 321	4 411	4 799	19 377
Hypertension artérielle (HTA)	1 438	1 318	1 563	1 361	5 680
Intoxication	128	124	81	219	552
Infection respiratoires aiguës	2 388	4 900	5 806	4 561	17 655
Malnutrition	740	1 032	1 188	1 342	4 302
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	12	49	36	20	117
Oreillon	252	383	304	143	1 082
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rhumatisme	1 228	1 898	1 282	1 646	6 054
Rougeole	6	49	9	6	70
Tétanos	-	-	-	-	-
Tétanos néo-natal	-	-	-	1	1
Ulcération génitale	37	40	56	78	211
Varicelles	384	2 112	701	294	3 491
Autres causes	8 251	14 224	14 498	12 211	49 184
TOTAL	67 974	91 038	100 845	91 303	351 160

SYNTHESE des DONNEES du DISTRICT du Département de Guédiawaye en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	TOTAL
Lits installés au pavillon	36	36	36	36	36
Lits installés à la maternité	81	79	84	46	46
Solde antérieur	29 708 321	35 411 101	34 618 142	47 481 598	147 219 162
Recette Pop .Consultation	11 456 360	11 642 950	14 829 900	13 252 950	51 182 160
Recette Accouchement	11 766 000	8 356 600	11 454 325	16 493 000	48 069 925
Recette Pop . Médicaments	57 395 197	44 781 797	63 700 495	57 814 335	223 691 824
Recette Pop .Hospitalisation	-	-	-	-	-
Caisse de Solidarité	-	-	-	11 458 600	11 458 600
Autres Recettes	22 526 100	300 247 495	39 857 130	20 616 765	383 247 490
TOTAL RECETTES	132 851 978	400 439 943	164 459 992	167 117 248	864 869 161
Dépenses Médicaments	46 887 320	39 602 534	56 299 150	45 602 693	188 391 697
Dépense Pop. Maintenance	3 185 665	4 222 005	4 656 751	6 079 450	18 143 871
Depense Pop.fonctionnement	9 665 885	13 193 283	4 851 237	36 054 215	63 764 620
Depense Pop.Investissement	17 028 572	10 277 715	7 426 720	12 850 556	47 583 563
Depense Pop . Personnel	24 994 065	13 529 557	15 478 675	16 206 510	70 208 807
Autres Dépenses	16 688 742	14 694 918	19 393 169	17 926 543	68 703 372
TOTAL DEPENSES	118 450 249	95 520 012	108 105 702	134 719 967	456 795 930
SOLDE 2004	14 401 729	304 919 931	56 354 290	32 397 281	408 073 231
Total consultants (Nouv.cas)	41 713	39 202	57 485	50 566	188 966
Total Consultation	49 377	45 898	64 004	60 813	220 092
Cabinet dentaire	422	553	543	374	1 892
Evacuation des malades non hospitalisés	17	154	83	89	343
Malades hosp.Pav sortis	422	311	580	651	1 964
Malades hosp.mater Sortis	3 148	2 012	3 261	4 460	12 881
Total journées hosp .Pavillon	1 836	1 276	2 664	2 798	8 574
Total journées hosp Maternité	3 939	2 818	4 526	5 295	16 578
Nombre des femmes évacuées					

	96	71	67	65	299
Nbre de décès des hospitalisés	11	11	13	20	55
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	21	6	11	4	42
Nbre de décès des mères	8	3	13	11	35
Total accouchement maternité	3 247	2 082	3 043	4 495	12 867
total accouchement domicile vus	89	47	96	134	366
Total enfants nés vivants	3 175	1 900	2 883	4 393	12 351
Total nés vivants pds inf 2500g	452	259	389	680	1 780
Total morts-nés	150	104	240	235	729
Nombre morts -nés frais	98	59	147	87	391
Nombre morts -nés macérés	62	45	93	148	348
Total avortement	355	583	497	34	1 469
Consultation CPN1	2 500	2 487	3 023	1 942	9 952
Consultation CPN3	2 040	973	1 971	1 881	6 865
GAR dépistées	316	305	520	354	1 495
Consultation Post Natales	1 882	639	758	1 051	4 330
Actives toutes méthodes PF	11 278	4 797	11 308	11 435	38 818
Inactives toutes méthodes PF	545	538	459	467	2 009
Enfants 0 - 36 mois suivis	6 440	6 498	6 314	4 205	23 457
Enfants 0 - 36 mois dans le vert	5 006	5 608	5 161	3 217	18 992
Enfants 0 -36 mois dans le Jaune	1 288	838	1 065	940	4 131
Enfants 0 - 36 mois dans le Rouge	46	52	88	48	234
Enfts 0 - 36 malnutris récupérés	42	40	204	34	320
Diarrhée : total des cas	257	144	61	222	684
Diarrhée 0-4ans traités par ATB	6	12	14	19	51
Diarrhée 0-4ans traitée par SRO	11	124	145	192	472
Enfants 0 -11mois P.zero	3 504	1 510	2 692	6 090	13 796
HB1	6 591	3 988	5 289	7 063	22 931
HB2	-	-	-	-	-
HB3	-	-	-	-	-

BCG	3 504	2 655	2 692	3 899	12 750
DTCP1	3 107	2 724	2 160	2 785	10 776
DTCP2	2 972	2 944	2 241	2 225	10 382
DTCP3	2 692	2 963	2 770	2 377	10 802
ROUGEOLE	2 048	2 134	2 768	1 846	8 796
F. JAUNE	2 224	2 164	2 768	2 478	9 634
Total 0 - 11mois vaccinés	26 642	21 082	23 380	13 343	84 447
Total 0- 11 mois (ECV)	2 224	2 164	2 768	2 444	9 600
Total VAT 2 et +	1 656	1 764	2 607	1 952	7 979

SYNTHESE de la MORBIDITE des CENTRES de SANTE du Département de Guédiawaye en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	TOTAL
Abdomen chirur. Aigu	-	1	-	-	1
Accès palustres graves	451	423	696	608	2 178
Accès palustres simples	875	814	1 300	1 324	4 313
Accidents V.Cérébr	-	-	-	-	-
Anémie	219	286	385	296	1 186
Angine	-	13	15	3	31
Asthme	-	22	-	2	24
Autres Aff. buc-dent	547	-	-	-	547
Affections cardio-vasculaires	-	-	-	-	-
Autres filiaires	-	-	-	-	-
Autres mal. ORL	14	2	-	2	18
Affection de la peau	18	-	4	34	56
Autres mal.œil/annex.	-	-	-	-	-
Autres MST	-	-	-	39	39
Autres parasit.intestin.	287	357	385	10	1 039
Autrs Traumatismes	-	-	-	-	-
Bilharziose intestin.	-	357	-	-	357
Bilharziose urinaire	-	-	1	-	1
Bronchite					

	-	-	-	500	500
Brûlures			6	-	6
Cancer du foie			-	-	-
Caries dentaires			-	-	-
Chancre mou			-	17	17
Charbon			-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)			-	90	90
Conjonctivité	8	-	-	-	8
Coqueluche			-	-	-
Diabète		5	-	-	5
Diarrhées	168	131	206	214	719
Diptérie	-	-	-	-	-
Dracunculose			-	-	-
Drépanocytose			-	-	-
Dysenterie amyb	10	12	22	-	44
Dysenterie bacil		1	-	-	1
Ecoulement génital (MDO)			22	-	22
Epilepsie	1	-	-	-	1
Fièvre J.(MDO)			-	-	-
Fièvre typh.¶typh.			-	-	-
Fractures			-	-	-
Gale	94	61	37	34	226
Goître			-	-	-
Grippe	89	23	20	13	145
Hémor.grossesse			-	-	-
Hépatite			-	-	-
Hypertension artérielle (HTA)	417	815	810	747	2 789
Hémoroïde			-	-	-
Hernie abdominale			-	-	-
Ictère (jaunisse)			-	-	-

Infection puerpérale	-	-	-	-	-
Insuffisance rénale	-	-	-	-	-
Intoxication	3	-	1	4	8
Infection respiratoires aiguës	292	398	-	-	690
Infection génitales à chlamydia trachomatis	-	-	-	-	-
Lèpre	-	-	-	-	-
Malnutrition	7	-	4	11	22
Mal.oesop.esto.duod.	-	-	-	-	-
Maladie diarrhéiques (autres)	-	-	-	-	-
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Méningite purul. Bactéri.	-	-	-	-	-
Néphropathie	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	-	-	-	-	-
Oreillon	1	-	-	5	6
Otitis purulentes	9	-	-	-	9
Peste	-	-	-	-	-
Pneumopathies	7	6	7	-	20
Paralysie flasque aigue (PFA)	-	-	-	-	-
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rage: cas avec décès (MDO)	-	-	-	-	-
Rhumatisme	-	-	8	147	155
Rhumatisme Art.aigu	-	-	-	-	-
Rougeole	-	-	-	-	-
SIDA	2	-	-	-	2
Syphilis sérologique	-	-	-	-	-
Tétanos	-	-	-	-	-
Tétanos néo-natal	-	-	-	-	-
Trachôme	-	-	-	-	-
Tubercul. App.resp.	-	-	-	-	-

	-	-	-	-	-
Ulcération génitale			3		3
Varicelle		4	1	1	6
TOTAL	3 519	3 731	3 933	4 101	15 284

SYNTHESE de la MORBIDITE des POSTES de SANTE du Département de Guédiawaye en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	TOTAL
Abdomen chirur. Aigu	2	-	-	-	2
Accès palustres graves	239	77	373	555	1 244
Accès palustres simples	7 065	4 264	14 252	7 996	33 577
Accidents V.Cérébr	-	-	-	-	-
Anémie	1 318	1 083	777	1 512	4 690
Angine	559	442	230	506	1 737
Asthme	444	308	182	394	1 328
Autres Aff. buc-dent	628	267	96	569	1 560
Autres mal. ORL	570	607	235	629	2 041
Autres mal. Org. Génit	58	21	-	55	134
Autres mal. de la peau	2 324	1 903	1 083	1 963	7 273
Autres mal. oeil/annex.	464	285	89	182	1 020
Autres traumatismes	237	472	17	306	1 032
Bilharziose intestin.	-	-	-	-	-
Bilharziose urinaire	34	49	16	31	130
Brûlures	174	149	88	253	664
Chancre mou	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)	-	-	-	-	-
Coqueluche	-	-	-	-	-
Diabète	-	-	-	-	-
Diarrhées	1 931	538	406	1 188	4 063
Diphthérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	-	-

Drépanocytose	-	-	-	-	-
Dysenterie	560	257	134	335	1 286
Ecoulement génital (MDO)	154	180	147	128	609
Epilepsie	-	3	-	18	21
Fièvre J.(MDO)	-	-	-	-	-
Fractures	14	2	2	8	26
Gale	1				
	783	1 350	702	1 369	5 204
Goître	3	5	5	8	21
Grippe	1				
	989	1 752	1 021	3 299	8 061
Heminthiasés	3				
	619	2 925	1 290	4 129	11 963
Hypertension artérielle (HTA)	997	843	413	1 088	3 341
Intoxication	13	9	5	28	55
Infection respiratoires aiguës	3				
	132	3 691	1 282	4 530	12 635
Malnutrition	288	209	171	265	933
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	-	-	-	-	-
Oreillon	123	114	4	21	262
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rhumatisme	838	947	331	1 254	3 370
Rougeole	1	1	-	83	85
Tétanos	-	19	-	-	19
Tétanos néo-natal	-	-	-	-	-
Ulcération génitale	17	-	13	-	30
Varicelles	419	796	31	52	1 298
Autres causes	657	383	341	647	2 028
TOTAL	30				
	654	23 951	23 736	33 401	111 742

SYNTHÈSE des DONNÉES des DISTRICTS du Département de Pikine en 2004

DONNÉES	T.1	T.2	T.3	T.4	TOTAL
Lits installés au pavillon	26	264	26	26	342
Lits installés à la maternité	79	88	89	180	436
Solde antérieur	37 945 916	30 479 825	33 512 676	16 832 279	118 770 696
Recette Pop .Consultation	6 438 750	7 822 600	10 744 900	8 393 450	33 399 700
Recette Accouchement	7 449 000	4 893 000	7 069 500	7 712 400	27 123 900
Recette Pop . Médicaments	22 359 140	23 090 342	33 619 440	24 320 550	103 389 472
Recette Pop .Hospitalisation	1 331 000	1 233 000	-	2 523 000	5 087 000
Caisse de Solidarité	209 550	240 500	1 646 720	136 500	2 233 270
Autres Recettes	18 661 200	24 228 790	26 483 385	16 689 345	86 062 720
TOTAL RECETTES	94 394 556	91 988 057	113 076 621	76 607 524	376 066 758
Dépenses Médicaments	17 962 700	14 740 720	24 679 528	18 727 600	76 110 548
Dépense Pop. Maintenance	3 114 863	3 373 455	4 421 722	3 427 812	14 337 852
Depense Pop.fonctionnement	4 397 527	3 713 701	7 228 875	9 582 352	24 922 455
Depense Pop.Investissement	3 367 155	6 787 330	3 286 630	11 464 931	24 906 046
Depense Pop . Personnel	14 873 495	13 018 645	22 752 898	19 773 952	70 418 990
Autres Dépenses	4 014 165	1 643 905	4 892 601	3 906 668	14 457 339
TOTAL DEPENSES	47 729 905	43 277 756	67 262 254	66 883 315	225 153 230
SOLDE 2004	46 664 651	48 710 301	45 814 367	9 724 209	150 913 528
Total consultants (Nouv.cas)	61 213	48 495	62 211	46 088	218 007
Total Consultation	74 909	69 003	75 722	59 169	278 803
Cabinet dentaire	1 539	1 379	1 466	1 151	5 535
Evacuation des malades non hospitalisés	110	116	102	477	805
Malades hosp.Pav sortis	696	418	787	1 410	3 311
Malades hosp.mater Sortis	1 975	1 648	2 177	1 066	6 866
Total journées hosp .Pavillon	2 147	1 628	2 405	4 230	10 410
Total journées hosp Maternité		1	2 632		

	2 430	411		1 148	7 621
Nombre des femmes évacuées	183	671	204	128	1 186
Nbre de décès des hospitalisés	22	18	13	29	82
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	5	2	3	3	13
Nbre de décès des mères	1	-	-	1	2
Total accouchement maternité	4 969	3 274	4 146	4 469	16 858
total accouchement domicile vus	209	129	155	231	724
Total enfants nés vivants	5 119	3 346	4 240	4 648	17 353
Total nés vivants pds inf 2500g	341	166	347	290	1 144
Total morts-nés	87	56	91	61	295
Nombre morts -nés frais	35	20	37	11	103
Nombre morts -nés macérés	52	23	25	198	298
Total avortement	85	128	190	58	461
Consultation CPN1	5 224	7 786	8 442	4 350	25 802
Consultation CPN3	3 042	2 661	5 004	3 318	14 025
GAR dépistées	321	758	2 411	642	4 132
Consultation Post Natales	754	1 229	1 453	1 148	4 584
Actives toutes méthodes PF	18 101	23 707	24 945	17 944	84 697
Inactives toutes méthodes PF	1 854	2 855	2 455	1 993	9 157
Enfants 0 - 36 mois suivis	9 958	12 516	2 431	366	25 271
Enfants 0 - 36 mois dans le vert	9 737	11 660	9 327	2 645	33 369
Enfants 0 -36 mois dans le Jaune	193	559	295	78	1 125
Enfants 0 - 36 mois dans le Rouge	28	297	22	17	364
Enfts 0 - 36 malnutris récupérés	8	-	-	72	80
Diarrhée : total des cas	1 617	1 218	2 225	942	6 002
Diarrhée 0-4ans traités par ATB	506	156	1 217	239	2 118
Diarrhée 0-4ans traitée par SRO	856	483	1 642	364	3 345
Enfants 0 -11mois P.zero	-	-	-	5 102	5 102
HB1	-	-	-	-	-
HB2	-	-	-	-	-

HB3	-	-	-	-	-
BCG	4 089	3 610	3 018	5 102	15 819
DTCP1	4 074	4 094	2 900	3 931	14 999
DTCP2	3 488	3 878	2 992	2 927	13 285
DTCP3	3 148	3 706	2 927	2 699	12 480
ROUGEOLE	2 161	2 635	3 202	1 990	9 988
F. JAUNE	2 088	2 462	2 830	2 907	10 287
Total 0 - 11 mois vaccinés	16 478	17 646	15 101	17 432	66 657
Total 0- 11 mois (ECV)	2 666	2 286	3 230	2 162	10 344
Total VAT 2 et +	3 633	6 468	5 236	3 890	19 227

SYNTHESE de la MORBIDITE des CENTRES de SANTE du Département de Pikine en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	TOTAL
Abdomen chirur. Aigu	18	3	1	6	28
Accès palustres graves	1 261	265	389	1 028	2 943
Accès palustres simples	2 830	3 073	1 935	3 498	11 336
Accidents V.Cérébr	18	19	15	21	73
Anémie	258	341	125	327	1 051
Angine	58	147	65	71	341
Asthme	164	163	97	101	525
Autres Aff. buc-dent	5	34	73	68	180
Affections cardio-vasculaires	-	-	-	-	-
Autres filiaires	23	-	13	-	36
Autres mal. ORL	23	123	50	43	239
Affection de la peau	725	595	363	652	2 335
Autres mal.œil/annex.	10	41	24	18	93
Autres MST	51	96	111	78	336
Autres parasit.intestin.	573	1 166	217	627	2 583
Autrs Traumatismes	-	-	-	-	-
Bilharziose intestin.	-	-	7	-	7
Bilharziose urinaire	44	37	12	15	108

Bronchite	1 082	1 097	572	1 110	3 861
Brûlures	24	17	11	8	60
Cancer du foie	-	1	-	-	1
Caries dentaires	-	-	1	-	1
Chancre mou	22	18	9	1	50
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)	-	-	-	-	-
Conjonctivité	37	142	73	96	348
Coqueluche	-	-	-	-	-
Diabète	23	39	15	32	109
Diarrhées	432	932	349	323	2 036
Diptérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	-	-
Drépanocytose	18	22	21	22	83
Dysenterie amyb	63	166	24	140	393
Dysenterie bacil	25	42	23	-	90
Ecoulement génital (MDO)	-	-	-	-	-
Epilepsie	1	16	4	10	31
Fièvre J.(MDO)	-	-	-	-	-
Fièvre typh.¶typh.	-	-	-	-	-
Fractures	13	17	9	4	43
Gale	103	192	90	64	449
Goître	7	12	-	15	34
Grippe	9	228	190	395	822
Hémor.grossesse	-	-	-	-	-
Hépatite	2	7	-	2	11
Hypertension artérielle (HTA)	267	276	158	182	883
Hémoroïde	-	-	-	-	-
Hernie abdominale	-	-	-	-	-
Ictère (jaunisse)	-	-	-	-	-

	-	-	-	-	-
Infection puerpérale	-	-	-	-	-
Insuffisance rénale	-	1	-	-	1
Intoxication	77	42	27	34	180
Infection respiratoires aiguës	-	-	-	-	-
Infection génitales à chlamydia trachomatis	-	-	-	-	-
Lèpre	-	-	-	-	-
Malnutrition	8	17	13	16	54
Mal.oesop.estod. duod.	323	136	268	158	885
Maladie diarrhéiques (autres)	-	-	-	-	-
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Méningite purul. Bactéri.	5	-	-	-	5
Néphropathie	4	-	1	-	5
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	16	-	-	-	16
Oreillon	5	62	13	5	85
Otitites purulentes	92	143	64	76	375
Peste	-	-	-	-	-
Pneumopathies	180	281	147	107	715
Paralysie flasque aigue (PFA)	-	-	-	-	-
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rage: cas avec décès (MDO)	-	-	-	-	-
Rhumatisme	92	195	237	139	663
Rhumatisme Art.aigu	20	67	54	4	145
Rougeole	5	-	2	15	22
SIDA	1	6	3	1	11
Syphilis sérologique	51	17	9	21	98
Tétanos	3	-	-	-	3
Tétanos néo-natal	-	-	-	-	-
Trachôme	-	-	-	-	-

Tubercul. App.resp.	24	39	34	19	116
Ulcération génitale	-	-	-	3	3
Varicelle	32	76	4	3	115
TOTAL	9 127	409	5 922	9 558	35 016

SYNTHESE de la MORBIDITE des POSTES de SANTE du Département de Pikine en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	TOTAL
Abdomen chirur. Aigu	25	45	13	17	100
Accès palustres graves	238	250	144	1 290	2 922
Accès palustres simples	14 949	314	740	26 056	73 059
Accidents V.Cérébr	-	-	-	-	-
Anémie	1 364	472	465	1 787	6 088
Angine	937	043	939	765	3 684
Asthme	315	390	441	521	1 667
Autres Aff. buc-dent	2 000	442	204	1 815	8 461
Autres mal. ORL	974	109	479	1 376	4 938
Autres mal. Org. Génit	275	351	645	601	1 872
Autres mal.de la peau	4 969	337	635	4 476	18 417
Autres mal.œil/annex.	650	822	714	1 716	3 902
Autres traumatismes	1 418	490	764	1 751	6 423
Bilharziose intestin.	8	6	-	8	22
Bilharziose urinaire	30	22	8	12	72
Brûlures	379	346	403	389	1 517
Chancre mou	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)	-	-	-	-	-
Coqueluche	-	2	4	-	6
Diabète	-	-	-	-	-
Diarrhées	2 407	088	247	2 149	8 891
Diptérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	1	1

Drépanocytose	-	-	-	-	-
Dysenterie	554	500	681	739	2 474
Ecoulement génital (MDO)	226	201	109	139	675
Epilepsie	15	16	15	9	55
Fièvre J.(MDO)	-	-	-	-	-
Fractures	19	14	16	11	60
Gale	1 666	992	186	1 246	6 090
Goître	16	6	31	3	56
Grippe	768	871	369	1 155	5 163
Heminthiasis	3 453	438	269	4 664	15 824
Hypertension artérielle (HTA)	1 503	190	149	1 180	6 022
Intoxication	73	173	102	129	477
Infection respiratoires aiguës	3 561	244	534	3 629	14 968
Malnutrition	415	395	138	437	1 385
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	-	1	3	-	4
Oreillon	125	112	101	103	441
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rhumatisme	1 210	386	822	719	4 137
Rougeole	18	54	4	5	81
Tétanos	-	-	-	1	1
Tétanos néo-natal	1	-	-	-	1
Ulcération génitale	24	47	26	9	106
Varicelles	204	919	443	62	1 628
Autres causes	3 097	175	533	3 202	12 007
TOTAL	47 886	263	376	62 172	213 697

SYNTHESE des DONNEES du DISTRICT du Département de Rufisque en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	Année 04
Lits installés au pavillon	20	-	-	-	-
Lits installés à la maternité	77	71	22	16	16
Solde antérieur	52 267 420	62 499 623	49 378 287	50 179 447	214 324 777
Recette Pop .Consultation	8 976 020	7 999 099	12 815 125	14 208 075	43 998 319
Recette Accouchement	6 659 387	5 598 132	7 281 452	5 713 542	25 252 513
Recette Pop . Médicaments	28 908 056	25 278 417	60 192 704	45 730 686	160 109 863
Recette Pop .Hospitalisation	-	-	-	-	-
Caisse de Solidarité	-	-	-	-	-
Autres Recettes	9 051 015	12 579 544	19 408 469	16 523 792	57 562 820
TOTAL RECETTES	105 861 898	113 954 815	149 076 037	132 355 542	501 248 292
Dépenses Médicaments	20 585 440	31 245 233	57 181 561	46 743 409	155 755 643
Dépense Pop. Maintenance	12 717 908	8 411 899	8 517 084	7 422 908	37 069 799
Depense Pop.fonctionnement	4 436 164	3 385 659	14 141 000	5 397 725	27 360 548
Depense Pop.Investissement	2 015 660	2 593 735	3 193 512	2 513 901	10 316 808
Depense Pop . Personnel	8 532 599	18 041 584	20 451 676	19 085 046	66 110 905
Autres Dépenses	1 709 974	3 423 804	3 391 523	2 992 611	11 517 912
TOTAL DEPENSES	49 997 745	67 101 914	106 876 356	84 155 600	308 131 615
SOLDE 2004	55 864 153	46 852 901	42 199 681	48 199 942	193 116 677
Total consultants (Nouv.cas)	26 806	24 338	36 244	25 364	112 752
Total Consultation	27 988	25 309	37 255	25 988	116 540
Cabinet dentaire	426	271	402	424	1 523
Evacuation des malades non hospitalisés	28	5	14	22	69
Malades hosp.Pav sortis	233	215	503	304	1 255
Malades hosp.mater Sortis	435	892	952	1 066	3 345
Total journées hosp .Pavillon	-	215	-	889	1 104
Total journées hosp Maternité	666	2 661	2 856	6 330	12 513
Nombre des femmes évacuées	117	48	77	148	390
Nbre de décès des					

hospitalisés	19	27	10	18	74
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	3	-	-	2	5
Nbre de décès des mères	1	-	5	3	9
Total accouchement maternité	1 367	1 033	672	782	3 854
total accouchement domicile vus	95	47	7	11	160
Total enfants nés vivants	1 501	1 084	648	793	4 026
Total nés vivants pds inf 2500g	159	120	61	83	423
Total morts-nés	34	28	43	43	148
Nombre morts -nés frais	-	-	-	-	-
Nombre morts -nés macérés	-	-	-	-	-
Total avortement	77	106	74	55	312
Consultation CPN1	1 429	2 273	2 272	286	6 260
Consultation CPN3	844	456	1 325	1 588	4 213
GAR dépistées	52	175	122	123	472
Consultation Post Natales	305	262	188	191	946
Actives toutes méthodes PF	2 426	3 035	3 070	3 114	11 645
Inactives toutes méthodes PF	567	601	273	415	1 856
Enfants 0 - 36 mois suivis	2 746	3 863	4 253	5 378	16 240
Enfants 0 - 36 mois dans le vert	2 515	3 065	3 093	3 789	12 462
Enfants 0 -36 mois dans le Jaune	296	733	976	1 468	3 473
Enfants 0 - 36 mois dans le Rouge	35	65	184	121	405
Enfts 0 - 36 malnutris récupérés	-	-	37	-	37
Diarrhée : total des cas	860	126	966	704	2 656
Diarrhée 0-4ans traités par ATB	395	87	343	96	921
Diarrhée 0-4ans traitée par SRO	279	225	573	540	1 617
Enfants 0 -11mois P.zero	-	1 095	-	692	1 787
HB1	-	-	-	-	-
HB2	-	-	-	-	-
HB3	-	-	-	-	-
BCG	2 579	2 408	1 979	2 488	9 454

DTCP1	2 713	2 637	2 100	2 392	9 842
DTCP2	2 290	2 562	2 053	1 867	8 772
DTCP3	2 278	2 595	2 325	1 725	8 923
ROUGEOLE	1 537	1 972	2 144	1 645	7 298
F. JAUNE	1 657	1 877	2 261	2 146	7 941
Total 0 - 11mois vaccinés	14 819	15 146	12 862	10 652	53 479
Total 0- 11 mois (ECV)	1 765	1 839	2 295	1 661	7 560
Total VAT 2 et +	1056	1510	1877	1337	5 780

SYNTHESE de la MORBIDITE dans les CENTRES de SANTE du Département de Rufisque en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	Année 04
Abdomen chirur. Aigu	-	-	-	-	-
Accès palustres graves	696	502	1 046	1 296	3 540
Accès palustres simples	1 475	990	1 531	1 325	5 321
Accidents V.Cérébr	-	-	17	1	18
Anémie	127	143	76	164	510
Angine	27	45	52	7	131
Asthme	-	27	4	-	31
Autres Aff. buc-dent	-	-	-	-	-
Affections cardio-vasculaires	-	-	-	-	-
Autres filiaires	-	-	-	-	-
Autres mal. ORL	-	50	-	29	79
Affection de la peau	-	-	-	-	-
Autres mal.œil/annex.	56	-	80	-	136
Autres MST	-	63	64	28	155
Autres parasit.intestin.	122	-	-	-	122
Autrs Traumatismes	-	-	-	189	189
Bilharziose intestin.	-	-	-	-	-
Bilharziose urinaire	-	-	-	-	-
Bronchite	345	212	261	587	1 405
Brûlures	3	3	5	2	13

Cancer du foie	-	-	-	-	-
Caries dentaires	-	-	-	-	-
Chancre mou	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)	-	-	-	-	-
Conjonctivité	86	69	-	37	192
Coqueluche	-	-	-	-	-
Diabète	-	1	1	-	2
Diarrhées	465	209	502	366	1542
Diphthérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	-	-
Drépanocytose	-	-	-	-	-
Dysenterie amyb	40	-	-	-	40
Dysenterie bacil	-	-	-	-	-
Écoulement génital (MDO)	-	-	-	14	14
Epilepsie	-	-	1	-	1
Fièvre J.(MDO)	-	-	-	-	-
Fièvre typh.¶typh.	-	-	-	-	-
Fractures	-	-	-	-	-
Gale	29	17	56	27	129
Goître	-	11	-	-	11
Grippe	188	194	344	-	726
Hémor.grossesse	-	-	-	-	-
Hépatite	-	-	-	-	-
Hypertension artérielle (HTA)	162	111	83	48	404
Hémoroïde	-	-	4	2	6
Hernie abdominale	-	-	-	-	-
Ictère (jaunisse)	-	-	-	-	-
Infection puerpérale	-	-	-	-	-
Insuffisance rénale	-	-	-	-	-

	-	-	-	-	-
Intoxication	-	-	-	-	-
Infection respiratoires aiguës	-	-	-	-	-
Infection génitales à chlamydia trachomatis	-	-	-	-	-
Lèpre	-	-	-	-	-
Malnutrition	23	4	14	300	341
Mal.oesop.esto.duod.	-	-	-	-	-
Maladie diarrhéiques (autres)	-	-	-	-	-
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Méningite purul. Bactéri.	-	-	-	-	-
Néphropathie	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	-	-	-	-	-
Oreillon	1	7	-	-	8
Otitites purulentes	25	-	4	-	29
Peste	-	-	-	-	-
Pneumopathies	-	-	-	-	-
Paralysie flasque aiguë (PFA)	-	-	-	-	-
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rage: cas avec décès (MDO)	-	-	-	-	-
Rhumatisme	84	-	26	17	127
Rhumatisme Art.aigu	-	165	-	-	165
Rougeole	1	12	1	-	14
SIDA	-	-	-	-	-
Syphilis sérologique	-	-	-	-	-
Tétanos	-	-	-	-	-
Tétanos néo-natal	-	-	-	-	-
Trachôme	-	-	-	-	-
Tubercul. App.resp.	-	-	-	-	-
Ulcération génitale	-	-	-	-	-

Varicelle	-	14	25	3	42
TOTAL	3 955	2 849	4 197	4 442	443

SYNTHESE de la MORBIDITE dans les POSTES de SANTE du Département de Rufisque en 2004

DONNEES	T.1	T.2	T.3	T.4	Année 04
Abdomen chirur. Aigu	-	-	-	-	-
Accès palustres graves	453	246	1 057	1 167	923
Accès palustres simples	5 797	4 836	9 851	5 489	973
Accidents V.Cérébr	-	-	-	-	-
Anémie	759	910	971	926	566
Angine	278	289	452	237	256
Asthme	39	61	66	71	237
Autres Aff. buc-dent	350	292	502	221	365
Autres mal. ORL	318	376	701	444	839
Autres mal. Org. Génit	598	626	656	577	457
Autres mal. de la peau	1 497	2 358	2 403	1 369	627
Autres mal. œil/annex.	350	553	398	335	636
Autres traumatismes	409	350	512	517	788
Bilharziose intestin.	-	-	-	-	-
Bilharziose urinaire	9	-	1	1	11
Brûlures	141	148	115	99	503
Chancre mou	-	-	-	-	-
Charbon	-	-	-	-	-
Choléra: cas confirmé (MDO)	-	-	-	-	-
Coqueluche	-	-	-	-	-
Diabète	-	-	-	-	-
Diarrhées	554	441	814	635	444
Diptérie	-	-	-	-	-
Dracunculose	-	-	-	-	-
Drépanocytose	-	-	-	-	-
Dysenterie	425	280	521	332	558

Écoulement génital (MDO)	206	197	275	279	957
Epilepsie	-	16	12	-	28
Fièvre J.(MDO)	-	-	-	-	-
Fractures	12	5	7	9	33
Gale	171	205	155	289	820
Goître	-	-	1	1	2
Grippe	330	442	1 285	474	531
Heminthiases	625	861	909	935	330
Hypertension artérielle (HTA)	646	894	746	983	269
Intoxication	7	10	8	43	68
Infection respiratoires aiguës	1 150	-	1 306	1 726	182
Malnutrition	78	103	142	136	459
Méningite à méningo (MDO)	-	-	-	-	-
Onchocercose	-	-	-	-	-
Ophthalmie nouv.né	-	1	-	-	1
Oreillon	28	34	25	21	108
Poliomyélite	-	-	-	-	-
Rhumatisme	366	-	354	493	213
Rougeole	2	8	3	-	13
Tétanos	-	-	-	-	-
Tétanos néo-natal	-	-	-	-	-
Ulcération génitale	29	21	75	-	125
Varicelles	70	124	128	77	399
Autres causes	2 453	3 662	3 515	3 779	13 409
TOTAL	18 150	18 349	27 966	21 665	86 130

X.5 VIH / SIDA à Dakar

Les enquêtes séro – épidémiologiques du VIH sont conduites au Sénégal depuis 1989, ce système de séro – surveillance par sites sentinelles a couvert pour la première fois en 2002, dix des onze régions du Sénégal.

Au Sénégal, les premiers cas de SIDA ont été déclarés à l’OMS en 1986. Les deux types de virus ont été identifiés dans la population générale, ce sont le VIH – 1 et le VIH – 2. La prévalence du VIH – 2 était généralement plus élevée que celle du VIH – 1 dans les groupes sentinelles. Mais depuis 1996 on observe une inversion des tendances entre le VIH – 1 et le VIH – 2. La principale voie de transmission de l’épidémie au Sénégal est hétérosexuelle.

L’engagement politique croissant en faveur de la lutte contre le SIDA s’est accentué avec la réunion des membres de l’Organisation des Nations Unies dans la 26^{ème}. Session Extraordinaire de l’Assemblée Générale (UNGASS) afin de convenir d’une riposte mondiale globale et coordonnée à la crise du SIDA. Dans la déclaration finale il est mentionné que l’incidence du VIH parmi les jeunes de 15 à 24 ans devrait être réduite de 25 % d’ici 2005 dans les pays les plus touchés et de 25 % à l’échelle mondiale en 2010. La mesure de ces indicateurs passe par un système de surveillance sentinelle avec des données de qualité chez les femmes en visite prénatale.

Le développement et le maintien d’un système de surveillance sont des éléments essentiels dans le contrôle de l’épidémie du VIH. Le système révisé inclut des éléments de surveillance qui ont permis, suivant le niveau de l’épidémie du VIH, de renforcer la surveillance du VIH par sites sentinelles : la réalisation des enquêtes dans la population générale avec recueil des données sur le VIH/SIDA, la détermination des facteurs expliquant le degré de l’épidémie en combinant suivant les groupes cibles (professionnelles du sexe, travailleurs mobiles, migrants, hommes en tenue, etc.) la surveillance de comportementale et la surveillance biologique.

La région de Dakar, présente dans l’organigramme du réseau de surveillance sentinelle, les sites suivants :

Le Laboratoire de Référence Bactériologie – Virologie HALD

- Laboratoire de Référence : DAKAR
- Centre MST : IHS, pour les Professionnelles du sexe
- Service des Maladies Infectieuses, pour les Malades Hospitalisés
- Service de Pneumo – Physiologie, pour les Tuberculeux
- Centre de Santé Roi Baudouin, pour les Femmes Enceintes
- PMI de la Médina, pour les Femmes Enceintes.

La taille de l’échantillon en 2002 pour la région est la suivante :

Tableau 1 : Taille des échantillons par groupe en 2002 à Dakar

Sites	Femmes enceintes	Professionnelles du sexe	Tuberculeux	Malades hospitalisés
Dakar	1 223	844	309	513
Sénégal	8 782	1 479	785	1 961
Pourcentage	13,9%	57,1%	39,4%	26,2%

La période d’échantillonnage est standardisée dans tous les sites sentinelles. Elle commence au début de l’année et se déroule toute l’année jusqu’à ce que la taille d’échantillon requise soit atteinte. La taille minimale requise par site est de :

- 600 chez les femmes enceintes
- 150 chez les professionnelles du sexe
- 250 chez les malades hospitalisés
- 250 chez les tuberculeux.

Les résultats de l'enquête 2002 du VIH et de la Syphilis dans la région de Dakar ont porté sur un nombre de 2 889 sérums qui ont été collectés sur l'ensemble des sites cités plus haut, parmi les groupes sentinelles suivants :

- femmes enceintes ;
- professionnelles du sexe ;
- malades hospitalisés ;
- tuberculeux.

La collecte de l'ensemble de ces sérums a pu se faire grâce aux supervisions régulières des sites sentinelles.

Ces résultats sont présentés à travers trois grandes sections :

1. Prévalences dans la région de Dakar en 2002
2. Prévalences par classes d'âge
3. Tendances du VIH chez les femmes enceintes.

Tableau 2 : Prévalence du VIH et de la Syphilis chez les femmes enceintes en 2002

Sites	VIH - 1	VIH - 2	VIH+	Syphilis
Dakar	13 (1,1 %)	1 (0,1 %)	14 (1,2 %)	19 (1,6 %)
Sénégal	88 (1,0 %)	19 (0,2 %)	107 (1,2 %)	165 (1,9 %)
Pourcentage	14,8%	11,1%	13,1%	11,5%

Les taux de prévalence chez les femmes enceintes sont relativement faibles et stables depuis quelques années au Sénégal.

A Dakar la capitale, la prévalence du VIH est restée faible depuis 1989, tournant autour de 1% ; on a noté en 2002 une prévalence de 1,1 % chez les femmes enceintes.

Tableau 3 : Prévalence du VIH et de la Syphilis chez les professionnelles du sexe en 2002 à Dakar

Site	VIH - 1	VIH - 2	VIH+	Syphilis
Dakar	120 (14,2 %)	44 (5,2 %)	164 (19,4 %)	80 (9,5 %)

Tableau 4 : Prévalence du VIH chez les malades hospitalisés en 2002 à Dakar

Site	VIH - 1	VIH - 2	VIH+
Dakar	171 (33,3 %)	19 (3,7 %)	190 (37,0 %)

Tableau 5 : Prévalence du VIH chez les tuberculeux en 2002 à Dakar

Site	VIH - 1	VIH - 2	VIH+
Dakar	30 (9,7 %)	3 (1,0 %)	33 (10,7 %)

- Dans le groupe des professionnelles du sexe le taux de prévalence du VIH a été évalué à 19,4 % en 2002 à Dakar et celui du Syphilis 9,5 %.
- Dans le groupe des malades hospitalisés, le VIH 1 reste prédominant à Dakar, avec 33,3 %. Ainsi la prévalence la plus élevée en 2002 a été notée à Dakar (37,0 %).

- Chez les tuberculeux la prévalence du VIH est restée stable autour de 10 % dans le pays et à Dakar avec un taux de 10,7 %. Le VIH 1 reste encore prédominant avec un taux de 9,7 %.

Tableau 6 : Prévalence du VIH par tranches d'âge chez les Femmes enceintes

Sites	Age	Nbre de sérums	Prévalence
Dakar	15 à 24 ans	566	1,2%
	25 ans et +	657	1,1%
Sénégal (sauf Matam)	15 à 24 ans	4 234	0,9%
	25 ans et +	4 548	1,8%
Pourcentage	15 à 24 ans	13,4%	133,3%
	25 ans et +	14,4%	61,1%

Source : Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS)

Y / JEUNESSE

La campagne 2004 des collectivités éducatives s'est déroulée dans la région de Dakar de juillet à septembre à travers les départements de Dakar, Pikine – Guédiawaye et Rufisque.

Au cours de la période les activités suivantes ont été développées :

Y.1 PROMOTION SOCIALE

Y.1.1 Soutien à la vie associative

Réalisations

- Appui conseil : 150 ASC accompagnées par les CDEPS
- Soutien matériel à travers leurs activités
- Renforcement de capacités dans divers domaines :
- 169 jeunes formés en informatique
- 40 jeunes en management des organisations
- 48 jeunes en entrepreneuriat
- transformation de produits locaux
- parrainages et représentations

Y.1.2 Promotion des collectivités éducatives

Réalisations

- 21 sessions de formation de 883 moniteurs par les CDEPS de Dakar (2) et Guédiawaye (3)
- 21 collectivités éducatives où 252 encadreurs ont été inspectés.

Y.1.3 Santé de la Reproduction et de lutte contre le SIDA

Réalisations

Y.1.3.1 Formation

- 30 cadres de jeunesse de la région en IEC/CCC/SIDA ;
- 120 jeunes en technique d'élaboration de projet / SIDA ;
- 20 régisseurs de théâtre en IEC / CCC / SIDA ;
- 60 moniteurs de collectivités éducatives en IEC / CCC / SIDA ;
- 60 éducateurs pairs des CCA de Rufisque et Guédiawaye sur la promotion du dépistage volontaire ;
- 30 éducateurs pairs sur la Santé de la Reproduction.

Y.1.3.2 Semaine « jeune – sida »

- Un cross de mass régional avec la participation de 265 athlètes ;
- Un podium par département, soit 4 podiums pendant lesquels 37 500 jeunes sont informés sur le SIDA.

Y.1.3.3 Conseil et dépistage volontaire

- 1 412 personnes ont été dépistées, dont 95 % de jeunes, avec un taux de séropositivité de 1 %.

Y.2 PROMOTION ECONOMIQUE

Deux cent soixante douze (272) projets ont été financés, pour un montant global de 850 915 200 F CFA, répartis comme suit :

SECTEURS D'ACTIVITES	Nb.	Montant (F CFA)	LOCALISATION
Quincaillerie	10	31 850 000	Dakar – Pikine – Rufisque
Commerce	67	186 798 000	Dakar – Pikine – Guédiawaye – Rufisque
Multiservices et Télécentres	21	67 450 000	Dakar – Pikine – Guédiawaye – Rufisque
Restauration	10	25 750 000	Dakar – Guédiawaye – Pikine
Aviculture	25	72 250 000	Dakar – Pikine – Guédiawaye – Rufisque
Agriculture, maraîchage, horticulture	19	60 020 000	Dakar – Pikine – Rufisque
Transports	25	95 420 000	Dakar – Pikine – Guédiawaye – Rufisque
Pharmacie	08	36 693 500	Dakar – Pikine – Rufisque
Couture	18	52 495 700	Dakar – Pikine – Rufisque
Coiffure	13	42 600 000	Dakar – Pikine
Pêche	07	25 288 000	Dakar – Pikine – Rufisque
Menuiserie bois et aluminium	12	35 200 000	Dakar – Pikine – Rufisque
Coordonnerie	01	1 500 000	Dakar
Electricité automobile	01	2 500 000	Dakar
Tolerie	01	2 500 000	Dakar
Production cinématographique	01	5 000 000	Dakar
Etude huissier de justice	02	8 000 000	Dakar
Bijouterie	01	3 000 000	Dakar
Energie solaire	01	3 500 000	Dakar
Teinture	03	5 850 000	Dakar
Transformation des fruits et légumes	04	9 500 000	Dakar
Nettoyement ménager et industriel	01	3 800 000	Dakar
Hôtellerie	01	4 000 000	Dakar
Formation Professionnelle	01	5 000 000	Dakar
Pièces détachées	01	2 850 000	Dakar
Cabinet dentaire	05	25 000 000	Dakar – Guédiawaye – Pikine
Dépôt gaz	01	3 000 000	Guédiawaye
Photographie	01	3 000 000	Pikine
Artisanat	02	3 500 000	Dakar – Pikine
Groupe scolaire	02	7 300 000	Dakar – Pikine
Imprimerie	01	4 000 000	Dakar
Garage mécanique	01	2 900 000	Dakar
Unité de torréfaction de café	01	2 500 000	Dakar
Collecte et distribution métaux, ferrailles	01	1 000 000	Dakar
Gymnastique aquatique	01	3 900 000	Dakar
Coffrage	01	1 500 000	Dakar
Location de matériel d'éclairage	01	4 500 000	Dakar
TOTAL	272	850 915 200	

Z / SPORT

Depuis 2003, est enclenché à l'échelle nationale une consultation chargée aux régions et aux départements en vue de doter le Ministère d'un Plan Sectoriel des Sports.

La région de Dakar a engagé cette concertation avec la participation des collectivités locales et en particulier du Conseil Régional.

Ainsi, un séminaire tenu en septembre 2004 a regroupé :

- Le mouvement associatif régional ;
- Les représentants des clubs de D1, D2, D3 ;
- Les représentants des ASC navétanes ;
- Les représentants des collectivités locales.

Z.1 ACTIVITES DE FORMATION

L'activité sportive s'exerce sur la base d'une réglementation spécifique qui varie d'une discipline à une autre. Cette réglementation peut évoluer et nécessiter, en conséquence une réactualisation. C'est pourquoi les activités de formation sont une constante essentielle dans les programmes de la région. Elles sont réalisées en relation avec les ligues et portent sur des domaines spécifiques :

- L'arbitrage ;
- Les stages d'administration ;
- Les stages d'initiateurs ;
- Les stages de premier degré.

Au courant de l'année 2003/2004, seules deux disciplines se sont distinguées en matière de formation :

- Le football ;
- Le basket – ball.

Z.2 GESTION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Elle est marquée par l'organisation de festivals régionaux regroupant 285 établissements ainsi constitués :

- Ecoles élémentaires : 174
- Ecoles moyen secondaire : 100
- Etablissements supérieurs 11

S'agissant des licences, le tableau révèle les statistiques suivantes :

LICENCES	EFFECTIFS		
	Garçons	Filles	ENSEMBLE
DELIVRES	5 275	1 434	6 709
RENOUVELES	2 604	745	3 349
TOTAL	7 879	2 179	10 058

Par rapport à la saison dernière, une légère augmentation a été notée (+ 979 licenciés).

Pour cette saison, le championnat traditionnel est arrivé à terme malgré le retrait de quelques établissements.